« Sans Visa » : Albanie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14849 – 7 F

SAMEDI 24 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le Libéria de la discorde

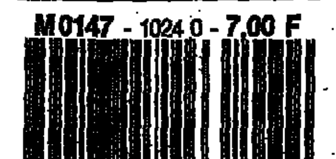
LA population libérienne, encore sous le traumatisme d'une guerre civile particulièrement sanguinaire, se trouve à nouveau face au spectre d'un conflit meurtrier. Depuis une semaine, les combats font rage à la périphérie de Monrovia, la capitale de ce petit pays créé au dix-neuvième siècle par des Noirs américains. Mais, cette fois, c'est l'ensemble de l'Ouest africain qui risque d'être impliqué dans la guerre, tous les pays de la région étant engagés, à des degrés divers, auprès de l'un ou l'autre des protagonistes.

Malgré le cessez-le-feu signé en novembre 1990, le Libéria n'a jamais connu, en deux ans, de véritable paix. A l'époque, en empêchant les rebelles menés par Charles Taylor de « prendre » Monrovia, les pays voisins, avec l'intervention de la Force ouest-africaine d'interposition (l'ECOMOG), ont imposé un « statu quo » difficilement viable : un gouvernement intérimaire a été mis en place dans la capitale, tandis que M. Taylor gardait le contrôle du reste du pays et, surtout, de ses ressources : fer, diamant, hévéa, etc.

EN dehors de Monrovia, dans le « Taylorland », la population est toujours sous le joug de rebelles peu enclins à abandonner leur méthode de gouvernement durant la guerre civile : la terreur. A un retour au pays, six cent mille Libériens ont donc préféré rester en Guinée, où ils s'étaient réfugiés il y a deux ans. D'autres sont toujours en Côte-d'Ivoire. Les soldats de l'ancien président Samuel Doe – exécuté en septembre 1990 – ont, quant à eux, établi en Sierra-Leone un sanctuaire d'où ils « reprennent » peu à peu du terrain au Front national patriotique du Libéria (FNPL) de M. Taylor. Bon gré mal gré, ces trois pays limitrophes sont donc impliqués dans le conflit.

Face à un Charles Taylor qui a toujours refusé de désarmer ses hommes, malgré de multiples accords conclus au niveau régional, la force d'interposition ouest-africaine semble aujourd'hui déterminée à sévir. Selon des diplomates, l'ECOMOG aurait bombardé jeudi 22 octobre le quartier général du FNPL à Gbanga. En fin de semaine dernière, c'est le port de Buchanan, « poumon » du FNPL, qui était la cible des bombes lâchées par les avions nigérians de la force d'interposition.

LES « casques blancs » prennent donc l'initiative après avoir subi pendant deux ans les exactions des rebelles. M. Taylor exigeait des soldats sénégalais dans cette force ouest-africaine? Dakar en a envoyé. En mai, six d'entre eux étaient tués par les rebelles. Et ceux-ci, il y a un mois, n'ont pas hésité à prendre en otages quatre cents des sept mille « casques blancs ». Le chef des rebelles n'a, en fait, jamais accepté que des Nigérians l'empêche de contrôler le Libéria dans sa totalité (les troupes de l'ECOMOG sont composées de Guinéens, Ghanéens, Sénégalais, Sierra-Léonais, Maliens, Gambiens, mais, surtout, de Nigérians). L'intervention de l'ECOMOG est d'ailleurs loin d'être consensuelle. « Il ne lui revient pas d'organiser une sorte d'administration du territoire », affirmait jeudi le président du Burkina-Faso, M. Blaise Compaoré. Une affirmation qui apportera de l'eau au moulin des pays anglophones de la région, qui accusent le Burkina et la Côte-d'Ivoire d'aider M. Taylor, en agissant en sous-main pour le compte de la France. La recrudescence des combats risque, en tout cas, de creuser le fossé qui divise l'Ouest africain en deux camps.


M 0147 - 1024 0 - 7,00 F

Milliardaire sunnite, proche de l'Arabie saoudite

M. Rafic Hariri dirigera le gouvernement libanais

Attendu comme un « sauveur » par la plupart de ses compatriotes, M. Rafic Hariri, un milliardaire qui a fait fortune en Arabie saoudite, a été chargé, jeudi 22 octobre, par le président Elias Hraoui, de former le nouveau gouvernement libanais. Le précédent cabinet, dirigé par M. Rachid Solh, avait démissionné le 15 octobre après l'élection du nouveau Parlement. M. Hariri, musulman sunnite, a obtenu le « feu vert » de Damas où il s'était rendu, mercredi, pour y rencontrer le président syrien. Pour M. Uri Lubrani, responsable israélien des « affaires libanaises », « M. Hariri est plus indépendant que ceux à qui il succède ».

Une ascension fulgurante

BEYROUTH

de notre correspondant

Assurément, M. Rafik Hariri est l'homme le plus riche du Liban. Et l'un des plus riches du monde. Il « pèse » 3 à 4 milliards de dollars *« en liquidités »*, précise un banquier, l'œil brillant. Ce qui porterait le chiffre total de sa fortune à 10 milliards. *« A ce niveau-là, il est impossible d'évaluer sérieusement un patrimoine »*, souligne un autre homme d'affaires qui sait de quoi il parle.

C'est par là qu'il faut commencer pour définir le nouveau premier ministre. Cet étalage de richesses peut choquer certains. En tout cas pas les Libanais. Et c'est bien là tout le secret de M. Hariri. Le premier étant, bien sûr, son talent à bâtir en dix ans une aussi fabuleuse fortune, faite d'entreprises et de biens fonciers.

Pour les Libanais, y compris pour les moins bien lotis, cet ultrananti ne suscite ni hargne ni envie, mais espoir. Il symbolise, aujourd'hui, leur rêve de voir de nouveau leur Etat respecté, leur administration productive, leurs services publics... efficaces. Cet homme, se disent-ils, qui a su si bien réussir, saura aussi résoudre la quadrature du cercle que constitue la relance de l'économie. Ils espèrent qu'il favorisera la naissance de ce fantomatique Fonds international d'aide au Liban.

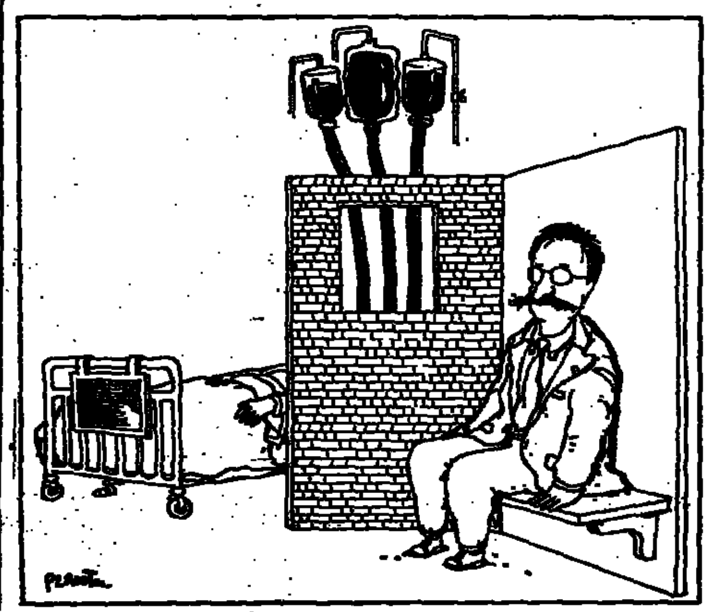
LUCIEN GEORGE

Lire la suite page 3

Le jugement dans l'affaire du sang contaminé

Le docteur Garretta est condamné à quatre ans de prison

Ancien directeur général du CNTS, le docteur Michel Garretta a été condamné, le 23 octobre, à quatre ans de prison ferme et 500 000 F d'amende par le tribunal correctionnel de Paris, dans l'affaire du sang contaminé. Un mandat d'arrêt a été délivré, en raison de son absence à l'audience. Le docteur Jean-Pierre Allain, ancien directeur de la recherche au CNTS, a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, et M. Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, à quatre ans avec sursis. M. Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, a été relaxé.



Ethique et décision

par Bruno Frappat

L'affaire du sang contaminé restera, dans l'histoire de la société française, quels que soient ses développements futurs, une tragédie multiforme.

Un drame humain pour ceux qui sont morts, pour leurs proches, et pour ceux qui souffrent et vont mourir. Des hommes, des femmes, des enfants, ont perdu la vie pour avoir eu foi en la thérapeutique. Le sang des autres devait les sauver, il les a condamnés. Peut-on imaginer plus insupportable injustice que cette loterie de mort?

Une déroute des experts et un désastre pour l'idée que les Français se faisaient de la médecine. Depuis trois décennies, les médecins étaient parvenus, dans l'érosion générale des « autorités » (judiciaires, religieuses, politiques, militaires, intellectuelles, etc.), à conserver un grand crédit.

Lire la suite page 10 et l'article de LAURENT GREILSAMER page 20

La conférence des évêques à Saint-Domingue

Divergences entre les évêques qui mettent l'accent sur *« l'option pour les pauvres »* et ceux dont l'enseignement se veut plus moral que social.

Lire page 11 l'article d'HENRI TINCQ

DÉSARROIS AMÉRICAINS

▪ *Criminalité : David, Goliath et les armes à feu*, par MARTINE JACOT page 6

POINT

La Fédération canadienne page 7

Gibraltar, détroit de la mort

Des milliers d'Africains risquent leur vie pour tenter d'en bâtir une autre en Europe

TANGER

de notre envoyé spécial

Abdou était marin-pêcheur, il est devenu marin-passeur. Depuis cette année et surtout cet été, ce petit moustachu au regard vif a remisé ses filets pour faire la navette entre les deux continents. Le détroit de Gibraltar, il connaît. Rien de plus facile que *de convoyer, de l'autre côté, tous* ceux qui veulent goûter aux délices de l'Europe. Au mois d'août, Abdou a organisé plusieurs voyages par jour. Depuis, cela s'est un peu tassé.

Pourtant, ce 15 octobre, il emmène encore dix-huit victimes des mirages de l'Europe. Des Noirs et des Marocains. Le départ est prévu à minuit. La mer est calme. Pas de problème pour un passager supplémentaire : il peut en prendre un ou deux. Il suffit de verser la moitié à l'avance et le reste à l'embarquement. *« C'est normal, personne ne met le pied sur mon bateau sans avoir payé. C'est comme dans le train. »* Le prix : 10 000 dirhams (6 000 francs). La somme convenue avec l'intermédiaire n'était cependant que de 7 000 dirhams plus 1 000 dirhams de commission pour le rabatteur. Les temps sont devenus plus durs. Les prix ont baissé. Le *rabais est accepté. « C'est mon homme de confiance, vous lui donnerez la moitié de la somme et le reste à moi sur le bateau. »*

Abdou est sûr de lui, rassurant. Il explique qu'il fait d'abord une boucle vers l'Ouest, le grand large, et qu'il revient ensuite vers les côtes espagnoles qu'il connaît par cœur. La Guardia civil? Il ne la craint pas. La police marocaine? C'est son affaire. Les périls de la traversée? Le marin s'offusque. Tout baigne. Une promenade au clair de lune. Pour Abdou, le business marche bien. Il explique que la vie de pêcheur ne nourrit pas son homme. *« Ce n'est pas avec la pêche que je pourrais me payer cela »*, dit-il, en brandissant ses clefs de voiture. Il se vante même d'avoir récemment acheté un hôtel.

En moins de dix minutes, les assurances sont données et le contrat conclu.

MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 4

Le reflux rose

Vingt-cinq des élus de 1981, qui ne reviendront pas devant les électeurs, se souviennent...

par Pascale Robert-Diard

Député socialiste, 1981-1993; ni fleurs ni couronnes. Ils sont onze, élus de la « vague rose » de 1981, à avoir voulu choisir eux-mêmes la date de leur décès parlementaire. Quoi qu'il advienne, ont-ils décidé, ils ne se présenteront pas aux prochaines élections législatives et ne laisseront pas aux électeurs le loisir de trancher pour eux. Prudence, lassitude, lâcheté, fatigue, amertume? Les avis de grosse tempête politique sont souvent propices à de profondes remises en cause. Beaucoup le nient, certains l'admettent. Mais, si elle n'est jamais présentée comme l'unique raison, la perspective de devoir livrer dans quelques mois une bataille électorale à l'issue plus qu'incertaine a sans doute facilité leur décision.

« J'ai perdu ma motivation et mon enthousiasme pour cette fonction, reconnaît Mme Christiane Mora, député d'Indre-et-Loire, *et je sais que ce sont les deux qualités essentielles qui font l'élection. » « C'est comme dans les vieux couples*, observe M. Michel Lambert (Orne). *On prend ses distances lentement, et puis, tout à coup, on se sépare. Et ça ne fait pas mal. »* D'autres s'y sont préparés depuis longtemps : dès 1988, pour M. Pierre Métais (Vendée) qui, le soir de sa réélection, a confié à ses proches : *« Il faudra que je m'arrête en 1993. »*

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

ALLEMAGNE

Ce que j'ai vu à Rostock

JE viens de me rendre à Rostock avec une délégation de juifs français protestant contre les projets d'expulsion des Tziganes d'Allemagne (*le Monde* du 21 octobre). J'y ai vu une délégation des Tziganes Rom accueillir notre autocar et apposer sur la façade de l'imposant hôtel de ville la plaque que nous avons préparée commémorant le calvaire des Tziganes et appelant l'Allemagne à mettre fin à la brutalité envers les étrangers. J'ai vu des banderoles au nom des mouvements participants, les FFDJF et le Betar, mais surtout portant des slogans tels que *« Les juifs sont solidaires des Tziganes », « Hier gazés ! aujourd'hui déportés ? » « Non à l'accord germano-roumain »*. J'ai vu la banderole *« Kein Ausweisung der Roma aus Deutschland »* (« Pas de déportation d'Allemagne des Tziganes ») flotter au premier étage de l'hôtel de ville, à la fenêtre du bureau du groupe CDU investi poliment par nos jeunes, au-dessus d'une rue où nous faisions flotter des drapeaux tricolores et d'autres à l'étoile de David. Premier rassemblement juif à Rostock depuis la Nuit de cristal, le 9 novembre 1938. Non plus des juifs regroupés par la police pour marcher vers les camps, mais des juifs montrant sans complexe aux Allemands le chemin qu'ils ne doivent pas prendre pour remettre leurs pieds dans les empreintes des bottes des nazis.

J'ai vu à Rostock la police s'emparer avec violence de quatre jeunes entraînés dans des voitures et j'ai vu d'autres juifs, dont moi-même, se précipiter sur ces voitures, affronter une dizaine de policiers qui se servaient avec rage de lourdes matraques. Nous avons libéré nos camarades, alors que les policiers étaient paniqués au point de tenter de tirer leurs revolvers de leurs étuis. Une fois le calme revenu, j'ai vu à Rostock des dizaines de voitures de police encercler notre autocar et une centaine de policiers équipés comme des gladiateurs nous prendre en mains comme si nous étions les criminels d'extrême droite qu'ils évitent d'affronter quand ils attaquent des foyers de réfugiés.

J'ai vu dans un gymnase de Rostock une parodie de procédure judiciaire imbibée encore de national-communisme, où une armée de policiers multipliait les brimades, se livrant à des identifications absolument irrégulières, où trois procureurs affolés ne cessaient de se contredire et de consulter un code de procédure pénale qu'ils n'avaient pas encore assimilé. Seule l'intervention du consul de France à Hambourg a redressé la situation et permis que des gens âgés et souffrants puissent quitter une salle de sports glacée attribuée une fois de plus à des juifs en situation irrégulière.

Le premier coup d'arrêt donné à l'expulsion d'Allemagne des Tziganes Rom a été donné par une poignée de militants juifs de dix-sept à soixante-sept ans le 19 octobre à Rostock. ■

SERGE KLARSFELD
Président des FFDJF (Fils et Filles des déportés juifs de France).

CORRUPTION

Réviser le code des marchés publics

LISANT votre enquête « Corruption à la française », je pense que la cause essentielle est l'impossibilité dans laquelle sont les entreprises d'attendre la publication des appels d'offres pour savoir si leurs ouvriers et leurs ingénieurs seront « dans la cour » dans trois mois, six mois ou trois ans.

Des pratiques étrangères, en particulier anglaise, montrent que peut se négocier « sur la table » ce qui en France, à l'ombre de l'hypocrisie du code des marchés publics, se négocie « sous la table ».

Tant que la philosophie même du code des marchés ne sera pas changée et qu'un certain nombre d'autres mesures sérieuses ne seront pas réellement discutées, il y aura encore de beaux jours pour tous les financements occultes et les phénomènes secondaires que sont la corruption et les travaux inutiles. ■

JEAN-LOUP ENGLANDER
Maire de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne)

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon.

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCOLE

Les parents à la porte

FIN octobre, début novembre, selon les établissements, les parents d'élèves sont appelés à élire leurs représentants aux conseils d'école ou d'administration. C'est à la toute dernière heure que, répondant aux vœux formulés de façon insistante par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), le ministère de l'éducation nationale a admis la nécessité de lancer une campagne nationale d'information et de motivation des parents.

S'il n'est pas question de revendiquer une quelconque cogestion des établissements ou une influence sur la pédagogie, force est de constater que la présence des parents dans les structures de l'école est aujourd'hui trop souvent illusoire et artificielle.

La marge de manœuvre des parents est quasiment nulle sur le budget des établissements, en masse et en affectation. Les règlements intérieurs, les projets d'école, les projets d'établissement, quand ils existent, ont rarement fait l'objet de vrais débats avec les enseignants, les familles et encore moins d'ailleurs avec les enfants. Eventuellement, en cours d'année, on mobilisera les parents et leurs associations en cas de coup dur dans un rapport de forces à créer avec les autorités de tutelle, puis la routine reprendra le dessus.

L'éducation nationale est souvent une machine à décourager les volontés. Les parents sont au mieux une force auxiliaire, pas des partenaires. La citadelle n'offre que peu de ponts-levis et contrôle sérieusement les entrées de peur d'être submergée.

Les élections reflètent cette ambiance. On sait déjà ce qu'il en est des élections des délégués-élèves, qui relèvent du même formalisme et sont rarement précédées d'explications et de formation. Faute d'information et de débat national, les parents-candidats sont très souvent renvoyés à tenter de mobiliser les familles par des courriers que portent les enfants, qui, souvent, goguenards, les déchirent. On ne devra pas s'étonner de constater d'ici quelques semaines que seulement un parent sur cinq aura pris part au vote. La légitimité des élus et de leurs fédérations en pâtira à nouveau. Personne n'y gagnera. La citadelle peut donc dormir. Protégée de l'extérieur, elle n'a pas à craindre de débats internes. On nous dira ensuite que la démocratie locale s'est assoupie et que la nation néglige son école ! Et on fera des gammes sur la démission des familles ! ■

FRÉDÉRIC JESU
JEAN-PIERRE ROSENCZVEIG
Présidents de conseil FCPE (école Goubert et collège Grange-aux-Belles, Paris)

TÉLÉVISION

Le droit de répondre

J'AI relevé avec intérêt l'article du *Monde* daté 18-19 octobre, où il est expliqué que Martine Aubry s'est vu refuser un « droit de réponse » sur TF 1.

A l'époque où l'on parle beaucoup de la force des médias et des dangers que ceux-ci peuvent être pour notre société, je trouve assez scandaleux que ce droit de réponse, en général respecté dans les autres médias, ne soit pour ainsi dire jamais appliqué à la télévision.

Le résultat en est que bien souvent, pour faire sensation, cette télévision diffuse des informations exagérées ou fausses, et ce en toute impunité. Ne pourrait-on pas, pour le respect de la qualité de l'information, réhabiliter ce droit de réponse, redorant du même coup le blason on ne peut plus terni de cette institution ? ■

GILLES BABINET
Paris

LANGAGE

Soyons modernes

POUR l'ouverture du programme ARTE, les téléspectateurs ont eu droit à une déclaration de Depardieu qui nous a dit – je cite de mémoire – ne pas apprécier les programmes « chiants ». Voilà donc ce mot promu, en quelque sorte, vedette. Il est vrai que quelques jours plus tôt Elisabeth Guigou avait publiquement exprimé l'avis que les explications du traité de Maastricht ne devraient pas être « emmerdantes ». Voilà...

Ne soyons donc pas collet monté et pour aller au peuple (de gauche ?) « dérangeons » notre langage et parlons poissard. ■

JEAN MEURIOT
Suresnes

TRANSPORTS

Ailes françaises en péril

PEUT-ON rester silencieux lorsque l'on a assumé la responsabilité de présider la commission de contrôle chargée d'examiner la gestion du groupe Air France, créée par le Sénat le 13 décembre 1990, dont le rapport fut remis au président du Sénat le 15 mai 1991, puis présenté à la presse et rendu public ? La réponse est non.

Le rapport de 366 pages intervenait, il faut le rappeler, seize mois après le rachat d'UTA, qui entraînait la prise de contrôle d'Air Inter et en pleine crise du transport aérien mondial paralysé par la guerre du Golfe, crise que beaucoup croyaient sans lendemain tandis qu'apparaissaient les premiers indices de surcapacité des flottes des compagnies. Le rapport indiquait déjà la voie à suivre pour le redressement du groupe : cesser d'être une institution qui tente de préserver une situation privilégiée irréaliste ; mettre en œuvre une véritable stratégie industrielle du groupe constitué ; assainir financièrement, pour rendre possible l'ouverture au capital ; simplifier la pyramide hiérarchique, alléger les structures ; réadapter les effectifs aux besoins de l'entreprise ; utiliser rationnellement le PNT ; mobiliser les personnels dans un effort de compétitivité.

Octobre 1992. La crise du transport aérien mondial n'en finit pas de durer, élimine les plus vulnérables, fait souffrir les plus forts, mais d'une manière inégale. Tandis que British Airways est encore bénéficiaire, Air France perd 1,5 milliard dans les six premiers mois de l'année 1992.

Pourtant, il y a exactement un an, la direction du groupe avait lancé un programme appelé « Cap 93 » qui mettait en avant des mesures s'approchant un peu des réformes jugées indispensables par la commission de contrôle du Sénat. Cap 93 était sans doute trop timide, mal adapté, éludant les vrais problèmes de structures. L'entreprise ne peut trouver uniquement à l'extérieur les voies du redressement, pas plus que les solutions financières. Le redressement ne peut venir que de l'intérieur.

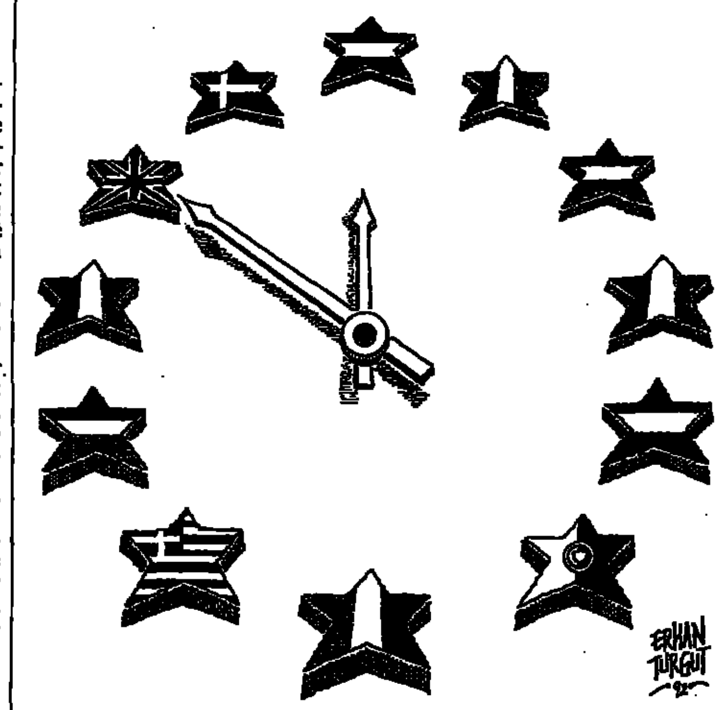
Aujourd'hui, en extrême urgence, le groupe Air France lance un programme de retour à l'équilibre qui, pour s'inspirer des recommandations de la commission sénatoriale, reste très modéré dans son ampleur et ses modalités.

Si les mesures de ce programme étaient repoussées par ceux-là mêmes dont il défend l'emploi, il est fort probable que le désastre les emporterait tous. S'en remettre en effet à l'Etat pour faire ce que ne peut faire l'entreprise est illusoire ; faire de l'activisme politique dans l'entreprise même, exacerbant les passions, relève de l'irresponsabilité et risque de briser les ailes françaises ; invoquer la privatisation comme remède miracle est surréaliste ; qui, si ce n'est un concurrent étranger riche et audacieux, se risquerait dans une entreprise de transport aérien qui perdrait 3 milliards de francs par an ?

Je crois profondément que la rigueur et le sacrifice sont les seules voies du salut, même si le dire est impopulaire. ■

ERNEST CARTIGNY
Sénateur (Rassemblement démocratique et européen), ancien président de la commission de contrôle Air France

TRAIT LIBRE



VISAS

Hospitalité bureaucratique

J'AI entrepris récemment d'inviter une amie géorgienne enseignante à l'Institut des beaux-arts afin qu'elle puisse, dans le cadre d'un séjour en Allemagne, venir visiter Paris et ses musées. La procédure s'est avérée longue et humiliante, digne d'un parcours de combattant. Tout d'abord auprès de la mairie de mon arrondissement, qui a constitué un dossier selon une procédure devenue obligatoire afin de limiter le séjour des étrangers en France. Il m'a fallu produire une quittance EDF-GDF, un contrat de bail, une quittance récente de loyer, des photocopies, puis payer un timbre fiscal de 100 francs. Il m'a fallu prouver que mon ex-conjointe ne partageait plus mon domicile depuis 1987 (le bail n'ayant pas été modifié depuis). Puis le fonctionnaire de la mairie m'a rappelé dix jours plus tard pour vérifier ces faits, et j'ai pu enfin retirer ladite invitation après avoir réuni toutes ces conditions qui, curieusement, ne s'appliquent qu'aux ressortissants de certains pays... (à ma connaissance, les citoyens suédois, par exemple, ne relèvent pas de ce régime).

J'ai adressé cette invitation à ma collègue géorgienne séjournant en RFA, qui, munie d'un billet de retour en Géorgie, a effectué cette démarche de visa obligatoire auprès du consulat de France à Fribourg pour pouvoir venir trois jours à Paris. Peine perdue ! Le consul a refusé de prendre en compte cette invitation, arguant du fait qu'une citoyenne géorgienne doit effectuer ces démarches longues et fastidieuses auprès de l'ambassade de France à Moscou. Tbilissi est à plus de 2 000 kilomètres de Moscou, alors que Fribourg est à 500 kilomètres de Paris ! Au ministère des affaires étrangères, qui n'avait pas eu particulièrement connaissance de ce dossier, on m'a assuré que les « directives gouvernementales » sont globalement appliquées. Mais lesquelles, si ce n'est la peur phobique et confuse de l'Est ? La Géorgie est indépendante depuis le 9 avril 1991, et n'applique pas cette règle des visas en fonction d'un décret permettant aux citoyens européens de s'y rendre. Je dois aussi souligner que l'intérêt pour la France et sa culture y est grand. Faute de tampon républicain, mon amie géorgienne ne verra pas encore la « patrie des droits de l'homme »... ■

KRISTIAN FEIGELSON
Université Paris-I

UN LIVRE

De feuille en drogue

L'ÉTAT COCAÏNE
de Zorka Domic
Presses universitaires de France, coll. « Science, histoire et société », 228 p., 158 F.

LA drogue, c'est la guerre permanente – avec ses embuscades, ses saisies records, ses communiqués de victoire, ses prisons spéciales, voire ses exécutions capitales comme en Iran... Rien de tout cela dans le livre de Zorka Domic. Il s'agit d'une approche originale de la toxicomanie, centrée sur un seul produit, la cocaïne, mais de manière ambitieuse.

Médecin psychiatre, Zorka Domic a d'abord conduit des recherches dans son pays, la Bolivie. Puis elle a rejoint le Centre médical Marmottan à Paris où, depuis de longues années, elle suit de jeunes toxicomanes. Son livre retrace l'étrange parcours d'une plante, la feuille de coca, qui, depuis l'aube des temps, joue un rôle central dans la vie quotidienne et les rites des peuples andins. Même la musique en a été imprégnée. Ce sont les conquérants européens de l'Amérique qui en feront un « problème » et dénonceront une toxicomanie collective.

Pourtant, lorsque, trois siècles plus tard, les premières feuilles de coca arrivent en Europe et que l'on découvre leurs vertus analgésiques, les médecins sont enthousiastes. Et les propriétés stimulantes de la plante vont donner naissance à une cocaïnomanie mondaine. C'est l'époque du célèbre vin Mariani, à base de coca, lancé en 1832, qui rencontre un immense succès... Dans les décennies suivantes, la « divine coco » fait fureur. Artistes et écrivains y puisent largement. La coca se retrouvera plus tard dans le nom d'une boisson pétillante qui fera le tour du monde...

Changement de cap avant la première guerre mondiale : l'extension de la cocaïne préoccupe les autorités. On lui attribue toutes sortes de maux, on l'associe à la délinquance, et on finit par la mettre hors la loi. Elle se limitera désormais aux couches les plus riches de la population américaine.

La cocaïne réapparaît à partir des années 70, favorisée par la guerre du Vietnam. Elle va s'affirmer peu à peu comme la drogue numéro un aux Etats-Unis, se substituant aux produits en vogue lors de la période *hippie*. La marginalité n'est plus de mise. Dans une jungle sociale où il faut se battre d'arrache-pied, les golden boys ont besoin de stimulants puissants...

L'histoire mouvementée de la feuille de coca, avec ses avatars et ses contradictions, permet à Zorka Domic de dénoncer une vision mécaniste de la toxicomanie. Certes, il y a des trafiquants, terriblement efficaces. Mais le client qui vient au rendez-vous du « marché », celui qui achète de l'héroïne, de la cocaïne ou du LSD, le fait pour des raisons personnelles que les trafiquants ne contrôlent pas. Le produit n'est pas la cause. Sa consommation est un résultat. *« Ce n'est pas la drogue qui fait le toxicomane,* affirme Zorka Domic, *mais le toxicomane qui fait la drogue. »*

En refermant ce livre, on a envie de s'intéresser un peu moins aux trafiquants et un peu plus aux drogués.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ÉTRANGER

IRAK : réunie au Kurdistan

L'opposition veut se doter d'une direction collégiale

Le quotidien *Babel*, édité par M. Oudaï Hussein, fils du président irakien, a indiqué, mercredi 21 octobre, que des affrontements entre tribus chiites ont fait 266 morts et 422 blessés, la semaine dernière, dans le sud de l'Irak. Ces « révélations » ont été faites trois jours avant une importante réunion, dans le Kurdistan irakien, de tous les mouvements d'opposition au régime de Bagdad.

L'annonce des affrontements entre chiites *« n'est pas un hasard »*, estime un Irakien expatrié qui, pour des raisons de sécurité, souhaite garder l'anonymat. A son avis, l'information vise à *« tourner en dérision »* notamment la fraction chiite de l'opposition et à démontrer que même entre membres d'une même communauté on ne peut pas s'entendre. Selon cet opposant, la « révélation » est d'autant plus *« perverse »* que c'est le régime du président Saddam Hussein qui a lui-même récemment armé certaines tribus chiites mais elle n'en révèle pas moins l'immaturité politique d'une fraction au moins de la population irakienne, un fait sur lequel le régime de Bagdad peut encore compter.

Cependant, l'opposition estime qu'il ne faut pas baisser les bras et les assises organisées au Kurdistan n'en prennent que davantage d'importance. Elles sont à proprement parler *« historiques »*, car, pour la première fois, c'est une sorte d'assemblée constituante qui se réunit, avec la participation des courants politiques, religieux (chiites, sunnites et chrétiens) et ethniques (Kurdes et Arabes) les plus divers. L'objectif est de créer une direction collégiale : un *« Conseil exécutif »* et une *« Assemblée nationale »*, représentatifs de tout *« le spectre de la société irakienne »*.

S'agit-il à proprement parler d'un gouvernement et d'un Parlement en exil ? *« Appelez-les comme vous voulez ; ce qui compte pour nous c'est de créer ce cadre commun, unifié, qui bénéficiera d'une protection internationale et d'un soutien régional, principalement de la part des trois grands voisins de l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie »*, nous a déclaré à ce sujet M. Moaffak Al Rabi'i, l'un des responsables du parti islamiste chiite Al Da'awa. *« Ainsi sera créé un climat propice à un coup d'Etat militaire »*, ajoute-t-il.

Le rôle de l'armée

L'armée, dans l'esprit des dirigeants de l'opposition, apparaît comme l'élément principal d'un changement de régime. *« Je suis profondément convaincu que la troupe a un rôle très important à jouer »*, affirme de son côté M. Laith Qoba'a, l'un des dirigeants du Congrès national irakien (CNI). Un changement de régime se fera par un *« djihad populaire »*, *« à condition que l'armée de Bagdad soit neutralisée »* par des moyens pacifiques et gagnée à la cause des insurgés, indiquait récemment au *Washington Post* l'un des principaux chefs religieux de l'opposition chiite, l'ayatollah Mohammad Baker Al Hakim.

Mais, pour le moment, nombre d'observateurs ne voient même pas les prémices d'une telle évolution à cause de la politique de terreur et de corruption que pratique le régime de M. Saddam Hussein avec l'armée.

Plusieurs questions se posent avant les assises du Kurdistan, préparées en septembre dernier par un comité de dix-huit membres. Le seul dénominateur commun entre des forces d'opposition aussi diverses est-il l'hostilité au pouvoir en place ? L'unité résistera-t-elle à un éventuel changement de régime. Et auparavant existe-t-il un ou plusieurs dirigeants sunnites (islam orthodoxe) unanimement reconnus ? Les opposants sunnites sont pour la plupart d'anciens officiers qui n'appartiennent pas à un parti politique. Autre question : de quelle popularité ou de quelle « base » jouissent, à l'intérieur d'un Irak terrorisé par le régime, ces opposants qui vivent en exil depuis plusieurs années. La méfiance, sinon les divergences qui existent entre les libéraux – généralement considérés comme pro-occidentaux (qu'il s'agisse des Kurdes ou des indépendants membres du CNI) – et les formations islamistes proches de l'Iran sera-t-elle surmontée ?

Déjà, le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak (CSRII) de l'ayatollah Hakim a menacé de ne pas participer à la réunion si les Kurdes demandaient un soutien à l'Etat fédéré kurde qu'ils ont récemment proclamé, décision qui, estime le CSRII, porte en elle les germes du séparatisme.

MOUNA NAÏM

Signature avec l'ONU d'un accord sur l'assistance humanitaire

Un protocole d'accord entre l'ONU et l'Irak sur le programme humanitaire des Nations unies, couvrant l'ensemble du territoire irakien et valable jusqu'au 31 mars prochain, a été paraphé, jeudi 22 octobre, à New-York, par le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des affaires humanitaires, M. Jan Eliasson, et par l'ambassadeur irakien auprès des Nations unies, M. Nizar Hamdoun.

Le document prévoit la présence de 300 « bérets bleus », dont 292 dans le seul Kurdistan, et la mise en place d'un taux de change spécial pour faciliter les opérations d'aide humanitaire. Le secrétaire général de l'ONU a demandé à la communauté internationale de *« répondre généreusement aux besoins identifiés dans le plan d'action »* et estimés à quelque 200 millions de dollars. Les Etats-Unis avaient émis des réserves sur ce nouveau protocole d'accord, estimant qu'il réduisait la *« liberté de mouvement »* du personnel de l'ONU. Ils avaient en vain cherché le soutien de la France et de la Grande-Bretagne pour le modifier (*le Monde* du 23 octobre). – *(AFP.)*

□ **Atterrissage d'un avion-cargo soudanais.** – Un avion-cargo soudanais, transportant 36 tonnes de viande congelée, a atterri, jeudi 22 octobre, sur l'aéroport de Habbaniyah, à 60 kilomètres à l'ouest de Bagdad. Il s'agit du premier avion civil étranger qui se pose en Irak depuis la fin de la guerre du Golfe, au mois de février 1991. De tels vols ont été autorisés par le comité des sanctions de l'ONU *« à condition que les avions utilisés ne soient pas irakiens »*. – *(AFP.)*

Avec l'accord de Jérusalem

L'ONU participera « de plein droit » aux négociations de paix israélo-arabes

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs à l'ONU, les pays hôtes et les coparrains (Russie et Etats-Unis) de la conférence de paix sur le Proche-Orient ont transmis, jeudi 22 octobre, au secrétaire général des Nations unies une *« invitation orale »* à se faire représenter *« en tant que membre de plein droit »* aux différentes réunions des négociations israélo-arabes. A cette occasion, M. Boutros Boutros-Ghali a indiqué que l'ONU était prête à jouer un *« rôle important »* qui, selon lui, est à mettre en parallèle avec son implication dans le règlement de la crise de l'ex-Yougoslavie.

Pour le secrétaire général, il serait *« utile »* qu'à l'avenir les négociations israélo-arabes puissent avoir pour cadre *« un lieu unique »* qui pourrait être Genève ou Vienne, deux villes où l'ONU est bien installée, au lieu de se disperser entre plusieurs capitales, comme c'est le cas depuis l'ouverture de la conférence de paix, le 30 octobre 1991, à Madrid.

Indiquant que l'ONU ferait en sorte qu'une solution soit apportée au problème palestinien *« sous tous ses aspects »*, M. Boutros-Ghali a précisé qu'il allait désigner *« un haut fonctionnaire »*, chargé de le représenter dès les prochaines négociations multilatérales, à La Haye sur l'environnement à Paris sur le développement économique.

Le secrétaire général nommera ensuite un *« représentant spécial »* qui, selon certaines sources, pourrait être M. Brunner, ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis. Celui-ci avait joué le rôle d' *« observateur muet »* lors de la conférence de Madrid, le seul rôle qu'Israël avait alors accepté de consentir à l'ONU, sous le mandat de M. Javier Perez de Cuellar.

M. Boutros-Ghali avait indiqué que les Nations unies ne participeraient aux réunions bilatérales et multilatérales *« qu'après y avoir été formellement invitées »* et en tant que membre de plein droit. L'arrivée des travaillistes au pouvoir en Israël, au mois de juin dernier, lui a permis d'obtenir satisfaction. M. Shimon Perès, le nouveau ministre des affaires étrangères, lui avait confirmé ce changement d'attitude de Jérusalem, au mois de septembre, lors d'un tête-à-tête, à New-York.

Dans un premier temps, le secrétaire général semble se satisfaire de cette réhabilitation. Mais en proposant, d'ores et déjà, d'abriter, dans les installations des Nations unies, les négociateurs israéliens et arabes, il laisse entendre que l'ONU doit jouer un rôle beaucoup plus actif, celui de véritable coordinateur de la conférence de paix. Idée rejetée par le précédent gouvernement israélien mais qui a les faveurs de la plupart des pays arabes.

SERGE MARTI

Dans un document écrit

Israël confirme l'éventualité d'un « retrait » du Golan

Les Israéliens ont remis aux Syriens, jeudi 22 octobre, un document écrit évoquant un *« retrait »* du plateau du Golan, sans mentionner le sort des colonies de peuplement installées sur ce territoire qu'ils avaient annexé en 1981. *« Cette notion* (de retrait) *n'est pas nécessairement rigide*, a indiqué le chef de la délégation israélienne, M. Itamar Rabinovitch.

La référence israélienne par écrit à un retrait du Golan est sans précédent. Jusqu'à présent, l'État hébreu se contentait de faire allusion à une *« dimension territoriale »* de son conflit avec la Syrie. En faisant ce geste en direction de Damas, Jérusalem souhaite, selon M. Rabinovitch, parvenir à la mise au point d'une *« déclaration de principe »* commune qui servirait de base à la suite des négociations.

Commentant le document israélien, M. Mouaffak Al Allaf, chef de la délégation syrienne, a estimé que *« tout est suspendu à un accord sur les piliers essentiels de la paix »*, ces deux piliers étant *« le retrait total* (israélien) *des territoires occupés et l'échange des territoires contre la paix »*. Il s'est dit *« plus que jamais convaincu qu'il n'y a rien de nouveau dans le document isrélien, qu'il ne s'agit, malheureusement, que d'une formulation différente »*.

Israël a, d'autre part, annoncé, jeudi, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères, qu'il participera aux cinq commissions qui se réuniront, dans les prochains mois, dans le cadre des négociations multilatérales de paix au Proche-Orient. Jérusalem avait, jusqu'alors, boycotté les travaux de deux commissions pour protester contre l'invitation faite à des Palestiniens de la diaspora d'y être présents.

Israël avait récemment annoncé qu'il accepterait de participer aux prochaines réunions multilatérales sur les réfugiés et le développement économique régional en présence de Palestiniens résidant hors des territoires occupés, à trois conditions : qu'ils n'appartiennent pas au Conseil national palestinien, ne soient pas des résidents de Jérusalem-est et n'évoquent pas la question du retour des réfugiés. L'OLP a démenti, jeudi, avoir accepté ces conditions. Le chef du département de l'information, M. Yasser Abed Rabbo, a précisé, jeudi, à Tunis, qu'*« aucun changement n'est intervenu dans la composition de la délégation palestinienne »* qui compte deux Palestiniens de la diaspora. – *(AFP.*

M. Rafic Hariri dirigera le gouvernement libanais

Suite de la première page

Mais à travers M. Hariri et ses amis saoudiens, ce sont les investissements privés sur lesquels les Libanais tablent pour remettre la machine libanaise en marche.

La bonne quarantaine, à peine grisonnant mais bien bedonnant, M. Hariri, fils d'un ouvrier agricole, fut à la fois étudiant et jeune comptable dans une entreprise de commercialisation d'agrumes dans sa ville de Saïda avant de tenter, en 1967, l'aventure saoudienne. Un compatriote, entrepreneur dans ce royaume de sables et de pétrole, l'y emmène. Le destin fait que cet entrepreneur-là n'est pas très gourmand : il décide donc, quatre ans plus tard, fortune faite, de rentrer au pays.

Le jeune Hariri, qui n'en est même pas à son premier million, pense le suivre, et tous deux vont prendre congé de leur « sponsor » saoudien, la famille Al Rachid. *« Pourquoi ne resterais-tu pas ? Tu es jeune, je te financerai à la place de ton patron »*, lui dit cette famille. L'appel du destin. Il reste. Et fonde une entreprise de sous-traitance.

Le premier chantier

La chance lui sourit en 1977 sous forme d'un énorme chantier, un complexe pour le Congrès islamique de Taëf que les « géants » mondiaux des travaux publics refusent de réaliser en moins de trois ans, alors que le roi d'Arabie le veut en neuf mois. Le coup de génie de Hariri consiste à s'adresser à une entreprise en difficulté mais qui possède l'infrastructure humaine. C'est Oger-France, qu'il rachètera ensuite.

M. Hariri organise un chantier fou. Le matériel arrive sur les lieux par avion et par hélicoptère, les équipes – ingénieurs en tête – se plient à la règle des trois-huit et du sept sur sept. Le contrat est rempli... avec quelques jours d'avance. Au prix fort, avec en prime la confiance du prince héritier Fahd, qui, peu après, montera sur le trône. Cette confiance ne se démentira jamais. Et, lors de la réception qu'offre, au mois de novembre 1990, le président Mitterrand en l'honneur du roi Fahd, le seul invité auquel celui-ci donne l'accolade n'est autre que M. Hariri...

M. Hariri restera reconnaissant aux ingénieurs français qui lui auront permis de réaliser l'impossible. Et c'est en France qu'il installera le quartier général de l'empire financier et immobilier qu'il va bâtir, dont les participations de 2,73 % à Indosuez (il serait en train de les porter à 5 %) et de 3 % à Paribas sont deux des plus beaux fleurons.

Au Liban, le nom de Hariri apparaît au grand jour en 1982 après l'invasion israélienne et les travaux qu'il entreprend pour en effacer les effets destructeurs. Son nom est, d'emblée, synonyme de richesse mais aussi de mécénat. D'abord pour sa *« bonne ville »* de Saïda, ensuite pour le pays tout entier grâce surtout à sa fondation, qui distribue 20 000 bourses universitaires dont plus du tiers à l'étranger, essentiellement en France et aux Etats-Unis, et investit des centaines de millions de dollars, à fonds perdus, pour l'avenir des Libanais.

L'image prend corps : l'avenir du Liban s'identifie à ce « bâtisseur ». Dont le rêve – pharaonique mais contesté – est de devenir précisément, à travers son projet de reconstruction du centre-ville, le bâtisseur du Beyrouth du troisième millénaire.

LUCIEN GEORGE

DIPLOMATIE

En visite à Pékin

M. Patten n'a obtenu aucun assouplissement de la position chinoise sur Hongkong

Le gouverneur de Hongkong a indiqué, à l'issue de sa visite à Pékin, vendredi 23 octobre, n'avoir obtenu de la Chine populaire aucune concession en faveur de ses projets de démocratisation dans la colonie britannique.

PÉKIN

de notre correspondant

M. Chris Patten a résumé le bilan de ses dix heures d'entretiens par un constat auquel il s'attendait vraisemblablement : *« Nos divergences n'ont ni augmenté ni rétréci. »* Alors que ses prédécesseurs étaient normalement reçus par le premier ministre, il n'a pu voir, outre le chef du bureau des affaires de Hongkong, M. Lu Ping, avec qui ont eu lieu l'essentiel des discussions, que les ministres des affaires étrangères et du commerce extérieur, MM. Qian Qichen et Li Lanqing.

Ces deux personnalités ne sont nullement en mesure de formuler des changements d'orientation sur une question aussi sensible que celle de Hongkong. Hormis les politesses d'usage, les Chinois se sont bornés à répéter, sur un ton courtois mais ferme, leur opposition à toute interprétation qui ne serait pas la leur des textes fixant les règles de la rétrocession de la colonie. Le dialogue de sourds s'est reflété dans des domaines techniques comme le financement du nouvel aéroport, où, selon M. Patten, *« rien de nouveau n'a fait surface »* après les refus successifs de Pékin d'accepter les formules suggérées par Hongkong.

Toutefois, la Chine restant intéressée à ce que l'ordre et la prospérité continuent de régner dans la colonie, M. Patten a fait état de *« progrès »* sur le dossier de la sécurité : il a proposé, et dit avoir été écouté, des actions de police concertées et une collaboration dans l'échange d'informations contre la piraterie, ainsi qu'un effort de démarcation de la frontière, jusqu'à présent mal définie. Cette collaboration est nécessaire après divers incidents récents entre policiers hongkongais et chinois dans les parages frontaliers. La Chine a aussi accepté le principe de la création à Pékin d'un centre de formation des fonctionnaires qui seront amenés, en 1997, à prendre en main l'administration de Hongkong.

Si l'échec de cette première visite de M. Patten ne constitue pas une surprise, le nouveau gouverneur s'est efforcé de présenter une image de confiance en lui à laquelle l'autorise le soutien, pour l'instant total, de l'opinion de Hongkong. *« Le gouverneur de Hongkong ne menace pas la stabilité politique de Hongkong. Je ne propose pas un chambardement total. Je ne défie personne. Je remplis mes obligations en tant que gouverneur. Je crois le peuple de Hongkong parfaitement capable de prendre en charge ses propres affaires* [après 1997] *»*, a-t-il dit. *« Je serais enchanté d'entendre des propositions concrètes de la part de ceux qui me critiquent »*, a-t-il ajouté, en précisant que, pour le moment, *« les deux parties sont d'accord pour continuer à parler »*. La partie de bras de fer ne fait que commencer.

FRANCIS DERON

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

Le massacre délibéré d'une centaine de prisonniers a été confirmé par un rapport officiel

Les 111 détenus de la prison de Sao-Paulo ont été assassinés délibérément le 2 octobre après s'être rendus, a conclu, mercredi 21 octobre, un rapport du Conseil national de la politique criminelle et pénitentiaire.

L'auteur du rapport, M. Rubens Approbato Machado, a confirmé que les prisonniers, qui n'étaient pas armés, étaient nus au moment de leur exécution, ce qui signifie qu'ils *« s'étaient définitivement rendus »*, contrairement à la version de la police militaire. Les photos publiées dans la presse ont corroboré la version du rapport. Un officier, M. Sergio Salgado, a reconnu avoir donné l'ordre à ses hommes de tirer sur les détenus. Avant lui, deux colonels et trois lieutenants-colonels avaient nié avoir fait usage de leurs armes. Les autorités maintiennent un bilan de 111 morts et 130 blessés, dont 35 policiers. – *(AFP.)*

SOMALIE

250 morts de faim par jour à Bardera

Près de 250 personnes sont mortes de faim quotidiennement ces derniers jours dans la ville de Bardera située dans le sud-ouest de la Somalie, a indiqué, jeudi 22 octobre, un porte-parole de l'UNICEF. Bardera a été prise, il y a dix jours, par le général Morgan et ses alliés du clan Marehan aux forces du général Mohammed Farah Aidid qui la tenait depuis avril dernier. Le départ du personnel des organismes humanitaires qui distribuait nourriture et soins à une population particulièrement touchée par la guerre civile, a accentué la situation déjà catastrophique dans la ville.

D'autre part, *la Paimpolaise*, le bateau français affrété par le secrétariat à l'action humanitaire, est arrivé, jeudi, dans le port de Mogadiscio après dix jours d'attente au large. Il transporte notamment 3 600 tonnes de nourriture (maïs, riz, haricots et huile) destinées à l'UNICEF. Le déchargement du bâtiment devrait prendre huit jours. – *(AFP.)*

EUROPE

A l'initiative d'Amnesty International, de l'ONU et de Washington

Plusieurs rapports dénoncent les atrocités commises pendant le conflit yougoslave

Le pont aérien humanitaire vers Sarajevo a repris, jeudi 22 octobre, après une suspension d'une journée due à l'intensification des combats entre Croates et Musulmans de Bosnie-Herzégovine. Les affrontements entre les deux communautés, en principe alliées contre les forces serbes, se sont poursuivis dans plusieurs villes de l'ex-République yougoslave. Cependant, les atrocités commises tout au long du conflit yougoslave sont dénoncées dans une série de rapports rendus publics jeudi par Amnesty International, l'ONU et Washington. Une commission d'enquête de l'ONU a, en outre, découvert des traces de charnier dans la ville de Vukovar.

Les Etats-Unis ont annoncé, jeudi, qu'ils avaient transmis à l'ONU un nouveau rapport sur les atrocités commises en Bosnie, dont le porte-parole du Département d'Etat, M. Richard Boucher, a indiqué que la lecture *« soulevait le cœur »*. Le Département d'Etat s'est appuyé, pour la compilation de ce rapport, sur ses propres sources ainsi que sur des informations confirmées, publiées dans la presse. Il s'agit d'une litanie de meurtres, de tortures, de mutilations, de viols et de traitements inhumains pratiqués sur une grande échelle par les milices serbes contre les populations musulmanes de Bosnie. La publication de ce rapport intervient alors qu'Amnesty International a conclu à la poursuite des violations des droits de l'homme dans cette République de l'ex-Yougoslavie dont l'indépendance a été reconnue en avril par la communauté internationale.

Les Etats-Unis avaient déja publié en septembre un rapport décrivant des atrocités serbes en Bosnie. Depuis le début des combats dans cette République, il y a six mois, les milices serbes qui se réclament d'une entité territoriale purement serbe, dont ils demandent le rattachement à la Serbie, ont pris le contrôle de quelque 70 % de la Bosnie.

En six mois, les combats ont fait des dizaines de milliers de victimes et contraint à l'exode deux millions de Bosniaques, créant au cœur de l'Europe le problème de réfugiés le plus grave depuis la seconde guerre mondiale. D'autre part, la Croix Rouge internationale (CICR) a procédé au recensement des prisonniers internés dans des camps serbes, mais a récemment accusé les pays occidentaux de refuser de les accueillir, prolongeant ainsi leur captivité.

Charniers à Vukovar

Des enquêteurs d'Amnesty International ont interrogé *« quantité de réfugiés qui ont fui les tueries, les violences et les arrestations en Bosnie-Herzégovine ou qui ont été expulsés de force »*. Leurs conclusions font état, exemples à l'appui, de *« mauvais traitements dans les camps de détention et de meurtres commis par les forces serbes »*, et apportent de *« nouvelles informations sur des violations des droits de l'homme commises contre des Serbes »*. L'organisation se dit également *« de plus en plus inquiète »* au regard d'autres *« informations faisant quotidiennement état d'actes de répression, d'arrestations et de violences au Kosovo, menées surtout par les forces de sécurité serbes contre les Albanais »*. Ces derniers, majoritaires dans la province, refusent de reconnaître l'autorité serbe, rappelle Amnesty. Ces tensions entre Serbes et Albanais de souche *« risquent de s'enflammer et de se transformer en violence inter-ethnique catastrophique du genre de celle qui s'est produite en Bosnie-Herzégovine »*, redoute Amnesty International.

Enfin, des cadavres *« qui, apparemment, marquent un charnier »* ont été découverts à Vukovar (Est de la Croatie) par des enquêteurs de la commission de l'ONU des droits de l'homme, a annoncé jeudi à Zagreb le Dr Clyde Snow, un médecin-légiste membre de la délégation du rapporteur spécial de l'ONU, M. Tadeusz Mazowieki. Le Dr Snow a indiqué avoir suivi les traces de témoignages concernant des *« exécutions extra-judiciaires »* à Vukovar et avoir trouvé *« sur le site indiqué par les témoins plusieurs squelettes qui apparaissent marquer un charnier pouvant contenir beaucoup plus de corps »*.

Le Dr Snow a également indiqué avoir suivi la trace de témoignages indiquant une dizaine d'autres charniers possibles. *« Les enquêteurs*, a-t-il dit, *ont visité la plupart* [des sites impliqués], *et moi-même en ai inspecté un ou deux, et je peux dire que cinq à six d'entre eux semblent être des charniers »*.

Depuis la chute de Vukovar, conquise par les Serbes après un siège de trois mois, plus de 3 000 habitants de la ville sont toujours portés disparus, dont 300 patients de l'hôpital, selon des sources médicales croates. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE

Visite symbolique de la reine d'Angleterre à Dresde

DRESDE

de notre envoyé spécial

Quelques milliers de personnes s'étaient déplacées, jeudi 22 octobre, sur la grande place de Dresde, pour y accueillir la reine Elizabeth II d'Angleterre, venue pour la première fois dans l'ancienne capitale de la Saxe afin d'assister à un office religieux de réconciliation dans la Kreuzkirche, le temple de la Croix. Le cœur de Dresde, qui se relève lentement de ses ruines, avait été réduit en poussière à la fin de la guerre, les 13 et 14 février 1945, lors de deux nuits de bombardements qui avaient fait des dizaines de milliers de victimes.

Ce geste symbolique constituait le moment fort de la visite officielle de la reine en Allemagne. Depuis des années, Dresde est jumelée avec la ville britannique de Coventry, qui avait elle aussi été détruite, par des bombardements allemands au début de la deuxième guerre mondiale. L'évêque de Coventry a concélébré, jeudi, l'office avec les responsables des Églises protestante et catholique de Saxe.

En d'autres temps, cette visite aurait pu sembler presque banale. Mais les récents développements de la construction européenne, l'influence accrue de l'Allemagne sur l'échiquier des Douze, la résurgence du nationalisme allemand dans les nouveaux Länder de l'Est, ont entraîné une crispation dans les relations entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Le geste de réconciliation de la reine avait donc une valeur particulière. Les habitants de Dresde, qui s'étaient vivement indignés, au début de l'année, de l'érection en Grande-Bretagne d'une statue du général britannique Harris, responsable du bombardement, lui en ont su gré, dans leur majorité. Mais, signe des temps, il s'est trouvé dans la foule des manifestants suffisamment nombreux pour faire entendre des voix discordantes et refuser la main tendue.

La visite de la souveraine britannique ne résoudra pas, comme par magie, tous les problèmes actuels entre Bonn et Londres. En témoigne la nouvelle tempête soulevée par les remarques peu diplomatiques du ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe, qui a estimé, mercredi 21 octobre, que le gouvernement britannique ferait mieux de s'occuper de ses mineurs plutôt que de chercher à obliger les Allemands à poursuivre le programme de l'avion de combat européen. En élevant le débat, en affirmant clairement, comme mercredi à Leipzig, que la place de la Grande-Bretagne est en Europe, la reine, qui a été reçue par le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, aura néanmoins réussi à redonner à ces difficultés leur juste proportion.

HENRI DE BRESSON

□ **ESPAGNE : un policier basque tué.** – Un policier municipal, proche de l'organisation indépendantiste basque ETA, a été tué, mercredi 21 octobre, à Baracaldo, près de Bilbao, dans la province de Biscaye, par l'explosion d'un engin qu'il manipulait, a-t-on appris, jeudi, auprès de la préfecture de Biscaye. Le policier avait été interpellé en 1984 et avait passé un an en prison pour avoir hébergé des membres d'un commando de l'ETA. – *(AFP, UPI.)*

Nouvelles attaques racistes

Un jeune homme de dix-neuf ans a été condamné, jeudi 22 octobre, à un an de prison, à la suite des émeutes racistes de Lichtenhagen, près de Rostock. Il était accusé d'avoir lancé des pierres, mais surtout d'avoir frappé un policier et mis le feu à une voiture de police. Malgré quelques actions résolues des forces de l'ordre contre des groupes organisés, la répression des attaques dont sont victimes les étrangers et les immigrés reste hésitante. Une vingtaine de jeunes, poursuivis en liaison avec les événements de Rostock, ont été condamnés à des peines de quelques semaines d'emprisonnement seulement.

Parallèlement, les attaques quotidiennes deviennent de la routine. Deux bébés ont failli brûler mercredi, en Basse-Saxe dans un foyer, occupé par des étrangers et incendié par des émeutiers. Ils ont été légèrement intoxiqués par la fumée. Un foyer d'étudiants étrangers a été attaqué, jeudi, dans la ville universitaire de Greifswald. – *(Corresp.)*

□ **L'Union des étudiants juifs désapprouve les incidents de Rostock.** – L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) a exprimé, mardi 20 octobre, sa désapprobation des incidents provoqués à Rostock, la veille, par des militants du mouvement sioniste d'extrême droite Tagar-Betar (*le Monde* du 21 octobre), car *« la violence ne saurait en rien résoudre les problèmes de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie que connaît actuellement l'Allemagne »*. L'UEJF appelle à se rassembler *« dignement »* devant l'ambassade d'Allemagne, à Paris, le 8 novembre prochain, pour marquer le cinquante-quatrième anniversaire de la Nuit de cristal.

Gibraltar détroit de la mort

Suite de la première page

Abdou repart déjà. Il faut préparer le voyage de ce soir. Il charge son associé, Ahmed, de régler les questions de détail. L'intermédiaire accepte de montrer le bateau. Prudence oblige : pas question de rentrer ensemble dans le port. La barque est solide, haute sur l'eau, impeccable. Rendez-vous est pris dans une heure et demie avec la moitié de la somme.

Manque de chance : à l'heure dite, l'ami censé fournir les fonds n'a pu être joint. Que faire? Soit on laisse tomber, soit on se retrouve sur le lieu d'embarquement au moment convenu, avec la totalité de l'argent et le client. Mais encore faut-il connaître le point de ralliement. Ahmed renâcle. Il n'a pas l'habitude de travailler ainsi. C'est contraire à ses principes. Finalement, il accepte à contre-cœur. Un taxi nous conduit à 3 kilomètres de Tanger. C'est là, à l'abri des rochers, que l'ultime rendez-vous est fixé pour 22 h 30. *« Tu viens avec ta voiture, ton gars et l'argent et tu repars immédiatement. Je ne veux pas que quelqu'un puisse nous voir ensemble. »*

« Nager, c'est quoi, ça » ?

Ahmed est reparti sous la pluie non sans avoir prévenu que, si le rendez-vous était manqué, il faudrait lui payer le prix de sa commission. Les dix-huit candidats à la traversée sont-ils partis? Sont-ils arrivés à bon port? Le lendemain, le bateau était à l'ancre. Le vent secouait la mer. Ahmed n'a plus été revu. Avec Abdou, il vaque à d'autres affaires. Cet ancien employé d'une pension a vite compris le parti qu'il pouvait tirer de tous ces Africains, échoués dans la Médina dans l'espoir d'atteindre la terre promise. La situation a fait le larron.

Ahmed, qui se vante d'avoir fait passer, cet été, la plus grande partie des Africains, s'insurge quand l'hypothèse est émise qu'il puisse disparaître avec l'avance versée. *« Jamais on ne lui a dit cela. Comment est-il possible de penser ainsi »*, s'indigne-t-il. *« Des Africains lui ont téléphoné depuis l'autre côté pour le remercier. »* Ahmed est un gars sérieux. Il parle de son *« travail »*, de *« sa compagnie »*, des personnes qu'il faut arroser pour pouvoir *« faire son job »*.

Dans les pensions de la Médina, les clients attendent de l'argent, un bateau, un espoir. Les temps sont devenus difficiles depuis que le trafic a été dénoncé et que les autorités marocaines ont décidé de sévir. Des rafles ont été effectuées et le café Manara s'est vidé. Mais les Noirs logent toujours à la pension Olid, à la pension Fuentes et dans bien d'autres. La plupart refusent de parler. La police vient de leur confisquer leur passeport et ne le leur rendra que quand ils auront l'argent nécessaire à l'achat d'un billet de retour. Omar le Malien est désespéré car il voudrait repartir mais n'a pas un sou. Son billet, il se l'est fait voler à Casablanca ainsi qu'une partie de son argent.

Un voyage au bout de l'angoisse

Youssouf est un Sénégalais plutôt fataliste. Il sait que le passage est désormais très difficile mais il est coincé. Pas d'argent pour partir ni pour repartir. Voilà quarante jours qu'il est là, au terme d'une dérive à travers le continent. Parti du Sénégal en 1989, il a vivoté pendant deux ans en Côte-d'Ivoire, gagnant suffisamment d'argent pour entreprendre la traversée du Burkina, du Niger, du Sahara, de l'Algérie et d'une partie du Maroc et venir s'échouer à 14 kilomètres de son rêve.

Trois ou quatre heures seulement et des eaux tumultueuses le séparent d'une vie qu'il espère meilleure. Mourir dans le détroit ne l'effraie pas. *« Certains passent, d'autres pas. Alors, pourquoi pas moi? »* Il compte sur Dieu et la chance. *« Si je meurs, eh bien c'est fini! »* Youssouf n'a pas peur de se retrouver dans une prison espagnole, d'affronter les courants traîtres du détroit, d'être culbuté par un tanker. Sait-il au moins nager? *« Nager, c'est quoi ça? »*, répond-il.

Depuis quinze jours, Youssouf ne peut plus payer sa chambre (20 dirhams par jour, soit 12 francs) et se nourrit grâce aux amis. Il attend de l'argent d'un proche pour repartir chez lui mais avoue qu'il reviendra parce qu'il *« n'a pas d'autres solutions »*. Il a déjà appris à éviter un certain nombre de pièges; il sait comment entrer en contact avec un intermédiaire sûr qui ne parte pas avec l'argent; il sait que le grand saut se fait sans aucun papier, sans rien, et qu'il suffit de tout faire venir après, une fois à l'abri dans l'antre de l'Europe où, malgré la crise, il y aura toujours, pense-t-il, plus de chances de travail que n'importe où ailleurs en Afrique.

Tous ne sont pas aussi avertis que lui. Les exemples des victimes d'escrocs sont légion. De ceux qui se sont fait dépouiller, de ceux qui ont fait des ronds en mer avant de revenir sur la côte marocaine, de ceux qui croyaient arriver à Barcelone, de ceux qui en venant à Tanger ne savaient pas qu'il fallait franchir ce trait d'union entre deux océans.

Dialo, qui se dit libérien, a réussi. Il a attendu deux mois que l'occasion se présente. Ils étaient vingt-deux dans *« une pirogue trouée »* qu'il a fallu écoper pendant les quatre heures d'un voyage au bout de l'angoisse. Dialo a payé 80 000 pesetas (4 000 francs) pour ce passage vers *« la liberté »* comme il l'appelle. *« Les vagues venaient frapper la barque comme des avions. Elles nous soulevaient et derrière il y avait un grand trou noir. J'ai cru que j'allais être enterré dedans. »* Dialo explique qu'il était à côté du passeur et remplissait le réservoir du moteur. Il a souvent cru que la *patera* (barque) allait chavirer et tenait fermement un bidon d'essence vide, avec l'idée de s'en servir comme en cas de naufrage.

Des inconnus sans sépulture

Dialo n'en a pas eu besoin. Il a finalement débarqué dans un terrain militaire. Pas grave pour ce diplômé de mécanique de vingt-neuf ans qui a décidé de *« vendre sa vie »* pour s'en bâtir une autre. *« Avec tous ces kilomètres derrière moi, je ne pouvais plus reculer. J'étais sûr que j'allais mourir mais je n'avais pas le choix. Il fallait mourir ou arriver. »* Dialo s'est retrouvé en prison sur le port de Tarifa (Espagne) mais il était en Europe. Et aujourd'hui, six mois plus tard, il y est encore. Vivant, illégal et revendiquant le droit de vivre chez les Européens puisqu'*« ils se sont bien installés chez nous auparavant sans nous demander notre permission »*. Chacun son tour.

Tous n'ont pas eu sa chance. Le détroit rend difficilement les cadavres. *« Seulement 5 % des corps des naufragés sont retrouvés »*, précise M. José-Maria Caballero, responsable de l'équipe de secours de la Croix-Rouge à Tarifa. Ce boulevard maritime est une faille profonde traversée par des courants puissants, un goulet étroit dans lequel s'engouffrent les vents. Ceux qui échappent à ces dangers ne sont pas certains de s'en tirer. Des passeurs ont largué leur *« marchandise »* – quelquefois sous la menace – à plusieurs dizaines de mètres du rivage, provoquant d'innombrables noyades. La plupart des clandestins ne savent pas nager. *« Nager, c'est réservé aux gens riches, à ceux qui ont le temps »*, souligne Dialo.

« Une victoire contre l'égoïsme européen »

Depuis le premier naufrage officiellement recensé par la Croix-Rouge, le 2 novembre 1988, plusieurs centaines d'aspirants à un monde meilleur se sont retrouvés dans l'autre. Des anonymes qui se sont dissous dans ce cimetière marin. Des inconnus sans sépulture, des non-comptabilisés d'un commerce de la misère. Les estimations les plus sérieuses font état d'environ quatre cents morts ou disparus.

Le 12 octobre, deux cents personnes se sont rassemblées sur la plaza Alta à Algésiras, à l'initiative d'une association d'entraide aux clandestins, Algeciras acoge (accueil). Julio Martinez a plaidé pour *« une Méditerranée solidaire »*, s'insurgant contre l'attitude des autorités qui ont ouvert grand leurs bras aux visiteurs étrangers de l'Exposition universelle de Séville parce qu'ils avaient de l'argent et rejettent les autres, venus du Sud, parce qu'ils sont pauvres. Des brassées d'œillets ont été lancées dans les eaux grasses du port à la mémoire des disparus et pour que cesse l'hécatombe.

Cette transhumance de déshérités ne date pas d'aujourd'hui mais elle a pris de l'ampleur à partir du mois de mai 1991, lorsque les autorités espagnoles ont imposé un visa en application de la législation européenne. *« Un nouveau mur de Berlin »*, s'indignent les défenseurs de ces croisés à la conquête d'un travail. *« J'étais condamné. Pour moi, c'est une victoire contre la nature, contre l'égoïsme de l'Europe »*, explique cet autre clandestin qui se déclare *« sans pays, apatride »*. Depuis que la barrière s'est abaissée, tous les moyens sont bons pour franchir cette ceinture de sécurité : cargaison, faux plancher, faux plafond, container, roue de camion. Comme un produit illicite, comme la drogue qui emprunte souvent les mêmes voies. Un nouveau filon pour les argousins en tout genre des deux côtés du détroit.

Le lieutenant-colonel Mariano Jorge, de la Guardia civil, étale les chiffres : 2 848 immigrants illégaux arrêtés depuis 1989 dont plus de la moitié (1 547) seulement en 1992. Le vague prend de l'ampleur. La répression aussi. Douze marins-passeurs ont été appréhendés depuis le début de l'année 1990. Une dizaine d'autres sont sur la liste des suspects. Le lieutenant-colonel a « touché » du renfort : quatre vedettes libérées par la fin des Jeux olympiques et un hélicoptère. Un deuxième a été attribué à la police. Désormais, les passeurs ne peuvent plus reprendre le large en faisant un bras d'honneur à la Guardia civil, clouée sur la côte par manque d'embarcation, comme c'était le cas il y a encore quelques mois.

Sur le port de Tarifa, le bâtiment transformé en centre de détention a fait le plein. Quelques visages quémandent des cigarettes. La police a quarante jours pour établir leur identité, que les détenus cherchent à dissimuler par tous les moyens. Ils se disent sud-africains, palestiniens, somaliens, pensant que le choix de ces nationalités est susceptible de leur valoir quelque clémence. L'important est de tenir quarante jours, au terme desquels, selon la loi, ils seront relâchés avec un mandat d'expulsion exécutoire dans les trente jours. Une période plus que suffisante pour disparaître dans la nature.

Parfois, on les retrouve à Irun, à la frontière française, dissimulés dans un camion ou dans une fourgonnette immatriculée en Italie, sur une route du sud de l'Espagne. En d'autres points de la côte, de plus grandes embarcations déversent d'autres clandestins, ce trop-plein d'Afrique échoué dans les ports du nord du Maroc. Il n'y a pas que des Noirs. Des Marocains font aussi la traversée vers ce nouvel Eldorado qu'ils caressent sur les écrans de la télévision espagnole. Ils se retrouveront dans les exploitations agricoles d'Alméria et de Murcia à récolter les fraises ou les légumes. Cette immigration a toujours existé mais elle s'est maintenant grossie d'un flot de Noirs.

« On ne va pas construire un mur autour de nous, s'écrie un officiel marocain. *Notre pays est ouvert, hospitalier. »* Pourtant, le pouvoir royal a décidé de sévir. Le 7 octobre, Hassan II a donné des directives précises pour lutter de façon *« implacable et sans répit »* contre l'immigration clandestine et le trafic de drogue. Le roi a demandé au ministre de la justice d'accélérer les procédures et d'étudier les moyens de renforcer la répression.

Deux jours plus tard, Rabat ratifiait la convention de l'ONU de 1988 contre la drogue et le blanchiment de l'argent provenant de ce trafic. Hassan II n'a pas caché qu'il fallait *« sauvegarder la crédibilité et l'honorabilité internationale »* de son pays vis-à-vis d'une Europe dont le royaume aspire à être partie prenante.

Le Columbo du Rif

La surveillance a donc été renforcée dans le détroit. Un PC a été créé à Rabat pour coordonner cette action. Un policier marocain s'est installé à Algésiras et un homologue espagnol va être dépêché à Tanger. Les deux pays échangent des informations régulièrement. Enfin, le gouvernement marocain a envoyé un « super-flic » pour faire le ménage dans les eaux troubles de Tanger. Déja surnommé Columbo, ce commissaire suscite les rumeurs les plus folles dans la capitale du Rif. *« La volonté politique existe et les moyens sont en place »*, assure un officiel. La douane, de son côté, répertorie toutes les embarcations et, paraît-il, tous les moteurs pouvant les propulser.

Les malfrats n'ont plus qu'à bien se tenir. Que ce soit ceux de la drogue ou ceux de l'immigration illégale. Deux mondes qui n'en font souvent qu'un, du moins au niveau des petits exécutants. Des petits convoyeurs de drogue se sont reconvertis dans le négoce plus lucratif des *mojaitos* (les petits mouillés), un raccourci pour *espaldas mojadas* (dos mouillés). Ce sobriquet fait allusion aux *wetbacks*, ces clandestins qui franchissent le Rio Grande à la nage entre le Mexique et les Etats-Unis.

Le calcul est facile à faire. Vingt *mojaditos* rapportent 200 000 dirhams, soit 120 000 francs. Un beau paquet alors que le convoyage de quelques centaines de kilos de drogue rapporte 20 000 francs, soit dix fois moins et risque de coûter beaucoup plus cher. Dans ces conditions, le choix est facile et la tentation grande. Il n'est pas trop difficile de faire fabriquer des barques à la chaîne et d'offrir ensuite ses services à une clientèle intarissable. Le marché est prometteur. Et ce n'est pas demain que le pont projeté au-dessus du détroit sera construit. Bien des vies se perdront encore entre ces deux extrémités de continent, seulement séparées par une petite parcelle de rêve.

MICHEL BOLE-RICHARD

AMÉRIQUES

SALVADOR : l'application des accords de paix

La démobilisation complète de la guérilla est reportée

Reconnaissant que la démobilisation totale de la guérilla ne pourrait pas intervenir le 31 octobre, comme le prévoyaient les accords de paix signés au début de l'année à Mexico, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a annoncé, mercredi 21 octobre, à New-York, qu'il allait soumettre de nouvelles propositions aux parties en présence. A peine 3 000 rebelles du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN), sur un total de plus de 8 000, ont en effet remis leurs armes. Jusqu'à présent, le gouvernement de M. Alfredo Cristiani a refusé l'idée de tout nouveau délai, estimant même que l'ONU commettait *« une erreur »* en envisageant ce report, dix jours avant la date limite du 31 octobre.

L'ONU a confirmé les réserves exprimées depuis quelques semaines par les dirigeants de la guérilla, qui attribuent les retards de la démobilisation au *« manque de volonté politique du gouvernement »* de M. Cristiani. Ils lui reprochent en particulier de *« ne pas avoir encore établi les conditions de transfert des terres agricoles en faveur des anciens combattants du FMLN »*.

« Faire dérailler le processus de paix »

Le commandant Shafick Handal, secrétaire général du Parti communiste salvadorien, estime par ailleurs que *« certains secteurs, à l'intérieur de l'armée et du parti au pouvoir, l'ARENA* (Alliance républicaine nationale, droite), *rejettent les accords et ont entrepris, sous couvert d'un soi-disant Front de la révolution salvadorienne, une campagne d'assassinats contre des syndicalistes, des militants des droits de l'homme et même contre des officiers de l'armée »*.

« Le but de la provocation, insiste-t-il, *est de faire dérailler le processus de paix, mais le FMLN n'a pas perdu sa capacité de défense. »* Un autre dirigeant de la guérilla, le commandant Joaquin Villalobos, a confié : *« Nous nous sommes limités pour l'instant à remettre nos plus vieux fusils et à démobiliser nos combattants du troisième âge ; nous ne toucherons qu'en tout dernier lieu au noyau dur de nos troupes, les quelque 1 500 hommes qui ont toujours été la vraie force du FMLN. »*

La guérilla accepterait un nouveau calendrier qui pourrait reporter à la fin de l'année le démantèlement complet de sa structure militaire. Selon les dirigeants du FMNL, le gouvernement disposerait ainsi de plus de temps pour remplir ses engagements sur la redistribution des terres, mais aussi sur l'épuration de l'armée, qui a déjà substantiellement réduit ses effectifs. Le gouvernement a reçu, à la mi-septembre, le rapport de la commission indépendante chargée d'évaluer la responsabilité de plus de 1 200 officiers dans la violation des droits de l'homme au cours des dix années de guerre civile. *« Le gouvernement a soixante jours pour appliquer les recommandations de la commission*, a rappelé M. Handal. *Nous allons voir s'il le fait. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

ETATS-UNIS : le vote noir pouvant être décisif

M. Bill Clinton lance une offensive en direction des communautés ethniques de Californie

Le candidat démocrate Bill Clinton a voulu faire de sa dernière réunion politique en Californie, jeudi 22 octobre, un événement qui, il y a seulement six mois, aurait été inconcevable : une grande fête multiculturelle dans la grande banlieue blanche et républicaine de Los Angeles, avec en tête le souci de consolider ses positions auprès de l'électorat noir.

LOS ANGELES

correspondance

Grande vedette d'une réunion démocrate organisée à Costa-Mesa (banlieue sud de Los Angeles), au cœur même de l'ancien bastion républicain du comté d'Orange, M. Clinton s'est permis une sorte de pied de nez. Il est arrivé entouré de sept pasteurs noirs pour rappeler, devant une foule hétéroclite de 15 000 personnes, que *« les démocrates étaient une espèce en voie de disparition »*, lors de son dernier passage dans ces quartiers blancs, juste après les pires émeutes multi-ethniques de l'histoire des Etats-Unis, en avril.

Tout au long de leur campagne, les candidats républicains ou démocrates ont soigneusement évité de passer par les ghettos de Los Angeles. Mais pour ce dernier meeting démocrate en Californie avant le scrutin du 3 novembre, les résidents noirs ou hispaniques sont venus en nombre à la rencontre de M. Clinton, de même que les membres d'autres communautés ethniques.

La présence de plusieurs vedettes des minorités a peut-être aidé : la chanteuse Linda Ronstadt était là avec son orchestre mexicain et l'actrice Whoopi Golberg a présenté un chœur de nonnes noires vêtues de blanc, avant que de la *country music* ne vienne s'ajouter à ce cocktail. Des inscriptions en vietnamien demandaient aux Asiatiques de *« Little Saigon »*, quartier tout proche, de ne pas oublier de voter.

Même avec des grand-messes de ce type, le candidat démocrate n'obtiendra pas le soutien plein et entier de la frange la plus radicale de la communauté noire, en partie représentée par le pasteur Jesse Jackson. Ces militants reprochent à M. Clinton de ne pas s'être assez engagé pour la défense de leurs droits et de ne pas avoir prononcé, au lendemain des émeutes de South Central, un grand discours sur les droits civiques, à la manière de Robert Kennedy en 1968, après la mort de Martin Luther King. Ils acceptent mal que le gouverneur de l'Arkansas soutienne la peine de mort, à laquelle 75 % des Américains sont favorables. Ne vient-il pas tout juste de refuser de gracier, dans son Etat, un Noir lobotomisé qui avait été condamné à mort ? M. Clinton s'était déjà franchement démarqué de la fraction noire la plus militante au printemps dernier en s'opposant à la chanteuse de rap noire, Sister Souljah.

Celle-ci avait déclaré, à propos des émeutes qui ont fait cinquante morts : *« Si le Nord tue des Noirs tous les jours, pourquoi ne pas prendre une semaine pour tuer des Blancs. » « L'inverse serait-il acceptable ? »* avait lancé M. Clinton, dans un discours destiné à rassurer l'électorat blanc centriste.

Le calcul de M. Clinton semble être le bon : les sondages montrent que l'électorat noir, qui a voté à plus de 85 % pour le Parti démocrate en 1988, ne se détournera pas de lui le 3 novembre. Les membres de cette communauté se sont même inscrits en plus grand nombre sur les registres électoraux cette année qu'en 1988. Le vote de quelque douze millions d'« Afro-Américains » et des cinq millions d'Hispaniques inscrits est important : il pourrait faire la différence dans plusieurs Etats du Sud, où l'avance de M. Clinton est très courte (comme en Louisiane, en Virginie, dans le Mississippi et dans les Carolines par exemple). Il sera aussi précieux dans plusieurs Etats du Nord-Est industriel, où 10 à 12 % des électeurs sont noirs.

RÉGIS NAVARRE

□ **COLOMBIE : une offensive de la guérilla a fait vingt-cinq morts.** – Des affrontements opposant les forces de sécurité et la guérilla colombiennes ont fait vingt-cinq morts et une vingtaine de blessés, mardi 20 et mercredi 21 octobre, en divers endroits du pays. La guérilla a lancé une nouvelle offensive, depuis la mi-octobre, pour protester contre la célébration du 500e anniversaire de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. La guérilla bloque plusieurs axes routiers, dans un pays traumatisé par deux séismes le week-end dernier. – *(AFP, UPI)*

En ouvrant ses archives sur les militaires américains disparus

Le Vietnam vient au secours du président Bush

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les dirigeants vietnamiens, qui n'ignorent pas l'enjeu que représente, pour leur régime, l'élection présidentielle américaine, ont fait au moment opportun un geste important en livrant aux enquêteurs américains sur les disparus de la deuxième guerre d'Indochine, plus de quatre mille clichés de soldats tués, ainsi que des archives de guerre. M. John Vessey, ancien chef d'état-major général et envoyé spécial du président Bush, a donc effectué une nouvelle visite à Hanoï, le week-end dernier, pour mesurer l'intérêt de ces documents, découverts, selon le *Washington Post*, *« par des moyens que les officiels refusent de révéler »*.

L'enquête sur les MIA *(missing in action)* demeure le principal obstacle à l'établissement de relations diplomatiques entre Hanoï et Washington et à la levée d'un embargo américain devenu total, en 1979, à la suite de l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge. Le cas de 2 266 Américains disparus pendant le conflit, dont 1 658 au Vietnam, n'a toujours pas été résolu. Tout en relâchant très légèrement leur embargo, les Etats-Unis font du résultat des enquêtes sur leurs disparus la condition préalable à tout rapprochement sérieux.

Cette fois cependant, M. Bush n'a pas attendu de rencontrer, ce vendredi, le général Vessey, pour évoquer jeudi 22 octobre une *« percée majeure »*. Il a cependant jugé *« un peu optimistes »* les informations du *Los Angeles Times*, selon lesquelles une normalisation vietnamo-américaine pourrait intervenir avant l'expiration, en janvier, de son mandat présidentiel. En mettant à la disposition des Américains leurs archives de guerre, les Vietnamiens ont cependant fait un geste crucial.

Le calcul de Hanoï est transparent. M. Bill Clinton représente une inconnue aux yeux des communistes vietnamiens. Quelles que soient les dispositions réelles du candidat démocrate, son équipe prendra du temps à se mettre en place et entendra sans doute remettre les choses à plat. Il y a donc un risque, pense-t-on à Hanoï, que la négociation avec une nouvelle équipe s'amorce lentement et que de longs mois soient de nouveau perdus.

Même si les républicains se sont montrés systématiquement hostiles à Hanoï, accomplir un geste en faveur d'un président qui tente désespérément de se faire réélire ne coûte pas grand-chose et peut rapporter quelques dividendes. Sans se faire trop d'illusions sur la possibilité d'une reprise rapide des relations, les dirigeants vietnamiens, avant tout désireux d'aboutir à la levée de l'embargo, espèrent dégager suffisamment le terrain avant le 3 novembre pour que le prochain locataire de la Maison Blanche, quel qu'il soit, soit mieux en mesure d'ouvrir un chapitre plus heureux dans les relations entre les deux pays.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : soumis aux critiques de ses amis comme de ses ennemis

Le président De Klerk apparaît de plus en plus isolé

Trois ans après son accession à la tête de l'Etat, le 20 septembre 1989, le président Frederik De Klerk affronte sans doute l'un des moments les plus difficiles de sa carrière politique. Hier tout semblait lui réussir. Aujourd'hui, il paraît chanceler, comme si la complexité de la situation sud-africaine avait eu raison de sa réputation de magicien.

JOHANNESBOURG

de notre correspondant

Que reste-t-il de la baraka politique du président De Klerk ? Apparemment pas grand-chose, si l'on en juge par les critiques qui montent de tous côtés. Il a pourtant accompli le plus gros de ce qu'il avait annoncé le 2 février 1990, en ouvrant une session parlementaire historique qui allait bouleverser le paysage politique de son pays. Il a libéré M. Nelson Mandela, légalisé les partis et les organisations politiques jusque-là interdits, engagé des pourparlers avec le Congrès national africain (ANC), mis officiellement fin à l'apartheid et lancé un processus de négociations devant ouvrir la voie à une nouvelle Afrique du Sud *« démocratique et non raciale »*.

« Un événement par semaine », avaient alors prédit les théoriciens du Parti national (NP), au pouvoir depuis 1948. Pendant deux ans l'équipe présidentielle a soutenu le rythme, gardant l'initiative politique jusqu'au 16 mai de cette année, date à laquelle s'est réunie la deuxième session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA).

Mais les travaux de ce forum se sont conclus sur un échec qui a freiné l'élan gouvernemental. Erreur tactique. Braqués sur une triviale question de majorité qualifiée et de pourcentages qui devaient permettre l'adoption de la future Constitution, les stratèges du Parti national ont enrayé la belle mécanique qu'ils avaient eux-mêmes lancée. Pour le président De Klerk, l'affaire de Boipatong, le 17 juin, au cours duquel quarante-deux personnes furent massacrées, a sonné la fin de l'état de grâce. Prenant en compte le mécontentement de ses troupes, l'ANC s'est subitement raidi. Bientôt, il se retirait des négociations et lançait un ultimatum au régime en déclenchant d'impressionnantes actions de masses.

Front commun

Il a fallu attendre le 26 septembre pour que M. Mandela accepte de rencontrer à nouveau M. De Klerk. Replié sur des positions défensives, le gouvernement a beaucoup concédé, s'engageant, surtout, à libérer tous les prisonniers politiques avant le 15 novembre. Ce faisant, le chef de l'Etat s'est instantanément attiré les foudres d'une large fraction de la communauté blanche, colère qui a trouvé écho jusqu'au sein de son propre parti.

Pis, le président a perdu le soutien jusque-là inconditionnel de M. Mangosuthu Buthelezi, inflexible patron de l'Inkatha, parti conservateur à dominante zouloue, ainsi que de MM. Mangope et Gqozo, chefs des homelands « indépendants » du Bophuthatswana et du Ciskei, tous deux farouchement opposés à l'ANC.

Le courroux de M. Buthelezi a favorisé la création d'un front commun avec MM. Mangope et Gqozo, alliance qu'a bientôt rejointe le pasteur Andries Treurnicht, chef d'un Parti conservateur (CP) crispé sur les ressentiments et les peurs de l'extrême droite blanche. Privé de ses traditionnels alliés au sein de la communauté noire, M. De Klerk se retrouve seul face à l'ANC.

Dans un élan de conciliation – et certainement par honnêteté – le président De Klerk a fait un geste symbolique : le 9 octobre, il s'est publiquement excusé des dommages causés par l'apartheid aux communautés non blanches. Bravo ! ont alors dit les libéraux qui espéraient ce moment depuis longtemps. Insuffisant ! a jugé l'ANC qui attendait une condamnation sans équivoque. *Trahison !* a crié la droite blanche conservatrice. La manifestation de bonne volonté devenait maladresse. Elle s'est finalement retournée contre M. De Klerk.

L'ensemble de la classe politique sud-africaine attendait avec intérêt l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement, le 12 octobre, où devaient être adoptées les nouvelles lois indispensables à la poursuite des réformes. La montagne a, en fait, accouché d'une souris. Jamais le président De Klerk a paru aussi pitoyable qu'il le fut en prononçant son discours d'ouverture, texte sans véritables lignes de force, essentiellement marqué par la dénonciation de l'aile dure de l'ANC et des communistes.

La sagesse de l'ANC

En fait, la session que, deux semaines plus tôt, M. De Klerk présentait comme un moment crucial de l'Histoire de son pays, a surtout montré la faiblesse de son gouvernement. Le système tricaméral, représentant les Blancs, les métis et les Indiens mais niant les droits civiques des Noirs, a infligé deux cuisantes humiliations à celui qui, il y a près de dix ans, en était l'un des initiateurs.

La semaine dernière, une première loi qui devait permettre d'amender la Constitution qui interdit la nomination de ministres qui ne sont pas parlementaires était rejetée par la Chambre des représentants (métis). Quelques jours plus tard, un second texte organisant la libération des prisonniers politiques de tous bords était à son tour repoussé, cette fois par la Chambre des délégués (indienne), contraignant M. De Klerk à recourir au conseil présidentiel, équivalent sud-africain du 49-3 français.

Le pragmatisme du président De Klerk, érigé en panacée politique, ne suffit plus. Une succession de choix malencontreux, conjugués à une violence endémique et à une sévère récession économique, ont entamé le capital-confiance dont jouissait le chef de l'Etat faisant souffler un vent de fronde jusqu'au sein même du Parti national dont l'aile dure devient de plus en plus critique.

Coupé de ses alliés traditionnels, soumis au feu de ses ennemis, critiqué par ses amis, le président sud-africain, paradoxalement, ne peut plus guère compter que sur la sagesse d'un Congrès national africain en position de force. Car l'organisation de M. Mandela croit, elle, toujours aux négociations. C'est finalement la chance du gouvernement De Klerk. Apparemment la seule qui lui reste pour ramener autour du tapis vert ceux qui l'ont déserté.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **ALGÉRIE : suspension d'un hebdomadaire.** – La parution de l'hebdomadaire indépendant *l'Observateur* a été suspendue, jeudi 22 octobre, pour une période indéterminée. On lui reproche d'avoir publié un entretien avec une militante islamiste anonyme qui a appelé à la *« guerre sainte »* contre le pouvoir. Dans un communiqué, le ministère de la culture et de la communication estime que cette *« interview anonyme incite à la violence et encourage les actes terroristes »*. La militante, qui se réclame de l'ex-Front islamique du salut (FIS), jugeait notamment que le temps de la lutte armée est arrivé. – *(AFP.)*

□ **MAROC : 31 morts dans un accident de la route.** – Dans une collision entre un autocar et un camion semi-remorque, 31 Marocains ont été tués et 27 autres blessés, mercredi 21 octobre, à Khemis Zemamra, à mi-chemin entre El Jadida et Safi, à 150 kilomètres au sud de Casablanca. L'autocar a heurté de plein fouet le poids-lourds qui était en train de dépasser un autre camion sur une route assez étroite. – *(AFP.)*

TOGO : nouveau coup de force de l'armée

Des militaires ont pris en otages les membres de l'assemblée législative de transition

Une centaine de militaires ont pris en otages, jeudi 22 octobre, trente-neuf membres du Haut Conseil de la République (HCR, assembée législative de transition), réunis au Palais des congrès, à Lomé. Dans la soirée, un attentat à l'explosif a gravement endommagé la mission de coopération française dans la capitale togolaise, située à proximité du Palais des congrès.

Peu après cet attentat, qui n'a pas fait de victime, un communiqué de l'armée diffusé par la radio a annoncé la fermeture des frontières terrestres du Togo. Quelques minutes après l'explosion, plusieurs coups de feu ont éclaté dans le centre-ville, dans le périmètre du Palais des congrès, interdit d'accès par des soldats appuyés par deux blindés et plusieurs jeeps, mitrailleuses lourdes en batterie.

L'armée, selon le communiqué, exige que le gouvernement *« prenne ses responsabilités »* en débloquant des fonds du Rassemblement du peuple togolais (RPT, ex-parti unique) qui avaient été gelés par la Conférence nationale (juillet-août 1991). Le commando demande que les militaires, policiers et gendarmes, qui, comme tous les Togolais, ont dû cotiser de 1980 à 1990 au RPT, soient remboursés dans les plus brefs délais.

Les militaires ont séquestré les membres du HCR pour que l'assemblée débloque ces fonds, estimés à 6,5 milliards de francs CFA (130 millions de francs). Le président de l'assemblée, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, qui figure parmi les trente-neuf otages, a annoncé dans une déclaration radiodiffusée que le HCR avait décidé le *« dégel »* de ces fonds.

Dans un communiqué, la présidence de la République a condamné ce nouveau coup de force de l'armée togolaise. Le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadema, a demandé aux militaires de *« regagner leurs casernes »* en leur indiquant que le problème doit être *« réglé politiquement »*. De source proche de la présidence, on indiquait que les soldats qui ont pris l'initiative de cette action font partie *« de toutes les unités »* des forces armées togolaises. – *(AFP.)*

CAMEROUN

Le candidat de l'opposition affirme avoir remporté l'élection présidentielle

Alors que dans l'attente de la publication des résultats officiels de l'élection présidentielle du 11 octobre par la Cour suprême – qui s'apprête à proclamer élu le président sortant, M. Paul Biya – la tension monte au Cameroun, le candidat de l'opposition a proclamé, mardi 20 octobre, sa victoire.

Selon de *« véritables résultats du scrutin »*, M. John Fru Ndi aurait obtenu 1 177 209 voix (38,67 %), contre 1 125 103 voix (36,86 %) à M. Biya, M. Maïgari Bello Bouba arrivant en troisième position avec 501 806 voix (18,61 %), et les trois autres candidats se partageant les quelque 4 % de suffrages restants. Le candidat de l'Union pour le changement a *« appelé le peuple camerounais à attendre la proclamation de ces résultats par la Cour suprême »*. *« Mais*, a-t-il prévenu, *dans le cas où la Cour viendrait à ne pas respecter le résultat des urnes, nous invitons le vaillant peuple camerounais à défendre avec la dernière énergie cette victoire durement acquise si le régime Biya tentait de la voler, et la communauté internationale à reconnaître le nouveau pouvoir. »*

ENQUÊTE

Désarrois américains

V. – Criminalité : David, Goliath et les armes à feu

Les quatre premiers articles de la série ont été consacrés aux causes et aux symptômes du déclin américain, à la crise économique, au désenchantement des classes moyennes, à l'éducation, enfin à la misère urbaine (*le Monde* des 20, 21, 22 et 23 octobre).

MORTON-GROVE (Illinois)

de notre envoyée spéciale

Neil Cashman, fier septuagénaire, raconte ces souvenirs-là avec le rire de ceux qui en ont vu d'autres. *« Communiste ! Staline ! Hitler ! »*, avaient scandé à son endroit les quelque 1 500 manifestants rassemblés devant la mairie de Morton-Grove. Ils étaient venus de tous les coins de l'Illinois, et même des Etats voisins du Wyoming et de l'Indiana. Du jamais vu dans cette ville paisible de 23 000 habitants, verte banlieue pavillonnaire du grand Chicago, typique de la classe moyenne blanche de la côte est des Etats-Unis.

C'était en février 1981. Le conseil municipal, à l'initiative de M. Cashman, son doyen, s'apprêtait à lancer un véritable défi aux traditions d'un pays bâti à la pointe du fusil contre les Anglais, les Indiens, les sudistes sécessionnistes et tous les hors-la-loi du folklore western. En dépit des pressions des protestataires, il fut décidé, par quatre voix contre deux, que Morton-Grove serait la première cité des Etats-Unis à interdire non seulement la vente, mais aussi la possession d'armes de poing sur son territoire.

Les journaux regorgeaient de faits divers. Chicago allait boucler cette année 1981 avec un record (dépassé depuis) en matière de criminalité : 877 personnes tuées, soit 29,2 homicides pour 100 000 habitants, trois fois le taux des pires années de la prohibition. Neil Cashman avait l'appui de la grande majorité de ses électeurs. Ces descendants de catholiques irlandais – comme lui, – de protestants allemands ou de juifs d'Europe de l'Est craignaient la contagion, à Morton-Grove, à l'heure où arrivaient les premières demandes d'ouverture d'armureries dans la commune, toutes rejetées en conseil.

« Il fallait qu'un jour, commente M. Cashman, *quelqu'un commence à faire quelque chose non pas contre les carabines ou les fusils des chasseurs, mais contre les pistolets et revolvers avec lesquels la plupart des crimes sont commis entre trop de jeunes, délinquants ou pas. »* Ces armes sont en effet relativement abordables (60 dollars, soit environ 300 francs, pour les moins chères), et n'importe quel adulte peut les acheter, même en grande quantité, chez n'importe quel armurier, dans la plupart des villes américaines.

Menaces de mort

La réaction à l'interdiction des armes de poing ne se fit pas attendre. Neil Cashman et sa famille – huit enfants, dix petits-enfants – reçurent des menaces de mort. A l'autre bout du pays, le conseil municipal de Kennesaw, près d'Atlanta (Géorgie), adopta un arrêté obligeant tous les chefs de famille de ce village de 9 000 habitants (blancs en majorité) à *« avoir chez eux un fusil en état de marche »*.

« Sans ça, comment voulez-vous protéger votre propre maison contre les intrus ? », dit l'instigateur de cette décision, Dent « Wild Man » Myer, qui affirme ne jamais sortir de chez lui sans ses deux pistolets à la ceinture. M. Myer, gérant d'un magasin de souvenirs de la guerre de sécession, *« est un peu excentrique »*, confie, comme pour l'excuser, la secrétaire de mairie de Kennesaw, où l'arrêté, toujours officiellement en vigueur, n'a jamais été appliqué dans les faits.

Renonçant à un huitième mandat au conseil municipal, où il siégeait depuis 1960, Neil Cashman a pris sa retraite à moitié déçu. Certes, aucun meurtre ni vol à main armée n'a été commis en dix ans dans sa ville. La police de Morton-Grove saisit, le plus souvent sur dénonciation et auprès de jeunes gens, les pistolets ou revolvers illégaux, en infligeant une amende de 500 dollars. Certes aussi, quelques municipalités ont imité Morton-Grove. A Winnetka, par exemple, le même *handgun ban* a été adopté en 1989, après qu'une jeune femme souffrant de troubles mentaux, armée d'un 357 magnum, eut pénétré dans une classe d'école primaire, tué un enfant de huit ans et blessé grièvement six autres. Mais le mouvement ne s'est guère étendu, pour le moment, au-delà des limites de l'Illinois.

David jouant contre Goliath, M. Cashman peut néanmoins se targuer d'avoir infligé une défaite tactique à la toute-puissante National Rifle Association (NRA, 3 millions de membres ; chasseurs, tireurs sportifs, collectionneurs ou simples détenteurs d'armes). La NRA avait organisé la manifestation de Morton-Grove ; elle a mobilisé ses bataillons d'avocats pour tenter d'obtenir l'annulation de ce premier arrêté limitant la sacro-sainte liberté du citoyen. Elle n'a pas obtenu gain de cause devant les tribunaux, pour le moment du moins. Car la NRA, avec son budget annuel de 90 millions de dollars, n'est pas du genre à renoncer.

« Il ne pourra être porté atteinte au droit du peuple de détenir et de porter des armes », est-il écrit en lettres d'or à l'extérieur du siège de la NRA, 1600 Rhode Island Avenue à Washington. Ce n'est que le deuxième membre de phrase du second amendement de la Constitution américaine, adopté en 1791. Le premier a été volontairement oublié : *« Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité de l'Etat... »* A quatre reprises déjà, la Cour suprême a estimé que le second amendement ne protégeait que le *« droit collectif »* des citoyens servant dans l'organisation militaire d'un Etat (1).

Le plus haut tribunal américain a parallèlement reconnu que le gouvernement fédéral était habilité à réglementer la vente et la possession privée d'armes à feu. Même chose pour les Etats ou les municipalités, en vertu de leur droit de *« protéger la santé publique et la sécurité des citoyens »*. La Californie et le New-Jersey ont ainsi interdit en 1990 la vente des armes dites d'assaut semi-automatiques et automatiques. Les villes de Washington et Chicago se sont, elles, contentées d'interdire le port d'armes sur la voie publique, ainsi que la vente des revolvers ou pistolets.

Mais, du haut de ses quartiers généraux, la NRA n'en démord pas : *« Le droit de posséder une arme est garanti par la Constitution. Il a été donné aux individus par les Pères fondateurs parce qu'ils avaient peur qu'une armée fédérale permanente soit utilisée contre le peuple en tant de paix, dans une dictature »*, martèle l'un des idéologues de l'association, M. Mark Overstreet, costume bleu et ... bottes rouges de cow-boy aux pieds. *« Quand le peuple est complètement désarmé, comme en Chine, et que les militaires ont le pouvoir, il se produit des massacres comme ceux de la place Tienanmen »*, ajoute-t-il.

« Nous défendrons nos droits, nous nous opposerons avec la dernière énergie à l'idée d'un registre fédéral décrivant les armes que possède chaque citoyen. C'est à partir d'un tel registre que Hitler a confisqué les armes du peuple, après son arrivée au pouvoir », poursuit M. Overstreet, faisant flèche de tout bois pour étayer ses thèses. *« Accepter plus de contrôle du gouvernement sur les armes, c'est glisser vers le communisme »*, ajoute-t-il. La NRA affirme bien haut qu'il n'y a *« aucun lien »* entre la vente pratiquement libre des armes à feu, leur inquiétante prolifération *(voir encadré)* et la hausse de la criminalité. Cette dernière est attribuée à la *« grande clémence »* de la justice, accusée de relâcher trop souvent ou trop tôt les *« délinquants professionnels »*. Comme les prisons sont pleines, il faut tout simplement en construire d'autres.

« Puissance de feu politique »

Sous la direction d'un homme un peu plus modéré, M. Warren Cassidy, l'association-lobby avait très difficilement accepté, en 1984 et 1988, l'interdiction de balles spéciales – baptisées *cop killer bullets* (tueuses de flics) parce qu'elles pouvaient traverser les gilets pare-balles – ou l'arrêt de la fabrication et de l'importation d'armes de poing en plastique, invisibles par les détecteurs des aéroports. Mais, depuis que MM. James Jay Berger et Wayne Lapierre ont pris les rênes de la NRA, en 1991, ce genre de compromis n'est plus d'actualité.

Tout a été entrepris pour bloquer, avec succès jusqu'à présent, une timide proposition de loi déposée devant le Congrès, qui imposerait un délai de cinq jours ouvrables entre l'achat et la prise de possession d'une arme. Ce délai laisserait le temps à l'armurier de vérifier les antécédents judiciaires de son client, dans les Etats où cela est possible. Le parrain du projet est pourtant M. James Brady, l'ancien porte-parole de la Maison Blanche, blessé lors de l'attentat contre le président Reagan en 1981 et handicapé depuis. Même M. Reagan, membre de la NRA, a soutenu le texte.

Mais la NRA, qui a fait élire ou battre quantité de parlementaires, garde une immense *« puissance de feu politique »*, selon ses propres termes. Le même arsenal est utilisé dès qu'un projet de loi relatif aux armes est déposé à Washington ou devant le Parlement d'un Etat : la NRA mobilise ses membres, qui inondent députés et sénateurs de centaines de milliers de lettres et d'appels téléphoniques. Se trouve ainsi gonflée l'opposition à un texte, que les sondages démentent souvent totalement.

Il arrive aussi que ces campagnes dérapent. Des tracts indiquant *« Contrôle des armes = solution finale »* ont été récemment distribués à Springfield, capitale de l'Illinois, au moment où le démocrate William Marovitz, membre du Sénat de cet Etat, avait déposé une proposition de loi pour interdire la vente des armes d'assaut. *« La NRA joue sans cesse sur les peurs des gens, mais les gens, surtout dans les villes, sont las de la criminalité*, dit M. Mark Karlin, président du comité de l'Illinois contre les armes de poing. *« Le coût social de la violence due aux armes à feu s'élève chaque année à 2,5 milliards de dollars au minimum, un montant égal à celui des revenus de l'industrie américaine des armes à feu »*, affirme-t-il.

La NRA, qui soutient qu'un tiers seulement de son budget vient de cette industrie, a refusé cette année d'apporter son appui au président Bush (2), coupable d'avoir interdit l'importation de pistolets-mitrailleurs du type Kalachnikov ou Uzi après qu'un homme eut, avec une de ces armes, tué 5 enfants et blessé 29 autres à Stockton (Californie), en 1989. Des copies de ces *guns* étrangers continuent pourtant d'être légalement produites aux Etats-Unis par des firmes locales. Quant au candidat démocrate Bill Clinton, qui est favorable à la loi Brady et à l'interdiction des armes d'assaut, ce serait, pour la NRA, *« le pire président de l'histoire des Etats-Unis »*.

MARTINE JACOT

(1) Encore traumatisés par les excès tyranniques de l'Angleterre, puissance coloniale, les révolutionnaires américains, au sortir de la guerre d'Indépendance, voulaient donner aux Etats la possibilité de protéger leur souveraineté, dans le cas où le gouvernement fédéral américain aurait été tenté de la menacer indûment.

(2) Membre lui aussi de la NRA, M. Bush avait déclaré en 1989 que *« les hommes et les femmes libres ont le droit de posséder une arme à feu pour protéger leur maison »*.

PROCHAIN ARTICLE :

Religion : une vague de fondamentalisme,
par Henri Tincq

Nombre de moins de 18 ans incarcérés pour meurtres ou tentatives de meurtre

2 555

2500

2000

Près de dix homicides pour 100 000 habitants

D'après les estimations du bureau (fédéral) des alcools, tabacs et armes à feu, il y a actuellement aux Etats-Unis (population : 254 millions d'habitants) plus de 210 millions d'armes à feu en circulation, soit deux fois plus qu'en 1970. Environ 73 millions de ces armes seraient des armes de poing (pistolets ou revolvers), contre 30 millions en 1970.

Selon la National Rifle Association, 70 à 90 millions d'Américains posséderaient des armes à feu, mais souvent beaucoup plus d'une. Il y a actuellement aux Etats-Unis 241 700 armuriers, auquel le bureau fédéral a accordé des permis de trois ans, 1 500 manufacturiers et 7 400 fabricants de munitions.

Sur les 24 700 meurtres enregistrés aux Etats-Unis en 1991, 16 400 ont été commis avec des armes à feu, dont 13 100 avec des armes de poing. Le taux des homicides, quatre à neuf fois plus élevé que dans les pays européens, a atteint 9,8 pour 100 000 habitants (contre 2,8 pour le Canada et 2,3 pour la France). Ce taux a augmenté de 18 % depuis 1987.

Les écrans envahis par la violence

NEW-YORK

correspondance

Pas une semaine ne s'écoule sans que s'affiche, grand comme un immeuble, le torse bien huilé d'un acteur macho caressant son artillerie. *Prédateur, Commando, Rambo, Terminator, Cobra, l'Arme fatale*... les scores comme les sondages le prouvent : les flingues font des fauteuils au cinéma et de l'audience à la télévision.

Les Américains sont depuis toujours fascinés par les armes à feu, notamment dans les westerns (*Winchester 73*, d'Anthony Mann) ou les films de guérilla urbaine (*The French Connection*, de William Friedkin). C'est par le Josh Randall de Steve McQueen que les téléspectateurs des années 50 découvrent le canon scié. Et le Dirty Harry de Clint Eastwood fait grimper les ventes du 44 magnum...

Par la suite, les armes se font plus grosses et plus spectaculaires. Le Christopher Walken des *Chiens de guerre* joue du lance-grenade comme si c'était ses clés de voiture ; les rescapés d'*Alien 1* et *2* emportent des canons à laser plus grands que Sigourney Weaver. Et même si, comme le dit Rambo, *« l'esprit est la meilleure des armes »*, il n'oserait jamais – ni Schwarzenegger ni Chuck Norris – sortir sans tout un arsenal de plus en plus fétichisé.

De Spike Lee (*Do the Right Thing*) à John Singleton (*Boyz'n the Hood*) en passant par Melvin Van Peebles (*New Jack City*) et Ernest Dickerson (*Juice*, encore inédit en France), le nouveau cinéma black, urbain, âpre, est venu bouleverser le jeu. La violence décrite dans *Boyz, Juice* et *New Jack City* est aux antipodes de celle, propre et totalement irréaliste, des *Terminator* (aventures) ou *Vendredi 13* (horreur) et autres *Arrête ou maman va tirer* (comédie). Il s'agit ici d'une violence que nombre de spectateurs connaissent bien pour la vivre, sinon la pratiquer, quotidiennement.

Tout peut donner matière à un film pour le petit écran. Combien de producteurs de télévision se sont-ils vu proposer *Los Angeles : le feu dans la ville ?* Combien ont, dès le premier jour, offert de produire, sur un network, *Rodney King, the Movie ?* (La vidéo amateur de Rodney King, un Noir passé à tabac par quatre policiers blancs, détient, avec l'assassinat de Lee Harvey Oswald par Jack Ruby, le record absolu de passages dans toute l'histoire de la télévision.)

Depuis que les unités d'information sont incorporées, sur le plan comptable, dans l'évaluation publicitaire – donc, la santé financière – des networks, c'est à qui, en particulier à l'échelon des stations locales, ouvrira le journal sur le crime le plus horrible, le plus sanglant, avec interview de la famille éplorée. Naissance de l'*infotainment*, des reality-shows (*Cops, Rescue 911*), et surenchère sur les crime-stories.

Définir la violence

Pourquoi ? L'audience... Trente à quarante pour cent des films de télévision traitent désormais de crimes et de malheurs *« inspirés de faits réels »*. Les producteurs épluchent les journaux à la recherche du moindre meurtre en série ou du moindre abus sexuel. Certains ont encore des scrupules – plusieurs producteurs ont jugé l'affaire de Jeffrey Dahmer, le cannibale de Milwaukee, trop répugnante pour la télévision, – d'autres font moins la fine bouche (*Jeffrey Dahmer, the Movie* est actuellement en tournage), tous se battent pour obtenir les droits de quiconque peut être tenu pour un *insider* au fait divers, les grandes agences dites *« de talents »* (acteurs, réalisateurs, etc.) se mettent à représenter qui l'assassin, qui la victime, qui le garde-barrière qui a vu passer le train où s'est déroulé le crime, ou la famille, ou l'avocat, ou le flic qui a découvert le cadavre. Il importe de négocier avant le procès – les minutes sont du domaine public, – et on a parfois du mal à obtenir un bon prix s'il n'y a pas eu mort d'homme. A quand le meurtre payé par avance, se demande, dans le *New York Times*, un cadre supérieur de network. A quand cette petite annonce : *« Vous envisagez d'assassiner votre femme/votre amant/votre parent ? Appelez tel numéro »* ?

« Il me paraît clair, déclarait en 1972 le ministre de la santé américain, *que le rapport de cause à effet entre la violence à la télévision et un comportement antisocial est suffisamment vérifié pour qu'il soit impératif d'agir immédiatement et de manière appropriée. »*

Dire qu'il y a trop de violence à la télévision (films et émissions) est bien plus facile que de définir ce qu'est la violence. L'ouragan Andrew ? La tornade du *Magicien d'Oz* ? Le Scud irakien sur CNN ? Le coup de bazooka de *Terminator* ? Les sévices infligés par les nazis de la série *Holocauste* ?

Certaines études mesurent le niveau de violence au nombre de coups de feu, de gifles, de coups, de gros mots et de morts. A ce compte-là, Shakespeare serait interdit de télévision. Et *Jésus de Nazareth* (flagellation, crucifixion) ? A ce décompte-là, les dessins animés – de *Bugs Bunny* à *Tom et Jerry* – détiennent le record de violence.

Quant à la notion d'exemplarité, comment cela se passait-il avant l'invention de la télévision, s'interroge David Bianculli dans son livre *Teleliteracy* ? Si, comme on l'a dit, c'est la violence à la télévision qui aurait en partie conduit John Hinckley à tenter d'assassiner le président Reagan, le producteur de « Soixante minutes », Don Hewitt, demande : *« Combien de télévision John Wilkes Booth a-t-il regardé avant d'assassiner Lincoln, ou Caïn avant de tuer son frère Abel ? »*

A moins que John Wilkes Booth ait été influencé par le *Jules César* de Shakespeare. Et faut-il incriminer J. D. Salinger parce qu'un exemplaire de *l'Arrache-Cœur* était en possession de Mark David Chapman, l'assassin de John Lennon ? Les Beatles et *Helter Skelter* sont-ils responsables des tueries de Charles Manson ? Jodie Foster, Robert De Niro et Martin Scorsese sont-ils responsables de John Hinckley ? « Taxi Driver *était-il le seul film violent que Hinckley ait jamais vu ? »* demande Tom O'Brien dans *The Screening of America*. *Vénérait-il auparavant les porteurs de flingues ? Quels autres événements de sa vie ont contribué à sa démence ? Si l'on veut blâmer* Taxi Driver *pour John Hinckley, il faut alors, aussi, incriminer (...) le* Bananas *de Woody Allen. »*

HENRI BÉHAR



هكذا من الأصل

POINT / LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Référendum sur un compromis

DOSSIER RÉALISÉ PAR MARTINE JACOT ET CATHERINE LECONTE

***« Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août ? »* Telle est la question à laquelle les Canadiens sont invités à *répondre, lundi 26 octobre.* De leur vote dépendra en partie le sort de la Fédération canadienne, vieille dame fatiguée qui fête cette année son 125e anniversaire.**

Réformer les structures politiques du Canada requiert patience et persévérance. Le projet arrêté le 28 août à Charlottetown (île du Prince-Edouard) est la dixième tentative en ce sens depuis le début du siècle. Aucune, jusqu'à présent, n'a reçu l'agrément de chacune des dix provinces, qui composent le plus grand pays du monde après la Russie. En 1982, la Constitution canadienne de 1867 a bien été, pour la première fois, modifiée. *Mais le premier ministre fédéral de l'époque, Pierre Elliott Trudeau, s'était* passé, pour ce faire, de l'aval du Québec, qui n'a toujours pas ratifié la loi fondamentale du Canada.

Pour réparer ce « gâchis », son successeur, M. Brian Mulroney, avait obtenu, en 1987, l'accord de tous les gouvernements provinciaux autour d'un texte prévoyant notamment un statut de « société distincte » pour le Québec. Le refus en 1990 des Parlements de deux petites provinces de le ratifier l'a obligé à revoir sa copie, en tenant compte des revendications des anglophones de l'Ouest et des Amérindiens.

Patiemment négocié, le projet de Charlottetown est un délicat compromis entre des aspirations opposées : celles des Québécois et des Amérindiens qui veulent plus d'autonomie et celles des autres Canadiens qui, eux, n'entrevoient la Fédération que centralisée, les provinces étant sur un pied d'égalité.

De l'accord du lac Meech à celui de Charlottetown

Le projet de réforme constitutionnelle arrêté en août à Charlottetown entre les représentants politiques du Canada et ceux des Amérindiens (1) est la seconde tentative visant à amener le Québec – seule province à majorité francophone du pays – à ratifier la Constitution canadienne, modifiée en 1982 sans son aval. La première tentative s'appuyait sur un accord conclu en 1987 sur les bords du lac Meech, près d'Ottawa. Elle satisfaisait les cinq *« conditions minimales »* posées par le premier ministre québécois, Robert Bourassa, pour que sa province réintègre le giron canadien, à savoir :

– reconnaissance du caractère de *« société distincte »* du Québec, dans une clause assez vague lui donnant le droit de *« protéger et promouvoir »* sa spécificité francophone;

– droit de veto pour toute modification constitutionnelle relative aux institutions fédérales;

– *droit de retrait* avec *compensation financière pour toute province* décidant de ne pas participer à un programme fédéral, pourvu que celle-ci mettre en œuvre des mesures compatibles avec les objectifs nationaux;

– droit de regard dans la nomination des juges à la Cour suprême (trois de ses neuf membres restant *québécois*);

– pouvoirs accrus en matière de sélection des immigrants.

Ces quatre derniers privilèges, que le Québec *réclamait pour son propre* compte, avaient aussi été accordés aux neuf autres provinces.

Cette tentative de réforme a échoué en 1990 pour deux sortes de raisons :

1) l'opposition au statut de *« société distincte » était allée croissante*;

2) les provinces de l'Ouest voulaient qu'un nouvel accord prenne en compte une réforme du Sénat, tandis que les Amérindiens souhaitaient qu'un droit à l'autonomie gouvernementale leur soit accordé.

Le compromis négocié à Charlottetown reprend la substance de l'accord du lac Meech, avec les ajouts ou les modifications suivantes :

– le caractère « distinct » du Québec est *défini* par sa langue et sa culture françaises, ainsi que par son code civil d'inspiration napoléonienne, *dans* une clause interprétative de la Constitution. Cette clause protège par ailleurs la minorité anglophone du Québec et les minorités francophones hors Québec, les gouvernements fédéral et provinciaux devant veiller à leur *« épanouissement »* et à leur *« développement »*;

– réforme du Sénat : six sénateurs pour chaque province. Actuellement, le Québec et l'Ontario ont chacun le quart des sièges du Sénat, où la représentation de chaque province est fonction de sa population. Ces deux provinces, les *plus peuplées*, gagnent, à titre de compensation, dix-huit sièges supplémentaires à la Chambre des communes. *Le Québec* obtient aussi la garantie que sa représentation à la Chambre ne descendra *jamais* au-dessous de 25 %, quelle que soit son évolution démographique;

– reconnaissance d'un *« droit inhérent » des peuples amérindiens* à l'autonomie gouvernementale, sans nouveaux droits territoriaux. Les pouvoirs de ce nouveau palier de gouvernement seront à négocier avec les gouvernements fédéral et provinciaux. En cas d'échec des négociations au bout de cinq années, les tribunaux trancheront. Les lois des gouvernements amérindiens devront être compatibles avec les lois fédérales et provinciales *« essentielles au maintien de la paix, de l'ordre et d'un bon gouvernement »*;

– *modification* du partage des pouvoirs au sein de la Fédération :

● les secteurs des forêts, des mines, du tourisme, du logement, des loisirs et des affaires urbaines ou municipales relèveront uniquement des provinces, si ces dernières le *désirent*. Des *ententes en ce sens* seront à renouveler tous les cinq ans;

● les provinces pourront élargir *leur rôle* en matière d'immigration et de développement régional, suivant les mêmes modalités;

● la culture et la formation de la main-d'œuvre deviennent des compétences strictement provinciales, mais Ottawa conserve le contrôle absolu des institutions culturelles nationales et de l'assurance-chômage.

● Ottawa se réserve le droit de fixer des « objectifs nationaux » dans *tous les champs de compétence.*

(1) La population indigène du Canada comprend environ 512 000 Indiens, 35 000 Inuits et 100 000 métis, soit près de 650 000 personnes sur 27 millions de Canadiens.

1991
Population (en milliers) langue maternelle : française / anglaise
PIB en % par rapport au PIB national
TERRITOIRE DU YUKON 27 0,1%
TERRITOIRES DU NORD-OUEST 57 0,3%
COLOMBIE BRITANNIQUE 3 282 12,3%
ALBERTA 2 545 10,5%
SASKATCHEWAN 988 2,9%
MANITOBA 1 091 3,4%
ONTARIO
QUÉBEC 6 895
TERRE-NEUVE
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD
NOUVEAU-BRUNSWICK 723 2%
NOUVELLE-ÉCOSSE
500 km

Cent vingt-cinq ans après

« Découvert » par Jacques Cartier en 1534, colonisé par les Français, *le Canada passe sous domination* britannique à partir de 1763 (traité de Paris), à l'issue de longues années de guerre.

1867 : l'Acte de l'Amérique du Nord britannique crée la Fédération *canadienne qui regroupe le* Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. *S'y ajoutent ensuite le Manitoba* (1870), la Colombie-Britannique (1871), l'Ile-du-Prince-Edouard (1873), le Saskatchewan et l'Alberta (1905) et Terre-Neuve (1949).

1960 : le Parti libéral de Jean Lesage arrive au pouvoir à Québec et inaugure la « Révolution tranquille ».

***24 juillet 1967 :** le général de* Gaulle lance son *« Vive le Québec libre ! »* à Montréal.

25 juin 1968 : le Parti libéral du Canada remporte les élections fédérales et son jeune chef, Pierre Elliott Trudeau devient premier *ministre*.

14 octobre 1968 : création du Parti québécois (indépendantiste) de René *Lévesque*.

29 avril 1970 : victorieux des élections, Robert Bourassa, chef du Parti libéral québécois (fédéraliste) devient premier ministre de la province.

5 septembre 1970 : le Front de *libération du Québec (FLQ) enlève* à Montréal un diplomate britannique, James Cross, puis un ministre *québécois, Pierre Laporte, qui sera* tué. Le 16, l'état d'urgence est proclamé. Le 28 décembre, les assassins *présumés, Paul et Jacques* Rose et Francis Simard, sont arrêtés.

***15 novembre 1976 :** arrivée au* pouvoir à Québec du Parti indépendantiste de René Lévesque, à l'issue des élections générales.

26 août 1977 : le Parlement québécois adopte la « Charte du français » ou « loi 101 », qui impose la *francisation de l'administration*, de la justice, de l'enseignement et du monde du travail.

20 mai 1980 : les Québecois repoussent par 59,5 % des voix le projet de souveraineté du Québec *(assortie d'un association économique* avec le reste du Canada) soumis à référendum.

17 avril 1982 : la reine Elizabeth II, chef de l'Etat canadien, proclame la nouvelle Constitution du Canada, modifiée et rapatriée de Londres sans le paraphe du Québec.

4 septembre 1984 : aux élections *fédérales, le Parti conservateur* de Brian Mulroney remporte une victoire écrasante, aux dépens du *Parti libéral, dont M. Trudeau a* abandonné en juin la direction.

2 décembre 1985 : le Parti québécois, au pouvoir depuis 1976, perd les *élections*, remportées par le Parti libéral de Robert Bourassa.

3 juin 1987 : signature entre les gouvernements fédéral et provinciaux de l'accord constitutionnel sur les principes duquel une entente était intervenue le 30 avril, au bord du lac Meech (près d'Ottawa). Cet accord vise à permettre le retour du Québec dans le giron *constitutionnel canadien, notamment* par le statut de « société distincte » qu'il lui accorde.

21 novembre 1988 : aux élections fédérales, le Parti conservateur de Brian Mulroney est à nouveau porté au pouvoir.

***25 septembre 1989 :** Robert Bou*rassa obtient un nouveau mandat à Québec.

22 juin 1990 : échec du processus *de ratification par les provinces* de l'accord du lac Meech. Le Manitoba et Terre-Neuve refusent de *l'entériner.*

22 août 1992 : au terme de cinq jours de négociations, les principaux responsables politiques du Canada s'entendent avec le Québec pour réformer en profondeur la Constitution de *1982. Un accord* formel est signé le 28 à Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard).

3 septembre 1992 : le premier *ministre Brian Mulroney annonce* la tenue d'un référendum le 26 octobre sur le projet de réforme constitutionnelle.

Les principaux protagonistes

BRIAN MULRONEY : un conciliateur essoufflé

Le premier ministre du Canada l'avait promis à ses électeurs québécois en 1984 : *ils allaient, avec lui, Brian Mulroney,* réintégrer le giron constitutionnel canadien *« dans l'honneur et l'enthousiasme »*.

Descendant d'immigrants irlandais, né et élevé dans un petit village francophone de la côte nord du golfe Saint-Laurent, il *croyait bien être l'homme de* cette situation très compliquée. Ne s'était-il pas bâti la réputation d'un conciliateur-né, après avoir *désarmorcé, en tant qu'avocat,* les conflits sociaux les plus explosifs ?

Un soir d'avril 1987, où les chefs de gouvernement de toutes les provinces canadiennes, réunis sans tambour ni trompette près du lac Meech, avaient reconnu un statut de *« société distincte »* au Québec, il avait bien cru tenir en main un *« compromis historique »*, scellé dans la grande tradition de l'histoire de *la Fédération* canadienne. Las ! Le processus de ratification de l'accord a échoué au dernier moment.

Accusé d'avoir *négocié au sein* d'un *« cénacle fermé »*, Brian Mulroney a consulté tous azimuts, avant de soumettre un nouveau projet de *réforme* constitutionnelle à référendum. Cette entente sur un *« fédéralisme revivifié » « réconcilie les minorités »*, dit-il, et garantit que *« l'on parlera français au Canada jusqu'à la nuit des temps ».* Si elle est rejetée, a averti ce premier ministre au plus bas dans les sondages (parce que trop conciliant ?), il n'en proposera plus d'autres, au moins *jusqu'aux élections de l'an prochain.*

ROBERT BOURASSA : le pragmatisme du « oui »

« Voter « non » au référendum, c'est prendre des risques, c'est franchir un pas vers la rupture et l'inconnu », a scandé Robert Bourassa, résumant ainsi une bonne *partie de ce qu'il exècre. Pour* le premier ministre du Québec, le projet de Charlottetown qu'il a négocié s'impose au *« bon sens »* : sa province réalise *« des gains importants pour sa sécurité culturelle et économique »* sans *rien perdre*.

Francophone issu d'un milieu modeste, Robert Bourassa est animé d'un grand pragmatisme, auquel ses convictions fédéralistes (tempérées) et ses élans nationalistes (modérés) n'ont *toujours été que subordonnés.* Une seule constante dans le discours de ce diplômé de Harvard, *passionné par le processus de* construction de l'Europe : le Québec doit absolument *« baser sa force politique sur sa force économique »*. Il y a travaillé. Durant ses deux premiers mandats, *entre 1970 et 1976, il a lancé le* gigantesque complexe hydroélectrique de la baie James, qui a permis aux entreprises francophones québécoises de s'affirmer. A son *retour* au pouvoir en 1985, il a remis l'économie au *premier rang* des priorités, à un moment où les Québécois se détournaient de la politique pour investir le monde des affaires.

Avec une habileté un rien machiavélique, il a calmé les passions indépendantistes, qui se sont exprimées, y compris dans *son parti, après l'échec de l'ac*cord du lac Meech. Brandissant la menace d'un *référendum* sur la souveraineté, il a arraché au reste du Canada des concessions, moins importantes – ses collaborateurs l'ont reconnu – que ce *qu'il avait espéré.*

OVIDE MERCREDI : les voix des « premières nations »

Avocat et indien Cri du Mani*tobe, Ovide Mercredi a fortement* contribué à torpiller l'accord du lac Meech parce qu'il ne prenait pas en *compte les doléances des* siens. Elu en juin 1991 grand chef de l'Assemblée des premières nations (APN), qui représente quelque cinq cent mille Amérindiens, ce petit homme à la voix douce a obtenu de haute *lutte de négocier* – d'égal à égal avec les premiers ministres des provinces – l'entente de Charlot*tetown, dont il est l'un des plus* actifs prosélytes.

Les Indiens vivant hors des réserves, les métis et les Inuits avaient *aussi* chacun un négociateur. Mais c'est M. Mercredi qui symbolise la victoire historique *des* « premières nations », qui ont obtenu le droit de former leurs propres gouvernements autonomes. *Divisée* et *méfiante*, l'APN *a cependant refusé d'ap*puyer l'entente de Charlottetown. M. Mercredi en est réduit à faire *lui-même la tournée des réserves* pour convaincre leurs habitants, qui boudent généralement les *scrutins des Blancs, de voter* « oui ».

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU : contre le « chantage »

A soixante-treize ans, M. Pierre Elliott Trudeau, qui *fut premier* ministre du Canada pendant quinze ans, sort rarement de la *retraite politique qu'il s'est imposée* en 1984. Mais quand il le fait, tout le pays l'écoute. Il avait vertement condamné l'accord du lac Meech ; il a fermement rejeté l'entente de Charlottetown et sa voix a porté loin parmi les anglophones.

Artisan acharné d'un Etat fédéral fort qu'il a rendu officiellement bilingue, il opposera, le 26 octobre, *« un « non » qui ne sera pas séparatiste »* à ce qu'il considère comme une dangereuse décen*tralisation* des pouvoirs d'Ottawa. Il dénonce notamment les futurs gouvernements amérindiens comme étant *« carrément racistes »*, parce que rien ne garantit que des Blancs puissent y participer. Détracteur des droits collectifs des citoyens, M. Trudeau a introduit une *« charte des droits et libertés »* des individus dans la Constitution de 1982, modifiée sans l'aval du Québec. Donner l'autonomie gouverne*mentale aux Amérindiens* et céder au *« chantage »* séparatiste des Québécois en leur permettant de préserver *leur « société distincte »* revient, selon lui, à établir une *« hiérarchie »* inadmis*sible* entre diverses catégories de citoyens et contraire à l'esprit de sa charte.

En votant « non », assure-t-il, *les Canadiens « auront la paix »* : le débat constitutionnel sera enterré pour longtemps. Même si *son ancien bras droit* Jean Chrétien, qui lui a succédé à la tête du Parti libéral fédéral, leur dit le contraire et milite pour le « oui ».

JACQUES PARIZEAU : le « prof » de la souveraineté

Professeur d'économie, Jac*ques Parizeau, chef du Parti qué*bécois (PQ, opposition) est entré en politique, dit-il, *« pour une seule raison : réaliser la souveraineté du Québec ».* Cet érudit a adhéré à son parti en 1969, peu après que René Lévesque l'eut *fondé. A ses yeux, le cadre fédé*ral canadien était devenu un *« frein »* au développement de sa *province. Un Québec « adulte »* se devait donc d'être indépendant. Ce sera son credo.

Lorsque le PQ arrive au pouvoir en *1976*, M. Parizeau devient logiquement le grand argentier du gouvernement Lévesque. Mais en 1980, sa déception est immense : les Québécois votent à 60 % contre la souveraineté. Tirant les leçons de cet échec, *René Lévesque met cette thèse* « en veilleuse » en 1984. Jacques Parizeau l'orthodoxe ne peut l'ac*cepter. Il démissionne du gouver*nement et retourne enseigner.

En 1987 toutefois, le décès de René Lévesque ravive les que*relles intestines au sein du PQ,* chassé du pouvoir deux ans plus tôt. Pour revenir à un programme *clair, c'est le « prof » qu'on* appelle à la rescousse. L'idée de la souveraineté qu'il remet en *selle reçoit un précieux coup de* pouce avec l'échec de l'accord du lac Meech. Le chef du PQ fait *alors pression pour obtenir qu'un* nouveau référendum soit organisé sur la souveraineté, pendant *qu'elle a le vent en poupe.* Sans succès.

Durant sa campagne, ce sexagénaire aux rondeurs rassurantes s'est efforcé de convaincre qu'un *« non » au projet de Charlotte*town n'équivalait pas à un « oui » à la souveraineté : son option n'a plus la faveur que d'environ 40 % *des Québécois, comme en 1980.* Le « prof » sait qu'il lui faudra reconquérir le pouvoir, pour mieux user de ses talents de pédagogue.

PRESTON MANNING : le « non » des ultraconservateurs

Fils d'un premier ministre de l'Alberta, Preston Manning est un populiste et ne s'en cache pas. Contempteur du bilinguisme offi*ciel des instances fédérales,* farouche avocat de *« l'égalité de toutes les provinces devant la Constitution »*, ce consultant en management de cinquante ans, aux convictions religieuses ancrées dans le mouvement chré*tien fondamentaliste, dirige le* Reform Party depuis sa création en 1987.

Ce parti, qui n'a qu'un député à Ottawa, mais dont le poids grandit dans l'ouest du pays, est soucieux d'accroître son influence dans la Fédération, notamment *par une réforme du Sénat. Le* compromis de Charlottetown à ce sujet ne suffit pas, aux yeux de *M. Manning. Mais les argu*ments qui lui valent le plus franc succès sont qu'une victoire du « non » forcera le Québec à *« choisir une fois pour toutes »* entre le Canada ou l'indépendance et *« signifiera la fin »* du *gouvernement du conservateur* Brian Mulroney.

Le débat sur l'usure et le « dépassement » du Parti socialiste

Les fabiusiens réclament le départ de Mme Lienemann du gouvernement

Le déclarations de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, estimant que *« le PS a fait son temps »*, continuent à provoquer des remous au sein du Parti socialiste. La fédération de l'Aude, fabiusienne, a demandé, jeudi 22 octobre – comme M. Claude Bartolone, proche de M. Laurent Fabius, l'avait fait la veille, – le départ de Mme Lienemann du gouvernement.

Mme Lienemann et ses amis du courant Gauche socialiste ont contre-attaqué après la séance du bureau exécutif, le 21 octobre, au cours de laquelle M. Laurent Fabius avait déclaré *« inadmissible »* le comportement du ministre délégué au logement. Bien qu'elle précise, dans un entretien publié par le mensuel *Lui*, qu'elle n'est pas *« une faible femme »*, Mme Lienemann a reçu le renfort de MM. Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray, respectivement sénateur et député de l'Essonne. *« Aucune évidence sociale, électorale, aucun instinct des situations ne joue pour faire bouger les cervelles étriquées qui jouent au Meccano politique à la tête du PS »*, écrit M. Mélenchon dans le bulletin de leur courant, *A gauche*.

Le sénateur de l'Essonne estime que *« jamais les conditions politiques pour mettre en œuvre la dynamique « rouges-roses-verts » n'ont été aussi propices »* et il s'impatiente de ne pas voir la direction du PS s'engager dans cette voie. *« Pendant les funérailles, la « modernisation » bat son plein »*, écrit-il, en accusant les dirigeants socialistes de pratiquer le *« putsch »* pour contrôler les fédérations et les candidatures aux élections législatives : *« Putsch dans la Somme, putsch dans l'Essonne, putsch dans l'Aisne! »* Dans *le Parisien* de vendredi, M. Dray affirme que M. Fabius *« est devenu complètement hystérique »*. *« Il faut qu'il comprenne que le PS ne lui appartient pas!* déclare l'ancien vice-président de SOS-Racisme. *Le PS, c'est aussi mon parti. Il appartient à tous ceux qui l'ont fait et qui continuent de l'animer. »*

« Nous n'acceptons pas le diktat de M. Fabius, ajoute M. Dray. *S'il veut que l'on parte, qu'il prenne ses responsabilités! Nous, nous ne sommes pas partants. »* Le même jour, dans *Libération*, le député déclare : *« M. Fabius était venu pour moderniser le parti et, pour l'instant, cela se réduit à une chasse aux sorcières de tous ceux qui ne sont pas d'accord avec lui, n'hésitant pas à prendre des fédérations des minorités, n'hésitant pas à demander le départ de ministres lorsqu'ils ne sont plus d'accord ou qu'ils ne sont plus sous son autorité. Je trouve que c'est insupportable. »* M. Dray avait fait savoir, jeudi, qu'il avait décidé de ne plus payer ses cotisations au PS, mais au premier secrétaire fédéral, destitué par la direction du parti et qui appartient à la Gauche socialiste.

Mme Guigou : la nécessaire « rénovation »

Mme Lienemann elle-même a précisé, jeudi, à Lyon, où elle se trouvait à l'occasion d'un Tour de France de l'habitat, *« ne pas avoir l'intention de quitter le PS et, encore moins, le gouvernement »*. Cependant, le premier secrétaire de la fédération de l'Aude (fabiusienne), M. Jean-Claude Pérez, a adressé au premier ministre une lettre dans laquelle il exprime le souhait que Mme Lienemann quitte le gouvernement. Quant à la fédération du Val-de-Marne, à direction jospiniste, elle évoque l'affaire des familles maliennes installées sur l'esplanade du château de Vincennes pour *« constater l'incapacité »* de Mme Lienemann *« à exercer ses talents et à placer son activisme au service d'une cause, pourtant urgente et dramatique, et qui relève de son autorité en tant que ministre »*.

Invité de la radio locale O'FM, M. Lionel Jospin a déclaré, jeudi, que si Mme Lienemann *« pense vraiment que le Parti socialiste a fait son temps, elle peut créer* [son parti] *et se présenter sous ses couleurs, et on verra »*. *« Les formations politiques sont indispensables à la vie démocratique »*, a souligné l'ancien ministre de l'éducation nationale. Il a expliqué que *« le PS (...) n'a, au fond, pas véritablement d'autre ressource, pour les mois qui viennent, que de se souder avec le gouvernement, même si beaucoup (...) pensent qu'il faut commencer à tirer les leçons du passé et réfléchir avec un certain nombre de propositions nouvelles pour la période qui vient »*.

Invitée du « Grand Débat » de Radio-Shalom, jeudi, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a déclaré que pour mener à bien sa *« rénovation »*, qui *« prendra du temps »*, le PS *« a besoin de stimulants extérieurs, c'est-à-dire de reflexions qui se mènent non pas contre lui, mais à côté de lui »*. Elle a annoncé qu'elle continuera à participer aux travaux du club de M. Jacques Delors, Témoin, au lancement duquel elle avait assisté, à Lorient, au début du mois. Mme Guigou a souligné, d'autre part, que le président de la République *« va bien »* et *« qu'il n'est jamais meilleur que lorsqu'il faut être combatif »*. *« Rien n'indique aujourd'hui*, a-t-elle dit, *qu'il n'ait pas l'intention d'aller au bout de son mandat. »*

Devant l'ONU

Le président du FLNKS réprouve « la résurgence des vieux démons » en Nouvelle-Calédonie

Le président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, a dressé, mardi 20 octobre, à New-York, devant la quatrième commission de l'assemblée générale de l'ONU en charge des questions de décolonisation, un bilan alarmant de l'évolution de l'application des accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le chef de la coalition indépendantiste calédonienne a notamment déclaré : *« S'il est clair que des choses positives ont été enregistrées, il n'en demeure pas moins, pour nous, que cette photographie doit être nuancée et mesurée dans les risques qu'elle comporte. Il apparaît aujourd'hui que la volonté politique du mouvement kanak et des forces progressistes du pays de s'attaquer aux déséquilibres inhérents au système colonial calédonien contraste avec l'attentisme de l'Etat et la politique conservatrice d'une droite locale, majoritaire au Congrès du territoire et qui contrôle l'économie du pays* (...).

» Le FLNKS est toujours demandeur de réformes dans des domaines importants, a ajouté M. Néaoutyine. *Tout d'abord la réforme du régime fiscal actuel pour que la richesse créée localement serve à financer le développement du pays. Il faut savoir que, cette année, la fiscalité indirecte représente 65 % des recettes fiscales du pays contre 35 % pour la fiscalité directe.* (...) *L'appui au développement local demeure aussi une des clés de voûte du processus. Si les initiatives et l'enthousiasme ne manquent pas de la part des populations locales, force est de constater une tendance à la monopolisation de l'économie par une classe de privilégiés du RPCR* [le mouvement que préside M. Jacques Lafleur, député RPR], *influente dans le grand Nouméa. A cela s'ajoute l'absence d'une banque de développement, qui désavantage les petits promoteurs et ce malgré la présence d'organismes financiers tels l'Institut calédonien de participation et la Banque calédonienne d'investissement qui, plutôt soucieux d'obéir à des règles de productivité et de rentabilité, se gardent d'affronter les problèmes de développement que connaissent les producteurs kanaks. La tendance générale privilégie les grands projets et laisse peu de place aux initiatives locales qui sont pourtant nécessaires pour que les gens se sentent concernés par la construction du pays.* (...)

» Notre inquiétude est aussi de constater que la question foncière est traitée comme si la revendication foncière kanak avait définitivement trouvé son épilogue. (...) *La terre, faut-il le rappeler, reste un référent identitaire fort pour notre peuple et un symbole de la libération progressive de notre pays du passé colonial.* (...) *De nombreuses mesures ont été prises pour démocratiser le système éducatif calédonien, mais les résultats sont pourtant alarmants puisqu'ils montrent que si de plus en plus d'enfants kanaks sont scolarisés dans le primaire, la sélection qui s'opère dans le secondaire fait toujours réussir davantage d'enfants européens et de moins en moins d'enfants kanaks, wallisiens, tahitiens ou autres.* (...) *Le programme de formation des cadres piétine aujourd'hui par manque de candidats kanaks susceptibles de pouvoir suivre une telle formation du fait des critères de sélection trop élevés par rapport aux niveaux de formation existants. »*

« La radicalisation de la droite locale »

Le président du FLNKS a notamment conclu : *« Nous sommes dans un engrenage qui ne correspond pas à ce que nous espérions de la part de la France des droits de l'homme.* (...) *Après avoir espéré que cette France accompagne pour une fois, dans sa marche pour son émancipation, un peuple qu'elle a colonisé, doit-on nous dire aujourd'hui encore qu'à l'instar des autres peuples coloniaux qui ont déjà accédé à l'indépendance la décolonisation de notre pays ne peut relever en fin de compte que de notre seule responsabilité?* (...) *L'année 1992 sera décisive car un bilan politique sera tiré sur les quatre années passées.* (...)

» Je dois dire cependant que le climat politique actuel dans notre pays se caractérise par la résurgence des vieux démons de l'intolérance et du mépris de la part des nantis envers ceux qui aspirent à plus de dignité et qui veulent s'affranchir de la tutelle des milieux économiques et affairistes. Notre inquiétude est de voir dans cette radicalisation de la droite locale le prélude d'une politique qui remettrait en cause les acquis de ces dernières années à la faveur d'un retour de la droite au gouvernement de la France, à l'issue des prochaines élections législatives de mars 1993. »

De retour à Paris, mercredi 21 octobre, M. Néaoutyine devait avoir une nouvelle série d'entretiens politiques.

Le reflux rose

Suite de la première page

« Heureusement que j'ai annoncé ma décision ce jour-là, observe M. Métais aujourd'hui, *car, sinon, je me serais sans doute à nouveau laissé tenter. Ça me gêne de partir au moment où le bateau coule... »*

Le même soir, M. Jean Giovannelli (Morbihan) se promettait, lui aussi, de *« tourner la page »* en 1993, parce que, explique-t-il, *« la chose publique est une mission, pas un métier »*. Et ce quinquagénaire grisonnant, qui a *« toujours prôné le renouvellement et le rajeunissement de la classe politique »*, a pensé que le moment était venu de *« s'appliquer ses propres principes »*. Pour M. Jean-Michel Belorgey (Allier), c'est la grisaille de la session parlementaire de l'automne 1991 qui a été décisive. Auteur d'un livre-réquisitoire sur le fonctionnement du Parlement (1), le président de la commission des affaires sociales, familiales et culturelles de l'Assemblée nationale a fait lucidement ses comptes. *« La dose d'énergie dépensée pour le produit que l'on obtient n'est vraiment pas d'un bon rapport qualité-prix »*, déclarait-il en novembre 1991, pour justifier sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Quant à M. Freddy Deschaux-Beaume (Eure), dont la résolution ne date que du mois d'août, il confie, tout simplement, qu'il lui a fallu *« l'insistance d'une fillette de trois ans et quatre semaines de vraies vacances en famille »* pour se convaincre de passer la main...

« Ce fut sans doute mon plus beau jour... »

Car on ne baisse pas comme cela le rideau sur *« l'aventure extraordinaire »* de onze ans de vie parlementaire. Même si, à l'exception de M. Belorgey, qui a exercé de hautes responsabilités au sein de l'Assemblée nationale pendant cette législature, la plupart sont restés de modestes députés de base. Huit d'entre eux étaient instituteurs ou professeurs en 1981. Un seul, M. Lambert, en a gardé la barbe distinctive. Certains étaient déjà maire de petite ville ou conseiller général. D'autres ne connaissaient de la vie politique que les réunions militantes de section socialiste et le collage nocturne d'affiches pour le candidat François Mitterrand. En juin 1981, les voilà candidats aux élections législatives... et victorieux. *« Ce fut sans doute mon plus beau jour*, se souvient M. Métais. *Le 21 juin, je suis sorti sur la place de ma petite commune et j'ai annoncé que j'étais élu. Un député socialiste au cœur de la Vendée, c'était à peine croyable! J'ai vu des vieux républicains de plus de quatre-vingts ans fondre en larmes... »*

A quelques centaines de kilomètres, en plein bocage bas-normand, dans l'Orne, l'élection de M. Lambert suscitait la même incrédulité. Ce professeur de philosophie dans un collège privé, ancien séminariste, militant au PS depuis 1978, s'était retrouvé candidat *« complètement par hasard, parce que personne ne voulait partir pour se faire battre »*. D'autant que son adversaire, M. Hubert Bassot, n'était rien moins que le député sortant, solidement implanté dans cette terre de tradition démocrate-chrétienne et, de surcroît, proche de M. Valéry Giscard d'Estaing, dont il organisait les voyages présidentiels.

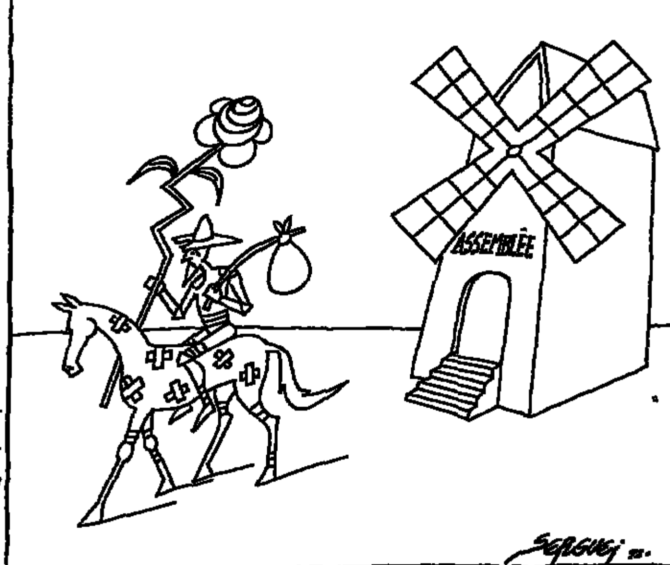
Quelques jours plus tard, à la gare Montparnasse, M. Lambert se plante devant un plan de métro. Il appuie sur le bouton Chambre-des-Députés, pour connaître l'itinéraire. A côté de lui, quelqu'un lui demande : *« Vous y allez? – Oui. – Moi aussi. »* La voix était celle d'un autre tout nouvel élu socialiste de l'Aube, M. Michel Cartelet...

De leurs premiers jours à l'Assemblée, ils se souviennent tous avec émotion. Ils entraient *« dans un autre monde »*. *« J'avais cinquante et un ans, je savais que je ne reprendrai pas la classe »*, raconte M. Métais, qui venait de confier ses élèves à son épouse. Le bouleversement est encore plus grand pour M. Deschaux-Beaume, qui n'était entré en politique qu'en 1980, après le décès accidentel de sa femme, à laquelle il avait succédé au conseil général, puis au conseil municipal, à la faveur d'élections partielles. *« Quand je suis arrivé, je ne connaissais personne, à part les trois autres députés de mon département. Je me suis vraiment senti tout petit. »*

Tout petit, mais *« tout puissant »*, raconte M. Lambert. *« On détenait tout, on allait tout changer, tout transformer »*, se rappelle-t-il. Ils ne comptent plus les nuits passées dans l'hémicycle, à voter la première des lois de décentralisation, les nationalisations, la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, ou à écouter M. Robert Badinter plaider pour l'abolition de la peine de mort. M. Giovannelli a encore dans les oreilles le discours de politique générale de M. Pierre Mauroy, premier ministre : *« C'était Christophe Colomb découvrant l'Amérique! On se disait bien, de temps en temps, qu'il y avait peut-être trop d'enthousiasme, mais on avait tellement envie d'y croire! »*, ajoute-t-il.

« L'apprentissage des freins »

Les premiers temps, tout est merveilleux. Lorsqu'ils retournent dans leur circonscription, les militants les célèbrent *« comme des héros »*, et ils sont encore tout surpris de s'entendre appeler avec



déférence *« monsieur le Député »* par le préfet, se souvient M. Métais. Mais, petit à petit, ils vont faire *« l'apprentissage des freins »*, selon la formule de M. Lambert. Elu d'un département très rural, il découvre avec stupéfaction, au bout de six ou sept mois, que certaines des propositions du programme socialiste en matière agricole étaient *« interdites par l'Europe »*, que l'on devait *« compter avec l'avis du Conseil constitutionnel »* et que, *« pour transformer nos idées en texte, il fallait des compromis, des amendements et d'interminables navettes parlementaires »*.

Les militants, eux, ont du mal à réaliser. Surtout lorsque s'imposent la pause des réformes et la rigueur budgétaire. *« Ils ne comprenaient pas que l'on ne puisse pas tout faire. Ils nous disaient : « Vous avez promis, donc vous devez tenir »*, observe M. Deschaux-Beaume. La coupure ira s'aggravant : *« Ceux-là mêmes qui avaient tout fait pour nous faire élire, qui s'étaient battus avec nous, ont eu rapidement un réflexe anti-élus, antinotables. Nous avions changé et nous étions incapables de leur expliquer pourquoi »*, constate Mme Mora.

Normalienne, agrégée d'histoire, Mme Mora a vécu toute l'histoire socialiste depuis son engagement à l'UNEF, en 1959. En raison de ses fonctions de membre du comité directeur, puis de secrétaire nationale, les couloirs du Palais-Bourbon étaient déjà devenus, pour elle, des lieux familiers, bien avant qu'elle ne fût élue député. La naïveté de ses collègues de 1981 l'irrite un peu, et elle s'inquiète très tôt de voir son parti *« déconnecté de sa base militante par l'expérience du pouvoir »*. M. Robert Le Foll (Seine-et-Marne) partage sa préoccupation. *« Petit à petit*, dit-il, *on a cessé de faire de la politique. Les problèmes d'hommes ont pris trop de place par rapport aux idées. Le PS a eu tendance à devenir un parti d'élus, fiers de leurs fiefs, c'est-à-dire tout ce qu'on avait détesté dans la SFIO. »*

A partir de 1984, observe M. Métais, *« notre fonction de député socialiste a été vraiment démystifiée »*. *« Surtout à cause du chômage*, ajoute-t-il. *On a réalisé que, dans nos permanences, face à nos électeurs, on n'avait plus de réponse à donner, plus de recette à proposer. »* Pour M. Giovannelli, la vraie coupure se fait en 1986. *« On s'est retrouvé dans l'opposition. Et on a vu débarquer toute une bande d'anciens ministres, avec leur cohorte de conseillers, qui ne comprenaient pas ce qui leur arrivait. Ceux-là n'ont plus eu qu'une seule envie : revenir au pouvoir. »*

L'élection présidentielle de 1988, puis les législatives leur redonnent la foi, même si elle n'est pas aussi pure que sept ans plus tôt. *« On tenait un langage réaliste, plein de sagesse »*, remarque M. Métais. L'embellie est de courte durée. Les déchirements entre les dirigeants socialistes sont à leur apogée; les ambitions ministérielles se réveillent d'autant plus que le temps passe; le dogme du franc fort limite la politique de réformes. *« J'ai perdu tout mon enthousiasme lors du débat de l'automne 1989 sur la loi de finances pour 1990, quand j'ai vu que Michel Rocard, l'homme de la politique contractuelle, ne la mettait pas en place »*, observe Mme Mora. *« Six mois après la réélection de François Mitterrand, on s'est encalminé*, relève M. Giovannelli. *On a répondu aux revendications des classes moyennes et on n'a pas pris conscience de l'effondrement du monde rural et des angoisses des plus défavorisés. Les socialistes ont incité les gens à jouer aux courses ou à la Bourse et, après, ils se sont étonnés de les voir devenir individualistes! »*

Puis sont arrivés l'amnistie et son cortège d'affaires politico-financières. *« Tout le monde nous en a parlé*, se souvient M. Deschaux-Beaume. *Les gens sont convaincus que si nous avons voté l'amnistie, c'est que nous avions tous quelque chose à nous reprocher. »* *« On m'a traité de « pourri » dans la rue. Rien ne m'a plus blessé. Lorsque vous êtes accusé de cela, c'est vraiment que quelque chose s'est cassé »*, soupire M. Lambert. *« J'ai la même maison, les mêmes amis qu'avant 1981. Et j'ai aussi une R 25, comme beaucoup de pères de famille nombreuse, mais, moi, on me demande de le justifier! »*, s'indigne M. Le Foll.

Une extraordinaire aventure

A l'heure des bilans, le ton n'est pourtant pas à l'amertume. Bien sûr, il y a les vraies déceptions, grandes ou petites. Celle très concrète, par exemple, de M. Métais, qui s'en veut de partir sans avoir pu tenir la promesse de faire voter la reversion des pensions de retraite aux veuves d'agriculteurs. *« Je ne pensais pas que la gauche pourrait leur refuser cela »*, dit-il avec tristesse. Celle, ressentie par M. Deschaux-Beaume comme par M. Belorgey, que leur inspire la fin de non-recevoir du gouvernement sur le texte relatif à la dépendance des personnes âgées.

Restent, malgré tout, une immense fierté et le sentiment d'avoir vécu une extraordinaire aventure. *« Avant, je n'étais confronté qu'aux problèmes de ma profession. Là, j'ai découvert les préoccupations de toutes les catégories socio-professionnelles. Ma fonction d'assistance sociale dans les permanences est sans doute, finalement, celle qui m'a rendu le plus fier »*, souligne M. Deschaux-Beaume. Mme Mora emportera, elle, deux grands souvenirs : *« La création du groupe d'amitié avec le Costa-Rica et... la mise hors gel de la voirie Tours-Loches! »* *« J'ai tissé un réseau de relations, j'ai rencontré et j'ai vécu aux côtés de gens que l'instituteur d'école publique que j'étais n'aurait jamais pu croiser »*, observe M. Métais.

A l'exception de M. Belorgey, qui ne dispose d'aucun autre mandat électif, tous vont, désormais, retrouver à plein temps la mairie ou le mandat de conseil général ou régional qui, entre-temps, sont tombés dans leur escarcelle. Nombreux sont ceux qui se sont déjà renseignés sur les droits des anciens parlementaires à venir circuler dans les couloirs du Palais-Bourbon. Tous promettent de revenir régulièrement. Sans regret. *Requiescant in pace*. Qu'ils reposent en paix!

PASCALE ROBERT-DIARD

(1) *Le Parlement à refaire*; Gallimard-Le Débat, 1991.

POLITIQ
Un député « refonda
négociations entre le g
...ite s'oppose à la révision
impôt de solidarité sur la
Le Monde L'IMMOBILIER
L'AGENDA
DEMANDES D'EMPLOIS
ASSOCIA

POLITIQUE

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Un député «refondateur» dénonce les négociations entre le gouvernement et le PCF

Le vote sur le projet de loi de finances pour 1993 pourrait provoquer l'éclatement du groupe communiste de l'Assemblée nationale. C'est, en tout cas, ce qu'a clairement laissé entendre l'un des contestataires du groupe, M. Jean-Pierre Brard, député de Seine-Saint-Denis, dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 octobre, alors que le gouvernement négociait avec la direction du PCF pour obtenir l'assurance que les députés de ce parti s'abstiendraient lors du vote.

M. Brard ne décolère pas. Invité, en tant que porte-parole du groupe communiste dans la discussion budgétaire, à participer, dans la soirée de jeudi, à une réunion de négociation avec des représentants du gouvernement, M. Brard, député de Seine-Saint-Denis et maire de Montreuil, qui se range parmi les «refondateurs» du PCF, a été informé, peu de temps auparavant, que celle-ci avait été annulée. Cependant, arrivant au Palais-Bourbon pour participer à la séance de nuit, il a appris qu'une autre rencontre avait eu lieu, le même jour, à 20 heures, entre le ministre du budget, M. Martin Malvy, entouré de quelques-uns des principaux collaborateurs du premier ministre, et une délégation de la direction du Parti communiste conduite par un collaborateur du comité central, M. Patrick Le Hayric.

Ulcéré par le fait que les députés communistes avaient été, ainsi, exclus de la négociation, M. Brard a choisi de rendre publiques les bases de l'accord préparé par le PCF et le gouvernement, à savoir l'abaissement de 3,7 % à 3,5 % du plafond au-delà duquel s'appliquent les dégrèvements sur la taxe d'habitation (en fonction de l'impôt sur le revenu acquitté par le contribuable) et l'extension des bourses d'enseignement. Or, a précisé le député, les exigences du groupe portent sur bien d'autres points, tels que le plafonnement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, l'établissement d'un taux plancher pour la taxe professionnelle, une réforme des conditions de financement des logements sociaux et l'amélioration des avantages consentis aux épargnants titulaires d'un *livret A*.

Selon les représentants du gouvernement, les concessions faites au PCF représenteraient, au total, un coût de l'ordre de 1,7 milliard de francs. M. Brard les évalue, pour sa part, à 700 millions de francs. Selon le rapporteur général de la commission des finances, M. Alain Richard (PS), qui n'a pas participé à ces tractations, mais qui n'en a pas démenti l'existence, le principal geste en direction du PCF (l'abaissement du plafond pour la taxe d'habitation) représenterait un manque à gagner pour l'Etat de 400 millions à 500 millions de francs. Quoi qu'il en soit, c'est trop peu, nous a indiqué M. Brard, pour que lui-même et plusieurs autres membres du groupe communiste à l'Assemblée nationale acceptent de ne pas participer au vote de la censure.

Embarrasser M. Marchais

A quelques heures du vote sur la première partie du projet de budget, consacrée aux recettes, un tel déballage ne manquera pas, bien entendu, de donner une impression de désordre. La «sortie» nocturne de M. Brard, destinée à peser dans la négociation avec le gouvernement, pourrait bien, en effet, aboutir à la faire échouer. Elle vise, également, à embarrasser M. Georges Marchais et la direction du PCF : comment celle-ci pourrait-elle expliquer que ses contestataires, accusés de dérive *social-démocrate*, soient *aussi* les plus intransigeants vis-à-vis du pouvoir socialiste?

Vendredi matin, au siège du PCF, place du Colonel-Fabien, on contestait toutefois la version et l'analyse des faits évoqués par M. Brard. On affirmait que le maire de Montreuil avait été invité par M. Lajoinie à s'associer aux négociations en cours avec le gouvernement, comme c'est au demeurant l'habitude au cours de toute discussion budgétaire. On précisait que M. Brard y avait même participé en personne quarante-huit heures auparavant et qu'il ne s'agissait nullement, jeudi soir, d'une négociation directe entre la direction du PCF, en tant que telle, et le cabinet du premier ministre puisque, en l'absence de son président, le groupe était représenté par deux de ses membres, MM. Fabien Thiémé, député du Nord, et Jean-Claude Lefort, député du Val-de-Marne, M. Le Hayric étant l'un des assistants de M. Lajoinie. On y démentait aussi qu'un accord ait été formellement conclu avec le chef du gouvernement.

JEAN-LOUIS SAUX

La droite s'oppose à la révision du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune

A malin, malin et demi. Pendant quelques instants, jeudi 22 octobre, *les députés de droite ont* cru avoir supprimé, comme au temps de la cohabitation, l'impôt sur la fortune. Au terme d'un long débat consacré à cet impôt ô combien symbolique, le ministre du budget, M. Martin Malvy, venait, assez curieusement, de lever la réserve du vote sur l'article 6 du projet de loi de finances, qui actualise le barème de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Après contestation des députés de l'opposition, le président de séance, M. Raymond Forni (PS), était contraint de procéder à un nouveau vote par «assis et debout». Il lui a fallu, alors, se rendre à l'évidence : par sept voix (RPR, UDF, UDC) contre six (PS) et une abstention (PC), l'actualisation du barème de l'ISF était supprimée. Ravis d'avoir mis le gouvernement en minorité, les députés de l'opposition se sont imaginé que, du même coup, l'ISF lui-même était supprimé.

«Je suis content de voir les signes de gaieté de l'opposition, a observé le rapporteur du budget, M. Alain Richard. *Je croyais que l'opposition était favorable au maintien de l'ISF, mais, apparemment, elle veut la suppression de cet impôt, puisqu'elle se réjouit d'un vote qui, s'il était suivi d'effet, aurait précisément ce résultat.»* Le ministre du budget s'est levé, à son tour, pour remercier l'opposition. *«Grâce à vous,* a-t-il dit, *l'Etat fait une économie de près de 200 millions de francs, et il n'est pas sûr que le gouvernement souhaite revenir ultérieurement sur cette décision.»* Faute d'actualisation, les tranches du barème ne peuvent, en effet, être relevées. Sauf modification des dispositions adoptées en première lecture par l'Assemblée, la conséquence pratique pour les contribuables serait donc de payer un impôt d'un montant supérieur à celui de cette année.

Cet épisode plutôt cocasse de la discussion budgétaire illustre la manière dont majorité et opposition cherchent, sous le regard attentif des députés communistes, à aiguiser leurs arguments pour la prochaine campagne électorale. *Cependant, à de très rares exceptions près,* le vote des articles du projet de loi de finances demeure réservé (*le Monde* du 23 octobre). Outre l'article 6, le gouvernement est parvenu à faire adopter, à l'unanimité, le nouveau dispositif de réduction d'impôts pour les familles d'enfants scolarisés dans le second degré ou dans l'enseignement supérieur, tout en refusant d'en étendre le bénéfice aux parents d'enfants placés en apprentissage.

J.-L. S.

Le mouvement préfectoral

Le nouveau préfet du Limousin est M. Jean Mingasson

Une confusion de prénoms nous a fait annoncer, dans *le Monde* du 23 octobre, la nomination de M. Paul Mingasson au poste de préfet de la région Limousin et du département de la Haute-Vienne. Or, M. Paul Mingasson, à qui nous présentons nos excuses, préfet chargé d'une mission de service public, est, depuis janvier dernier, secrétaire général du groupe Air France. Le nouveau préfet du Limousin est M. Jean Mingasson, dont nous publions, ci-dessous, la notice biographique.

[Né le 18 février 1931 à Paris, titulaire d'un DES de droit public et du diplôme de l'IEP de Paris, M. Jean Mingasson est nommé, en janvier 1960, chef de cabinet du préfet de la Nièvre. Sous-préfet de Calvi (Haute-Corse) en 1964, de Langres (Haute-Marne) en 1968, secrétaire général de la Guadeloupe pour les affaires administratives en 1973, directeur du cabinet du préfet de la région Midi-Pyrénées et du département de la *Haute-Garonne* en *1976*, secrétaire général de l'Isère en 1980, il devient, en juillet 1983, commissaire de la République (préfet) de la Drôme. Il occupe les mêmes fonctions dans l'Isère de 1985 à 1987, puis il entre, en janvier 1988, au secrétariat général de la défense nationale. Il préside parallèlement, en 1989, un groupe de réflexion sur la politique de prévention des risques au secrétariat d'Etat à l'environnement et à la prévention des risques technologiques et naturels majeurs. M. Jean Mingasson était en disponibilité pour convenances personnelles depuis novembre 1991.]

□ **Le gouvernement lève l'urgence sur la réforme de la procédure pénale.** – M. Louis Mermaz, ministre chargé des relations avec le Parlement, a indiqué, jeudi 22 octobre, que le gouvernement s'engageait, exceptionnellement, à lever la procédure d'urgence sur le projet de loi réformant la procédure pénale, adopté le 9 octobre à l'Assemblée nationale, comme le lui avait demandé le Sénat. Deux lectures, au lieu d'une seule, seront donc organisées à l'Assemblée nationale et au Sénat avant la réunion éventuelle d'une commission mixte paritaire.

CARNET DU Monde

Mariages

– Anne PORTELLA et Pierre PAUGAM

sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité familiale, le 24 octobre 1992.

12, rue Montauban,
75015 Paris.

Décès

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre ACCARD,
ami de Panaït Istrati,

survenu le 21 octobre 1992.

– Les familles Beigbeder et Cadier ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Mme Eveline BEIGBEDER,
née Cadier,

le 20 octobre 1992.

«La Grange»,
64490 Osse-en-Aspe.

– Flore Cohen,
son épouse,
Raphaël et Rosine Cohen,
Claude et Micheline Cohen,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice R. COHEN,

le 18 octobre 1992.

Les prières sont dites au 156, rue de Paris, 92100 Boulogne.

– Mme Jean Ginolhac,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Jean GINOLHAC,
inspecteur général honoraire de l'administration,
ancien préfet,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 13 *octobre* 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Un service religieux à sa mémoire sera célébré le vendredi 30 octobre, à 14 h 30, en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16e.

Ils rappellent le souvenir de son fils

Jean-Philippe GINOLHAC,

décédé le 15 août 1988.

«Dieu nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ.»
Ephés., 2 v. 6.

78, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– La présidente,
Et les membres du conseil d'administration d'Information, défense, action-retraite (IDAR),
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 19 octobre à Paris, du

docteur Pierre LESTERLIN,
médecin du travail.

Ses amis garderont le souvenir d'un homme de convictions, dont le dévouement était à toute épreuve et dont l'affabilité chaleureuse créait un climat de confiance et d'optimisme.

– Le docteur René Schmitt,
son époux,
Alain et Pierrette Schmitt,
à Sainte-Maxime,
Odile et Jean-Louis Daroussin,
à Maurepas,
Geneviève et Hubert Ganier,
à Vaudey,
ses enfants,
Ian Schmitt,
David, Claire, Loïc,
Véronica et Jérémie Daroussin,
Marie, Nelly et Nicolas Ganier,
ses petits-enfants,
M. et Mme André Sol,
Mme Lucie Magdelaine,
sont dans la peine.

Ils font part de la mort du

docteur Maguy SCHMITT,

qui vient de les quitter à l'âge de soixante-dix ans.

Ils vous invitent à prier avec eux, au cours d'une messe dite en l'église Notre-Dame, 23, rue de la Chèvre, à Metz, sa paroisse, le samedi 24 octobre 1992, à 11 heures.

Il n'y aura pas d'enterrement ; le corps de Maguy sera incinéré et ses cendres dispersées, au printemps, dans la montagne du Queyras qu'elle aimait tant.

12, allée des Prés,
57420 Fey.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Dominique Stoloff,
sa femme,
Gabriel,
son beau-fils,
Viviane Forrester,
sa mère,
Simon et Olga Stoloff,
son père et sa belle-mère,
Bernard et Jeannette Stoloff,
son frère et sa belle-sœur,
Julia,
sa nièce,
Didier et Cornélie Rodelle,
Jean et Denise Brard,
ses beaux-parents,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean STOLOFF,

survenu le 17 octobre 1992.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 23 octobre au cimetière du Montparnasse.

5, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Renée et Armand Amzallag,
France et André Toledano,
Annie et Meny Bénoliel,
ses enfants,
Stéphanie et Pierre,
Anne, Alexandra et Marc Amzallag,
Franck et Isabelle Toledano,
Gilles Bénoliel,
ses petits-enfants,
Margot Amzallag,
son arrière-petite-fille,
Les familles Boussira, Partouche, Cohen,
ont l'immense chagrin de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de leur chère «Mamita»

Mme Gracia TOLEDANO,
née Boussira,

survenu à Paris le 21 octobre 1992.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 23 octobre, à 14 h 15, au cimetière parisien de Pantin.

38, rue Dombasle,
75015 Paris.

Anniversaires

– Le 24 octobre 1991,

Jacques DELACAMPAGNE

nous quittait au terme d'une longue maladie.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir, en ce jour anniversaire, une pensée pour lui.

– **Julien GISBERT**

nous a quitté le 23 octobre 1990.

Ses parents rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont aimé.

– Le 23 octobre 1989 disparaissait

Alain LANDRÉAT.

Ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Communications diverses

– L'association Mémoire juive de Paris présente sa troisième exposition photographique **L'Immigration juive et son intégration dans la nation (1880-1948)**, du 23 octobre au 8 novembre 1992 inclus, à la mairie du dixième arrondissement, 72, faubourg Saint-Martin, de 10 heures à 18 h 30. Entrée libre. Métro Château-d'Eau ou métro République.

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE Nº 403 134 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
03 134	GAGNENT	40 000 F
3 134		4 000 F
134		400 F
34		40 F
4		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 20 JANVIER 1993

43e TRANCHE
TIRAGE DU 22 OCTOBRE 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX

SOCIÉTÉ

Au Sénat

La loi sur le harcèlement sexuel est définitivement adoptée

Le Sénat a définitivement adopté, jeudi 22 octobre, le projet de loi sur l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail. Le PS, le RPR et l'UDF ont voté pour le texte qui modifie le code du travail et le code de procédure pénale. Le groupe communiste s'est abstenu.

Avec l'adoption par le Parlement du projet de loi sur l'abus d'autorité en matière sexuelle, la France devient le premier pays de la Communauté à se conformer aux recommandations de la Commission européenne et à bénéficier d'un dispositif juridique permettant à la fois de prévenir et de sanctionner le harcèlement sexuel, dans le secteur privé, et même, à la demande des députés, dans le secteur public.



Comme l'a rappelé, lors du vote au Sénat, le secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation, Mme Véronique Neiertz, le souhait du gouvernement était de *« trouver une solution qui ne soit pas interprétée comme revancharde, mais qui préserve les relations entre hommes et femmes, et ne tombe pas dans les excès américains »*.

Déjà, lors de l'examen du projet de réforme du code pénal, Mme Yvette Roudy, député socialiste du Calvados, ancien ministre des droits des femmes, était parvenue à faire voter un amendement intitulé : « Du harcèlement sexuel » stipulant que *« le fait, par quiconque abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, d'user de pressions afin d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, est puni d'un an d'emprisonnement et de 10 000 F d'amende »*. Cet amendement devrait entrer en vigueur, avec l'ensemble du nouveau code pénal, le 1er mars 1993.

Le texte Roudy caractérise le harcèlement comme une pression exercée par l'employeur ou un supérieur hiérarchique afin d'obtenir des faveurs d'ordre sexuel. Celui de Mme Neiertz, qui modifie cette fois le code du travail et le code de procédure pénale, va plus loin. Il interdit toute sanction et tout licenciement d'un salarié qui aurait subi, ou aurait refusé de subir, des agissements de harcèlement d'un employeur, de son représentant ou de toute personne qui abuserait de son autorité. Il définit également les moyens de pression et au profit de qui se fait le harcèlement : *« Donner des ordres, proférer des menaces, imposer des contraintes ou exercer des pressions de toute nature sur le salarié dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers »*.

Afin que les victimes puissent plus facilement qu'aujourd'hui apporter la preuve des actes incriminés, le législateur a eu le souci de protéger les témoins en interdisant tout licenciement ou toute sanction à leur encontre. Les sénateurs ont même tenu à préciser qu'il ne devait pas être tenu compte dans la carrière d'un salarié – que ce soit pour l'embauche, la promotion, la formation ou la rémunération – du fait qu'il a été victime ou témoin de harcèlement.

Les associations qui ont beaucoup travaillé pour qu'aboutisse ce projet de loi pourront se porter partie civile si elles obtiennent l'accord écrit de la personne intéressée, ou, si celle-ci est mineure, du titulaire de l'autorité parentale ou du représentant légal.

Le chef d'entreprise est tenu pour responsable de la prévention dans son établissement. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter les cas de harcèlement et, dans cet esprit, doit adapter son règlement intérieur. Les députés ont tenu à ce que le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ait son mot à dire, et ils ont obtenu que ce comité puisse *« proposer des actions de prévention en matière de harcèlement sexuel »*.

Pour éviter les procès-spectacles et préserver la vie privée des personnes, les parlementaires français ont décidé que les débats pourront se tenir à huis clos à la demande de l'une des parties.

Mme Neiertz a promis de compléter encore ce dispositif juridique en soumettant à l'approbation des législateurs lors de la présente session un projet de loi interdisant les pressions sexuelles dans les procédures de recrutement.

CHRISTIANE CHOMBEAU

MÉDECINE

M. Kouchner souhaite valoriser la formation médicale continue

Un certain nombre de mesures destinées à valoriser les médecins qui suivent une formation médicale continue ont été rendues publiques, jeudi 22 octobre par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire. Ces dispositions, dont les modalités restent à préciser, devraient permettre d'inciter les patients à aller consulter les médecins qui acceptent régulièrement de mettre à jour leurs connaissances et de confronter leurs pratiques avec celles de leurs confrères.

Dans quelques semaines, chaque médecin libéral devrait ainsi être tenu d'informer ses malades sur son mode d'exercice (conventionné, honoraires libres, non conventionné), sa spécialité, ses particularités (participation aux urgences, attaché de consultation, appartenance à une conférence de consensus...) et sa formation médicale continue. Ces diverses informations devront figurer, selon les cas, sur la plaque du médecin, dans son cabinet ou sur son ordonnancier. Les modalités de cette réforme seront rapidement définies par un groupe de travail auquel participeront la direction générale de la santé et l'ordre des médecins.

En outre, M. Kouchner a décidé de faire procéder à une réécriture de l'article 42 du code de déontologie, qui prévoit la nécessité d'une information médicale du patient par le médecin. Le ministre de la santé estime en effet que, compte tenu de l'évolution des techniques et de l'information de plus en plus grande des patients, il devient nécessaire de compléter cet article *« d'une formation continue des médecins pour leur apprendre à mieux communiquer avec le patient »*.

Pour valoriser les médecins suivant une formation médicale continue, M. Kouchner propose, d'une part, de leur permettre de la porter à la connaissance des patients en mettant un label sur leur plaque, d'autre part, de leur donner la possibilité d'avoir accès à ce que l'on appelle les prescriptions réservées. Cette dernière mesure est importante : elle devrait permettre à des médecins libéraux de prescrire des médicaments jusqu'à présent réservés aux seuls hôpitaux.

Avant de mettre en place cette réforme, un dispositif de validation des formations continues offertes sur le marché sera institué. Le label FMC ne sera délivré qu'après que le médecin aura suivi une ou plusieurs formations validées. M. Kouchner n'exclut pas que la participation à diverses actions de santé publique (évaluation, épidémiologie, toxicomanie) soit assimilée à des formations validées.

F. N.

JUSTICE

Le jugement dans l'affaire du sang contaminé

Le procureur avait requis la peine maximale contre le docteur Garretta

Mme Michèle Bernard-Requin, substitut du procureur de la République, avait longuement analysé les responsabilités des quatre médecins inculpés dans l'affaire du sang contaminé lors de son réquisitoire, le 31 juillet. Tous quatre, avait-elle déclaré, s'étaient trouvés à l'occasion de ce drame *« au point géométrique de la pleine connaissance et du pouvoir de décision »*.

Autrement dit, ils savaient parfaitement que le Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) vendait aux hémophiles, entre mars et octobre 1985, des concentrés sanguins infectés par le virus du sida. Et ils n'avaient rien fait pour s'y opposer.

Le substitut avait qualifié le docteur Michel Garretta, ancien directeur du CNTS, de *« manipulateur »*. *« J'ai cherché plus qu'on ne peut le croire des circonstances atténuantes*, avait-elle lancé. *Mais on va le voir manipuler, mentir, compromettre sans aucun état d'âme. Il possède une capacité exceptionnelle de manipulation. »* Mme Bernard-Requin avait finalement requis une peine de quatre ans d'emprisonnement ferme et 500 000 F d'amende, soit les maxima prévus par la loi sur les fraudes de 1905.

Avant de demander que le tribunal ordonne l'arrestation de l'ancien directeur du CNTS au moment où il rendrait public son jugement, le substitut avait déclaré : *« Le docteur Garretta a voulu être seul au pouvoir. Peut-être aura-t-il le courage de tomber seul ou presque seul. »*

Une abstention coupable

Contre le docteur Jean-Pierre Allain, ancien chef du département recherche et développement des dérivés du sang au CNTS, le magistrat avait demandé quatre années d'emprisonnement avec sursis et 100 000 F d'amende. Mme Bernard-Requin avait essentiellement reproché à ce spécialiste de l'hémophilie ses *« silences »* et son incapacité à sortir d'un devoir de réserve qu'il s'était à lui-même imposé. *« Les hémophiles ont pourtant pour lui un visage »*, avait relevé le substitut, faisant allusion aux patients que le docteur Allain soignait personnellement.

Le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, et le docteur Robert Netter, ancien directeur général du Laboratoire national de la santé, s'étaient vu reprocher de n'avoir pas transmis à leur ministre les informations dont ils étaient les détenteurs.

Mme Bernard-Requin notait ainsi contre le professeur Roux : *« Depuis janvier 1985, il n'ignorait plus rien des risques du sida et du degré de la contamination dans la région parisienne. Il a gravement failli à sa mission. »* Le substitut requérait alors quatre ans d'emprisonnement avec sursis.

Mme Bernard-Requin indiquait, en revanche, que le docteur Netter était *« le moins lourdement responsable »*, même s'il avait omis, en 1985, d'alerter son autorité de tutelle. Une abstention coupable équivalant à de la complicité. Elle demandait contre lui deux ans d'emprisonnement avec sursis.

L. G.

Lire nos informations en première page, et, page 20, le compte-rendu du jugement par LAURENT GREILSAMER.

□ **L'UDC demande la constitution d'une commission d'enquête sur le sang contaminé.** – M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a déposé au nom de son groupe, le 22 octobre, une proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur *« les dysfonctionnements de l'appareil d'Etat mis en évidence par la contamination des personnes, hémophiles ou pas, par le virus VIH à la suite de l'administration de produits sanguins »*.

Ethique et décision

Suite de la première page

Les plus prestigieux d'entre eux étaient devenus les maîtres à penser de la société, et aucun champ de l'activité humaine n'échappait à leurs jugements, à leurs mises en garde. L'affaire du sang les a rendus muets et, de manière évidemment injuste, par amalgame, ils sont entrés dans l'ère du soupçon. Les « savants » n'ont pas su ou, sachant, ils n'ont pas fait savoir à temps qu'ils savaient.

Un signal d'alarme pour le système complexe de la prise de décision. Le réseau administrativo-politico-médical a fait preuve d'une lourdeur, d'une lenteur et de contradictions qui ne constituent, hélas ! pas une découverte. Les exemples abondaient, avant, de telles paralysies. La nouveauté tient au fait que des vies étaient en jeu et que le principe d'urgence qu'aurait dû imposer un tel constat s'est plié devant le principe de routine des dossiers non vitaux.

Dans cette affaire, est apparue clairement, lors du procès, l'existence d'une sorte d'excitation gestionnaire, d'illusion managériale, poussant des apprentis capitaines d'industrie à faire passer, avant toute autre considération, celles tenant à l'état de leurs stocks, de leur trésorerie, et d'autres liées à des positions de force à prendre pour des marchés futurs. Nul ne peut croire que, à quelque stade de la cascade de décisions et de blocages qui a abouti au drame, il y ait eu désir de nuire. Il ne peut y avoir eu qu'aveuglement, l'affairisme masquant la santé publique.

L'affaire illustre aussi la complexité des relations entre pouvoir et savoir. Les « décideurs » – qu'ils soient des politiques ou des administratifs de haut rang – sont conduits chaque jour à faire des choix fondés sur des avis d'experts, de techniciens, de connaisseurs. Le drame, en l'occurrence, fut double : les politiques n'ont pas assez agi en s'appuyant sur l'intuition et le simple bon sens, les spécialistes se sont défaussés de la fonction d'alerte qui aurait dû être leur première obsession.

∴

Le dossier du sang contaminé ne pouvait être que passionnel, car il contient l'ensemble des ingrédients devant conduire à des attitudes pulsionnelles. Il mêle le sang (fluide vital), devenu vraiment « sang impur », la mort, le sida (maladie emblématique des temps actuels), le pouvoir, l'argent, la médecine, la justice (et ses limites), l'injustice (et ses effets), et les médias, sans lesquels les vérités jusque-là apparues ne l'auraient peut-être pas été. Il suscite des comportements irrationnels, des polémiques sans dignité et la recherche fiévreuse de boucs émissaires. Le docteur Garretta est devenu un personnage mythique qui dépasse sa personne. Des journaux ont publié sa photo encadrée de noir dans un simulacre d'avis de recherche du Far-West.

La justice a tranché, en première instance, sur son degré de responsabilité personnelle. Il n'y a rien d'autre à en dire, sauf à constater que la « curée » dont il a été l'objet est malsaine et ne saurait en rien consoler les familles meurtries ni tenir lieu de résolution, pour le futur, des questions soulevées par ce dossier inédit. Et que son absence au jour du jugement fut une lâcheté, une ignominie ou une faiblesse.

∴

Les leçons à tirer de ce drame sont de plusieurs ordres. Leçon pour la médecine, qui doit, par un retour aux sources de sa mission première, se tenir à l'écart d'un orgueil mêlant les certitudes de l'affairisme à celles de la compétence. L'existence d'un complexe médicalo-industriel est, pour les disciples d'Hippocrate, contrenature.

Leçon pour le pouvoir, actuel et futur. Il doit se défier de lui-même, de la complexité de ses réseaux, de la compétition de ses cabinets fonctionnant en circuit fermé, de son éloignement par rapport aux réalités simplement humaines.

Un insidieux procès politique se déroule en arrière-fond du procès pénal. Une épée de Damoclès pèse, pour longtemps, au-dessus de certains socialistes, et une éventuelle alternance politique pourrait aboutir à la concrétisation de cette menace de Haute Cour, pour l'instant sans effet pratique mais très efficace en termes de sollicitation de l'opinion et de réputation entachée. Le débat spectaculaire, mais académique, entre responsabilité et culpabilité, est de ces débats dont la France raffole mais qui sont sans issue. Sauf si l'on veut bien admettre que le degré d'intentionnalité dans le mal agir est déterminant. En l'occurrence, ce qui devrait prévaloir, c'est la position qu'occupait chacun par rapport à la connaissance qu'il avait des conséquences de ses décisions ou des blocages qu'il provoquait. On admettra que le degré de « scandale » dépend de la plus ou moins grande proximité que l'on a avec ce savoir. Mais on admettra aussi qu'il est du devoir d'un pouvoir responsable, quel qu'il soit, de ne pas s'abriter en toutes choses derrière les « spécialistes », qui, étant humains, sont eux aussi accessibles à l'erreur. Ainsi qu'on le voit chaque jour dans des dossiers heureusement moins meurtriers.

L'affaire du sang contaminé, que des gens vont encore payer de leur vie, est une leçon pour l'ensemble de la société. Elle doit s'efforcer, tout en comprenant le sentiment qu'éprouvent les victimes, d'en tirer une éthique de la décision, renouvelée et sans anathèmes ou méprisables manœuvres. Les frontières sont floues entre une erreur et une faute, entre une faute et un délit, entre un délit et un crime. Il ne servirait à rien de continuer à enrichir la galerie de portraits des boucs émissaires.

Si chacun, ayant médité ce que l'on sait de cette tragédie, en tirait l'idée qu'il n'est pas d'action sans effet ou d'inaction sans risque, un léger progrès serait né d'une tragédie sans retour.

BRUNO FRAPPAT

Au tribunal de Moulins

Les mutins d'Yzeure condamnés

Le tribunal correctionnel de Moulins (Allier) a condamné jeudi 22 octobre quatre des meneurs de la mutinerie de la centrale de Moulins-Yzeure, qui avait eu lieu le 8 septembre avec prise de vingt-trois otages, à cinq ans d'emprisonnement. Les quatre autres détenus impliqués ont été condamnés à des peines de trois mois à trois ans d'emprisonnement.

MOULINS

de notre correspondant

Jugés sur citation directe, huit des principaux auteurs de la mutinerie déclenchée le 8 septembre dernier à la maison centrale d'Yzeure (Allier) comparaissaient jeudi devant le tribunal de grande instance de Moulins, où des conditions de sécurité exceptionnelles avaient été mises en place. Poursuivis pour la prise d'otages de vingt surveillants et trois civils, qui se prolongea pendant quatorze heures, les détenus répondaient également de coups et blessures ainsi que de dégradations pour une somme actuellement chiffrée à plus de 50 millions de francs. *« Une instruction aurait été nécessaire »*, selon Me Rafaël Constant, avocat de Thierry Georgenthum, qui n'obtint pas satisfaction dans sa demande de renvoi de l'audience où seuls deux des huit inculpés étaient assistés d'un défenseur. *« J'ai l'intime conviction que ce procès n'est pas la recherche de la vérité, mais plutôt la nécessité d'obtenir une solution rapidement »*, nota l'avocat.

« Une tribune contre les surveillants »

Au cours de l'audience, Funki Pikinteo, un Surinamien âgé de de trente ans, a reconnu sans difficulté son rôle de meneur et ses agressions particulièrement directes sur l'un des otages civils. En revanche, Thierry Georgenthum affirma que la mutinerie était due, selon lui, à *« la tension qui régnait à la centrale depuis la fin du mois d'août, en particulier avec la grève des surveillants »*. Militant de l'Alliance des prisonniers en lutte (APEL), il a même sorti à l'audience une lettre adressée à l'administration pénitentiaire peu avant les faits. *« Le climat de provocation et de tension n'émane pas de tous les surveillants, mais d'un groupe d'une dizaine de personnes. »*

Me Constant s'en prit également aux gardiens : *« Souvenons-nous du contexte, certains d'entre eux avaient affirmé clairement avoir besoin d'agressions et d'insurrections pour faire aboutir leurs revendications »*, et Thierry Georgenthum de lancer : *« Nos revendications portaient uniquement contre ce climat, et rien d'autre. C'est pour ces faits que la mutinerie a été déclenchée, et je me sens responsable mais non coupable. »* En s'efforçant de replacer le débat sur le strict plan de la mutinerie, Christian Mercury, procureur de la République, prend la défense des surveillants, affirmant *« comprendre leur inquiétude et leur exaspération »*. La tenue des débats a provoqué la colère de Gilles Sicard, le secrétaire général de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), qui, à l'issue de l'audience, déclarait : *« Les mutins ont transformé ce procès en tribune pour mettre durement en cause l'institution pénitentiaire et rendre les surveillants et leurs syndicats responsables des faits. »*

Le tribunal devait pourtant largement suivre les réquisitions du procureur de la République et condamner à la peine maximum, c'est-à-dire cinq ans de prison, quatre des huit prévenus : Thierry Georgenthum, Didier Cané, Funki Pikinteo, et Azzedine Bouragba. Pour les autres, Didier Domergue a été condamné à trois ans, Azzedine Bouabib et Paul Ceolin à respectivement dix-huit mois et six mois de prison, et Denis Tortorici à trois mois.

JEAN-YVES VIF

is la peine maximale
ur Garretta

neure condamnés

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Avant l'adoption du document final de la conférence de Saint-Domingue

Des tensions opposent les évêques d'Amérique latine

Les trois cent soixante cardinaux, évêques et experts réunis depuis le 12 octobre à Saint-Domingue pour la quatrième assemblée du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) sont entrés dans la dernière phase de leurs travaux. Depuis le mercredi 21 octobre, les rapports des trente commissions font l'objet de vives discussions. L'adoption d'un document d'ensemble, engageant l'avenir de l'Eglise dans le sous-continent, est prévue à la clôture, mercredi 28 octobre.

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyé spécial

La première visite d'un évêque brésilien à Rome remonte à 1870 pour l'ouverture du premier concile du Vatican. C'est dire la longue tradition d'indépendance d'une Eglise latino-américaine qui, avant même Vatican *II (1962-1965)*, avait créé ses propres structures régionales, comme le Conseil de l'épiscopat latino-américain (CELAM), dont la quatrième assemblée se réunit à Saint-Domingue. A première vue, cette conférence pourrait apparaître comme un épisode supplémentaire de la tension qui oppose le Vatican à l'Eglise numériquement la plus forte au monde et placée dans une région stratégique pour les relations Nord-Sud. En réalité, ce sont d'autres clivages que l'assemblée de Saint-Domingue fait apparaître.

Le contrôle de Rome avait toutes les allures d'un verrouillage. Les présidents et les secrétaires généraux sont désignés par le pape et non par l'assemblée elle-même. Les listes de délégués, évêques et théologiens, sont soumises à son approbation. Le Vatican va jusqu'à nommer les représentants du clergé, des religieux et des laïcs, récusant les responsables élus par ces groupes, au Brésil par exemple. Les commissions-clés (juridique, votes, rédaction du document et du message final) sont désignées à l'avance, et il a fallu un mouvement de réprobation, au début de la conférence, pour introduire un peu de souplesse dans la procédure de discussion prévue (*le Monde* du 15 octobre).

Elaborés depuis trois ans, les textes *préparatoires n'ont été pratiquement* d'aucune utilité, y compris le *«document de travail»*, qui avait été profondément remanié, à la demande des épiscopats les plus ouverts, par une commission de huit experts, dont un seul a été invité à Saint-Domingue. Certains évêques, comme les *Guatémaltèques ou les Boliviens*, cachent mal leur surprise devant un tel coût de temps. Coût humain aussi : des Brésiliens se disent *«humiliés»* depuis que Jean-Paul II, le jour de l'ouverture, a prononcé dans leur langue portugaise son rappel à la discipline théologique.

Amendé dans tous les sens

La Commission pontificale pour l'Amérique latine et la présidence du CELAM sont même arrivées à Saint-Domingue, munies d'un «schéma» de document final tout prêt. Sous le titre «Jésus-Christ, hier, aujourd'hui et toujours», elles souhaitaient imposer des fondements théologiques plus solides à l'action de l'Eglise en Amérique latine. C'était prendre à revers une méthode éprouvée lors des conférences *précédentes* de Medellin (1968) et de Puebla (1979), qui part des réalités concrètes *(«voir»)*, les juge à la lumière de l'Evangile *(«juger»)*, avant de définir des options *(«agir»)*. Une fois la surprise passée, les épiscopats ont fait le gros dos, en votant le «schéma», mais en le transformant par les propositions venues des commissions par thèmes, dont le nombre a été multiplié jusqu'à trente et où la parole s'est libérée.

Mais l'issue d'une partie aussi tactique ne peut être que décevante. *Jugées «chaotiques» ou «incohérentes»*, les premières versions du document final ne soulèvent pas l'enthousiasme. C'est une *«forêt vierge»*, commente Mgr André Lacrampe, l'invité français, avant que ne débute la bataille des amendements. Considéré comme *«doctrinal»*, *«abstrait»*, *«traditionnel»*, *«triomphaliste»*, le préambule contenant les fondements théologiques a été amendé dans tous les sens. La première partie historique, qui escamotait les précédents de Medellin (1968) et de Puebla (1979), a été purement et simplement rejetée. Tous les chapitres consacrés à la famille, à la sainteté, aux prêtres et aux religieux font se dresser les cheveux sur la tête des évêques et des théologiens les moins conservateurs.

En revanche, on retrouve le souffle *des précédentes «chartes» de 1968 et* de 1979 dans le travail des commissions consacrées au *«scandale»* de la pauvreté, à la réforme agraire, à l'écologie, au respect des cultures autochtones, à l'augmentation des déplacements de population, attribuée *«à l'extrême pauvreté des zones rurales, à la répartition injuste de la terre et aux politiques gouvernementales qui marginalisent les campagnes et gonflent les villes»*. A propos du remboursement de la dette extérieure, les évêques s'interrogent *«sur la validité de cette obligation, quand son paiement met en danger la survie des peuples»*.

Sur tous ces chapitres à la fois théologiques et politiques, les clivages classiques entre «conservateurs» et «progressistes», «réalistes» et «prophètes» ne correspondent plus à la réalité de l'épiscopat latino-américain. C'est la leçon de Saint-Domingue. Si tous, peu ou prou, sont d'accord sur l'*«option préférentielle pour les pauvres»*, sur la dénonciation des situations dramatiques de violence et d'exclusion, y compris sur la nécessité de la vérification théologique imposée par Rome, sur ce tronc commun se greffent des visions distinctes du rôle de l'Eglise.

Autour d'une vision plutôt radicale, on trouve tous les évêques qui, soutenus par une *«pastorale populaire»* de militants jeunes, ouvriers ou paysans, dénoncent les injustices, *mais aussi leurs causes sociales et* politiques. Ils veulent que l'Eglise précise son *«option pour les pauvres»*, et tentent de trouver une alternative crédible à la logique néo-libérale qui envahit le sous-continent. Ils souhaitent que la lumière soit faite sur le passé et que le pardon soit demandé aux Indiens et aux Afro-Américains. Ils veulent enfin *«inculturer»* l'action de l'Eglise dans ces groupes autochtones et dans la culture urbanisée et sécularisée d'aujourd'hui.

Une sorte d'«économie chrétienne de marché»

L'autre sensibilité est plutôt «néo-conservatrice». Soutenus par des mouvements d'implantation croissante comme l'Opus Dei, le Renouveau charismatique ou Communion et libération, des évêques dénoncent aussi la pauvreté, mais la définissent prudemment, après Jean-Paul II, comme une *«structure collective de péchés»* qui est à convertir. Ils proposent une sorte d'*«économie chrétienne de marché»* et leur action de «re-christianisation» de la société vise d'abord les classes moyennes et les élites dirigeantes dont ils sont proches. Ils partagent le projet d'éthique planétaire du pape et leur enseignement se veut plus moral que social. Ils disent ne pas se sentir responsables des torts faits hier aux Indiens et aux Noirs et sont pleins de projets de communication et de formation chrétienne à l'échelle du continent.

Ces tensions traversent tous les débats de Saint-Domingue. Elles traduisent l'extrême embarras de l'Eglise pour trouver sa place dans l'Amérique latine démocratisée mais appauvrie des années 90. Le document de Saint-Domingue précisera les choix en faveur des Indiens, des femmes, des enfants abandonnés dans la rue. Les survivants de Medellin et de Puebla ne sont pas inquiets pour leur héritage mais ils craignent que la pression de Rome et des «néo-conservateurs» ne vienne écorner, à terme, l'originalité même de l'*«Eglise des pauvres»* latino-américaine. Pour certains, cette assemblée du CELAM risque d'être la dernière. *Ils* redoutent en particulier que le «synode inter-américain» annoncé par le pape ne soit le prix à payer par les progressistes pour les concessions qui leur ont été faites à Saint-Domingue.

HENRI TINCQ

REPÈRES

ÉDUCATION

L'UNAPEL demande la libéralisation des dépenses d'investissement en faveur de l'enseignement privé

M. Philippe Toussaint, président, depuis fin août, de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a jugé *«satisfaisantes»*, mercredi 21 octobre, les conditions de la mise en œuvre des mesures engagées dans le cadre de l'accord du 13 juin 1992 signé entre l'éducation nationale et le secrétariat général de l'enseignement catholique. Il a néanmoins affirmé son intention de demander le vote d'un texte de loi qui permette aux collectivités territoriales de financer librement les dépenses d'investissements immobiliers en faveur de l'enseignement privé. Celles-ci sont actuellement interdites pour l'enseignement primaire (depuis 1886), limitées à 10 % du total des dépenses pour les établissements secondaires d'enseignement général (loi Falloux de 1850) et totalement libres pour les établissements d'enseignement technique (loi Astier de 1919) ou agricole (loi Rocard de 1984).

Lors de sa réunion en délégation nationale samedi 24 octobre, l'UNAPEL, qui regroupe huit cent mille familles et affirme vouloir *«observer une véritable neutralité politique»*, entend donc se donner *«douze mois pour réussir»* et mettre, d'ici aux prochaines législatives, *«les partis politiques devant leurs responsabilités»*.

Les syndicats d'étudiants inquiets du projet de rénovation des premiers cycles

La volonté du ministère de l'éducation nationale de relancer le projet de rénovation pédagogique des premiers cycles universitaires (*le Monde* du 22 octobre), a surpris l'ensemble des syndicats d'étudiants.

Trois d'entre eux ont réagi. L'UNEF-ID (indépendante et démocratique, proche des socialistes) exige des *«garanties sur le caractère national des diplômes»* et rappelle que *«les étudiants n'ont été ni invités ni associés aux conférences pédagogiques qui se sont tenues au mois de juin»*. Cette organisation reconnaît toutefois que la volonté de ne pas toucher au volume horaire des enseignements est un premier pas positif. En revanche, l'UNEF (proche des communistes), exprime sa *«colère devant la suppression programmée de dizaines de filières et la remise en cause du caractère national des diplômes (...) et exige que le ministère organise une réelle concertation avec tous les acteurs de la vie universitaire»*. Enfin, l'UNI (proche du RPR) se déclare *«opposée à cette réforme»*, et refuse toute négociation sur des enseignements dispensés sous forme de modules.

ÉNERGIE

Nouvelles annonces sur la fusion froide

En dépit du scepticisme de la majeure partie de la communauté scientifique, fondé sur l'absence de résultats d'expériences probantes, les tenants de la fusion froide continuent d'aller de l'avant et de proclamer bien haut qu'il est possible de produire de l'énergie par cette voie. Cinq laboratoires, *deux américains* (California State Polytechnic University et HydroCatalysis Power Corp.), un indien (Bhabha Atomic Research Center) et deux japonais (Hokkaido University et NTT), viennent en effet de faire savoir qu'ils avaient obtenu, à plusieurs reprises et de manière reproductible à température presque ambiante, d'importants dégagements de chaleur au cours d'expériences électrochimiques mettant en jeu une variété d'hydrogène, le deutérium, en présence d'électrodes en palladium *ou en nickel*.

Selon eux, cette production difficilement explicable d'énergie serait le résultat de la fusion des noyaux de deutérium entre eux, une réaction nucléaire que les physiciens n'obtiennent qu'au prix de températures de plusieurs centaines de millions de degrés. Le colloque qui se tient actuellement à Nagoya au Japon sur le sujet devrait permettre d'en savoir plus et de discuter au fond des résultats de ces laboratoires, qui affirment avoir observé dans leurs expériences des bilans énergétiques de 20 % à 900 %.

FAITS DIVERS

Le maire de Villeneuve-sur-Lot écroué pour escroquerie

M. Claude Larroche, maire et conseiller général (UDF) de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), a été inculpé, jeudi 22 octobre, de banqueroute, escroquerie, faux et usage de faux en écritures et abus de biens sociaux par le juge d'instruction Jean-Pierre Cabrol. M. Larroche, qui dirigeait un groupe de onze conserveries, a été placé sous mandat de dépôt et écroué à la prison Saint-Michel de Toulouse *«pour les nécessités de l'information»*.

Les conserveries Larroche emploient 250 personnes à plein temps et font vivre quelque 500 agriculteurs. Elles affichent aujourd'hui un passif de l'ordre de 500 millions de francs et la liquidation judiciaire devrait être prononcée ces jours-ci par le tribunal de commerce d'Agen. Les locaux sont occupés par les employés *«afin de préserver l'outil de travail»*, l'un des plus modernes dans *son secteur*.

□ **Démantèlement d'un réseau de voitures volées en Gironde.** – Les gendarmes de Bordeaux et d'Angoulême ont démantelé, mercredi 21 octobre, un important trafic de voitures volées dans les départements de la Gironde et de la Charente. Quarante-neuf personnes ont été interpellées. Au cours de l'opération, conduite simultanément dans plusieurs villes, les gendarmes ont découvert 45 véhicules volés (Porsche, Jaguar, BMW, Citroën XM et 605). Selon les documents saisis, le trafic porterait sur près de 200 véhicules depuis le début de l'année. Des conteneurs de pièces détachées provenant de véhicules volés étaient envoyés à destination de plusieurs pays. Deux experts automobiles parisiens ont été interpellés, mercredi, à leur domicile et placés en garde à vue. Les enquêteurs les soupçonnent d'avoir authentifié des documents permettant la mise en circulation de véhicules volés.

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 21 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Sont nommés : adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Lille, le général de brigade Daniel Toulouse; commandant du matériel du 3e corps d'armée, le général de brigade Jean-Claude Soulier; commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Jean-Pierre Barthélémy.

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Aymar Petyst de Morcourt.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Xavier Duclaux et Bernard Laurent; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Yves Gleizes, François Perhirin et Claude Berger. Sont nommés : chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de première classe Jacques Delgendre; chef du service technique des systèmes de missiles tactiques à la direction des missiles et de l'espace, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Yves Leloup.

● **Contrôle général des armées.** – Sont promus contrôleur général des armées, les contrôleurs des armées Bernard Sandras, Maxime Jacob et Georges Burger.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 23 octobre 1992 :

UN DÉCRET

– Nº 92-1162 du 20 octobre 1992 relatif à l'enseignement des langues et dialectes locaux.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

A fond de cave

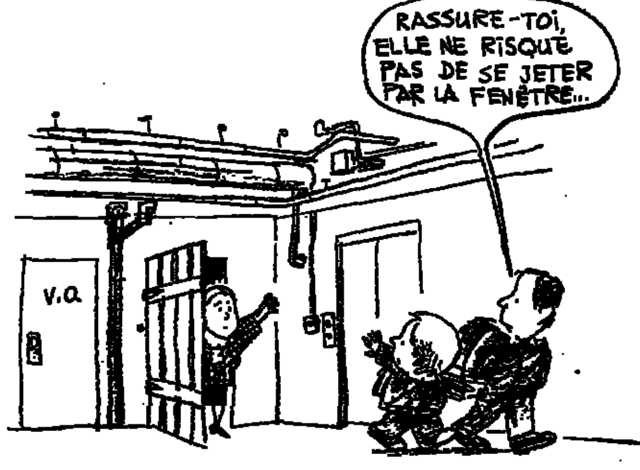
J'AI rendez vous 20, rue du Télégraphe, dans le vingtième arrondissement de Paris, avec une dame qui a des problèmes de logement. Il fait beau, il fait soleil. J'ai le cœur en fête et je pense à Verlaine... La vie est là, simple et tranquille... Un arbre par-dessus le toit...

J'arrive à l'adresse indiquée, un immeuble relativement *neuf, assez coquet, comme* tout le pâté de maisons. Je pousse la porte. Je me plante devant l'interphone. Voyons voir... Marie-France Courtault... Quel étage? Et *j'entends* une voix dans mon dos : Je vous attendais pour vous montrer le chemin. Faut pas monter, faut descendre, j'habite à la cave.

Je me retourne, stupéfaite, et je me trouve devant une jolie femme bien mise, cheveux blonds tirés en arrière, pauvre sourire au bord des larmes accroché à ses yeux bleus. Tout en me montrant le chemin, elle se présente : quarante-quatre ans. Séparée de son mari. Six enfants. Les deux aînés ont quitté le nid. Il lui en reste quatre, dont un bébé de dix-huit mois. Elle sort un trousseau de sa poche : Nous y voilà!

C'est à ne pas croire! Un séjours à l'hôpital. Et puis, en 1982, ordre de quitter les lieux sur décision judiciaire pour loyers impayés pendant les trois dernières années. Ces 3 260 F par mois, elle va les trouver en faisant des ménages, et à partir de 1987 une saisie-arrêt sur le salaire de son mari lui permettra de rembourser petit à petit ses arriérés. Mais, faute d'avoir *été interrompue à temps*, la décision de justice court toujours. Et le 23 avril 1992...

– C'était un jeudi matin. Je reviens de faire les courses, je vais pour mettre me viande à cuire, on sonne à la porte. J'ouvre et je vois débarquer en force le commissaire de police, entouré de quatre messieurs. J'ai eu la peur de ma vie, sûre qu'un des enfants avait fait une bêtise. Mais bon, c'était un huissier, un serrurier, un représentant des HLM et comment ça s'appelle déjà... Ah oui un commissaire-priseur : Vous avez une demi-heure pour déguerpir. Tout juste si elle a le temps de ramasser son sac, un change pour le bébé, aidée par une de ses filles qui se jette sur ses livres et ses cahiers, elle avait cours l'après-midi, et ils se retrouvent à la rue. Nus et crus.



minuscule couloir, avec un seul dégagement où s'entassent dans des sacs plastique bien rangés les affaires de classe des gamins, les peluches élimées du bébé, quelques vêtements et des objets de toilette.

– C'est un peu froid, mais bon, voyez, c'est propre...

Elle dit bon, à tout bout de mot, Marie, alors, bon... oui, bon... Et moi, j'ai envie de dire méchant. Ils dorment à trois, Marie, Céline sa benjamine et le petit Benoît, sur un méchant matelas de mousse posé à même le sol entre deux murs de béton, sous une méchante couverture recouverte d'un sac de couchage. Pas d'eau, pas de chauffage, pas de *réchaud*. Méchante lumière au néon commandée par une minuterie qui nous plonge dans le noir toutes les trente secondes. Je m'exclame, hors de moi : Enfin, c'est pas possible! Elle se méprend, s'excuse, Oh! pardon, et rallume d'une main machinale.

Derrière ce qui leur sert de lit, au fond du réduit, une planche posée par terre où s'alignent des biberons de lait froid, des bouteilles d'eau en plastique, un bout de pain, et une boîte de camembert.

– C'est pour le petit déjeuner. Les deux aînés habitent chez des copains et reviennent manger, un plat cuisiné, une pizza, avec nous le soir. Le midi, bon, Benoît déjeune chez sa nourrice, Céline à la cantine du lycée, moi je descends ici grignoter un morceau et bon...

Je l'interromps : C'est insensé! Comment a-t-elle pu en arriver là? Elle travaille, elle *gagne sa vie et celle de ses* gosses, elle ne demande rien à personne...

– Si! Un logement! Avant, on habitait la même rue, dans une HLM de la Ville de Paris. Un F4. Et on était onze : ma fille, mon gendre, leurs trois gamins et les miens...

Sans compter mon mari, de santé fragile, entre deux

Leurs meubles aussitôt embarqués par la Ville de Paris, elle n'a pu les récupérer, au prix de 12 000 F, qu'en cassant son plan d'épargne populaire. Et louer un box à 700 balles par mois dans un parking pour les y entreposer. Et chercher refuge à droite à gauche chez des voisins.

Très gentils, les voisins. C'est grâce à eux, grâce aux copropriétaires de l'immeuble où elle se terre aujourd'hui, je les ai rencontrés, qu'elle survit depuis six mois. Ils ont multiplié les démarches. En vain. Ils l'emploient, et l'un d'eux lui a prêté son appartement pendant les vacances cet été. La loger décemment? Ils ne demanderaient pas mieux. Mais le moyen?

La Ville de Paris les a, elle, les moyens. Elle possède des dizaines d'appartements vides dans le quartier, y compris un immeuble inoccupé rue de Pixerécourt. Les moyens et l'obligation. A partir du 15 octobre, jusqu'au 15 avril, on n'a pas le droit de mettre ou de laisser les gens à la rue. Qu'elle aille donc à Montargis, Marie. Là, on peut lui trouver quelque chose. Non. Trop loin. Trop loin de son lieu de travail et des écoles fréquentées par ses enfants.

– J'ai bien essayé de m'installer dans un foyer-logement avec le petit. Les grands, ils n'en voulaient pas. Ça été l'horreur. On nous flanquait dehors tous les matins à 7 h 30. On ne savait pas où aller. Ici, c'est moche, d'accord, mais bon, le lundi et le mardi, les bains-douches sont fermés et on peut quand même aller se laver au robinet d'eau froide, là où on range les poubelles... Venez, je vais vous montrer.

Quand je me suis retrouvée dans la rue, il ne faisait plus beau, il ne faisait plus soleil, je ne me souvenais plus de Verlaine et je pensais, la rage au cœur, à cette insolente pub à la gloire de Chirac : Paris veille à la santé des petits!

DANSE

Les hologrammes de Forsythe

Le ballet de Francfort est de retour au Châtelet avec de nouvelles créations

Qu'est-ce que la danse? Qu'est-ce qu'une représentation? Qu'est-ce qu'une œuvre? De plus en plus, les spectacles de William Forsythe lézardent les notions communément admises, échappent aux définitions rassurantes et transforment le spectateur en point d'interrogation. Cherche-t-il, ce spectateur, quelque secours dans le programme? Croquis déments, fragments de photos ravagées, bribes de textes manuscrits où tapés à la machine, parfois illisibles.

Une bouée : *« Ce sont, littéralement, des outils, non des produits en eux-mêmes*, écrit Forsythe de ses spectacles. *Ils permettent de créer d'autres œuvres qui sont ensuite bâties à partir de ces idées. La première représentation constitue le début de la production, exactement comme si l'on posait les fondations. On construit diverses structures, parfois on désire dresser une simple tente et on ne désire pas bâtir une maison en dur. On a parfois besoin d'un abri pour une nuit, satisfaisant des besoins spécifiques. »*

A quels besoins spécifiques répond l'ahurissant, le sublime *As a Garden in this Setting*, sa toute dernière création? On ne saura jamais. Peu importe. Mais qu'est-ce qui importe? Nos sensations déboussolées, nos rêves, mémoire et imagination mêlées? Il y a, au centre, un poste de télé ; à gauche, ce qui semble un bar circulaire aux proportions de cauchemar, rampe de velours rouge sur jupon de rideaux noirs qui se transformera plus tard en piscine. Il y a de grandes plaques ovales, qui semblent en bois blanc, probablement sonorisées car elles émettent un bruit effroyable lorsqu'on les fait rouler sur le plateau.

Les danseurs s'égarent, se raréfient, ils ne sont le plus souvent que trois ou quatre en scène. En scène, c'est vite dit. Où sont-ils? Mystère, malaise. Thom Willems, l'*alter ego* musical de Forsythe, étire, à partir du son d'un hautbois et d'une flûte, de longues plaintes sournoises, inquiétantes. Quelqu'un pêche à la ligne ou dessine des caligrammes dans les airs avec un immense ruban blanc.

« Hey ! » : cette interjection, apparaît parfois en lettres livides sur le ténébreux panneau du fond. Parfois, elle est reprise à mi-voix par les danseurs. La danse? Faut-il encore appeler danse cet entêtement des corps à se prouver leur propre existence en griffant en tous sens le temps et l'espace? ou ces marches à la fausse nonchalance, rythmées par le bruit des talons effleurant le sol en cadence, comme font parfois les enfants sur les trottoirs? Curieusement, on n'éprouve pas le désespoir auquel pourraient conduire de telles visions. Une légèreté, un humour, nous tiennent la main.

New Sleep, créé en 1987 par le San Francisco Ballet, ouvre la soirée et peut constituer une bonne introduction à l'univers forsythien. Une sorte d'empereur du Japon en long manteau noir luisant, tête bizarrement penchée, donne le signal du cataclysme en laissant choir un boulet noir et blanc. La musique (Thom Willems), procède par brutales injonctions, auxquelles obéissent aussitôt terrorisés les éclairages, traçant sur le sol des losanges, des triangles aux arêtes coupantes. Parfois, un pinceau de lumière se rebelle, choisit un danseur, l'isole et le suit. Des groupes de scorpions se croisent, tandis qu'une famille loufoque et imperturbable déplace une plante verte, mesure tout et n'importe quoi à l'aide de bâtons d'arpenteur qui servent aussi à forer les tympans et à décapiter.

A peine se prend-on à goûter l'ordonnance (des danseurs impeccablement alignés à intervalles réguliers à l'avant-scène et sur les côtés) que surgissent les ténèbres et le chaos. Assis de dos, un chef d'orchestre hystérique gesticule avant de s'en aller cul-de-jatte. Une belle fille assise sur une chaise fume une cigarette dans la pénombre. Pleins feux : sa tête est flanquée d'un bois de cerf. Sirènes de police, conciliabules autour d'un grand livre. Sous de nouveaux effets optiques, le sol se fissure, se crevasse, les bonds des gazelles deviennent irréels...

Rien dans les mains, rien dans les poches! semble dire, au contraire, le magicien de Francfort dans *Herman Schmerman* (récemment créé par le New York City Ballet). Veut-il s'amuser à nous surprendre? Est-il lassé des exégèses sur ses fabuleux jeux de lumière, ses accessoires incongrus, ses montages coups de poing, ses ruptures? Rien de tout cela dans *Herman Schmerman*; rien qu'un petit gag au milieu : les danseurs s'escamotent derrière ce qu'on prenait pour une simple bande peinte sur le panneau du fond ; c'était un parapet, une chausse-trape, encore un trompe-l'œil.

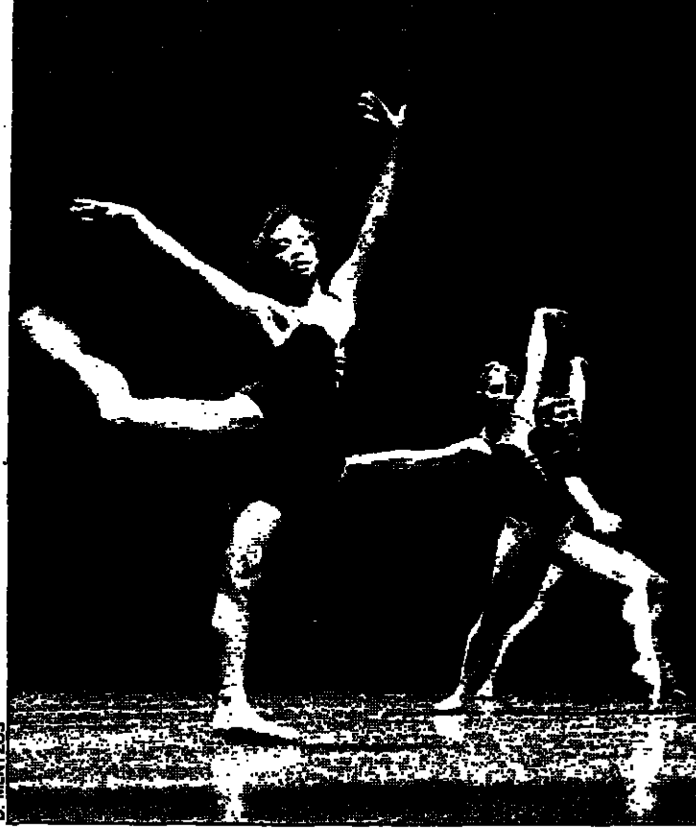
Rien que la danse. Et, comme tout a été dit sur les écartèlements, les déséquilibres, les paroxysmes de la danse selon Forsythe, on fait davantage attention au tracé subtil et imprévisible des parcours, aux contrepoints, aux rappels, aux passages d'un thème chorégraphique d'un danseur à un autre, comme passent des thèmes musicaux d'un instrument à un autre.

La première partie est un quintette pour deux garçons et trois filles, d'où se détachent Antony Rizzi, toujours magnétique, et une blonde mutante nommée Victoria Mazzarelli. La seconde partie est un duo pour la superbe Tracy-Kai Maier et Marc Spradling. Amants sublimés, comme dans les pas de deux classiques? Plutôt compagnons de galère complices; les temps ont changé, l'humour, là aussi, retient les épanchements.

A part une incartade, qu'on espère sans lendemain, avec Gianni Versace pour les costumes guère imaginatifs de cet *Herman Schmerman* (des guêpières à la Zizi Jeanmaire dans *Carmen*, des collants violets, des minijupes jaunes), William Forsythe s'est trouvé – depuis *The Loss of the Small Detail* l'an dernier – un nouveau complice quasi idéal en la personne d'Issey Miyaké. Complice en poésie, en folie, en légèreté. Le mot de «costume» est trop raide pour désigner ce qu'on voit dans *New Sleep* et dans *As a Garden* : «des pièces de vêtement» élastiques, farfelues, modestes. Du prêt-à-danser. Quant aux danseurs du Ballet de Francfort, Stephen Galloway en tête, et pas seulement parce qu'il est le plus grand, ils ont, eux aussi, dépassé le concept ordinaire de «danseur». Et tout ce qu'on croyait possible en matière de danse, ce sont les hologrammes de la pensée forsythienne.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre du Châtelet. Tél. : 40-28-28-28. Jusqu'au 28 octobre.



D. MENTZOS

« Hermann Schmerman » de William Forsythe

CINÉMA

Les murmures dans la forêt

TONG TANA
de Fredrik Von Krusenstjerna et Jan Roëd

Canal Plus a décidé de s'engager, au cours de la saison 1992-1993, dans une campagne *« pour la préservation du milieu naturel et de l'environnement »* avec plusieurs émissions de styles différents. Cette campagne s'est ouverte le 31 août avec la diffusion de *Tong Tana, voyage au cœur des dernières forêts vierges*, long-métrage documentaire réalisé en Malaisie par deux jeunes Suédois. Cette diffusion constituait une avant-première à la sortie du film en salles. Depuis les films du commandant Cousteau sur les explorations maritimes, il est rare que les documentaires soient présentés sur grand écran comme les films de fiction. *Tong Tana* prouve, à nouveau, combien cette exclusion est regrettable.

Ses auteurs se sont aventurés dans la forêt vierge de Bornéo, pour filmer les mœurs des Penans, l'un des derniers groupes nomades vivant, là-bas, en harmonie avec la nature. Ils y ont rencontré un curieux personnage, Bruno Manser. Il est d'origine suisse, il a quitté son pays en 1984, et a rejoint les Penans pour les aider à défendre leur forêt, menacée par les ravages de l'industrie et du commerce du bois en Malaisie. Bruno Manser porte un pagne et se sert d'une sarbacane. Sa tête a été mise à prix par les autorités malaisiennes. C'est un gêneur.

On pourrait, c'est à cela qu'on nous invite, insister sur l'utilité écologique d'un tel film. La disparition de la forêt de Sarawak, entraînant celle des Penans, serait une catastrophe naturelle et humaine. Mais, au-delà des informations proprement dites (la vie quotidienne des Penans, la lutte de Bruno Manser, le déboisement), quelque chose de magique passe dans ces images du bout du monde. Grâce à une mise en scène inspirée, la forêt, sa lumière et ses couleurs, les murmures et les sons qui passent à travers les branches et les arbres, en disent plus encore que le discours.

JACQUES SICLIER

Mécanique de luxe

JEUX DE GUERRE
de Philip Noyce

A l'écran, Anne Archer choisit très mal ses maris. Après Michael Douglas qui attirait sur son foyer la fureur de la gorgone Glenn Close, l'actrice au regard mouillé a épousé Harrison Ford. L'ex- « Indy » incarne Jack Ryan, analyste de la CIA retiré des voitures. En faisant du tourisme dans les rues de Londres, Ryan sauve un membre de la famille royale des balles de terroristes irlandais si méchants qu'ils ont quitté l'IRA – Hollywood sait ménager des marchés aussi importants que Boston ou le West-Side newyorkais. Dans le roman de Tom Clancy dont est tiré le film, les royales victimes n'étaient autres que Charles et Diana.

Malheureusement, les adaptateurs ont reculé devant les possibilités comiques de ce choix et il faut se contenter d'Edward Fox en vague cousin de Lilibeth. Le survivant du commando républicain prend très mal la chose et décide de se venger sur Ryan et sa famille. Le *pater familias* se met à son tour en rogne et reprend du service à la CIA.

L'intrigue, sortie du livre de Tom Clancy, est sommaire, d'une bêtise brute. Le jeu des acteurs est fait pour aller avec : jamais – même dans *Présumé Innocent* – Harrison Ford n'a autant souffert d'acidité gastrique (c'est la seule explication logique à son rictus permanent) ; Anne Archer est dégoulinante de compréhension pour les problèmes de son mari *(« Vas-y, Jack, tue-le »)* et les terroristes sont ignobles.

Seulement, Phillip Noyce, cinéaste australien, auteur en 1989 de *Calme blanc*, excellent thriller maritime, arrive à faire passer toutes les pilules. Il filme avec une virtuosité sèche, une clarté confondante, utilisant les gadgets électroniques comme personne d'autre (l'attaque du camp en Libye – car bien sûr, Kadhafi est dans le coup – est particulièrement impressionnante, sans que l'on voie une goutte de sang).

Le montage joue à saute-mouton sur les fissures qui courent dans le scénario et les deux heures de *Jeux de guerre* passent sans qu'on ait le temps de s'en apercevoir. Les niaiseries de Tom Clancy n'en méritaient pas tant.

T. S.

Miroir fêlé

IN THE SOUP
d'Alexandre Rockwell

On a découvert à Venise, et avec ravissement, ce petit morceau de narcissisme auteuriste version new-yorkaise, bourré d'humour et de nonchalance. En noir et blanc (l'équivalent, en l'occurrence, des guillemets qui introduisent les citations), les tribulations expressément autobiographiques d'un jeune homme fauché et cinéphile (l'excellent Steve Buscemi) fonctionnent au clin d'œil et à la rigolade, avec une inventivité roborative.

Simultanément amoureux transi de sa voisine (Jennifer Beales, loin de *Flashdance* mais toujours aussi belle) et bouillant impétrant à la réalisation d'un premier film qui révolutionnera le septième art – mais dont le seul titre fait fuir les producteurs, – il est en piste pour les galères de l'artiste débutant, prêt à tomber entre les mains des aigrefins. De l'évocation hilarante de Dostoïevski et Nietzsche à un burlesque couple de propriosmafiosi, le film fourmille de personnages secondaires incongrus. Mais il est dominé par la haute stature de Seymour Cassel, ressuscité de chez Cassavetes pour venir jouer les malfrats sentimentaux et bons vivants.

Cassel vient à la rescousse du film plus efficacement qu'il n'est venu à celle de son personnage principal, et emporte le morceau avec fougue et élégance. Il serait dommage que la puissante concurrence des autres sorties de la semaine fasse que le film se retrouve, à son tour, «dans le potage».

J.-M. F.

□ **Festival de Montpellier.** – Le quatorzième rendez-vous du cinéma méditerranéen de Montpellier propose une programmation foisonnante : un panorama des productions récentes en plus de trente films; plusieurs rétrospectives (l'orientalisme méditerranéen dans le cinéma français, le néo-réalisme italien, le cinéma grec muet, le polar); des hommages couplés «un réalisateur-un acteur», en l'occurrence Ettore Scola et Marcello Mastroianni, Vincente Aranda et Victoria Abril, Michael Cacoyannis et Irène Papas; des gros plans sur les cinémas cubain et roumain, et, bien sûr, dix films en compétition pour l'Antigone d'or.

▶ Jusqu'au 1er novembre. Tél. : 67-04-29-39.

Casino chinois

MACAO, MÉPRIS ET PASSION
de Luis Filipe Rocha

Le titre est alléchant, promesse d'exotisme et de grand mélo. C'est ça, et ce n'est pas ça. Il s'agit bien du destin dramatique d'une jeune femme austère et peu avenante, dont l'indépendance d'esprit suscite la réprobation de la bonne société coloniale portugaise. Et du sort tragique du coq de l'enclave, dandy arrogant qui, pour une mauvaise blague de trop, se retrouve paria, bientôt mourant. Puis de l'improbable et torride idylle qui finira par les unir. Pas un coucher de soleil, pas une natte de Chinois ne manquent à l'inventaire, non plus que l'inévitable diplomate européen pétri de sagesse opiacée, fugacement campé par Jean-Pierre Cassel.

Mais au casino chinois, le jeu avec les clichés demande une dextérité dont Luis Filipe Rocha est manifestement dénué. Et ses interprètes principaux, Ana Torrent et Joachim de Almeida, se contentent du minimum de présence requis par le scénario au gros point. Pas plus que leur metteur en scène, ils n'apportent soit la sincérité naïve, soit la distance ironique qui auraient évité à *Macao* de ressembler au remontage, à la fois trop long et trop court, d'un feuilleton télé.

J.-M. F.

Aux feux du couchant

LE MIRAGE
de Jean-Claude Guiguet

Guiguet est un auteur indépendant et discret (trois longs-métrages et une nouvelle filmée en douze ans), attaché à l'univers tendre et secret des mystères de l'amour. Avec, au centre, toujours, une femme mûrissante, belle comme une énigme jamais résolue, qui s'est incarnée successivement en Hélène Surgère *(les Belles Manières)*, Françoise Fabian *(la Visiteuse*, nouvelle de *l'Archipel des amours, Faubourg Saint-Martin)* et, cette fois, l'actrice canadienne Louise Marleau.

Aux bourgeoises et à la «femme légère» succède une artiste, l'ancienne cantatrice allemande Maria Tümmler, installée au bord du lac Léman, entre le ciel et l'eau. De son passé de cantatrice, elle a gardé le goût des attitudes et des phrases exaltées. Et le début du *Mirage* surprend, dans une atmosphère de printemps et d'anniversaire, par les artifices dont Maria se grise en gestes et en paroles, et qu'elle impose à son entourage : sa fille (Fabienne Babe), son fils (Marco Hofschneider) et sa fidèle gouvernante (Véronique Silver).

Pourtant, l'intrigue (inspirée d'une nouvelle de Thomas Mann) se noue sur ce sentiment de la nature, magnifiée par les images d'Alain Levent. Maria tombe amoureuse du jeune Américain (Christopher Scarbeck) qui donne des leçons à son fils, bouleversée de l'avoir entrevu, nu, sur une plage. De ce corps masculin, il n'y aura que la hantise. Maria, fille de la nature, sent revenir en son propre corps le sang de la féminité, ce sang souvent signalé dans le film par la couleur rouge. Mais la nature ne lui a pas fait cadeau d'un renouveau de jeunesse.

J. S.

□ **Musique et films à l'Auditorium du Louvre.** – A l'occasion du centenaire de la naissance de Darius Milhaud et d'Arthur Honegger, l'Auditorium du Louvre présente un florilège de concerts filmés, documentaires, vidéos. Les musiques originales de films sont également à l'honneur, avec, pour Milhaud, *Madame Bovary*, de Jean Renoir, et *l'Espoir*, d'André Malraux, réalisé en 1939, et, pour Honegger, *le Capitaine Fracasse*, dans l'adaptation d'Abel Gance.

▶ Du 23 au 25 octobre. Tél. : 40-20-52-99. Minitel : 3615 Louvre.

MUSIQUES

□ **Mort d'Henri Oeschlin, directeur technique de la Schaubühne.** – On apprend la mort, survenue à Berlin, dans la nuit du 15 au 16 octobre, des suites d'un infarctus, d'Henri Oeschlin. directeur technique de l'Opéra de la Schaubühne, à Berlin. Agé de cinquante-deux ans, professionnel très estimé, ce Français avait été, au côté de Gérard Mortier, l'un des artisans du succès de l'Opéra de la Monnaie à Bruxelles. Il avait participé, toujours avec Gérard Mortier, à la renaissance de l'Opéra de Flandre. Il faisait partie, avec Daniel Barenboïm et Pierre Vozlinsky, de la première équipe nommée à la tête de l'Opéra Bastille. Après la mise à pied de Barenboïm, il avait continué à assurer l'étude technique de l'établissement jusqu'à ce que René Gonzalez (lui-même «démissionné» six mois après son arrivée) obtienne son départ.





هكذا من الاصل



Mécanique de luxe

Aux feux du couchant

CULTURE

SCULPTURE

Les obèses aux Champs

Paris reçoit les œuvres monumentales de Fernando Botero

Depuis quelques jours, les automobilistes parisiens qui s'engagent sur le rond-point des Champs-Elysées *font un tour, puis deux, puis* trois autour d'un torse de près de 4 mètres de haut. Une sculpture boursouflée, qui, avec trente compagnes, *s'est posée sur* l'avenue. Œuvres de l'artiste colombien Fernando Botero, elles sont le point d'orgue d'une série d'expositions qui marquent son retour sur la scène parisienne, après plusieurs années d'absence : outre les bronzes monumentaux, Botero a redessiné les parterres de fleurs environnants. Le Grand Palais annonce une centaine de toiles sur le thème de la corrida pour le mois de novembre, et la galerie Imbert montre une cinquantaine de pastels, aquarelles, dessins et vingt sculptures à l'échelle plus modeste des appartements parisiens.

Enfin, pour commémorer l'événement, la Monnaie de Paris a d'ores et déjà décidé de la frappe d'une médaille. Si le choix du thème de la corrida *n'étonnera pas de la part* d'un artiste qui fit ses classes dans une école de matadors, les proportions de ses figures ne lassent pas de susciter des *commentaires. Pour* décrire de pareils morceaux, il faudrait, en fait, la verve d'un Frédéric Dard parlant de Mme Berurier. Le monde de Botero est empli d'obèses, de personnages qui oscillent entre l'enflure et le bon gros rassurant. Leur peau est tendue comme un ballon mais leur dilatation s'interrompt à la limite de l'explosion.

Cette impression est encore renforcée par une pâte extrêmement mince dans ses toiles, une épaisseur de bronze très faible dans ses sculptures. En fait, la matière est la seule chose maigre chez Botero. On verra dans ses personnages les héritiers d'une longue tradition, qui débute avec les Vénus préhistoriques, passe par Rubens, pour culminer avec Maillol. Lui, se réclame plutôt d'un mélange d'art précolombien et de la Renaissance florentine du Quattrocento.

Mais il est désormais impossible de se retourner sur un ou une quidam callipyge sans évoquer le nom de ce Colombien. Et on découvre avec intérêt le goût du maire de Paris pour ces formes plantureuses, goût si affirmé qu'il offre pour la première fois à un artiste la plus prestigieuse des artères de la capitale.

HARRY BELLET

► **31 sculptures, de la Concorde au rond-point des Champs-Elysées.**

► **Didier Imbert, Fine-Art, 19, avenue Matignon, Paris, 8e. Tél. 45-62-10-40. Jusqu'au 30 janvier.**

► ***Au Grand-Palais*, 100 peintures sur le thème de la corrida, du 20 au 29 novembre 1992.**

PATRIMOINE

Les rares portières de Retz

Deux portières réalisées, à la fin du XVIIe siècle, pour l'hôtel parisien de Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, duchesse de *Lesdiguières, sont sur le point* d'être vendues par leur propriétaire anglais.

Ces pièces extrêmement rares, en satin jaune, brodées de fils d'or et d'argent, présentent un décor d'une très grande richesse (motifs de cuirs retournés, rang de piastres, obélisques, entrelacs et éléments végétaux) et reprennent en médaillons les armes de toute la lignée des Gondi, témoignant de l'importance jouée, en France au XVIIe siècle, par cette *famille dont* est issu le cardinal de Retz. Souhaitant les acquérir pour compléter leurs collections d'art décoratif, les conservateurs du Musée Carnavalet ont adressé leur demande au président de la *Société des Amis du musée*. Celui-ci, devant choisir entre l'achat de ces portières et la réédition du catalogue consacré au musée, a finalement tranché pour la deuxième option, en invoquant des problèmes de trésorerie.

Plusieurs grands musées américains, dont le Getty, sont aujourd'hui sur les rangs. L'occasion de voir ces portières revenir sur leur sol d'origine et enrichir les collections françaises, très pauvres en textiles de ce type, *semble, à présent*, largement compromise.

□ ***Caligula* à la Bibliothèque nationale.** – Le manuscrit autographe de *Caligula*, la pièce d'Albert Camus, a été préempté par la BN, lors de *la vente de la collection du* professeur Millot à l'Hôtel Drouot. Cette œuvre, reliée par Paul Bonet, avait été adjugée 162 000 francs. Lors de la même vente, la BN a préempté pour la Bibliothèque de l'Arsenal la correspondance adressée par André Gide à l'écrivain Pierre Louÿs, cent seize lettres écrites entre 1891 et 1894.

□ **Mécènes américains pour le château de Versailles.** – Quelque deux cents mécènes américains, membres d'une association constituée *outre-Atlantique*, Les amis des vieilles maisons françaises (VMF), remettront, le lundi 26 octobre, un chèque de 100 000 dollars (500 000 francs) à la tutelle du domaine de Versailles, pour permettre la restauration de deux sculptures du dix-septième siècle qui ornent les guérites situées à l'entrée de la cour d'honneur du château.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 24 octobre

Drouot-Richelieu, 14 heures : cannes, tapis d'Orient, décorations, médailles ; **Drouot Montaigne**, 15 heures : orfèvrerie ; ***Espace Kronenbourg***, 16 heures : affiches de cinéma.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 24 octobre

Enghien, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Houdan**, 10 heures et 14 heures : antiquités architecturales.

Dimanche 25 octobre

Chartres, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Corbeil**, 10 heures : flacons de parfum ; ***Fontainebleau***, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Houdan**, 10 heures et 14 heures : antiquités architecturales ; ***La-Varenne-St-Hilaire***, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Provins**, 11 heures : tableaux modernes, 14 heures : tableaux et sculptures modernes ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Versailles** (Chevau-Légers), 14 h 15 : tableaux et sculptures modernes ; **Versailles** (Rameau), 14 heures : faïences, porcelaines.

PLUS LOIN

Samedi 24 octobre

Béziers, 14 h 30 : tableaux modernes ; ***La Rochelle***, *14 heures* : livres ; **Lyon** (rue Cronsdadt), 14 h 30 : affiches ; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Marseille** (Castelanne), timbres ; **Montpellier**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Moulins**, 14 h 15 : gravures, livres ; **Pau**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art ; **Reims**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Rouen**, 14 h 30 : monnaies, *timbres* ; **Saumur**, *10 h 45* et 14 h 30 : livres ; **Toulon**, 9 heures et 14 h 15 : monnaies.

Dimanche 25 octobre

Alençon, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Arles**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Aubagne**, 14 h 30 : *mobilier*, tableaux ; **Avignon**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Caen**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Calais**, 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Chambéry**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Cognacq**, 15 heures : mobilier, tableaux ; **Deauville**, 10 heures et 14 heures : mobilier, tableaux ; **Douai**, 14 h 30 : tableaux et sculptures ; **Doullens**, 14 heures : mobilier, orfèvrerie ; **Epinal**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Grandville**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Issoudun**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **La Flèche**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Lille**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Limoges**, 14 heures : tableaux modernes ; **Lyon** (Cronstadt), 11 heures : photographies, 14 h 30 : cartes postales ; **Mayenne**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; ***Nogent-le-Rotrou***, *14 heures : mobilier*, tableaux ; **Noyon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : cartes postales, timbres ; **Troyes**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Vendôme**, 14 h 30 : céramiques, verrerie.

FOIRES ET SALONS

Paris (porte Champerret), **Marseille**, **Périgueux**, **Angers**, **Nevers**, **Mandres-les-Roses**, **Paimpol** et **Saint-Germain-lès-Corbeil**.

PHILATÉLIE

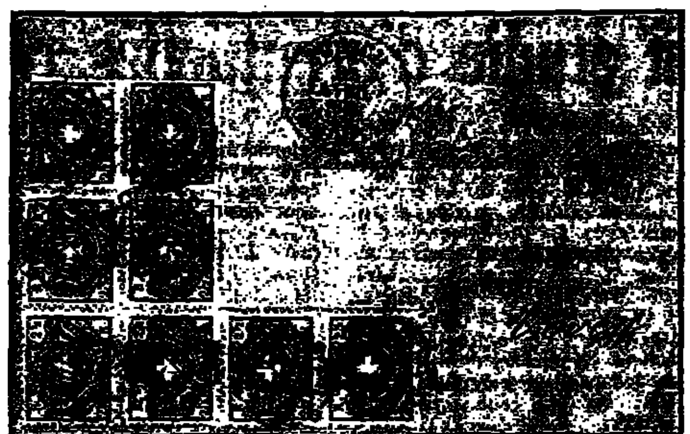
Ventes-phares en Suisse

La Suisse s'apprête à connaître une quinzaine philatélique chargée... Une quantité impressionnante de raretés sera dispersée, du 4 au 7 novembre, lors des ventes aux enchères Feldman, à l'hôtel International de Zurich. *Au programme, des milliers* de lots répartis sur cinq catalogues et plus de 50 millions de francs de cote.

En tête du catalogue Grande-Bretagne et outre-mer, une lettre destinée à être vendue de gré à gré, première utilisation connue du «Penny black», oblitération du 1er mai 1840, chés cases 146 et 147 (20 000 francs suisses) ; Nouvelle-Zélande, 4 d bleu et *brun 1903, centre renversé* (180 000 francs suisses)... Très bons lots de Norvège et de Grande-Bretagne.

Les deux derniers catalogues sont consacrés à des collections de Scandinavie, d'Europe et colonies.

Les ventes aux enchères Corinphila, *du 26 au 31 octobre*, à l'hôtel Carlton-Elite de Zurich, dispersent plus de 6 500 lots dont fortes rubriques Finlande, poste fluviale, anciens



Zurich « Winterthur » 1850, lettre estimée à 200 000 francs suisses

dont on attend un prix à sept chiffres. Les amateurs de pièces classiques suisses retrouveront la seconde partie de la collection Helveticus (*le Monde* du 21 décembre 1991), soixante-quinze lots dont un bloc de huit du 2 1/2 rappen («Winterthur») oblitéré rosette noire sur lettre de *Zurich pour Vevey, 22 avril 1850*, pièce unique estimée 200 000 francs suisses ou encore une feuille complète de 100 exemplaires du 6 rap*pen de 1846* de Zurich, reconstituée en dix bandes horizontales de dix timbres, pièce de musée cotée 350 000 francs suisses.

Une soixantaine de pièces plus rares les unes que les autres sont réunies dans un volume intitulé *Rarities of the World* : planche du 40 c bistre Cérès, deux panneaux de 150 sur feuille d'essai, paire des 4 retouEtats allemands, Pérou, Suisse classique, Togo (occupation franco-anglaise colonie allemande 1915, 2, 3 et 5 marks, estimations 25 000, 80 000 et 60 000 francs suisses).

P. J.

► **David Feldman, 175, route de Chancy, PO Box 81, CH-1213 Onex, Genève. Corinphile, Belle-rivestrasse 34, CH-8034 Zurich, Suisse.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28.
Télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Timbres au Turkménistan.** – Le Turkménistan a proclamé son indépendance le 27 octobre 1991, est devenu membre de l'ONU le 2 mars 1992 et diffuse ses propres timbres... dont la dernière série, qui comprend sept valeurs, émise le 27 août 1992, a été imprimée aux Etats-Unis. Au programme, l'effigie du président Niyazov, traditions et arts locaux et un bloc-feuillet qui représente la carte du Turkménistan.

Renseignements : Turkmenistan Philatelic Bureau, PO Box 560, Rego Park, NY 11374 Etats-Unis.

● ***Les amis de René Cottet.*** – La Société des amis de René Cottet est née. Elle a pour but de sauvegarder son œuvre et de la *faire plus largement connaître*. René Cottet (1902-1992), ancien élève de l'Ecole Estienne, des Beaux-Arts, Prix de Rome de gravure en 1932, est l'auteur, entre autres, de près de 250 timbres pour de nombreuses administrations postales.

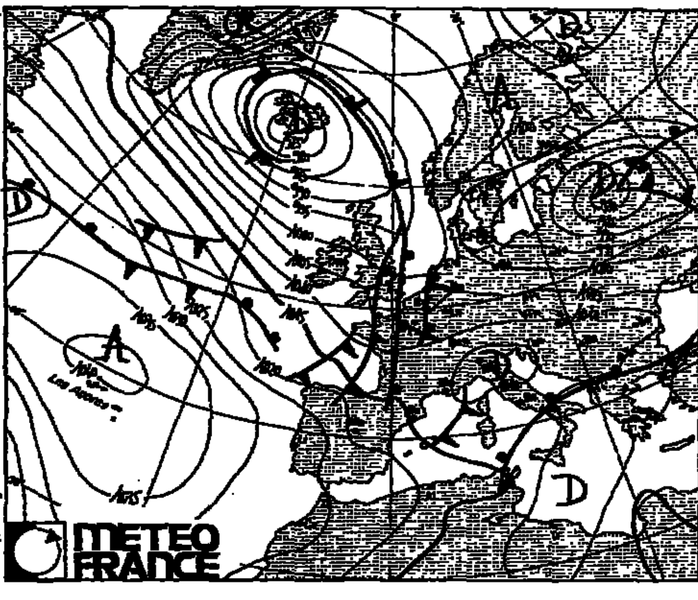
Renseignements, adhésions : Y. Chapolard-Manhes, trésorier de la Société des amis de René Cottet, rue du Faubourg, 07400 *Rochemaure*.

● **Echecs et catalogue.** – L'amicale philatélique Thèméchecs de publier un catalogue des timbres émis sur les échecs. Il se présente sous la forme de 68 pages, format A4, photocopiées, *sous chemise illustrée* imprimée en quadrichromie.

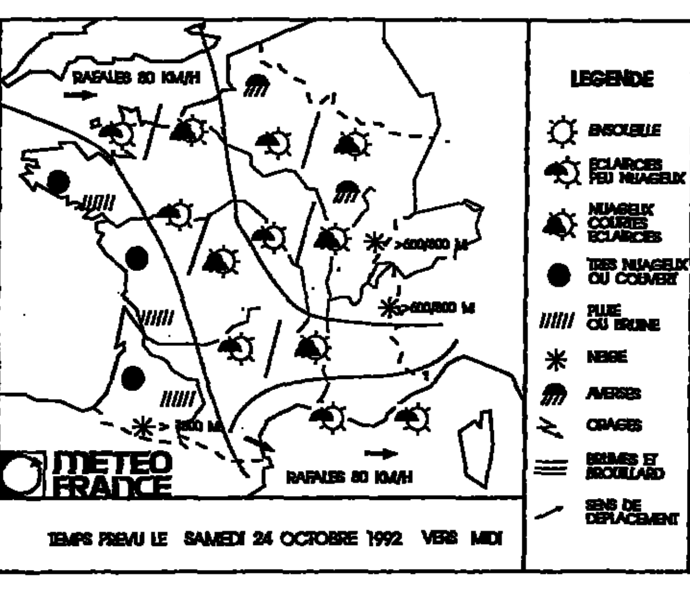
Renseignements : Robert Loisel, *26, rue des Marronniers*, 76610 Le Havre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE 1992



Samedi : vent soutenu, nouvelles pluies par l'ouest. – La journée débutera sous un ciel souvent nuageux. Le soleil ne sera réellement présent que sur la Corse et le pourtour méditerranéen. Des averses se produiront sur un *grand quart nord-est du pays le matin*. On les trouvera en soirée du nord des Alpes au Nord-Est, avec de la neige vers 600 mètres.

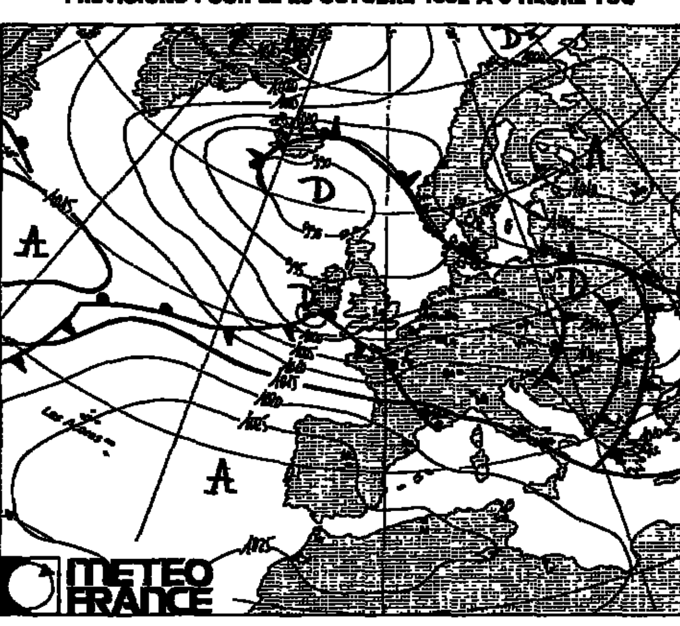
En cours d'après-midi, un *ciel couvert* et pluvieux gagnera les côtes atlantiques. En soirée, ces pluies s'étendront de la Bretagne et de la *Basse-Normandie aux Pyrénées*, avec de la neige vers 1 800 mètres.

Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera à 60 ou 70 km/h près des côtes de Bretagne et de la Manche, 80 à 90 km/h près de la Méditerranée. Sur les côtes atlantiques, le vent d'ouest se *renforcera en soirée*.

Les températures minimales seront comprises entre 2 et 6 degrés, avec quelques gelées sur Rhône-Alpes, 7 à 10 degrés près des côtes.

Les températures maximales atteindront 7 à 8 degrés en Alsace, 9 à *14 degrés ailleurs*, 16 à 18 degrés *sur* le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-10-1992 à 18 heures TUC et le 23-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	17	8	C
BIARRITZ	14	12	C
BORDEAUX	13	9	N
BOURGES	10	6	P
BREST	11	9	A
CAEN	11	7	C
CHERBOURG	11	8	C
CLERMONT-FER.	11	4	C
DIJON	10	2	C
GRENOBLE	13	3	C
LILLE	12	7	P
LIMOGES	6	3	P
LYON	12	5	C
MARSEILLE	13	4	D
NANCY	8	6	C
NANTES	13	8	C
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS	10	7	C
PAU	11	8	P
PERPIGNAN	15	9	C
RENNES	12	8	A
ST-ETIENNE	10	4	N
STRASBOURG	9	4	C
TOULOUSE	13	7	C
TOURS	10	5	P
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER

ALGER	17	10	N
AMSTERDAM	11	7	N
ATHÈNES	26	17	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	17	5	D
BELGRADE	14	4	N
BERLIN	8	1	D
BRUXELLES	10	6	P
LE CAIRE	30	18	D
COPENHAGUE	4	3	C
DAKAR	35	26	D
DELHI	32	18	D
GENÈVE	10	3	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	23	14	A
JÉRUSALEM	23	12	N
LISBONNE	18	14	D
LONDRES	10	6	C
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	6	4	P
MADRID	14	10	N
MARRAKECH	16	9	D
MEXICO	18	11	C
MILAN	17	–1	D
MONTRÉAL	8	–2	N
MOSCOU	5	1	C
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	12	7	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	19	13	N
PÉKIN	14	3	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	19	8	N
SÉVILLE	19	8	D
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	8	2	C
SIDNEY	17	1	D
TOKYO	20	12	C
TUNIS	21	13	C
VARSOVIE	7	1	N
VENISE	15	4	D
VIENNE	9	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCONOMIE

Après l'échec des négociations de Bruxelles sur le volet agricole de l'Uruguay Round

Lune de miel

Quel contraste ! Il y a un an exactement les jacqueries embrasaient les campagnes, et le président de la République, utilisant tour à tour l'admonestation, voire la menace, et le ton de la bienveillance, avait été contraint d'intervenir pour annoncer, par voie de presse, un programme de développement pour l'agriculture. Aujourd'hui, les préfets respirent. Le monde paysan se calme. La grande manifestation nationale du 14 octobre n'a donné lieu à aucun incident sérieux. Et la turbulente Coordination rurale semble engourdie. Bref, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants (FNSEA), le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) et le gouvernement vivent une sorte de lune de miel.

Paradoxalement, c'est l'importance des périls liés aux négociations du GATT qui explique cette paix retrouvée. La position de la France au sein de la CEE, les mises en garde régulièrement répétées contre un accord hâtif et déséquilibré avec les Etats-Unis sur les dossiers sensibles (céréales, oléagineux) sont saluées unanimement par les leaders paysans. M. Christian Jacob, au nom du CNJA, note qu'*«après plusieurs semaines de crispation, l'ajournement des discussions récompense la fermeté française et européenne»*. M. Pierre Cormorèche, président des chambres d'agriculture, se plaît à mettre en avant *«l'efficacité de la cohésion européenne»*. Quant à M. Luc Guyau, patron de la FNSEA, il a déclaré, après avoir rencontré son homologue britannique, qu'ils étaient *«tous deux d'accord pour estimer inacceptables les propositions de M. Dunkel, directeur du GATT, et qu'il fallait les modifier considérablement»*.

Oubliés les griefs lancés au gouvernement pour avoir trop vite accepté au printemps la réforme de la politique agricole commune (PAC) ? Résolue la crise de la viande bovine ? Réglée la situation financière des agriculteurs lourdement endettés ? Compensées les pertes des arboriculteurs qui, en juillet, ont laissé des dizaines de millions de francs dans les barrages des routiers ? Non évidemment, et les responsables agricoles ne perdent pas une occasion de rappeler que le gouvernement reste toujours sous surveillance, que le ministre responsable s'appelle M. Louis Mermaz (dont ils souhaitaient ardemment le départ) ou M. Jean-Pierre Soisson, qui, depuis trois semaines rue de Varenne, n'a pas commis le moindre impair. Le conseil des ministres de l'agriculture des Douze les 26 et 27 octobre à Luxembourg sera, dans ces conditions, son véritable baptême du feu.

FRANÇOIS GROSRICHARD

A la suite de l'échec, mercredi 21 octobre, des discussions techniques entre les Etats-Unis et la CEE sur le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) (*le Monde* du 23 octobre), l'administration américaine a tenu, jeudi 22 octobre à Washington, une réunion afin d'étudier notamment *«des représailles, sous diverses formes»* contre la CEE. De son côté, la Commission européenne de Bruxelles a réaffirmé, jeudi, son souhait de poursuivre les négociations avec les Etat-Unis afin d'aboutir à *«une percée politique dans le domaine agricole dans les prochains jours»*, a déclaré un porte-parole de la Commission. Le ton est cependant monté, jeudi en fin d'après-midi, entre la France et la Grande-Bretagne.

Une «Lettre à mes amis les agriculteurs», signée par M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, et initialement destinée à une publication locale, vendredi 23 octobre, dans *le Journal de la Dordogne*, a en effet suscité l'irritation du premier ministre britannique, M. John Major. M. Dumas écrit notamment qu'*«une discussion* [sur le GATT] *sérieuse ne pourra pas s'engager avant plusieurs mois»*. M. Major a aussitôt réagi devant la Chambre des Communes, affirmant qu'il ferait tout son possible pour faire reprendre rapidement les pourparlers avec les Etats-Unis. Cet accrochage franco-britannique intervient alors que le ministre allemand de l'économie, M. Jürgen Moellmann, a réaffirmé, jeudi, sa volonté de voir la Commission poursuivre *«de façon décidée et orientée vers le succès»* les négociations de l'Uruguay Round. De son côté, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne a affirmé vendredi 23 octobre, que «les conditions d'un accord équilibré au GATT ne sont pas réunis».

Washington étudie d'éventuelles représailles contre la CEE

NEW-YORK

de notre correspondant

Quelques heures après le retour à Washington de M. Joe O'Mara, chargé de mener à bien, à Bruxelles, les négociations Etats-Unis/CEE sur les échanges agricoles, l'administration Bush a tenu, jeudi 22 octobre, une réunion de crise consacrée aux mesures à prendre après l'échec de ces discussions inscrites dans le cadre de l'Uruguay Round. En fin de soirée, le gouvernement américain n'avait pas fait connaître sa décision et de source proche du ministère de l'agriculture, on indiquait que Washington étudiait un certain nombre d'options, parmi lesquelles «des représailles, sous diverses formes», mais aussi «d'autres possibilités» qui permettraient d'éviter le déclenchement d'une véritable guerre commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe.

Depuis plusieurs semaines déjà, les autorités américaines ont annoncé qu'elles auraient recours à des mesures de rétorsion si elles n'obtenaient pas gain de cause. Les dispositions de la section 301 de la loi commerciale de 1974 (renforcées sous forme d'une «super 301» dans le Trade Act de 1981) permettent à Washington d'augmenter de 100 % les taxes sur les exportations de produits agricoles et alimentaires en provenance de la Communauté et à destination des Etats-Unis. En avril, l'administration avait déjà publié une liste de produits, agricoles ou non, importés de la CEE, représentant un volume commercial de 2 milliards de dollars et qui pourraient immédiatement subir cette surtaxe.

Par la suite, le différend portant essentiellement sur les produits agricoles et alimentaires, une seconde liste, dont le détail est encore confidentiel, a été établie pour ne tenir compte que de cette seule catégorie de produits. Elle représente un montant de 1 milliard de dollars d'exportations européennes vers l'Amérique. Dans la première liste figuraient notamment les vins et spiritueux (mais ni les champagnes ni les eaux minérales), les fromages, le lait, les fruits et légumes en boîte... Autant d'articles qui permettraient de «cibler» les pays à punir, en tête desquels figure la France, considérée par Washington comme le grand responsable de l'échec des négociations et qui assure, à elle seule, environ 30 % du total de ces échanges avec les Etats-Unis. Viennent ensuite l'Italie, deuxième exportateur de vin vers ce pays (avec 20 % du total des exportations), l'Allemagne (11 %), les Pays-Bas (8 %) et la Grande-Bretagne (5 %).

La France en accusation

Pour sa part, M. Steve Yoder, le président du syndicat américain des producteurs de soja, habitué à faire le siège du Congrès et de l'administration pour plaider la cause de ses adhérents, a estimé que les mesures de rétorsion contre la CEE étaient *«inévitables»*, étant donné que *«l'intégrité du système commercial mondial était à présent en jeu»*. M. Yoder a accusé la France d'être à l'origine de l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations, ajoutant que les agriculteurs français *«refusaient tout changement et que leur poids politique était énorme»*. Il a également indiqué que le régime agricole européen *«était protectionniste»* et contraire aux règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), à tel point que ce mécanisme avait été déjà condamné à deux reprises par les instances de ce même GATT.

Ces déclarations, alliées aux fortes pressions exercées par d'autres lobbies importants auprès de l'administration font que celle-ci *«aura du mal à résister»*, estime à Washington un observateur de la CEE, spécialiste de ce type de négociations. *«Les Américains sont habitués à jouer la quasi-rupture pour parvenir à leurs fins. Mais recourir à des représailles est une décision grave, qui appelle à son tour d'éventuelles rétorsions européennes contre les Etats-Unis»*, souligne-t-il. *«C'est ce qui explique sans doute pourquoi Washington hésite encore à s'engager dans un face-à-face avant d'avoir épuisé toutes les mesures intermédiaires.»*

Le côté politique du dossier s'est accentué dans le contexte électoral qui est en ce moment celui des Etats-Unis. Le président Bush a rappelé à plusieurs reprises qu'il souhaitait conclure les négociations agricoles de l'Uruguay Round avant l'échéance du 3 novembre, celle de l'élection à la Maison Blanche, et les réticences des Européens lui semblent d'autant plus suspectes que des informations accréditent la thèse selon laquelle un certain nombre de pays de la CEE ne sont pas pressés de signer avec une administration *«sortante»* qu'ils estiment d'ores et déjà *«perdante»*. L'information rapportée cette semaine par *Newsweek* ne peut que conforter les craintes de M. Bush. Selon le magazine, un émissaire de M. Bill Clinton aurait fait savoir à M. Andreas Van Agt, le représentant de la CEE, que le candidat démocrate à la Maison Blanche considérerait comme une ingérence dans les affaires politiques américaines la conclusion d'un accord commercial précipité qui ne pourrait qu'aider la campagne du président républicain sortant. Interrogé sur cet article, M. Clinton s'est contenté de démentir mollement. Non pas l'information elle-même. Mais le fait que personne ne soit habilité à parler à sa place.

SERGE MARTI

Les conclusions du rapport officiel

Le juge Bingham met en cause le rôle de la Banque d'Angleterre dans le scandale de la BCCI

Alors que le tribunal de commerce de Luxembourg a approuvé, jeudi 22 octobre, le plan d'indemnisation des créanciers de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) proposé en février par l'actionnaire majoritaire, l'émir d'Abou-Dhabi, le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a rendu public le même jour le rapport officiel du juge Bingham sur le scandale. Ce document, présenté à la Chambre des communes, critique sévèrement le rôle joué par la Banque d'Angleterre, principal organe de supervision de l'établissement bancaire fermé en juillet 1991 pour fraudes à grande échelle.

LONDRES

correspondance

Dans son rapport officiel sur le scandale de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), rendu public par le chancelier de l'Echiquier le 22 octobre, Lord Bingham accuse le département de supervision de la Banque d'Angleterre de *«manque de vigilance et de curiosité»* devant les informations faisant état de graves malversations financières, transmises dès 1990 par le cabinet comptable Price Waterhouse. Le document réfute l'argument de l'institut d'émission de Threadneedle Street selon lequel ses fonctionnaires ne disposaient pas de pouvoirs suffisants pour surveiller la BCCI, dont les activités s'étendaient dans soixante-dix pays.

«Les cabinets comptables ont un rôle à jouer, mais le devoir de supervision bancaire appartient à la Banque d'Angleterre, et c'est un devoir qui ne peut être délégué. C'est la Banque [d'Angleterre] *et non le cabinet d'audit qui est l'organe de réglementation. Dans ces circonstances, l'approche réglementaire de la Banque à propos de la BCCI était, à mon avis, déficiente»*, affirme le rapport Bingham. *«Selon le rapport, je peux affirmer aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de double jeu ou d'acte de défiance. La Banque* [d'Angleterre] *n'a été mêlée à aucune conspiration ou tentative d'étouffement»*, a déclaré M. Lamont.

Organisation opaque

Parmi les réformes annoncées par le ministre des finances, qui exerce la tutelle de la Banque d'Angleterre et est son porte-parole au gouvernement, figure l'octroi de pouvoir explicite permettant à l'institut d'émission de réfuter ou de révoquer une licence bancaire à un établissement dont la structure complexe entrave la tâche de supervision. Avec un siège juridique à Luxembourg, un siège économique à Londres et dans le paradis fiscal des îles Caïmans et un actionnaire principal, l'émirat d'Abou-Dhabi, au Proche-Orient, la BCCI, fondée en 1972 par le financier pakistanais Agha Abedi, était contrôlée par un collège de «régulateurs», placé sous la houlette de la Banque d'Angleterre. La persuasion discrète des «incorruptibles» de son département phare, le Banking Supervision, s'est révélée totalement inefficace pour contrôler une organisation opaque, dont les réseaux clandestins faisaient tourner autour de la planète des fonds propres comme sales.

Le nom de la BCCI transparaît dans plusieurs affaires proprement criminelles ou politiques. Ainsi, en 1988, après une enquête des services américains, plusieurs de ses cadres avaient été accusés de blanchiment d'argent de la drogue et arrêtés en Floride. Parmi ses autres activités, la banque déchue organisait de vastes escroqueries financières, des services aux terroristes, tel Abou Nidal, l'aide aux services secrets, principalement la CIA, le transport d'armes, des hold-up... Selon les observateurs, l'impact du rapport Bingham sur la Banque d'Angleterre devrait être plutôt limité. Son gouverneur, Sir Robin Leigh-Pemberton, a écarté toute possibilité de démission. M. Lamont a annoncé pour sa part la création, au sein de la banque, d'une unité spéciale d'enquête bancaire ainsi que le renforcement de son service juridique. A long terme, toutefois, les lacunes dévoilées aux Communes risquent d'affaiblir un institut d'émission en quête d'une plus grande autonomie vis-à-vis du ministère des finances, dans le cadre de l'Union monétaire européenne.

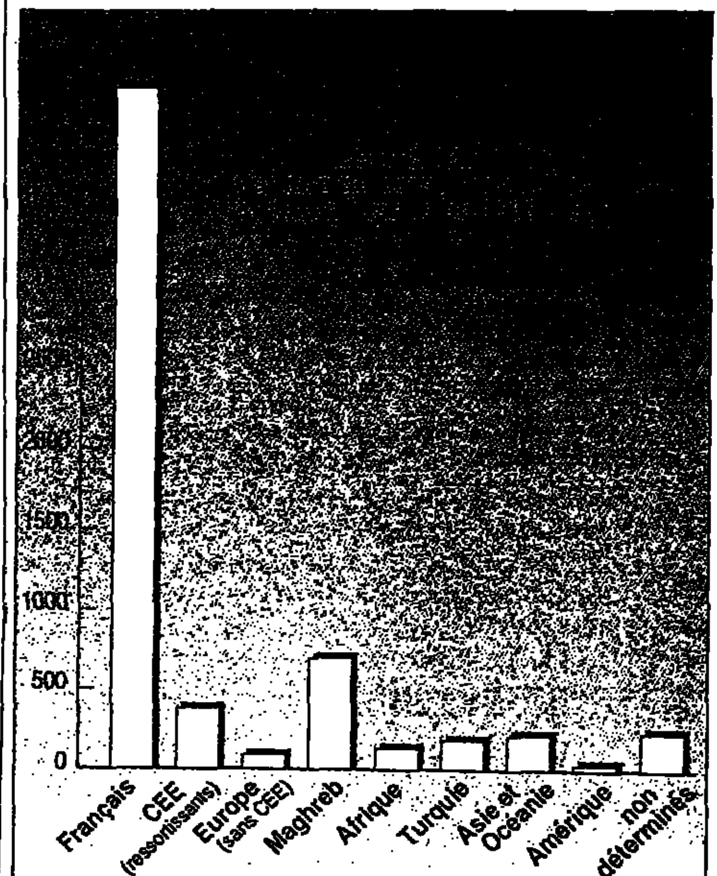
En revanche, l'enquête Bingham lave de tout soupçon le cabinet Price Waterhouse, critiqué seulement pour le caractère trop vague de son rapport d'octobre 1990 révélant les fraudes. Dans les conclusions, le rôle d'Abou-Dhabi est rapidement évoqué pour ne pas avoir fourni à temps à la Banque d'Angleterre toutes les informations que l'émirat détenait sur les détournements de fonds perpétrés par les responsables de la BCCI. Certains voient derrière cette absence de blâme l'influence du Foreign Office, désireux, semble-t-il, de protéger l'émir Zayed, le chef de l'Etat, l'un des hommes les plus riches du monde, et un allié traditionnel de la Couronne et de la City.

Le scandale de la BCCI a connu jeudi un autre épilogue : après la Haute Cour de Londres et un tribunal des îles Caïmans, le tribunal de commerce de Luxembourg a approuvé le plan d'indemnisation des créanciers proposé par Abou- Dhabi, prévoyant le versement de 1,7 milliard de livres (14,2 milliards de francs environ) aux 250 000 clients répartis dans quarante pays. Chacun touchera 30 % et 40 % des sommes qui lui sont dues par la BCCI.

MARC ROCHE

Selon le ministère du travail

Les condamnations pour travail illégal ont fortement augmenté en 1988 et 1989



Enregistrés avec retard, en raison des délais de procédure, les effets du renforcement des moyens législatifs de lutte contre le travail illégal commencent à se faire sentir. Selon les données publiées par le ministère de la justice (*Infostat-Justice*, nº 29, septembre 1992), le nombre des condamnations pénales a énormément augmenté en 1988 et 1989 et a porté sur 6 131 personnes, dont, contrairement à une idée reçue, sept sur dix étaient françaises.

La répression du travail clandestin représente les deux tiers de ces cas d'infractions sanctionnées, soit 3 951. En 1998, elles auront été dix fois plus nombreuses qu'en 1986, un an après leur correctionnalisation. Et elles ont encore augmenté de 60 % en 1989, alors que la loi avait encore été précisée en 1987. Liés à la fausse sous-traitance, les délits de marchandage ou de prêt de main-d'œuvre ne figurent que pour 6,5 % dans le contentieux pénal, mais ont progressé de 60 % pendant la même période.

Quant aux infractions à la réglementation sur les salariés étrangers, qui sont le plus souvent évoquées par l'opinion publique, elles interviennent pour 28 % dans le total des condamnations pour travail illégal, et ne se seront accrues que de 26 % en cinq ans. Là aussi, l'emploi d'étrangers sans titre de travail (1 673) est autrement plus fréquent que le défaut de carte professionnelle chez les étrangers eux- mêmes (49).

Depuis, et alors que les procédures sont toujours en cours, la lutte contre le travail illégal s'est encore développée. Pour les deux années de 1989 et 1990, 9 400 procès-verbaux ont été établis pour un total de 20 935 infractions. En 1991, il y a eu 5 107 procès-verbaux, correspondant à 12 558 infractions.

Entre janvier 1989 et décembre 1991, le dispositif de contrôle a de nouveau été amélioré avec six nouvelles lois et un nombre encore supérieur de décrets ou circulaires. Un nouveau texte, qui sera discuté à cette session parlementaire, rentrera progressivement en application en 1993. Il obligera notamment les employeurs à déclarer leurs salariés dès le premier jour de l'embauche. Une expérimentation de ce dispositif, à Toulouse, Rennes, Toulon et Troyes, a démontré que 60 % des chefs d'entreprise s'acquittent déjà de cette formalité, alors que la loi ne les y contraint pas.

A. Le.

Grâce aux ventes de produits manufacturés

Le commerce extérieur français en excédent de 3,7 milliards de francs en septembre

La balance commerciale de la France a été excédentaire en septembre de 3,7 milliards de francs, les exportations ayant atteint, après correction des variations saisonnières, 105,8 milliards de francs et les importations 102,1. Ainsi l'excédent du commerce extérieur atteint-il 23,1 milliards de francs sur les neuf premiers mois de l'année alors qu'au cours de la même période de 1991 la France avait enregistré un déficit de 32 milliards de francs. Sur l'ensemble de l'année dernière, le déficit avait été de 30,2 milliards de francs.

En septembre, les ventes à l'étranger (1) ont globalement progressé de 8,3 % par rapport à août et de 1,5 % par rapport à septembre 1991. Les achats à l'étranger ont eux progressé de 1,3 % en un mois mais ont reculé de 5 % en un an.

Les échanges de produits manufacturés – y compris le matériel militaire – ont été excédentaires de 1,7 milliard de francs en septembre après avoir été déficitaires de 5,1 milliards en août et de 2,9 milliards en moyenne mensuelle durant l'année 1991. Il a été facturé 16 Airbus pour 4,37 milliards de francs contre 9 Airbus pour 2,69 milliards en août. La balance agro-alimentaire a dégagé un excédent de 4 milliards de francs, semblable à l'excédent moyen mensuel de l'année dernière. Enfin, la balance «énergie» a été déficitaire de 6,58 milliards de francs contre un solde négatif mensuel moyen de 7,9 milliards l'année dernière. Par pays, nos échanges avec l'Allemagne ont été déficitaires de 2,2 milliards de francs mais excédentaires de la même somme avec la Grande-Bretagne.

Avec les États-Unis, notre déficit reste important : 2,4 milliards de francs, plus important qu'avec le Japon (1,8 milliard de francs). Globalement le commerce extérieur de la France a été excédentaire en septembre de 2,7 milliards de francs avec la CEE, mais déficitaire de 5,6 milliards avec les pays de l'OCDE.

(1) En données brutes les exportations ont atteint 105,7 milliards de francs en septembre et les importations 104,7 milliards de francs, ce qui représente un excédent de 975 millions de francs.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Lors de leur congrès à Créteil

Les cadres FO dénoncent des « atteintes à la liberté individuelle »

Le congrès de l'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière (UCI-FO), qui devait prendre fin vendredi 23 octobre à Créteil (Val-de-Marne), a été consacré à la nécessité de *« préserver la liberté individuelle des cadres »*. M. Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO, a dénoncé le développement de certaines techniques de recrutement et *« le stockage croissant d'informations à des fins soi-disant professionnelles »*.

« Quand les concepts et les méthodes ne sont pas étalonnés, l'arbitraire guette », estime M. Bouchet, qui a présenté un rapport d'orientation réclamant *« un droit d'accès direct »* permettant aux salariés d'avoir connaissance des données recueillies par les entreprises les concernant directement. Il a également revendiqué que les bilans de compétences soient réalisés par *« un opérateur pluridisciplinaire et indépendant »* et prévoient une possibilité de contre-expertise. Plus largement, la formation continue des cadres devrait mieux prendre en considération *« le savoir buissonnier, celui qui vient de la pratique »* et ne plus se contenter de *« mesurer le savoir académique »*. Pour l'UCI-FO, les clauses de non-concurrence – de plus en plus fréquemment introduites dans les contrats de travail – *« doivent être exceptionnelles et limitées quant à leur objet et faire l'objet d'une indemnité compensatrice »*. Quant aux *« pratiques de rupture »*, elles doivent devenir plus équitables. Alors qu'un employeur peut invoquer la *« perte de confiance »* pour licencier un cadre, il serait souhaitable, proposent les syndicalistes, de créer une *« clause de perte de confiance réciproque »* permettant de quitter volontairement l'entreprise tout en obtenant des indemnités conventionnelles. Enfin, les cadres FO ont souligné que *« la guerre au chômage passe par une réduction brutale et conséquente de la durée du temps de travail »*. *« Une baisse progressive est tout entière amortie par l'accroissement de productivité de ceux qui restent. Face à une baisse conséquente et brutale, les grands donneurs de travail n'auront pas la faculté de compenser. Ils seront contraints d'embaucher »*, assure l'UCI-FO.

J.-M. N.

INDICATEURS

ALGÉRIE

● **Chômage : 21 % de la population active.** – 1,266 million d'Algériens ont été concernés par le chômage en 1991, selon les chiffres publiés par l'Office national des statistiques (ONS). Plus d'un travailleur algérien sur cinq est sans travail. Le taux de chômage a augmenté de 8,6 %, soit 105 000 nouveaux chômeurs par rapport à 1990. 63 % d'entre eux sont des chômeurs de longue durée. La catégorie sociale la plus touchée est celle des jeunes, les deux tiers d'entre eux n'ayant pu obtenir un emploi. Le temps moyen pour trouver un emploi a augmenté de 23,3 mois en 1990 à 26,8 mois en 1991.

ESPAGNE

● **Produit intérieur brut : + 1,6 % au second trimestre.** – Le produit intérieur brut (PIB) espagnol a augmenté de 1,6 % au second trimestre, selon les chiffres publiés, jeudi 22 octobre, par l'Institut national de la statistique. Cette croissance est inférieure de 0,3 point à celle enregistrée au premier trimestre 1992.

FRANCE

● **Consommation : + 1,2 % en septembre.** – La consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 1,2 % en septembre par rapport à août, indique l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). La hausse annuelle s'élève ainsi à 4,1 %. Les achats de produits radio-TV-Hifi augmentent sensiblement, tout comme l'automobile qui enregistre une hausse de 0,7 % par rapport au mois précédent. En revanche, les achats en électroménager et en ameublement diminuent légèrement.

● **Indice du coût de la construction : + 1,01 % en un an.** – L'indice du coût de la construction, qui sert de référence pour les loyers du secteur libre, s'est établi à 1 002 au deuxième trimestre 1992 à comparer avec 1 006 au cours des trois premiers mois. Sur un an, sa hausse est de 1,01 %. Il s'agit d'un très net coup de frein lié à la dépression du secteur, après plusieurs trimestres de forte hausse.

MONNAIE

La fille de Jean Monnet assigne en référé M. Sapin sur la nouvelle pièce de 100 francs

Quatre millions de pièces de 100 francs à l'effigie de Jean Monnet, le célèbre *« père de l'Europe »* décédé en 1979, ont été mises en circulation, mardi 20 octobre, par la Banque de France. Ayant affirmé que son autorisation n'avait pas été sollicitée, Mme Marianne Monnet, fille de l'ancien commissaire au Plan, a assigné en référé, jeudi 22 octobre, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, devant le tribunal de grande instance de Paris.

L'affaire, plaidée le 22 octobre, n'a pourtant pas abouti. Faute de *« voie de fait »*, le juge du tribunal de grande instance de Paris s'est déclaré *« incompétent »* pour interdire la mise en circulation de la pièce. M. Francis Cavarroc, vice-président du tribunal, a expliqué que les critères d'une *« voie de fait »* commise par l'Etat en décidant de battre cette pièce n'étaient pas réunis. La voie de fait suppose en effet, selon M. Cavarroc, un acte qui *« porte atteinte à des droits fondamentaux des individus tels leur liberté individuelle »*. La compétence revient donc au juge administratif. Mme Monnet n'entend pas en rester là : son avocat, Me Marie Vicelli, a en effet décidé de faire appel.

DISTRIBUTION

Conditions trop restrictives pour les grandes surfaces

Le Conseil de la concurrence sanctionnne trois raffineurs sur la vente d'essence sans plomb

Le Conseil de la concurrence a décidé, mardi 13 octobre, d'infliger trois amendes à Shell, Esso et Elf, estimant que ces compagnies avaient imposé des conditions trop restrictives à la vente en grandes surfaces de leur essence sans plomb à indice d'octane 98 (SP 98). La décision a été rendue publique le 20 octobre. En revanche, le conseil a absous trois autres sociétés pétrolières (Mobil, Total et BP). En outre, il a estimé qu'il *« n'était pas établi que les raffineurs se soient entendus de façon explicite sur les modalités de commercialisation »*. M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie, avait saisi en avril 1991 le Conseil de la concurrence du dossier. En août, les six compagnies s'étaient vu notifier les griefs du conseil sur une éventuelle entente illicite dans la vente de leur carburant et sur leurs pratiques de vente aux grandes surfaces.

Esso et Shell auront à payer respectivement 10 millions et 20 millions de francs pour avoir *« imposé aux distributeurs n'appartenant pas à leur réseau intégré ou à leur réseau de marque une exclusivité portant soit sur la totalité de sa gamme, soit sur le seul SP 98 »*. Elf devra acquiter une amende de 30 millions de francs, car elle n'a accepté *« de livrer son carburant SP 98 que si le distributeur s'engageait à commander tous les produits de la gamme Optane »* (produits avec additifs). Le conseil leur demande donc de mettre fin à ces pratiques. Esso, dans un communiqué, indique qu' *« elle n'accepte pas le grief retenu à son encontre par le Conseil de la concurrence »* et qu'elle a décidé de faire appel.

COMMUNICATION

Avec le début de Canal Satellite le 14 novembre

Les chaînes thématiques s'étendent sous la houlette de Canal Plus

Huit ans et quelques jours après son lancement terrestre, Canal Plus se déploie ainsi en force sur le deuxième marché des chaînes payantes, celui des thématiques, qui succède aux chaînes « d'exclusivité », comme Canal Plus, et précède la troisième vague du paiement à la séance.

Les chaînes du « bouquet » de Canal Satellite appartiennent, en proportions diverses, à Canal Plus et aux principaux câblo-opérateurs. Ces derniers superviseront la commercialisation dans leurs zones. Canal Satellite vise donc, en priorité, les 10,5 millions de foyers en habitat individuel hors de ces zones, espérant en séduire 800 000 à terme. La Grande-Bretagne et l'Allemagne compteraient déjà 2,5 et 2,8 millions de foyers recevant des chaînes par satellite.

Kiosque audiovisuel universel

Pour s'abonner, l'usager devra s'équiper d'une antenne parabolique (68 à 82 centimètres de diamètre selon la région) et d'un récepteur satellite, fournis pour moins de 4 000 francs dans le réseau des revendeurs Canal Plus, ou par une autre filiale spécialisée, Satellite Service. L'abonnement mensuel de base (incluant le décodeur Syster nécessaire) est fixé à 136 francs, juste au-dessus du prix du câble. Il comprend cinq chaînes sur quatre canaux : Planète (documentaire), MCM (musique), TV-Sport, Canal J (jeunesse) complétée en soirée par Canal Jimmy (chaîne des sixties et baby-boomers). Deux chaînes de films, Ciné-Cinémas et Ciné Cinéfil, peuvent s'y ajouter pour 50 francs supplémentaires. Les abonnés à Canal Plus, équipés d'un décodeur, bénéficient d'une réduction.

A côté de ces sept programmes sera lancé sur Télécom 2A un autre « bouquet » de trois chaînes au format 16/9 d'écran large que seule permet la nouvelle norme D2 Mac. Canal Plus, Ciné-Cinémas et France 2 en version 16/9 pourront être reçues avec la même antenne, mais grâce à un récepteur satellite approprié, qui intègre le décodeur Eurocrypt nécessaire. Ce second bouquet devait en théorie être complété d'une chaîne haut de gamme en 16/9 dont Canal Plus finançait une partie du déficit. Mais son président, M. André Rousselet, n'en parle plus qu'au passé. Ce projet, pourtant prévu dans les accords signés début septembre avec le ministre des PTT, M. Emile Zuccarelli, M. Rousselet l'estime *« mal parti, vu la réponse aimable mais négative des industriels invités à en partager le déficit »*. A la place, M. Rousselet accueillerait volontiers une autre chaîne thématique, comme Paris-Première, qui en fait la demande, ou une chaîne d'information. C'est-à-dire – mais sans trop le dire – une chaîne de plus en Secam.

Le lancement de Canal Satellite marque une étape importante pour la télévision. Il élargit la base économique des chaînes thématiques, leur permettant ainsi d'améliorer leurs programmes (TV Sport en profitera pour coller de plus près aux goûts français). Il élargit le choix des spectateurs partout en France, et pas seulement dans les villes, en leur offrant de composer en « kit » leur propre programme. Il élargit aussi le champ d'action de Canal Plus, dont les décodeurs s'imposent comme le « kiosque » audiovisuel universel. Il n'est pas sûr, en revanche, que s'élargisse le champ de la concurrence, une fois ce satellite fort en thèmes solidement installé au firmament, les antennes francophones braquées sur lui.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

VIE DES ENTREPRISES

Les difficultés du constructeur de voitures miniatures

Majorette aux abois

LYON

de notre bureau régional

A deux semaines de l'échéance, le constructeur de voitures miniatures Majorette, de Rillieux (Rhône), attend toujours les concours bancaires nécessaires à la poursuite de son exploitation. Déjà, lors de l'assemblée générale des actionnaires de juin, le fondateur de l'entreprise, M. Emile Véron, avait annoncé avoir obtenu des concours le matin même.

Jeudi 22 octobre, la publication des comptes semestriels de l'entreprise, au Bulletin des annonces légales et obligatoires (BALO), n'est pas de nature à rassurer les financiers. Si l'on inclut les filiales, le groupe Majorette a subi, sur les six premiers mois de l'année, une perte nette (part du groupe) de 80,3 millions de francs, bien supérieure au trou de 2,7 millions de francs du premier semestre 1991.

La perte attendue, pour l'ensemble de 1992, atteindrait 91 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 400 à 420 millions. Les ventes ont sévèrement diminué (-30,5 %), alors que la société-mère supporte un endettement d'environ 420 millions.

Les ateliers français ont déjà subi deux vagues de compressions de postes, qui ont réduit l'effectif de huit cents à cinq cents salariés, pendant que les usines brésilienne, portugaise et thaïlandaise atteignaient – en hausse – le même niveau total d'emploi. Selon son secrétaire (non syndiqué), le comité d'entreprise s'en remet à une expertise, réalisée par le cabinet Secafi-Alpha, pour plaider qu'une délocalisation accrue serait difficile à mettre en œuvre en dix-huit mois : l'atelier asiatique mit trois exercices pour parvenir à produire trente millions de miniatures par an et cela semble nourrir l'espoir, parmi le personnel, de solutions de reprise «alternatives».

Le niveau de la dette rend les perspectives de Majorette alarmantes. Le directoire, mis en place en juin, propose de procéder encore à deux cent cinquante suppressions d'emplois en France, en deux ans, ne conservant dans le Rhône que la fabrication d'une série particulière, les fonctions de conception, de commercialisation et de gestion. Le personnel, souvent actionnaire de l'entreprise, semble de plus en plus inquiet car la cellule spécialisée, mise en place lors du plan de réduction d'effectif de juin, a enregistré seulement huit reclassements, parmi les soixante-douze personnes ayant sollicité ses services, sur un effectif total de cent quarante salariés qui perdaient alors leur emploi.

GÉRARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

□ **Accord entre PepsiCo et l'Ukraine.** – PepsiCo a annoncé, jeudi 22 octobre, la signature avec deux partenaires ukrainiens d'un accord hors du commun de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), le plus important à ce jour entre l'Ukraine et une société occidentale. PepsiCo, les chantiers navals de Zaliv, Ukrprivo, société ukrainienne de production de boissons, et Fram-Shipping, un armateur indépendant, créent une société conjointe, Ukrainian Development Corporation, basée à Kiev. Cette firme devra vendre pour un milliard de dollars de navires de commerce construits par Zaliv au cours des huit prochaines années. L'argent perçu permettra à PepsiCo de porter de sept à douze le nombre de ses usines en Ukraine et de multiplier par trois ses ventes dans ce pays, où il écoule déjà environ 240 millions de bouteilles, trois fois plus que son rival Coca Cola. En outre, PepsiCo pourra construire en Ukraine cent restaurants de sa filiale Pizza-Hut, qui en compte déjà deux à Moscou.

NOMINATION

□ **PSA Peugeot Citroën : M. François Michelin entre au conseil de surveillance.** – M. François Michelin, président du fabricant de pneumatiques Michelin, va faire son entrée au conseil de surveillance de PSA Peugeot Citroën. M. Michelin remplacera M. François Rollier, décédé fin juin, qui assurait la représentation du groupe Michelin au conseil de surveillance depuis 1976. Michelin détient 5,82 % du capital (9,15 % des droits de vote) de PSA depuis 1976. PSA a annoncé par ailleurs, jeudi 22 octotobre, le départ, pour raisons de santé, de son directeur général, M. Yves Rapilly. M. Rapilly, qui part à la retraite, était un des principaux artisans de la politique financière du groupe ces dernières années. Il sera remplacé, à compter du 1er novembre, par M. Yves Blondeau, cinquante-sept ans, qui a fait l'essentiel de sa carrière à la Compagnie générale des eaux.

RÉSULTATS

□ **Bolloré Technologies : en baisse de 64 %.** – Bolloré Technologies a annoncé, jeudi 22 octobre, un résultat semestriel net (part du groupe) de 69 millions de francs, en baisse de 64 % par rapport à celui du premier semestre 1991, tout en soulignant que la comparaison est *«peu significative»* puisque ces comptes incluent l'armateur Delmas-Vieljeux, qu'il contrôle depuis l'été 1991. Ce résultat a été atteint avec un chiffre d'affaires semestriel de 13,5 milliards de francs, alors que les 194 millions dégagés au cours du premier semestre 1991 l'avaient été avec un chiffre d'affaires de 9,4 milliards.

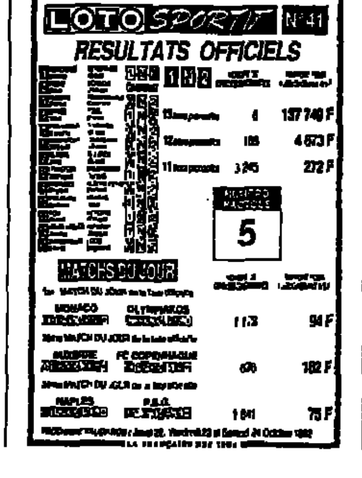
□ **Usinor-Sacilor : encore un semestre noir pour le groupe sidérurgique.** – Le groupe sidérurgique Usinor-Sacilor a annoncé une perte nette (part du groupe) de 201 millions de francs alors qu'il avait réalisé un bénéfice de 734 millions de francs au premier semestre 1991, selon un communiqué diffusé jeudi 22 octobre. Le numéro deux mondial de l'acier, qui avait accusé l'an dernier 3,1 milliards de francs de pertes, ne prend pas le risque d'avancer une prévision chiffrée pour l'ensemble de l'année. Mais 1992 devrait vraisemblablement être encore une année noire, car le groupe table sur un résultat *«en très net repli»* au second semestre par rapport au premier semestre 1992. Le chiffre d'affaires est en recul de 6,5 %, à 48,1 milliards de francs. Avant déduction des intérêts minoritaires, la perte semestrielle est encore plus forte, à 360 millions de francs contre un bénéfice de 875 millions de francs pour les six premiers mois de 1991.

CESSION

□ **Le Crédit municipal de Toulouse cède ses activités bancaires à l'Ecureuil.** – Le Crédit municipal de Toulouse a passé un accord avec la caisse d'épargne de l'Ecureuil de Haute-Garonne pour lui céder ses activités bancaires. La cession, qui s'élèvera à 150 millions de francs, doit être votée lors d'un prochain conseil municipal. La ville de Toulouse voulant toutefois maintenir les activités sociales du Crédit municipal, le service de prêt sur gage, ouvert il y a cent vingt ans, continuera de fonctionner. La transaction s'effectue donc selon le schéma de la cession partielle, défini par la récente loi sur l'avenir des crédits municipaux votée au mois de juin.

CREATION

□ **Whirlpool (électroménager) : 200 millions de francs d'investissements à Amiens.** – Whirlpool Europe BV, filiale du groupe américain Whirlpool Corp., a annoncé, mercredi 21 octobre, la construction d'une nouvelle unité de fabrication de sèche-linge à Amiens. La nouvelle usine, qui exigera un investissement de 200 millions de francs sur quatre ans, devrait être opérationnelle fin 1993 et atteindre une production optimum de 500 000 à 700 000 pièces par an en 1996. Elle devrait employer 300 personnes. Le centre d'Amiens compte aujourd'hui 650 personnes et produit des machines à laver à chargement par le haut. Whirlpool Corp. dont le siège est à Benton Harbor (Etats-Unis), emploie 36 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars (34 milliards de francs). Le groupe produit 18 millions d'appareils électroménagers par an.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 octobre ↑

Ferme

La Bourse de Paris restait ferme vendredi 23 octobre. Après une ouverture en hausse de 0,55 %, les valeurs françaises s'appréciaient de 1,2 % à la mi-séance. Plus tard dans la journée, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 1,45 %. Toutefois, si la place parisienne a retrouvé un timide sourire, la liquidation boursière restera négative. Alors que le mois boursier prend fin ce vendredi, la liquidation était perdante de plus de 4 % en milieu de journée.

La bonne orientation du marché des actions s'appuie toujours sur la bonne tenue du marché obligataire, alors que le MATIF continue à battre ses plus hauts niveaux de l'année. Les marchés de taux anticipent toujours, en effet, une détente monétaire en Europe. Le taux au jour le jour à Paris a reculé depuis le début de la semaine sous les 10,5 %, à ses niveaux d'avant la tourmente monétaire, ce qui explique l'essentiel de la bonne orientation de la place.

Aux valeurs, le Crédit lyonnais perdait 9,3 % après l'arrestation de Florio Fiorini, président de la SASEA, qui se rapproche du dépôt de bilan, ce qui pourrait nettement peser sur la banque française, fortement engagée dans le holding suisse. En baisse également, on relevait Cerus (- 8,4 %), et Vallourec (- 10 %). Après sa forte hausse de la veille (+12 %), le cours de Matra s'ajustait légèrement à la baisse, perdant 2,92 %, alors qu'Hachette, de son côté, reprend 1,53 %. En hausse, on relève L'Oréal, qui gagne 1,04 %, Michelin, 2 %, et la Cie bancaire 2,5 %.

NEW-YORK, 22 octobre ↑

Hausse

La séance a été monotone, jeudi 22 octobre, à Wall Street, qui a clôturé en hausse grâce à une reprise de dernière heure après avoir évolué en légère baisse durant la plus grande partie de la journée. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 200,88 points, en hausse de 13,78 points soit un gain de 0,43 %. Quelque 216 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 964 contre 789 599 titres ont été inchangés.

Le marché avait débuté la séance en hausse à la suite de l'annonce d'une baisse des demandes hebdomadaires d'allocations chômage de 15 000 unités pour atteindre le niveau de 368 000 demandeurs durant la semaine achevée le 10 octobre, soit le plus bas niveau depuis près de deux ans. Les experts tablaient sur une progression de 15 000 de ces demandes. Cette statistique a, dans un premier temps, fait repartir à la hausse les taux d'intérêt à long terme car elle vient renforcer les espoirs de redémarrage de l'économie américaine. Les taux sont toutefois redescendus après la publication de mauvais résultats trimestriels par plusieurs compagnies américaines.

VALEURS	Cours du 21 oct.	Cours du 22 oct.
Alcoa	67 1/8	65 5/8
ATT	41 1/4	41 7/8
Boeing	37 3/8	37 3/8
Chase Manhattan Bank	23 7/8	23 3/4
Du Pont de Nemours	46 1/4	46 5/8
Eastman Kodak	41 7/8	42 1/4
Exxon	62 5/8	62
Ford	38 5/8	39 1/4
General Electric	76	76 3/8
General Motors	30 7/8	32 3/4
Goodyear	61 1/4	65 3/4
IBM	68 1/2	68 3/8
ITT	65 3/8	65 1/4
Mobil Oil	62 5/8	62 7/8
Pfizer	75 1/4	74 1/4
Schlumberger	68	67 1/4
Texaco	62	61 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	120 1/4	119 3/4
Union Carbide	13 1/4	13 5/8
United Tech.	45 4/8	45 1/2
Westinghouse	12 7/8	12 7/8
Xerox Corp.	78	77 7/8

LONDRES, 22 octobre ↑

Progression

Les valeurs ont réduit leur avance jeudi 22 octobre en fin de séance à la Bourse de Londres après un rebond en milieu de journée dû à l'annonce d'un déficit de la balance des paiements courants moins élevé que prévu en septembre. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 12,4 points à 2 658,1 points (+ 0,4 %).

Les investisseurs ont pris leur bénéfice après deux séances consécutives de hausse mais la tendance de fond reste optimiste dans la perspective de nouveaux abaissements des taux d'intérêt britanniques. L'annonce d'un déficit de 963 millions de livres des paiements courants en septembre a réveillé la cote à la mi-journée car la plupart des analystes attendaient au moins un milliard de livres.

TOKYO, 23 octobre ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse vendredi 23 octobre dans le sillage du marché à terme. A la fin des transactions, l'indice Nikkei a gagné 104,61 points (0,61 %) à 17 117,65 points, son plus haut cours du jour. Quelque 220 millions de titres ont changé de mains, contre 210 millions la veille.

Si la plupart des intervenants sont restés sur la réserve en ce début de période de publication de résultats de sociétés, les secteurs bénéficiant de la politique d'incitation du gouvernement sont restés au centre de l'attention.

VALEURS	Cours du 22 oct.	Cours du 23 oct.
Ajinomoto	1 270	1 270
Bridgestone	1 110	1 110
Canon	1 280	1 270
Fuji Bank	1 770	1 800
Honda Motors	1 250	1 320
Matsushita Electric	1 120	1 150
Mitsubishi Heavy	546	549
Sony Corp.	4 120	4 080
Toyota Motors	1 360	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4315	4300
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	670	670
Boiron (Ly)	520	520
Boisset (Lyon)	236	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	820	820
Calberson	210	209
Cardif	760	741
C.E.G.E.P.	155 10	155 10
C.F.P.I.	258	259
C.N.I.M.	967	980
Codetour	264 90	....
Conforama	....	....
Creeks	109 50	....
Dauphin	175	170
Delmas	965	970
Demachy Worms Cie	360	....
Desquenne	925	921
Deville	99	...
Dolisos	111	116 50
Editions Belfond	200	200
Europ. Propulsion	164	160
Finacor	113 10	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	389	400
Gravograph	140	140
Guintoli	720	....
I.C.C.	180	180
Idianova	29 60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1004	1000
Interm. Computer	109	....
I.P.B.M.	52	....
Locamic	70	...
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	140	...
N.S.C. Schlumberger	765	....
Publ.Filipacchi	380	380
Rhone-Alp Ecu (Ly.)	308	308
Select Invest (Ly)	80	82
Serbo	160	152
Sopra	297	298
TF1	330	327
Thermador H. (Ly)	315	320
Unilog	257	....
Viel et Cie	95	98
Y. St-Laurent Groupe	595	549

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 134 034

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,26	110,74	110,90
Précédent	110,12	110,56	111,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
110	0,79	1,83	0,52	1,10

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 15 043

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 743	1 760	1 775
Précédent	1 739	1 755,50	1 770,50

CHANGES

Dollar : 5,1450 F ↑

Le dollar était en légère progression à 5,1450 F, vendredi 23 octobre, lors des échanges entre banques à Paris, contre 5,1207 F à la clôture des échanges interbancaires jeudi. La devise américaine était aussi en baisse à l'ouverture du marché des changes à Francfort (1,5030/35 DM contre 1,5100/10 DM la veille).

FRANCFORT	22 oct.	23 oct.
Dollar (en DM)	1,5210	1,5030
TOKYO	**22 oct.**	**23 oct.**
Dollar (en yens)	121,20	122,36

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (23 oct.)	10 1/16-10 3/16 %
New-York (23 oct.)	2 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	21 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	98,70	99,10
Valeurs étrangères	84,10	84,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	461,66	454,94
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 722,24	1 730,74

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 oct.	22 oct.
Industrielles	3 187,10	3 200,88

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 oct.	22 oct.
100 valeurs	2 645,70	2 658,10
30 valeurs	1 951,30	1 969,80
Mines d'or	74,40	74,80
Fonds d'Etat	92,90	92,87

FRANCFORT

	21 oct.	22 oct.
Dax	1 503,90	1 510,11

TOKYO

	22 oct.	23 oct.
Nikkei Dow Jones	17 013,04	17 117,65
Indice général	1 293,27	1 296,69

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,0940	5,0965	5,1760	5,1815
Yen (100)	4,2064	4,2120	4,2710	4,2794
Ecu	6,6475	6,6525	6,6420	6,6537
Deutschemark	3,3935	3,3940	3,4021	3,4050
Franc suisse	3,8051	3,8119	3,8393	3,8498
Lire italienne (1000)	3,8350	3,8400	3,7949	3,8028
Livre sterling	8,3228	8,3287	8,3689	8,3821
Peseta (100)	4,7474	4,7542	4,6945	4,7081

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 13/16	3 15/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 1/8	10 1/4	10	10/ 1/8	9 5/8	9 3/4
Deutschemark	8 3/4	8 15/16	8 11/16	8 7/8	8 1/4	8 7/16
Franc suisse	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6
Lire italienne (1000)	14 1/8	14 5/8	13 7/8	14 3/8	13 1/2	14
Livre sterling	8 3/8	8 5/8	7 3/8	7 5/8	6 7/8	7 1/8
Peseta (100)	14	14 1/2	13 3/4	14 1/4	13 1/2	14
Franc français	9 7/8	10	9 13/10	9 15/16	9 3/8	9 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Un nouveau président à la Fédération internationale des Bourses de valeurs.** – M. Jean-François Théodore, président de la Société des Bourses françaises (SBF), a été élu président pour les années 1993 et 1994 de la Fédération internationale des Bourses de valeurs (FIBV), à l'issue de son assemblée générale, réunie du 19 au 21 octobre à Mexico. M. Théodore succède dans ces fonctions à M. John Phelan, ancien président du New York Stock Exchange. La vice-présidence continuera d'être assurée par M. Minuro Magaoka, président de la Bourse de Tokyo. Le dernier président français de la FIBV avait été l'ancien syndic de la Compagnie des agents de change, Yves Flornoy, en 1981-1982. La FIBV, qui vient d'admettre les Bourses d'Istanbul et de Téhéran, compte désormais 33 membres et 10 membres correspondants, qui représentent 95 % de la capitalisation boursière mondiale.

BOURSE DU 23 OCTOBRE

COMPTANT

S FINANCIERS

PARIS

Second marché

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CNCA	1085 20	....
Canal	2190	....
Alcatel 6 % janv. 89	637	....
Ly. Eaux cv 6,5%	788	....
Thoms. cv 9,2% 86	652	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1520	1520
Arbel	399 90	381
Bains C.Monaco	900	916
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	324 90	323 10
Bénédictine	2382	2400
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1146	1100
B T P	31	30
Cambodge	965	955
Carbone Lorraine	306	306
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	230	233
C.E.G.F (Frigor.)	650	655
Centenaire Blanzy	325	324
Caragan	34 80	....
Champex Ny	30 05	31 50
CIC (CIP)	142	142
C.I.M.	805	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Foncina	300	300
Fougerolle	800	800
France I.A.R.D.	360	360
France SA (La)	1300	1280
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	380	380
Gazelle	240	240
Gévelot	450	....
G.F.C.	322	330
Groupe Victoire	669	669
G.T.I (Transport)	198	202
Immofice	305 10	310
Immobanque	575	575
Im.Marseillaise	4200	....
Invest.(Ste Cle.)	3050	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	900	940
Locafinancière	302 10	....
Louis Vuitton	746	747
Louvre	2077	2060
Lucia	365	....
Machines Bull	23	22 85
Mag.Uniprix	180	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	389	389
Mors	46 70	45
Navigation (Nle)	187 70	178
Optorg	255	255
Oréal (L')	490	498 60
Origny-Desvroise	549	450
Palais Nouveauté	1300	1300
Paluel Marmont	530	520
Parfinance	152	155
Paris France	238	....
Paris Orléans	189	190
Parthena Invest.	253 10	....

Etrangères

Hors-cote

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

SICAV (sélection) 22/10

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 23/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 128	....	4 9	5 4
Ecu	6 658	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 200	....	328	348
Belgique (100 F)	16 479	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 530	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 875	....	3 4	4 1
Danemark (100 krd)	88 170	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 330	....	7 8	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 615	....	2 3	3
Suisse (100 f)	380 190	....	367	387
Suède (100 krs)	89 930	....	85	93
Norvège (100 k)	83 180	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 214	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 751	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 800	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 122	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	4 236	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/10
Or fin (kilo en barre)	56800	58100
Or fin (en lingot)	56850	58600
Napoléon (20f)	322	321
Pièce Fr (10 f)	445	.....
Pièce Suisse (20 f)	325	320
Pièce Latine (20 f)	320	330
Souverain	420	424
Pièce 20 dollars	1910	1960
Pièce 10 dollars	1000	1050
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2095	2130
Pièce 10 florins	335	331

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Une nuit de rêve : 19 h. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. 1 pour la mer., jeu. (dernière) 22 h. 1 pour la route ; Scènes d'amour : mer., mar. (en anglais), jeu., ven., sam. (en français) 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Voix lointaines : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Stella : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 21 h ; sam. 18 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : 20 h 30 ; sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Au coeur des ténèbres : 19 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Le Marin perdu en mer : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h.

AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (42-09-32-42). Duo pour voix obstinées : ven., sam., dim., lun., mar., mer. 21 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Les Aventures de Paco Goliard : ven., sam. 19 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30. Weimarland : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

BEAUNORD CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Le Jour de la lune de midi : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Eh Joel : 19 h. Rel. dim., lun. Baleine-Pied-de-poule : mar., mer., jeu. 21 h. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Marcel et Roger : ven., sam. (dernière) 22 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : mer., jeu., ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les Mots en balade : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h. La Veuve espagnole : 21 h. Rel. dim. Radio Brune : sam., dim., lun., mar., mer. (dernière) 19 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Nuit, la télévision et la guerre du Golfe : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Grand-peur et misère du IIIe Reich : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Des Petits Marteaux : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : sam. 19 h 30. Les Choéphores : dim. (+ les Euménides) 13 h. Les Euménides : ven. 19 h 30 ; dim. (+ les Choéphores) 13 h.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Lecoq plume les stars : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). La Tempête : sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Je t'embrasse pour la vie : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (47-97-77-62). Lecture de Roi moi : sam. (dernière) 18 h 30. Mademoiselle Julie : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : mar., mer., jeu. 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : sam. 20 h 30. Bal masqué : dim. 14 h ; mar. 20 h 30. Caligula : ven., lun. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Direction Critorium : 21 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DUNOIS (45-84-72-00). Moi homme : dim., mer. (dernière) 15 h ; lun., mar. 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim. Les Lettres de mon moulin : mar. 14 h 30. Marianne mes amours : ven. 14 h 30 ; sam. 14 h ; dim. 14 h, 17 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Itinéraire poétique : dim. 17 h. Trottoir chagrin : mar., mer., jeu. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim. soir. Danse avec les fous : mer. 22 h ; jeu., ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. La Mouette : mer. 20 h ; sam. 21 h.

ESPACE PROCRÉART (42-87-47-51). Mémoire de la terre : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h ; dim. 15 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Macabête : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Le Naufrage de l'amiral Buquin : sam. 15 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Bösendorfer : lun. 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : ven., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Liberté, égalité, terminé : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Une fille entre nous : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Rel. dim. Le Pointeur : 20 h 30. Rel. dim., lun. La comédienne est dans l'escalier : 22 h 15. Rel. dim.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la Butte : 21 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Rel. dim. Douce : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Les Soirs d'été : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). La Pierre fatiguée : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love (anglais-français) : 21 h 15. Rel. dim., lun. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : mer., jeu., ven., mar. 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS (40-27-22-20). Les Arts et Métiers en spectacle : 20 h 30. Rel. lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30. Rel. dim., lun.

OPÉRA BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : lun. 19 h 30.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-07-55). Y en aura pas pour tout le monde : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Trekking : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Hospitacle : sam., mar., mer., jeu. 22 h.

RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.

THÈATRE JACQUES COURIVAUD (45-41-10-08). L'Alchimiste : 20 h 15 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). La Peur des couples : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Tropique du Cancer : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h ; dim. 17 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Beirut : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

AGAMEMNON. Cartoucherie-Théâtre du Soleil (43-74-24-08), mer. et sam. 19 h 30 (21).

ATOUT COEUR. Sèvres (Sel de Sèvres) (45-34-28-28), mer. 20 h 45 (21).

ERIC BLANC. Courbevoie (Centre culturel) (43-33-63-52), (21).

FARCES. Malakoff (Théâtre 71) (46-55-43-45), mer., jeu. et ven. 20 h 30 (21).

LECOQ PLUME LES STARS. Casino de Paris (49-95-99-99) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (21).

LES LETTRES PORTUGAISES. Paris-Villette (42-02-02-68), 14h3016h30 (21).

ORNIFLE. Clamart (CC Jean-Arp) (46-45-11-87), mer. 20 h 30 (21).

LA PIERRE FATIGUÉE. Maison de la poésie (Terrasse du Forum des Halles) (42-36-27-53), mer., ven., sam. 20 h 30 et dim. 16 h (21).

SALOMÉ. Théâtre du Temps (43-55-10-88), mer., jeu. et ven. 20 h 30 (21).

TREKKING. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (21).

LES CHOÉPHORES. Cartoucherie-Théâtre du Soleil (43-74-24-08), jeu. 19 h 30 et dim. (+ les Euménides) 13 h (22).

LES DIX PETITS NÈGRES. Saint-Cloud (CC des Trois-Pierrots) (46-02-74-44), jeu. 20 h 45 (22).

DOCTOR FAUSTUS LIGHTS THE LIGHTS. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30), ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 17 h (22).

DUO POUR VOIX OBSTINÉES. Auditorium de la Galerie Colbert (42-09-32-42), ven., sam., dim., lun., mar. et mer. 21 h (22).

ELIE ET DIEUDONNÉ. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 22h (22).

LECTURE. Centre culturel suisse (42-71-38-38), jeu. 20 h 30 (22).

LE SALON DE POÉSIE. Comédie-Francaise (40-15-00-15), jeu. 18 h (22).

ANNE ROUMANOFF. Saint-Ouen (Salle Floréal-Espace 1789) (40-11-50-23), ven. 20 h 30 (23).

DON JUAN D'ORIGINE. Les Ulis (Centre Boris-Vian) (69-07-65-53), ven. 20 h 30 (23).

EN AVANT DOUTE. Combs-la-Ville (la Coupole) (64-88-69-11), ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 45 et dim. 17 h (23).

LES EUMÉNIDES. Cartoucherie-Théâtre du Soleil (43-74-24-08), ven. 19 h 30 et dim. (+ les Choéphores) 13 h (23).

LAGAF'. Charenton-le-Pont (Théâtre) (43-68-55-81), ven. 21 h (23).

MURS ET DÉLICES. Tremblay-en-France (CC Aragon) (49-63-70-50), ven. 21 h (23).

PIAVODÉON. Sartrouville (Théâtre) (39-14-23-77), ven. 21 h (23).

LE RETOUR DES MALFAISANTS. Point-Virgule (42-78-67-03), ven. 22 h 15 (23).

SOPHIE FORTE. Le Bourget (1000 Club) (48-38-44-85), ven. 21 h (23).

Y EN AURA PAS POUR TOUT LE MONDE. Palais des Congrès (40-68-07-55), ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 16 h (23).

ENFIN SEULS ! Saint-Maur (Théâtre Rond-Point-Liberté) (48-89-99-10), sam. 20 h 45 (24).

HOSPITACLE. Ranelagh (42-88-64-44) (dim., lun.), 22h (24).

MÉNAGE A QUATRE. Saint-Maur-des-Fossés (Salle d'Arsonval) (48-89-99-10), sam. 20 h 45 (24).

LE NAUFRAGE DE L'AMIRAL BUQUIN. Essaïon de Paris (42-78-46-42), sam. 15 h (24).

RADIO BRUNE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53), sam., dim., lun., mar. et mer. (dernière) 19 h (24).

LA TEMPÊTE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), sam., lun. (dernière) 20 h 30 et dim. 16 h (24).

ITINÉRAIRE POÉTIQUE. Espace Jemmappes (46-34-01-58), dim. 17 h (25).

MOI HOMME. Dunois (45-84-72-00), dim., mer. (dernière) 15 h, lun. et mar. 20 h 30 (25).

STELLA. Arcane (43-38-19-70) (jeu., dim. soir), 20h30 ; dim. 17 h (26).

L'AIDE-MÉMOIRE. Comédie des Champs-Elysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h et dim. 15 h 30 (27).

BALEINE-PIED-DE-POULE. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim.), 21h (27).

LES LETTRES DE MON MOULIN. Eldorado (42-49-60-27), mar. 14 h 30 (27).

PRENDS GARDE A TOI. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17), mar. 20 h 30 (27).

TROTTOIR CHAGRIN. Espace Jemmappes (46-34-01-58) (dim., lun.), 20h30 (27).

VOUS SENTEZ CE RYTHME INFERNAL ? Movies (42-74-14-22), mar., mer. et jeu. 21 h (27).

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Illusion comique : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h 30. Les Amours de Jacques le fataliste : mer., ven., dim. 18 h 30. Comédiens du roy : jeu., sam., mar. 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Dom Juan : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : ven., sam., mar., mer., jeu. 22 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Macbett : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Oh, les beaux jours! : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE TRÉVISE (42-73-10-66). Saloperies de merde : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Embarcadère : ven., sam., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h ; sam. 19 h, 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Grande salle. La Désillusion : ven., sam., dim., lun., mar. 21 h 15. Les Dessous du conte : ven., lun., mar. 21 h ; sam. 18 h 30. Petite salle. Les Lettres portugaises : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h. Vive la mariée : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 19 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Rel. dim. Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Patrick Bosso : 22 h. Rel. dim., lun. Imitator, le pire contre-attaque : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Prends garde à toi : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Journal d'une femme insomniaque : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h ; dim. 17 h. Une histoire de l'œil : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Belle de Mai. La Belle Alphrède : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Ame Musume ou La femme qui attire la pluie : ven., sam., lun. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Compagnie des hommes : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Dérives : 19 h. Rel. dim., lun. Eh! Y a rien à faire : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Chez moi, chez Claude : 21 h ; sam. 18 h 30. Rel. dim., lun. Paul et Virginie : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : sam., mar. 20 h 30. Salomé : mer., jeu., ven. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Faust : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

LE BOURGET (1000 CLUB) (48-38-44-85). Sophie Forte : ven. 21 h.

CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). Lagaf' : ven. 21 h.

CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). La Mégère apprivoisée : ven., sam. (dernière) 21 h.

CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). L'Onclomar : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). En avant doute : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 17 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Oreste : mar., ven., sam., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI-GAGARINE) (47-90-35-07). Joséphine la cantatrice ou le Peuple des souris : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 45.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Doctor Faustus lights the lights (en anglais) : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE DES QUARTIERS) (46-72-37-43). Par les villages : 20 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Boulimos : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Farces : ven. 20 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-57-38-01). Le Cimetière des éléphants : ven., sam. (dernière) 21 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. L'Eglise : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Autant ouvrir les portes de la mer : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS (ESPACE CULTUREL) (48-44-93-26). Démon ailé : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE) (45-60-79-00). Amphitryon ; le Nuit au cirque : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. La Dispute : mar. 20 h 45. Salle J.-M. Serreau. La Palentie ; Chaînes : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (48-89-99-10). Ménage à quatre : sam. 20 h 45.

SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Enfin seuls! : sam. 20 h 45.

SAINT-OUEN (SALLE FLORÉAL-ESPACE 1789) (40-11-50-23). Anne Roumanoff : ven. 20 h 30.

SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). Piavodéon : ven. 21 h.

SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). La Cave de l'effroi : ven., sam. (dernière) 21 h. Farces : sam. 21 h.

TREMBLAY-EN-FRANCE (CC ARAGON) (49-63-70-50). Moeurs et Délices : ven. 21 h.

LES ULIS (CENTRE BORIS-VIAN) (69-07-65-53). Don Juan d'origine : ven. 20 h 30.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Le Diable : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

VILLIERS-LE-BEL (ESPACE MARCEL-PAGNOL) (34-29-28-90). La Belle de Fontenay : ven. (dernière) 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Sarah ou le Cri de la langouste : ven., mer., jeu. 21 h ; dim. 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : la Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc (1927), de Marco de Gastyne, 18 h ; Destin (1927, v.o.), de Dimitri Kirsanoff, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Rétrospective Satyajit Ray : Enfermé dans des limites (1971, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 18 h 30 ; Goopy le chanteur et Bagha le joueur de tambour (1968, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Satyajit Ray, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : Agnès (1980, v.o. s.t.f.), de Dorota Kedzierzawska, Cham (1931, v.o. s.t.f.), de Jan Nowina-Przybylski, 14 h 30 ; le Golem (1920, v.o. s.t.f.), de Paul Wegener et Henrik Galeen, 17 h 30 ; l'Evasion du cinéma Liberté (1992, v.o. s.t.f.), de Wojciech Marczewski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

Paris, capitale de la mode : Salle 300 : la Mode burlesque : l'Ecole des femmes (1961) de Michel Mitrani, le Couturier de ces dames (1956) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Mannequins et cover-girls : Publicités Sarah Moon (1983-1989), Mannequin, oui ! Mais après ? (1966) de Jean Barral, Tu seras terriblement gentille (1967) de Dirk Sanders, 16 h 30 ; Carte blanche à Nicole Foucher : Actualités Gaumont, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Salle 100 : les Magazines de la mode : Dim Dam Dom (1967) de Daisy Galard, Elle (1989) de Pierre Desfons, Paris modes (1992) de Pierre Desfond, 14 h ; Portraits de couturiers : Azzedine Alaïa (1987) de Robert Réa, Thierry Mugler (1987) de Robert Réa, 16 h ; la Parisienne et la mode : Publicités Dim (1970-1986), le Paris des mannequins (1962) de François Reichenbach, Femmes sous influences (1982) de Marianne Lamour, 18 h ; Nuit de l'architecture : Mon Oncle (1958) de Jacques Tati, 21 h ; l'Ere industrielle (1964) d'Eric Rohmer, l'Ami de mon amie (1987) d'Eric Rohmer, 23 h 15 ; Aubervilliers (1945) de E. Lotar, le Désordre et la Nuit (1958) de Gilles Grangier, 1 h 30 ; Trois Petits Tours (1984) de Pierre-Oscar Lévy, l'Imprécateur (1977) de Jean-Louis Bertucelli, 3 h 45 ; Nuit de l'architecture : Salle 100 : Projections de films d'étudiants en architecture, 21 h ; Nuit de l'architecture : Salle 30 : Architecture et urbanisme à Paris (1912-1976), 23 h ; Architecture et urbanisme 1982-1988 (1989), 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L 627 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES (kazakh, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 OCTOBRE

« Le parc des Buttes-Chaumont », 10 heures, Maison de La Villette, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de la Charente (Maison de La Villette).

« Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps » (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le cimetière Montmartre selon l'humeur du conférencier », 10 h 30 et 14 h 45, devant l'entrée, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Le parc des Buttes-Chaumont, du dépotoir au promenoir », 10 h 45, entrée du parc, métro Buttes-Chaumont (Regards).

« Salons et jardin de l'hôtel de Broglie, ministère de la communication » (carte d'identité), 11 heures, 35, rue Saint-Dominique (D. Bouchard).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 h 30, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons du ministère de la marine » (carte d'identité ; limité à trente personnes), 14 h 30, 2, rue Royale (D. Fleuriot).

« L'église Saint-Eustache et le quartier des Halles », 14 h 30, 2, rue du Jour (Europ explo).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire et d'histoires », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le Grand-Orient de France. La franc-maçonnerie, du dix-huitième siècle à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Les salons de l'hôtel de Sagan », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 25 OCTOBRE

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Exposition : Fragonard et le dessin français », 10 h 30, dans le hall du Petit Palais (D. Bouchard).

« L'Académie française sous la coupole de Le Vau », 11 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Un siècle de musique à l'Opéra-Garnier », 14 h 30, en haut des marches, portail central (Europ explo).

« Le parc de La Villette, l'eau et les sons », 14 h 45, métro Porte-de-Pantin, devant la fontaine aux Lions (Regards).

« Salons de l'ambassade de Pologne et salons et jardin d'un hôtel ministériel », 15 heures, sortie métro Invalides, côté esplanade (D. Bouchard).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Architecture des années 30 dans le quartier de Chaillot : Perret, Mallet-Stevens », 15 heures, sortie métro Victor-Hugo (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 25 OCTOBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Cycles planétaires et devenir de l'humanité », par J. Gorgue ; « La célèbre prophétie du solitaire d'Orval », par Natya (Conférences Natya).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Une droite au dixième round

C'ÉTAIT l'heure de tourner le bouton. La soirée avait été riche, et redonnait foi en la télé. A 20 heures, PPDA avait enfin admis que TF 1 avait été abusé par la fameuse jeune chômeuse prétendument radiée des listes de l'ANPE (*le Monde* daté 18-19 octobre) ; l'absence du docteur Garretta à son jugement, les accidents de voiture à « Envoyé spécial », la justice chez Anne Sinclair : on avait envie de parler de mille choses.

Et soudain, à l'instant d'éteindre, on fut comme happé par le spectacle inouï d'une souffrance, d'une lutte, de deux désespoirs. C'était un match de boxe, le championnat d'Europe des lourds légers (c'est l'appellation officielle). Il opposait un Français à un Anglais. Le Français, Akim Tafer, cognait, cognait, le pauvre, sans parvenir à ébranler cet Anglais qui lui plaçait des droites, des gauches, des directs, et d'autres petits cadeaux encore. Et on restait là, hypnotisé, avec le *sentiment rare d'assister à un* cyclone, une sorte de catastrophe naturelle qui précisément ne devait rien à la télévision.

On s'explique. Quand des chanteurs chantent à la télé, ils chantent *pour* la télé. Quand des hommes politiques exhibent leurs bons sentiments, ils le font évidemment *pour* la télé. Bref, la télé nous montre à longueur de soirée des gens qui, pleinement conscients et fiers de passer à la télé, pratiquent le langage-télé, bougent télé, s'habillent télé, pensent télé, *sont* télé. Là, non. Ces deux-là, qui jouaient sur ce ring leur carrière, leur vie, un appartement pour maman, un gros paquet de dollars, avaient oublié l'œil noir électronique qui fouaillait leur souffrance. Même si des micros, avant chaque reprise, se glissaient entre l'entraîneur et eux, volant les conseils et les consolations – impudique innovation ! – ils étaient jetés seuls dans la lumière avec leur compagne commune, la sauvagerie des origines. Et le désir de tuer, et l'instinct de vivre, et la rage d'émerger.

Et puis au dixième round, une droite du Français, l'Anglais dans les cordes, et tout fut terminé. Akim redevenait ce gamin d'Echirolles, dont la tête se posait tendrement sur l'épaule de son frère. Il enfilait un peignoir, courait près du commentateur, on lui collait des écouteurs. Et tout d'un coup, fin de l'enchantement. Epuisé, ravi, encore à bout de souffle, il s'en prenait gentiment à l'homme de la télé : *« C'est dommage que ce match ne soit pas passé en direct, Jean-Philippe, ça valait le coup. »* Même là, plongé au cœur de la souffrance et du bonheur, à quoi pensait-il ? A la télé, encore !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 23 octobre

TF 1

20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.**
22.45 **Magazine : En quête de vérité.**
23.35 **Divertissement : Arthur, émission impossible.**

F 2

20.50 **Téléfilm : Mariage mortel.** De Marc Rivière.
22.25 **Visages d'Europe.**
22.30 **Magazine : Sportissimo.** Présenté par Gérard Holtz.
23.50 **Journal des courses, Journal et Météo.**

F 3

20.45 **Magazine : Thalassa.**
21.45 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp.
22.50 **Soir 3.**
23.10 **Traverses.** Amériques 500, à la redécouverte du Nouveau Monde.
0.00 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Un enfant dans la nuit.** De Mike Robe.
22.05 **Documentaire : Mainoumi, une saison dans la vie d'un lutteur de sumo.**
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Les Maîtres de l'ombre.** ■ Film américain de Roland Joffé (1989).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** *Présenté par Peter Wien.* Documentaires français et allemands.
22.10 **Téléfilm : Que le jour aille au diable !** D'Alain Wermus.

M 6

20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Seule face au crime.** De Michael Switzer.
22.30 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.30 **Magazine : Emotions.**
0.25 **Magazine : Rapline.** Présenté par Olivier Cachin.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Mariore, Charles Ravier, Jean Rondin.
21.30 **Musique : Black and Blue.** Latinos du jazz.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Eloge du Sud. 4. Jours de fête.*
0.05 **Du jour au lendemain.** *Dans la bibliothèque de...* Marcelin Pleynet.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 15 septembre à Radio-France) : Concerto pour orchestre, de Lutoslawski ; Turangalila-Symphonie, de Messiaen, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowksi ; sol. : Valérie Hartmann-Claverie, ondes Martenot, Roger Muraro, piano.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de l'hôtel Altéa de Clermont-Ferrand : le Trio du pianiste Mulgrew Miller avec Dwayne Burn, contrebasse, et Tony Reedus, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.**

Samedi 24 octobre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Le secret de la grotte Cosquer.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.20 **La Une est à vous.**
17.20 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.55 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.25 **Série : Premiers baisers.**
18.55 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.20 **Divertissement : Les Roucasseries.** Invité : Arthur.
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 ***Journal,* Essais de F1, Tiercé et Météo.**
20.45 **Série : Colombo.**
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Au Kazakhstan (2e partie) ; Mission Antarès ; Les acrobates du pays dogon ; L'homme des profondeurs ; Skysurf.
23.30 **Magazine : Formule foot.** Présentation de la 12e journée du Championnat de France.
0.10 **F1 Magazine.** Grand Prix *de formule 1 du Japon.*

F 2

13.25 **Magazine : Géopolis** Présenté par Claude Sérillon. Voyage à Pékin de l'empereur Akihito du Japon.
14.05 **Magazine : Animalia.**
14.45 **Magazine : Sport passion.** A 15.00, Rugby : Test-match France-Afrique du Sud, en direct du Parc des Princes ; Tiercé, *en direct* d'Auteuil ; Cyclisme : finale de la Coupe du monde à Ibiza.
18.00 **Série : Matt Houston.**
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Invitée : Catherine Lara.
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros.** Présenté par Michel Creton.
22.35 **Visages d'Europe.**
22.40 **Magazine : Double jeu.** *Présenté par Thierry Ardisson.* Spécial paranormal.
23.55 **Journal et Météo.**
0.10 ***Magazine* : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin.

F 3

13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 17.00). Télévision *régionale.*
14.00 **Série : Matlock.**
16.30 **Série : Brigade criminelle.**
17.55 **Magazine : Montagne.** Aux marges des montagnes, de Pierre-Yves Moulin.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** Correspondance avec sa mère (1887-1905), de Marcel Proust.
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.09 à 19.55, le journal de la région.
20.05 **Film d'animation : Les Fables géométriques.** Le Crabe et sa fille.
20.15 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner.
20.45 **Série : V comme vengeances.** Suite en noir, de Jean-Pierre Marchand.
22.15 **Soir 3 et Météo.**
22.40 **Magazine : Vis-à-vis.** Eyal et Jawad : Israël-Palestine, l'heure du dialogue, de Patrice Barrat et Kim Spencer. *Rencontre entre Eyal, un ancien soldat israélien, et Jawad, un combattant de l'Intifada exilé à Paris.*
23.35 **Magazine : Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango.
0.20 **Continentales club.**

CANAL PLUS

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.00 **Le Journal du cinéma.**
14.05 **Téléfilm : Prêcheur en eau trouble.** De Georges Lautner.
15.40 **Sport : Cyclisme.** Résumé des 1re et 2e journées de l'Open des nations à Bercy.
16.20 **Les Superstars du catch.**
17.00 **Sport : *Football américain.***

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 **Dessin animé : *Les Razmoket.***
18.25 **Décode pas Bunny.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Fureur douce.** De Sheldon Larry.
21.55 ***Flash d'informations.***
22.05 **Documentaire : Zèbres.** De Dereck et Beverly Joubert.
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 12e journée de Championnat de France de D1.
23.30 **Cinéma : Souhaitez ne jamais être invité.** □ Film canadien de Jack Lee *Thompson* (1981).
1.15 **Cinéma : Qu'est-ce que j'ai fait *pour mériter ça !*** ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1984) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 **Magazine : Via Regio.** Les régions européennes. Histoires de la vie quotidienne en Italie.
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et américaines de la semaine du 24 octobre 1942 (v.o.).
20.00 **Magazine : Fernsehen TV.** Les meilleurs moments des émissions de la semaine.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Rendez-vous à Tirana.** De Liria Begeja.
22.15 ***Cinéma d'animation* : Le Mot d'ordre ou Parulla.** De Gazim Qandro.
22.25 **Cinéma d'animation : Le Rêve invulnérable.** De Robert Qafzezi.
22.35 **Magazine : Macadam.** Mister Swing, de Philippe Ros.
23.45 **Série : Monty Python's Flying Circus.**

M 6

13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : L'Incroyable Hulk.**
15.40 **Variétés : Matchmusic.**
16.55 **Magazine : Culture rock.** La Saga de Jimi Hendrix.
17.25 **Série : Amicalement vôtre.**
18.20 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.10 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 ***Série* : Papa Schultz.**
20.35 **Magazine : Fun glisse.**
20.45 **Téléfilm : Vivre sans elle.** *De Waris Hussein.*
22.30 **Téléfilm : A toi de jouer, petit.** De Franck C. Schroeder.
0.15 **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Henri-Claude Cousseau, conservateur du *musée de Nantes.*
20.45 **Dramatique.** Le Fiancé, de Marion Bierry.
22.35 ***Musique* : *Opus.*** François Bayle.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit.** *Louis Magnard, éditeur.*

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** Opéra (donné le 19 octobre 1991 au Théâtre national de Munich) : Lucia di Lammermoor, de Donizetti, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Michel Plasson ; sol. : Edita Gruberova, soprano, Francisco Araiza, Claes H. Ahnsjo, Ferdinand Seiler, ténors, Paolo Gavanelli, baryton, Hans Franzen, basse, Helena Jungwirth, mezzo-soprano.
23.35 **Ciné-radio Days.** Par François Jenny.
0.30 **Sortilèges du Flamenco.** Par Robert J. Vidal.
1.02 **Maestro.** Par Hélène Pierrakos. Josef Krips.

Dimanche 25 octobre

TF 1

11.00 **Magazine : Téléfoot.** 12e journée du Championnat de France. Résumé des matches de Coupe d'Europe.
11.58 **Météo.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.53 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.15 **Côté enfants** (et à 17.55).
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : Un flic dans la Mafia.**
16.00 **Série : Agence tous risques.**
16.55 **Disney parade.**
18.00 **Série : Starsky et Hutch.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Georges Charpak, prix Nobel de physique.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : L'Epreuve de force.** ■ Film américain de Clint Eastwood (1977).
22.35 ***Magazine* : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Funny Boy.** ■ *Film français de Christian* Le Hemonet (1987).

F 2

11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Sainte-Thérèse de Montpellier.
12.00 **Magazine : L'Heure de vérité.** Invité : Edouard Balladur.
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin.**
14.55 ***Série* : Tequila et Bonetti.**
15.50 **Dimanche Martin** (suite).
17.25 ***Documentaire* : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
18.25 **Magazine : Stade 2.** Football ; Basket-ball ; Rugby ; Cyclisme ; Handball ; Boxe ; Athlétisme ; Judo.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Diabolo menthe.** ■ Film français de Diane Kurys (1977).
22.30 **Visages d'Europe.**
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Des formes et des couleurs.

F 3

11.00 **Magazine : Musicales.** *Présenté par Alain Duault.* En avant-première de la sortie de *l'Accompagnatrice*, film de Claude Miller.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Expression directe.** CGPME ; FNSEA.
13.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.50 **Jeu : Au pied du mur.** Animé par Julien Lepers.
14.20 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Tennis : Finale du 6e Grand *Prix de Lyon ; Judo* : Championnat d'Europe des nations par équipes, en direct de Leonding (Autriche) ; A 14.55, Tiercé en direct de Longchamp.
17.30 **C'est Lulo !**
18.15 ***Magazine* : A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. *Invité : Francis Huster.*
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.05 à 19.35, le journal de la région. Invité : Shimon Perez, ministre israélien des affaires étrangères.
20.06 **Divertissement : Téléchat.** De Roland Topor.
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Magazine : *La Chasse* et les chasseurs.** Débat avec Ségolène Royal, ministre de l'environnement et Pierre Daillant, président de l'Union des chasseurs.
22.05 **Magazine : Le Divan.** Invité : Terence Young.
22.30 **Soir 3 et Météo.**
22.55 **Dessins animés.** *Bad Luck Blackie (1949)* et Slap Happy Lion (1947) (v.o.).
23.10 **Cinéma : La Tour des ambitieux.** ■■ Film américain de Robert Wise (1954) (v.o.).
0.50 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : Chasse à l'homme dans le Mississippi.** De Roger Young.
15.35 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.40 **Documentaire : *Le Plongeon, chanteur de charme.*** D'Andrew Anderson et Dodo *Humphreys.*
17.05 **Dessin animé : Les Razmoket.**
17.30 ***Magazine : Cascades* et cascadeurs n° 21.**
18.00 **Téléfilm : Papa veut pas *que j't'épouse.*** De Patrick Volson.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.25 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.**
20.25 **Magazine : Dis Jérôme ?** *Présenté par Jérôme Bonaldi.*
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : L'Autre.** □ *Film franco-italien de Bernard* Giraudeau (1990).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 ***Magazine* : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; cyclisme.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Téléfilm : Que le jour aille au diable !** D'Alain Wermus (rediff.).
19.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.50 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.00 **8 1/2 Journal.**
20.10 **▶ Soirée thématique : La cuisine.** Soirée proposée par Philippe Grandrieux, William Karel et Muriel Rosé.
20.20 **Entretien : Nous sommes ce que nous mangeons.** De Philippe Grandrieux. Avec Claude Fischler, sociologue.
20.30 **Documentaire : Révolution de palais.** De William Karel.
20.40 ***Documentaire* : Une semaine en cuisine.** De Jean-Louis Comolli.
21.40 **Entretien : Le Plaisir.** De William Karel. Avec Jean-Claude Carrière, écrivain.
21.55 **Entretien : Le Corps de l'autre.** De Philippe Grandrieux. Avec Juan David Nasio, psychanalyste.
22.10 **Documentaire : Le Cochon.** De Jean Eustache et Jean-Michel Barjol.
23.05 **Entretien : Histoire (s).** De Philippe Grandrieux. Avec Jacque Le Goff, historien.
23.10 ***Court métrage* : Un dimanche chez le pâtissier.**
23.15 **Entretien : La Cuisine des dieux.** De Philippe Grandrieux. Avec Jean-Pierre Vernant, professeur au Collège de France.
23.40 **Court métrage : La Ricotta.** De *Pier Paolo Pasolini.*

M 6

11.15 **Magazine : Turbo** (rediff.).
12.00 **Série : *Mariés deux enfants.***
12.25 **Série : Jamais deux sans trois.**
13.00 ***Série* : Booker.**
13.50 **Série : Le Joker.**
14.45 **Série : Hongkong connection.**
15.40 **Magazine : Fréquenstar.**
16.35 **Musique : Flashback.**
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.05 **Série : Devlin connection.**
19.00 **Série : O'Hara.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Sport 6.**
20.45 **Magazine : E = M 6.** Sommes-nous seuls dans l'univers ?
22.25 **Magazine : Culture pub.** D'Anne Magnien et Christian Blachas. Spécial Etats-Unis. La saga des élections américaines ; La guerre du téléphone ; Planète bus.
22.55 **Cinéma : Samanka, l'île des passions.** □ Film français de Jack Regis (1982).
0.25 **Magazine : *Métal express.***

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Un théâtre de guerre.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 13 octobre à Radio-France). Transcontinentales : *sons traditionnels et improvisations jazz.* Avec Pablo Cueco, zarb, percussions ; Didier Petit, violoncelle ; Denis Colin, clarinette basse.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 4 juin à *Radio-France*) : Musique traditionnelle d'Iran, par Hossein Ali Zadeh, tar et setar.
22.33 **Auto-portrait.** Par Cécile Gilly. Georges Benjamin.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Thème varié op. 16, Menuet pour piano en sol majeur op. 16, Introduction et Toccata pour piano, de Paderewski ; Il *Sant'Alessio, extraits,* de Landi ; Quatuor à cordes n° 1 en ré mineur, de Ariaga ; Variations sur un thème de *Carmen, de Horowitz ; Dix* sketches pour orchestre de Skalkottas.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard. Iran. Charam Nazeri, chant.

Le jugement dans l'affaire du sang contaminé

Un mandat d'arrêt est lancé contre le docteur Garretta condamné à quatre ans de prison

Le docteur Michel Garretta, ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), a été condamné vendredi 23 octobre à quatre ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende. Constatant son absence, le président de la 16e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a sur-le-champ délivré un mandat d'arrêt contre celui que le jugement désigne comme *«l'inspirateur et le maître d'œuvre»* de la tromperie sur la qualité des produits délivrés aux hémophiles.

Comme au premier jour de ce procès, c'est dans un prétoire bondé que le président Jean-Louis Mazières, encadré par ses deux assesseurs, a pénétré à 9 h 30. D'une voix calme, le président a invité le public à s'asseoir : *« Le tribunal rend son jugement. Il rejette toutes les exceptions de nullité et d'incompétence. »*

Et le président Jean-Louis Mazières a commencé la lecture du jugement qui met un terme provisoire au procès des principaux responsables de la transfusion sanguine auxquels il est reproché d'avoir vendu ou laissé vendre aux hémophiles, entre le 25 mars et le 1er octobre 1985, des concentrés sanguins infectés par le virus du sida.

Le docteur Garretta, résidant actuellement aux Etats-Unis, est condamné à quatre ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende. Relevant son absence, le président a immédiatement décerné un mandat d'arrêt à son encontre. Le jugement, dans son analyse du rôle du docteur Garretta, note principalement que ce dernier a amplifié *«par son action une tragédie qui n'avait pas besoin de l'être.»*

Les juges de la 16e chambre correctionnelle considèrent d'autre part que le *«docteur Garretta s'est placé en situation d'être à la fois juge et partie»*. Plus loin, ils indiquent que l'ancien directeur du CNTS *«a refusé d'écouter, et a éliminé ou court-circuité les opposants à sa politique.»*

Le docteur Jean-Pierre Allain, ancien collaborateur du docteur Garretta et spécialiste de l'hémophilie, se voit infliger pour sa part une peine de quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. Le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, est condamné à quatre ans d'emprisonnement avec sursis.

Quelques cris de protestation fusent alors dans la salle d'audience. Il reste au président Mazières à prononcer la relaxe du docteur Robert Netter, ancien directeur général du Laboratoire national de la santé, puis à lire la partie du jugement consacrée au civil. Ainsi toutes les associations de défense des hémophiles sont-elles jugées irrecevables pour des motifs juridiques, de même que le Fonds d'indemnisation et les caisses primaires-d'assurance maladie.

«Tous mes clients sont déboutés»

La Fondation nationale de la transfusion sanguine est enfin déclarée civilement responsable avec les docteurs Garretta et Allain pour dédommager les parties civiles à hauteur de 300 000 francs, 100 000 francs, 10 000 francs ou 5 000 francs pour plusieurs dizaines de personnes. En revanche, le tribunal déboute les victimes ou proches de victimes ayant fondé leurs plaintes sur la qualification de crime par empoisonnement.

L'audience a duré un quart d'heure. Déjà, les juges se retirent. Un cordon de gendarmes coupe le prétoire en deux de manière à éviter que des victimes aient la tentation d'agresser les docteurs Allain et Netter. Debout, Me Sabine Paugam, avocat de l'Association française des hémophiles, proteste : *« C'est extraordinaire, tous mes clients sont déboutés ! »* .

Une mère crie : *« 5 000 mille francs pour la vie d'un gamin, c'est scandaleux ! »* Un homme se dresse : *« L'Etat est meurtrier, la justice est complice. »* Un autre lance : *« Où est Garretta ? Nous, on est condamné à vie. »* M. Edmond-Luc Henry, hémophile contaminé, déclare : *«Je ne me faisais pas d'illusions. Mais je continuerai à soutenir la tenue d'un procès pour empoisonnement.»* Déjà, devant le Palais de justice, les militants de l'association de lutte contre le sida *ACT-UP* se couchent sur la chaussée. Les policiers les tirent de force par les pieds ou les bras.

En contrepoint, le docteur Allain fait une courte déclaration, en s'inspirant d'un texte qu'il a rédigé : *«Je suis totalement abasourdi. Mais j'ai la conscience claire aussi bien moralement que professionnellement. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour protéger les hémophiles de l'infection par le HIV.»*

LAURENT GREILSAMER

La querelle sur les primaires

L'UDF « déterminée » à respecter la «charte» de l'opposition

Les secrétaires généraux du RPR et de l'UDF, MM. Alain Juppé et François Bayrou, se sont rencontrés, dans la matinée du jeudi 22 octobre, au siège du RPR. Au terme de cette entrevue, M. Bayrou a assuré que *« tout malentendu »* était *« dissipé »* et que *« dans ces conditions, l'UDF et le RPR peuvent consacrer tous leurs efforts au succès de l'union »*. *« J'ai confirmé,* a-t-il ajouté, *que l'UDF est déterminée à respecter l'accord signé en 1991 dans tous ses aspects »*.

M. Juppé n'a pas fait montre du même optimisme. En déplacement dans la Drôme, jeudi après-midi, le secrétaire général du RPR a réaffirmé son *« attachement à l'union »* et son souci *« du respect de la parole donnée »*, en précisant, toutefois, que son mouvement tient à ce qu'intervienne, *« avant le 31 décembre, un accord sur la procédure à adopter pour désigner un candidat unique au premier tour de la présidentielle, dans tous les cas de figure, en tenant compte d'une possible consultation anticipée ». « Quand cette question sera réglée,* a conclu M. Juppé, *pour le reste – plate-forme de gouvernement, investitures pour les législatives, – un accord sera rapidement trouvé. »* L'UDF refusant de s'engager sur cette date-butoir du 31 décembre, une autre rencontre est prévue dans les prochains jours.

M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, a renvoyé les deux protagonistes dos à dos. *« Lorsque M. Juppé,* a-t-il expliqué, *annonce qu'il y aura quatre-vingts à cent vingt « primaires » pour les législatives, c'est un premier coup de couteau dans la charte.* (...) *Lorsque M. Bayrou annonce qu'il est hostile aux primaires en cas d'élection présidentielle anticipée, c'est un autre coup de couteau. »* Pour M. Bernard Bosson, la querelle est inévitable. *« S'il reste à trouver une mécanique intelligente pour les primaires présidentielles,* a déclaré le secrétaire général du CDS, *il va y avoir de toute façon une bagarre généralisée aux élections législatives, car l'enjeu, c'est Matignon. »* Dans *le Quotidien de Paris*, vendredi 23 octobre, M. Edouard Balladur souligne que la charte, signée en avril 1991 *« correspond à l'aspiration de ceux qui nous soutiennent, qui sont excédés par les réalités, et que nous n'avons pas le droit de désespérer. » « Je souhaite,* conclut-il, *que tout le monde s'en rende compte. »*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 21 à 28

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1992 a été tiré à 492 108 exemplaires.

Le Grand Prix du roman de l'Académie française à Franz-Olivier Giesbert

Le Grand Prix du roman de l'Académie française, doté de 100 000 F, a été attribué jeudi 22 octobre à *l'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset) par 14 voix contre 13 à *Charles et Camille* de Frédéric Vitoux (Seuil). Directeur de la rédaction du *Figaro*, âgé de quarante-trois ans, Franz-Olivier Giesbert est l'auteur de plusieurs essais politiques à succès et d'un précédent roman, *Monsieur Adrien*.

Né d'un père arabe et d'une mère française, le héros de *l'Affreux* fréquente la banlieue et les HLM. Franz-Olivier Giesbert raconte à la première personne les tribulations d'Aristide Galupeau, *« comique, cosmique, malin et moraliste »*. Josyane Savigneau a rendu compte de ce roman dans « le Monde des livres » du 23 octobre.

M. Dominique Strauss-Kahn invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 25 octobre de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Srauss-Kahn, ancien président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, ancien député socialiste du Val-d'Oise, membre du courant jospinien au PS, répondra aux questions de Pierre-Angel Gay et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Jeanine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Après le veto américain sur la livraison de F-16

Le Pakistan achète des avions de combat à la Chine

Le Pakistan a conclu un accord avec la Chine pour l'achat de quarante avions de combat Xian J-7 et il entend aboutir à un contrat similaire avec la Russie, selon le ministre pakistanais pour les relations avec le Parlement, M. Asadur Rehman. Le Xian J-7, version chinoise du Mig-21, commencera d'être livré au Pakistan en 1993 ; il remplacera d'autres avions chinois, des Shenyang J-6, dérivés du Mig-19. Depuis cinq ans, Chinois et Pakistanais se sont rapprochés en matière aéronautique. Ils mettent au point un avion d'entraînement à réaction, baptisé Karakoram K-8, qui a été présenté au salon de Singapour au début de l'année. Ce programme a pris du retard à la suite des hésitations des Etats-Unis à fournir le réacteur du modèle Garrett TFE-731.

L'achat des Xian J-7 a été rendu nécessaire après le veto de Washington sur la livraison d'avions F-16. La France était en discussions avec le Pakistan sur la fourniture éventuelle de Mirage-2000, mais les conversations sont dans l'impasse en raison des difficultés d'Islamabad à financer son projet. En revanche, le Pakistan a acquis (*le Monde* du 2 octobre) trois sous-marins classiques français pour quelque 3,7 milliards de francs.

□ **Deux holdings du groupe Lagardère fusionnent.** – Les conseils d'administration d'Arjil SA et de MMB, sociétés holdings du groupe Lagardère, ont décidé de soumettre aux actionnaires la fusion-absorption d'Arjil SA par MMB sur la base d'une parité de 15 actions MMB pour 4 actions Arjil SA. Cette fusion des holdings de tête du groupe Lagardère entre dans le cadre du plan de réorganisation de Matra-Hachette. La nouvelle société issue de la fusion aura le statut d'une société en commandite par actions et contrôlera le nouveau groupe Matra-Hachette à hauteur de 40 % du capital et de 50 % des droits de vote.

Elaboré par l'association Equilibre

Le projet de faire venir en France un millier d'enfants bosniaques suscite une polémique

Le projet de l'association humanitaire Equilibre de faire venir en France, de novembre 1992 à juin 1993, un millier d'enfants bosniaques accompagnés de leur mère suscite un élan de solidarité de la part des Français, mais provoque aussi une polémique avec d'autres organisations, qui craignent les incidences psychologiques, politiques et pratiques d'une telle opération. Polémique qui survient au moment où la Croix-Rouge internationale a elle-même annoncé, jeudi 22 octobre, qu'elle devait suspendre, pour des raisons de sécurité, l'évacuation de près de six mille enfants et femmes, prévue pour vendredi 23 octobre, de Sarajevo vers Belgrade et le port de Split.

Des centaines de lettres de familles françaises prêtes à accueillir les victimes de la guerre affluent chaque jour au siège d'Equilibre (1). Onze cents médecins ont, pour leur part, déclaré spontanément qu'ils accepteront de recevoir gratuitement les jeunes et leurs parents qui viendront les consulter.

Cet enthousiasme n'est cependant pas partagé par tous. Le président de Handicap international (2), le docteur Jean-Noël Sersiron, soutenu par le coordinateur de l'UNICEF pour la Yougoslavie, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Bureau international catholique de l'enfance (BICE) et le Conseil français des associations pour les droits des enfants (regroupant une soixantaine d'associations) – conteste vigoureusement cette opération d'évacuation temporaire.

Ces organisations, qui se fondent sur les expériences passées, affirment que l'évacuation *« n'est en général pas la solution la plus appropriée, qu'elle a fait souvent plus de mal que de bien aux enfants »*. Il semblerait en effet que les enfants évacués, quel que soit leur âge, développeraient un sentiment intense et durable de culpabilité. Il arrive toujours un moment où ils se reprochent d'avoir abandonné des membres de leur famille. Du coup, *« le traumatisme de la séparation familiale même partielle est plus important que le fait de rester dans une zone marquée par les hostilités ou un conflit, mais dans l'unité familiale »*.

Se pose également la question du retour. Qu'arrivera-t-il si, au bout des huit mois, le conflit continue ou se dégrade ? Il est difficile d'imaginer un retour dans une zone ou une ville dévastées, d'autant qu'existe le risque de perdre, pendant un moment au moins, la trace des personnes restées sur place. Et si les Serbes contrôlent complètement le territoire, accepteront-ils de voir revenir les enfants ? Il est également important d'envisager les ressentiments qu'ils pourront essuyer pour avoir fui les périodes difficiles. Enfin, selon Handicap international, *« tous les spécialistes de l'enfance sont d'accord pour affirmer qu'une immersion temporaire dans un confort qui sera vécu comme un luxe exceptionnel, suivie d'un inévitable retour à l'indigence, constituera pour chaque enfant une faille dans son histoire dont les conséquences sont totalement imprévisibles »*.

L'impatience des Français

Sur le plan politique, Handicap international craint que cette évacuation ne renforce le sentiment d'abandon dans la population bosniaque : *« Au mieux, il s'agit d'une opération à l'impact limité, qui calme l'impatience et la légitime colère de l'opinion publique ; au pire, c'est le signe que, du point de vue de la France, la débâcle est inéluctable. »* Quoi qu'il en soit, *« pour les Serbes, qui sont les agresseurs, cette opération n'a aucune chance d'exprimer la détermination française à refuser le fait accompli de l'expansion territoriale et de la purification ethnique. Bien au contraire »*. Handicap international reproche en substance à Equilibre de déculpabiliser le gouvernement français en proposant aux Français une valeur refuge pour tous ceux qui ne supportent plus l'inaction.

A la place de cette évacuation, l'association humanitaire propose de mobiliser les énergies pour apporter sur place l'aide dont les enfants et les familles ont besoin. Si évacuation il doit réellement y avoir, celle-ci devra être organisée sur le sol bosniaque.

A toutes ces critiques, le président d'Equilibre, M. Alain Michel, répond par l'argument du choix entre la vie et la mort. Les difficultés d'accès pour l'approvisionnement, l'ampleur de l'aide nécessaire, la rigueur de l'hiver, la violence des combats, sont autant d'éléments qui laissent prévoir des jours plutôt sombres en Bosnie. A son tour, il cite une grande organisation internationale, le Comité international de la Croix-Rouge, qui apporte son soutien à Equilibre, et déclare : *« Confronté à des violations répétées du droit international humanitaire et pour éviter le pire, le CICR a le devoir moral de tout entreprendre pour sauver des milliers de civils, même si cela implique le transfert temporaire de groupes vulnérables en dehors de leurs régions d'origine. Il considère que toutes les initiatives prises doivent être accélérées afin de sauver des vies en Bosnie-Herzégovine. »*

Comme les responsables de Handicap international, M. Michel déplore l'incapacité des responsables politiques à régler le conflit et va lancer prochainement une campagne pour montrer l'impatience des Français. Il se dit pleinement conscient de tous les problèmes soulevés par les adversaires de l'évacuation et tente d'y apporter une réponse. Ainsi, la sélection des enfants tant à Tuzla qu'à Sarajevo ou dans les camps de réfugiés se fait-elle sous le contrôle des médecins français qui accompagnent Equilibre et des représentants des organisations caritatives bosniaques *« de toutes les ethnies »*.

Contrairement à ce qui a été envisagé au début, ce ne sont pas des enfants isolés qui viendront en France (sauf en cas d'urgence médicale) mais des fratries entières avec leur mère ou un autre parent. Le principe sera de grouper les familles (quand celles-ci seront trop importantes, Equilibre s'engage à trouver deux maisons proches l'une de l'autre) et les gens d'un même village, d'une même communauté. Le grand nombre de Français volontaires pour assurer l'accueil le permettrait. Des camionnettes feront la navette une fois par mois entre la France et la Bosnie, afin de transporter les colis et le courrier. Equilibre va aussi installer des radios ondes courtes pour qu'au moins une fois tous les quinze jours les enfants puissent communiquer avec les membres de leur famille restés là-bas.

Des visas de trois mois renouvelables

Selon M. Michel, des assistantes sociales rendent actuellement visite à ces familles françaises pour vérifier si l'accueil se fera dans des conditions raisonnables. Des négociations sont ouvertes avec les compagnies d'assurances pour trouver les meilleures conditions de couverture sociale (actuellement, la discussion est ouverte sur la base d'un forfait de 1 200 francs par personne pour les huit mois, à la charge des accueillants. Equilibre espère que d'autres Français, solidaires, contribueront à cette dépense). Les visas accordés par le gouvernement français sont des visas familiaux touristiques de trois mois renouvelables.

« Il me semble léger de condamner cette évacuation en disant que le retour sera difficile, dit M. Michel. *Actuellement, dans les camps, les enfants sont déjà en danger psychologique. Ils sont entassés les uns sur les autres, vivent avec des malades, des alcooliques, n'ont pas de chauffage, peu à manger et repensent sans cesse à l'épuration vécue, aux gens assassinés. Pour moi, le scandale est de laisser les enfants là-bas alors qu'on peut les sauver. Si je pouvais en faire venir trois mille, dix mille, je le ferais. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Equilibre, 14 *bis*, boulevard de l'Artillerie, BP 7124, 69348 Lyon Cedex 07. Tél. : 72-73-04-14.

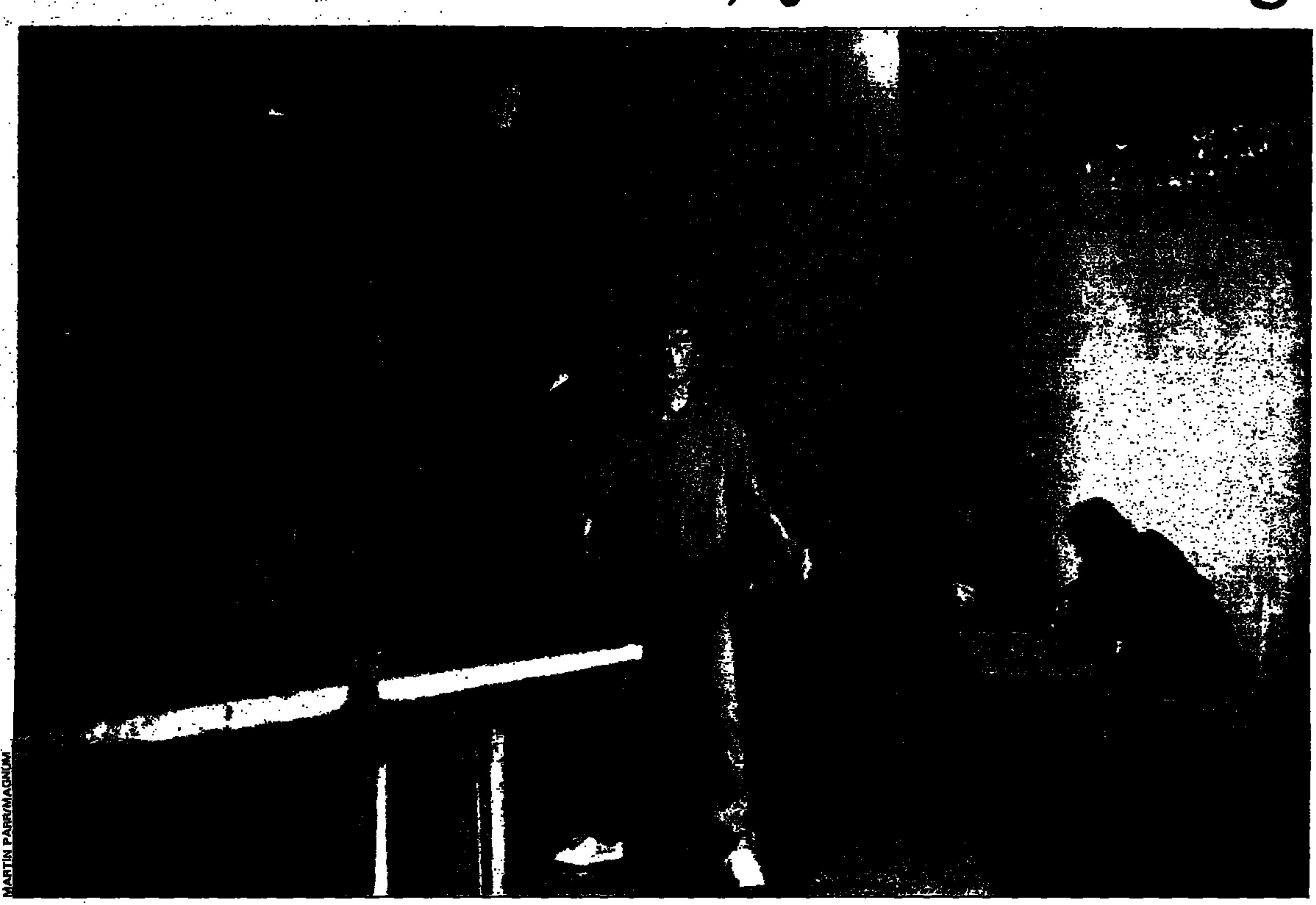
(2) Handicap international, ERAC, 14, avenue Berthelot, 69361 Lyon Cedex 07. Tél. : 78-69-79-79.

□ **Accord de Génération Ecologie avec l'exécutif du conseil régional d'Ile-de-France.** – Le groupe Génération Ecologie du conseil régional d'Ile-de-France a annoncé, vendredi 23 octobre, qu'il était prêt à voter les orientations budgétaires pour les trois prochaines années, qui seront présentées mardi 27 octobre par le président, M. Michel Giraud (RPR). M. Dominique Simonnet, président du groupe, a annoncé qu'un accord avait été trouvé sur la mise en place d'une agence régionale de l'environnement, l'accélération d'une politique de logement et l'inversion des priorités entre rail et route. Ces amendements devraient également recevoir le soutien du groupe des Verts.

Le Monde

SANS • VISA

Albanie : « Plus tard, je serai réfugié »



MARTIN PARR/MAGNUM

Est-ce l'Europe, ce pays, plus petit que la Belgique, dont le PNB par habitant avoisine celui du Togo ou de la Mauritanie ?

Certains, en Albanie, parlent d'« anarchie » ; d'autres, de « néo-communisme ». Tous sont déçus et se demandent ce que la démocratie leur a apporté. Petrit est moins indécis sur son avenir : *« Plus tard,* dit-il, *je serai réfugié. »*

UNE adresse ? Au téléphone, la voix a eu un rire un peu amer. Non, Ismaïl Kadaré n'a pas d'adresse visible à Tirana. La plaque a disparu, on chercherait en vain le nom de la rue. Elle a disparu, comme bien d'autres références identitaires, dans la folie destructrice qui s'est emparée de l'Albanie, l'hiver dernier, et qui a emporté arbres, bancs d'école, sièges de train, et les vitres surtout, d'innombrables vitres, jusque dans les plus petits villages, et jusqu'à la vitrine du magasin funéraire de la rue de Durrës à Tirana, qui n'a pas résisté, elle non plus, à cette mutinerie.

Une folie qui a laissé un pays sans vitres, ouvert à tous les vents, un pays plein de grilles, de gravats, de cadenas. Des grilles aux devantures des boulangeries, aucun client n'entre plus, on passe le pain à travers un guichet ou entre les barreaux. Des grilles autour des standards téléphoniques, où se pressent des visages émaciés qui attendent la communication avec Athènes ou Bari. Des grilles aux endroits stratégiques, autrement dit, de l'Albanie nouvelle, les postes et les boulangeries, comme pour protéger le pays de lui-même, de la pulsion d'autodestruction qui suit les grandes désillusions. Pulsion qui, six mois après la formation du premier gourvernement non communiste, tend encore à faire de la vie en Albanie une *« sorte de cérémonie semi-funèbre »*, selon l'expression de Kadaré.

« Tout est détruit », a expliqué la voix, féminine, au téléphone. Paralysé comme par une grève générale, une protestation posthume, après la longue domination d'un parti dit du « travail » albanais. Hors d'âge et maintenant hors d'état, au point que certains diplomates pensent qu'il vaudrait mieux achever *« au bulldozer »* un appareil productif dont ils semblent avoir désespéré (1). Comme si le communisme isolationniste façon Enver Hodja n'avait pas suffi à la ruine, une part des habitants semble avoir été saisie par la rage d'en finir. En finir avec le passé. En finir avec les compromissions, et dans un pays de 3,2 millions d'habitants que peuvent-elles laisser, sinon la haine de soi ? En finir, jusqu'avec ce pays maudit. *« Un certain nombre de gens espéraient que c'en serait fini de l'Albanie. S'il n'y avait plus de pays, on serait obligé de les accueillir à l'étranger. Pour eux, il était devenu un piège »*, dit un intellectuel.

Tout est abîmé, mais rien, dans ce pays passé sans transition, ou presque, de Staline à la démocratie, ne semble pour autant tranché. Ni du point de vue de la politique économique, où la privatisation annoncée est toujours en débat, ni dans les réflexes ou le langage de la rue. Et l'on entend de drôles d'expressions en Albanie nouvelle, les *« masses populaires »* sont toujours là, dans les conversations. Et la *« dictature de la démocratie »* a fait son apparition. Quand ce n'est pas un *« Heil Hitler »* que l'on surprend. Ou une croix gammée sur un mur ou sur la couverture d'un cahier d'enfant. Certains disent que c'est *« l'anarchie »*, d'autres, le *« néo-communisme »*. D'autres encore, qui ont voté, sous Ramiz Alia, pour le Parti démocratique puis moins d'un an plus tard pour le Parti socialiste (ex-communiste), ne savent plus quoi penser. Et de toute façon, disent-ils, le cinquième des habitants du village se sont enfuis vers la Grèce, un paradis terrestre, où les ingénieurs albanais gagnent en une journée le salaire moyen mensuel à Tirana (15 dollars) et en *« lavant les vitres »*. Tous ou presque sont déçus et se demandent en se chamaillant ce que la démocratie leur a *« apporté »*, sans plus se souvenir qu'ils ont aujourd'hui le droit d'avoir du bétail, une vache pour eux seuls, au lieu de travailler *« pour 5 leks »* à la coopérative. Sans se souvenir que la démocratie leur permet de parler. Et notamment à ces étrangers dont ils ne se séparent qu'*in extremis*, au bord de l'autocar, de l'avion, et même parfois des larmes.

A quelle adresse est logée l'Albanie d'aujourd'hui ? Jusque dans le plus petit village, il se trouve quelqu'un qui parle une langue étrangère, apprise à la manière des prisonniers qui ressortent un jour docteur ès sciences. C'est un médecin qui fait part de tous les espoirs qu'il fonde en l'Europe de Maastricht et remercie les Français de leur contribution. Un radiologue, dont le matériel devrait être *« au musée »*, et qui n'a plus de films pour les radiographies. Il marche, le docteur, il va à pied, son parapluie sous le bras, pendant que, sous les arbres, les hommes jouent aux cartes en glissant l'argent des paris, hier interdits, sous le journal qui sert de tapis. Dans ce tiers-monde méditerranéen, on évoque les *« Gide et Breton qu'on recevait sous la table »*, on aime l'accordéon et l'on joue à la belote. Belote et rebelote, à quelques mètres des deux bunkers qui, sur la plage, surveillent la mer. Deux champignons parmi les centaines de milliers que la paranoïa d'Enver Hodja a semés de campagne en rochers (2). Et qui sont toujours là, eux. Car le béton, l'ultime rempart, n'a pas cassé.

Est-ce l'Europe, ce pays, plus petit que la Belgique, dont le PNB par habitant – 500 dollars – avoisine celui du Togo ou de la Mauritanie ? Ce champion de la mortalité infantile où les enfants, ceux qui sont nés depuis l'isolement total, la rupture avec la Chine, à douze ans, ont toujours l'air d'en avoir huit. Mais rien ne leur a échappé des perspectives d'avenir. Et ils le disent dans un français limpide, comme le jeune Petrit, treize ans, treize heures de français par semaine dans son école de Berat aux fenêtres fermées par des planches de bois : *« Plus tard, je serai réfugié. »* Ou le disent à leur manière d'accompagner le ferry grec qui fait désormais quatre fois par semaine la liaison entre Saranda et l'île de Corfou ; à leur façon de le suivre loin dans la baie comme une escorte de dauphins, de se hisser à bord, de plonger et de s'en retourner comme à regret vers les palmiers, encore une escapade manquée. Rares sont les enfants albanais qui font leur âge, seulement leur âge. On n'en verra qu'un, à vrai dire, parfaitement insouciant. Un enfant en short jouant avec un livre trouvé par terre. Un manuel d'Enver Hodja, ni plus ni moins. Tombé du ciel, faut-il croire, ou exhumé d'on ne sait quel placard où doivent encore se cacher de troubles pensées. Mais l'enfant s'en moquait, l'ignorait. Et avec quelques pages des *Superpuissances* d'Enver Hodja, il faisait des avions de papier qui volaient joyeusement, vision heureuse, enfin une, d'une Albanie réellement libérée.

Alors, pour trouver le domicile de l'écrivain dans ce Tirana d'après-guerre, il faut chercher. Et chercher dans un quartier que l'orthodoxie aurait taxé de lupanar décadent il y a encore un an, car on y longe quelques magasins qui vendent des télévisions, des affiches de rock-stars et des disques usagés. La discothèque est en face. *L'Albania*, c'est son nom, donne des aigreurs au muezzin, qui dans son haut parleur libyen chante cinq fois par jour qu'Allah est grand. C'est l'un des acquis de la démocratie, l'appel à la prière, avec le retour des barques sur la mer, de la boxe sur les rings et l'apparition du magazine *Eros*, vite devenu, avec 20 000 exemplaires, le premier tirage du pays. Cent mosquées ont rouvert, avec le soutien financier d'associations d'Arabie saoudite, d'Egypte ou du Pakistan.

De notre envoyée spéciale
Corine Lesnes

Lire la suite page 24

(1) La production a baissé de 50 à 60 % depuis 1990. La moitié des terres n'ont pas été ensemencées cette année (*le Monde* du 21 juillet). Plus de la moitié des ouvriers sont au chômage.

(2) Leur nombre varie selon les estimations de 300 000 à 700 000.

AU SOMMAIRE

Un train pour Sissi

VIENNE

VIENNE, capitale des Habsbourg pendant plus de six cents ans, arbore encore leurs couleurs. Le jaune impérial du château de Schönbrunn joue toujours avec la lumière d'automne. Jaunes encore, les façades des édifices construits pour héberger l'administration de François-Joseph, au bord de la Ringstrasse, où ils alternent avec des hôtels particuliers vert pistache. Sur cet anneau qui remplaça d'anciens remparts des fiacres croisent les tramways. Et le claquement des sabots résonne sous les arbres.

Aujourd'hui encore, de décembre à mars, dans les clubs, les grands hôtels et à l'Opéra, les Viennois valsent. Pas une corporation qui n'ait son bal. Tenue de soirée onirique obligatoire. La cité autrichienne est ouverte aux rêveurs, dénicheurs impénitents des fastes d'une monarchie finalement bien austère. La jeune Elisabeth l'apprit à ses dépens. Au fond du Volksgarten, Sissi, l'impératrice pour scénaristes hollywoodiens, pétrifiée, toujours jeune, toujours fraîche, sourit à son peuple.

Le palais de la Hofburg, auquel les Habsbourg ajoutèrent presque une aile par siècle, marque le cœur de cette ville assez vaste pour abriter 100 kilomètres carrés d'espaces verts : des jardins ouvriers, des forêts, des cultures maraîchères, des parcs tranquilles où tous les écureuils s'appellent Hansi. Là, il est tentant de vouloir percer le mystère de cette souveraine, à la personnalité compliquée comme la fin d'une époque, au destin brutal comme une fin d'empire. Dans ses appartements privés trônent des représentations de la belle : bustes, portraits, sculpture grandeur nature... Des images de sa villa de Corfou, de ses chevaux et de ses chiens favoris, mais pas de ses enfants.

Au mur pendent des agrès. Sportive, la souveraine, qui refusait de vieillir, en faisait installer partout où ses perpétuels voyages l'entraînaient. Même pour une seule nuit, dit-on. Celle qui avait toujours fui Vienne a, finalement, rejoint, après son assassinat, la famille des Habsbourg, dans la crypte impériale. Ce caveau est, à lui seul, un véritable catalogue de l'histoire du Vieux Continent, les fertiles impératrices autrichiennes ayant fourni, en effet, des épouses à bien des monarques européens. La tombe d'Elisabeth y côtoie celles de François-Joseph et de leur fils Rodolphe, qui se suicida avec sa maîtresse à Mayerling. Toutes trois sont toujours fleuries. Celle de Sissi le serait souvent par les soins d'admirateurs hongrois tandis que celle de son mari aurait la faveur des Viennois.

Le temps a-t-il prise ici ? Les cafés de la capitale autrichienne sont restés si cossus qu'il est impossible de savoir si un Johann Strauss y a joué autrefois ou s'il vient juste d'en sortir. Qu'importe, centenaires ou nouvellement ouverts, *ces salons exhalent tous cette* ambiance chaleureuse, délicieusement surannée, des lieux qui ont une âme. Les Viennois viennent y lire la presse internationale et échanger des nouvelles. Aujourd'hui, c'est du spectacle *Elisabeth* dont on parle. Présenté depuis septembre au Theater an der Wien, il fait salle comble tous les soirs.

Retracer la vie de l'impératrice par le biais d'une énergique comédie musicale est, ici, un pari audacieux. Afin de ne pas encourir la bouderie des Viennois, naguère si agacés par le kitsch des films de Romy Schneider, les auteurs ont fait preuve d'un étonnant souci de véracité historique. Ainsi, sur scène, François-Joseph n'a rien d'un prince de conte de fées et Elisabeth flirte en permanence avec la mort. Et quelques danses macabres laissent présager des convulsions qui secouèrent le Vieux Continent à la chute des Habsbourg, lorsque le dernier dauphin autrichien fut assassiné à Sarajevo. Comment ne pas méditer sur le sort de l'Europe en revenant de Vienne ? Surtout lorsque, refusant de voir sa rêverie s'interrompre brusquement, le promeneur s'offre le plaisir de s'en retourner par l'Orient-Express.

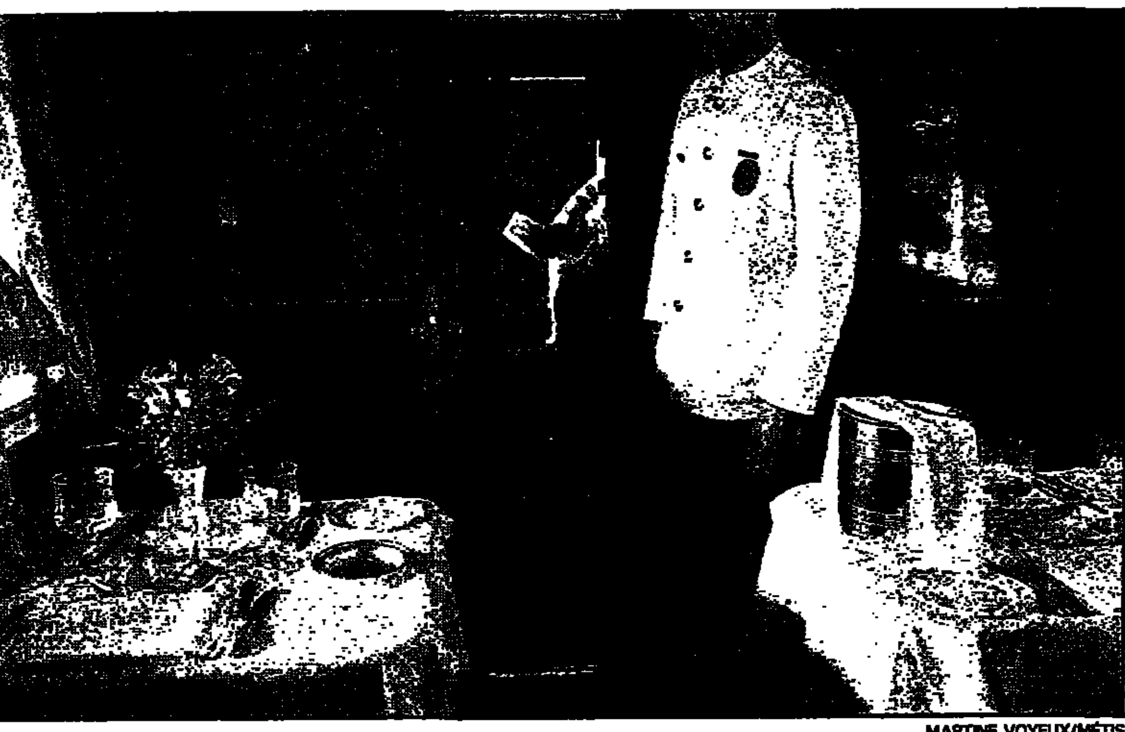
Le premier voyage de ce train de légende eut lieu en 1883, de Paris à Constantinople. Depuis, pour rejoindre ce qui était devenu Istanbul, il changea souvent d'itinéraires, en fonction des dangers du moment, longeant certaines frontières, en évitant d'autres, s'immobilisant pendant les deux *guerres mondiales, pour finalement* passer de mode. En 1977, la Compagnie internationale des wagons-lits vendit quelques voitures aux enchères. James B. Sherwood les acheta et partit en quête de celles qui avaient été disséminées dans toute l'Europe. Au bout de cinq années de patientes recherches et d'un méticuleux travail de restauration, l'Orient-Express était ressuscité.

C'est de Budapest que partent les voitures bleues. Direction Boulogne, puis Londres, en passant par Salzbourg, Munich, Paris. Champagne et caviar à l'embarquement des voyageurs matinaux : l'Orient-Express est un palace sur rails. Mais pas seulement. C'est avant tout un train, un vrai, ancien, qui couine et qui grince. *L'air s'engouffre entre chaque voiture* – ne dites pas « wagon », – malgré les tentures de velours bleu qui tapissent les soufflets. Il existe deux façons de traverser l'Autriche puis la Bavière dans ce cocon raffiné. On peut hanter les couloirs, admirer marquetteries et pâtes de verre signées Lalique, lire les plaques résumant l'histoire de chacune des voitures. Mais on peut aussi coller son nez à la fenêtre, se fondre dans le paysage. Et sursauter chaque fois que l'on croise un convoi de marchandises, tant il est naturel d'oublier la réalité dans ces cabines plus que confortables surtout lorsqu'on est seul à les occuper. Là réside peut-être le plus rare des luxes.

Passé Munich, sonne l'heure de rejoindre le bar ou le retaurant. A table, certains jouent le jeu et portent d'approximatives tenues des années folles. Les serveurs sont italiens, le pianiste anglais, le chef de cuisine français, comme les vins. Restent les petits pains, autrichiens.

Pendant ce temps-là le steward s'active dans la cabine, ouvre le lit, tamise la lumière, enferme le lavabo de faïence dans son cabinet rond. Il suffit d'aborder ce jeune homme stylé pour tout savoir des histoires de « sa » voiture, des belles, des coquines ou des cocasses. Ce train est fait pour rêver, pas pour dormir. D'ailleurs, il n'est pas facile d'y trouver le sommeil. Surtout cette fois : c'était en effet son dernier voyage. L'an prochain, l'Orient-Express ne desservira plus ni Budapest, ni Vienne. Dommage.

De notre envoyée spéciale
Martine Valo



MARTINE VOYEUX/MÉTIS

Cap sur l'Antarctique

A l'extrême de l'extrême. Sur la carte, la pointe effilée de l'Amérique du Sud avec ces lieux mythiques nommés Terre de Feu ou Ushuaïa, la ville la plus australe de la planète. Ici, tout est légendaire, qu'il s'agisse du détroit de Magellan, du canal de Beagle, du tempétueux passage de Drake ou du redouté cap Horn. Encore plus au sud, au bout de 1000 kilomètres de navigation, l'Antarctique, ce sixième continent, terre d'épopée où sont gravés dans la glace les exploits de Charcot, Shackleton, Amundsen, Scott, Byrd et autres Vivian Fuchs. Explorateurs et scientifiques sont désormais suivis par une poignée de touristes fortunés qui, pendant l'été austral (de décembre à mars), quand la glace de mer se rétrécit et que les tempêtes sont moins nombreuses, ne résistent pas au privilège d'aller découvrir à leur tour un spectacle exceptionnel.

De Buenos-Aires où l'on embarque, un air de tango dans la tête, on tangue jusqu'à Port-Stanley, « capitale » des Malouines (les Falkland pour les Anglais) dont un musée raconte cent cinquante ans d'histoire. Escale à Punta-Arenas, la ville la plus australe du Chili, hantée par les fantômes des grands navigateurs, avec un cimetière où reposent pionniers et naufragés. On passe le cap Horn, île parmi d'autres îles, rocher du bout du monde, terreur de combien de marins et de capitaines pourtant courageux, pour descendre ensuite, plein sud, vers la péninsule antarctique.

Avec l'île des Eléphants (de mer), habitée par une importante colonie de ces imposants mammifères amphibies, on est au cœur du sujet. Y flotte aussi le souvenir de l'*Endurance* et de son équipage, bloqués par les glaces après une errance de cinq mois. Une mésaventure à laquelle on échappera cette fois pour se faufiler dans le canal Lemaire, un des sites les plus spectaculaires de la Terre de Graham. Imaginez : une sorte de fjord où l'on navigue entre des falaises de glace de plus de 1 000 mètres de haut ! Un univers fantasmagorique où des montagnes se dressent sur les flots parcourus d'énormes icebergs à la dérive. Et partout cette lumière (à quelques kilomètres du cercle polaire, la nuit n'existe plus), ces reflets offrant un spectacle sans cesse renouvelé. A commencer par celui des animaux locaux, manchots, phoques, éléphants de mer se prélassant sur des plages de sable noir et que l'on va observer de plus près en canot pneumatique. Avec, toujours présent, l'espoir de croiser une baleine à bosse.

Une croisière hors du commun proposée *« à des conditions exceptionnelles de lancement »* (Compagnie générale de croisières *dixit*) à bord du *Colombus-Caravelle* de *Transocéan Tours*, paquebot finlandais battant pavillon des Bahamas qui, dans une atmosphère de grand yacht privé, offre à un nombre limité de passagers (250 au maximum) des cabines élégantes et confortables. Avec restaurant donnant sur la mer, piscine, dix-sept ascenseurs... et coque renforcée. Un luxe qui coûte 34 240 F par personne en cabine double intérieure, la vue sur l'extérieur se payant 40 320 F. Des prix qui incluent les vols de Paris, la pension complète, les excursions et, exceptionnellement pour la croisière du 22 novembre au 9 décembre (si les inscrits sont en nombre suffisant), un accompagnement français et des conférences du contre-amiral François Bellec, directeur du Musée de la marine. Quatre croisières similaires, mais plus chères, sont programmées en janvier et en février 1993. Renseignements dans les agences de voyages.

A lire pour être à la hauteur, *Antarctique, sanctuaire de glace* (collection « Biosphère » chez Nathan Image) et *Antarctique, continent de l'extrême,* de Claude Lorius (éditions Planète-Denoël).

Week-end à Dublin

Une ville d'écrivains (Jonathan Swift, Oliver Goldsmith, James Joyce, William Butler Yeats, Sean O'Casey, Brendan Behan, etc.), le sanctuaire du nationalisme irlandais, des rues géorgiennes, des squares et des jardins, le tout dans un site exceptionnel, cerné de collines, ouvert sur une large baie circulaire, avec la rivière Liffey coupant la cité en deux. Ainsi *le Grand Guide d'Irlande* (« Bibliothèque du voyageur », Gallimard) résume-t-il la ville de Dublin, également comparée à *« un vêtement démodé, un peu élimé mais à l'allure indéniable »*. Une ville à l'image de l'Irlande, changeante, tour à tour calme et agitée, grise puis balayée par une lumière à la fois douce et éclatante. Autant de raisons d'aller flâner dans cette ville truffée, *of course*, de pubs où coulent la Guinness, la gaieté et la mélancolie.

Avec, aujourd'hui, une raison supplémentaire non négligeable, les tarifs week-end proposés sur Dublin (mais aussi sur Shannon ou Cork) par la compagnie aérienne nationale Aer Lingus : 1 250 F A/R jusqu'au 31 mars, sauf du 15 décembre au 5 janvier et du 20 au 24 février. Tarifs relayés par la filiale tourisme de la compagnie, Cara Voyages (agences de voyages et Minitel 3615 Aer Lingus), avec un forfait week-end à 2 040 F par personne (sur la base de quatre personnes) comprenant l'avion, la voiture et l'hébergement pour trois nuits. Egalement dans la brochure, un forfait à 2 730 F par personne en chambre double au Shelbourne (un des meilleurs hôtels de la ville) comprenant l'avion et deux nuits, certains hôtels offrant la troisième nuit, le dimanche.

Invitations d'autant plus séduisantes qu'il suffit d'un week-end pour saisir l'âme de la ville, parcourir ses différents quartiers (historiques ou rénovés et « branchés » comme Temple Bar), visiter musées et monuments, sans oublier de flâner dans ses parcs et jardins. Pour ne rien dire du shopping et du plaisir de fouiner chez les brocanteurs de Francis Street ou chez les antiquaires de Dawson Street avec de nombreuses foires, d'octobre à décembre. Points de passage obligés, les pubs (quelque six cents dans la ville), à l'heure du déjeuner (pour de savoureux snacks) et surtout, le soir, pour y parler, chanter et danser.

Trois moyens de mieux connaître la ville. D'abord suivre à pied les circuits balisés (avec les guides vendus à l'office du tourisme local), qu'il s'agisse de la Cultural Trail (l'architecture dublinoise), de la Georgian Trail (les rues georgiennes au sud de la Liffey) ou de l'Old City Trail (les anciens quartiers). Ensuite prendre le Dublin City Bus (deux par jour jusqu'en décembre) pour un circuit guidé des monuments. Enfin, circuler à vélo, en groupe et avec un guide.

Ceux qui chercheraient un alibi pour s'évader entoureront sur leur agenda les dates suivantes : Marathon de Dublin le 26 octobre (avec un forfait de Cara Voyages à 3 300 F avec avion et trois nuits d'hôtel), Foire aux antiquités les 7 et 8 novembre, soldes en janvier, France-Irlande de rugby le 20 février, Festival du film du 3 au 11 mars et Festival de musique et chants traditionnels, du 22 mars au 4 avril.

Renseignements à l'office du tourisme irlandais (33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 47-42-03-36), où l'on se procurera notamment la brochure *l'Irlande hors saison 1992-1993* qui recense les bonnes affaires de l'automne.

Guide

• **Y aller.** Les responsables du Venice-Simplon-Orient-Express viennent, hélas, de décider de se limiter, en 1993, à la destination favorite de leur clientèle majoritaire (anglo-saxonne) : Venise (*via* Zurich, Innsbruck et Vérone) avec une desserte régulière mais variant selon les périodes. A noter que le train ne circule pas de novembre à fin février. Le trajet simple Paris-Venise – rares sont ceux qui s'offrent l'aller et retour – coûte 7 850 F, plus 1 450 F pour une cabine individuelle ou 6 350 F pour une cabine double occupée par une personne seule. Ce tarif comprend les repas mais pas les boissons. Les Français, qui ont la réputation de s'y prendre au dernier moment, réservent en général un mois à l'avance. L'adresse : 75, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 45-62-00-69. Plus classique : des trains « normaux » relient directement Paris à Vienne.

Avec qui ? Jet Tours/Vacances Autrichiennes organise des séjours à thème (« Les fastes de Vienne » par exemple, à partir de 2 640 F pour trois jours) incluant un aller-retour sur vol régulier Austrian Airlines ou Air France et deux nuits d'hôtels, avec la possibilité de choisir parmi dix établissements sélectionnés dont le Bristol, cinq étoiles face à l'Opéra, un vrai « Grand hôtel » comme on les aime, avec son mobilier d'époque et le service raffiné et attentif d'autrefois (3 740 F de Paris et des départs de Nice et de Genève pour la région Rhône-Alpes). Prévue, la réservation des places de spectacle (à l'Opéra : de 330 F à 1 230 F en première catégorie) et des entrées aux bals de la Hofburg. D'autres propositions chez Austro Pauli, Mayerling, Republic Tours, La Fugue-Contrepoint, Jumbo-Airscapades, Nouvelles Frontières et Frantour Train-Hôtel.

Savourer. Presque incontournable, Demmmel (14, Kohlmarkt), le plus célèbre mais aussi le plus baroque des pâtisseries-restaurants-salons de thé qui balisent toute promenade viennoise. A voir donc, malgré les touristes qui s'y pressent. Prendre le temps, aussi, de paresser dans les fameux cafés viennois. Là, on n'avale pas un chocolat, on le sirote et le serveur vient régulièrement remplir le verre d'eau qui l'accompagne. Trotsky eut, un temps, ses habitudes au Cafe Central sur le Herrengasse, dont la magnifique cour intérieure vient d'être restaurée. En fin de journée, du côté de Backerstrasse, le quartier situé derrière la cathédrale s'anime. Et dans les nombreuses galeries couvertes, les consommateurs débordent des petites tavernes, leur verre de bière ou de vin blanc à la main.

Sortir. Pour ce qui est des spectacles, on a l'embarras du choix. Ceux qui souhaitent *assister à la comédie musicale Elisabeth,* feront bien de réserver leurs places (avec une carte de crédit par téléphone huit jours à l'èavance), au Vienna Ticket Service, BP 160, A-1043 Vienne, tél. : (1) 587-98-43, fax : 587-98-44.

Se renseigner. A l'Office de tourisme autrichien (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 et Minitel 3615 Autriche) qui diffuse un ensemble très complet de brochures thématiques dont « Scènes d'hiver » qui présente tous les événements culturels et artistiques de la saison.

TÉLEX

Premier trophée de golf Beachcomber à l'île Maurice, du 4 au 11 décembre, sur le nouveau parcours de l'hôtel Paradis : 12 500 F par personne (de Paris) avec le vol direct, cinq nuits en chambre double et demi-pension, les transferts, les green fees et la plupart des activités sportives. Renseignements au 42-93-19-12 et dans les agences Sélectour.

Un week-end chez Toulouse-Lautrec, au château Malromé, sur les coteaux de Saint-Macaire, près de Langon. C'est ici que le peintre avait établi son atelier d'été et c'est dans ce havre de paix qu'il s'éteignit le 9 septembre 1901. A la carte : visite guidée, rétrospective de l'œuvre du peintre, location de chambres d'hôte (de 300 à 650 F) et initiation à la dégustation des crus du vignoble local. Renseignements au 56-76-44-92.

Paris/Londres pour 920 F l'aller-retour (réduction de 33 % pour les moins de douze ans) jusqu'au 18 décembre et du 4 janvier au 31 mars avec Air UK, qui dessert la capitale anglaise à partir de Paris CDG. A l'aéroport de Stansted, un train conduit en quarante et une minutes à Liverpool Station, au cœur de la City. Les passagers d'Air UK bénéficient d'un tarif négocié (128 F A/R) au « ticket desk » de l'aéroport. Billet non remboursable, réservations modifiables uniquement pour un tarif supérieur.

Les anciens Comptoirs français de l'Inde (Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Mahé et Yanaon) exposés jusqu'au 28 novembre à la galerie de l'Espace Kronenbourg, 30, avenue George-V, 75008 Paris. Soixante photos noir et blanc de Guillaume Zuili qui seront rassemblées dans un album (Edition Culture et Développement, 150 F) à paraître le 10 novembre.

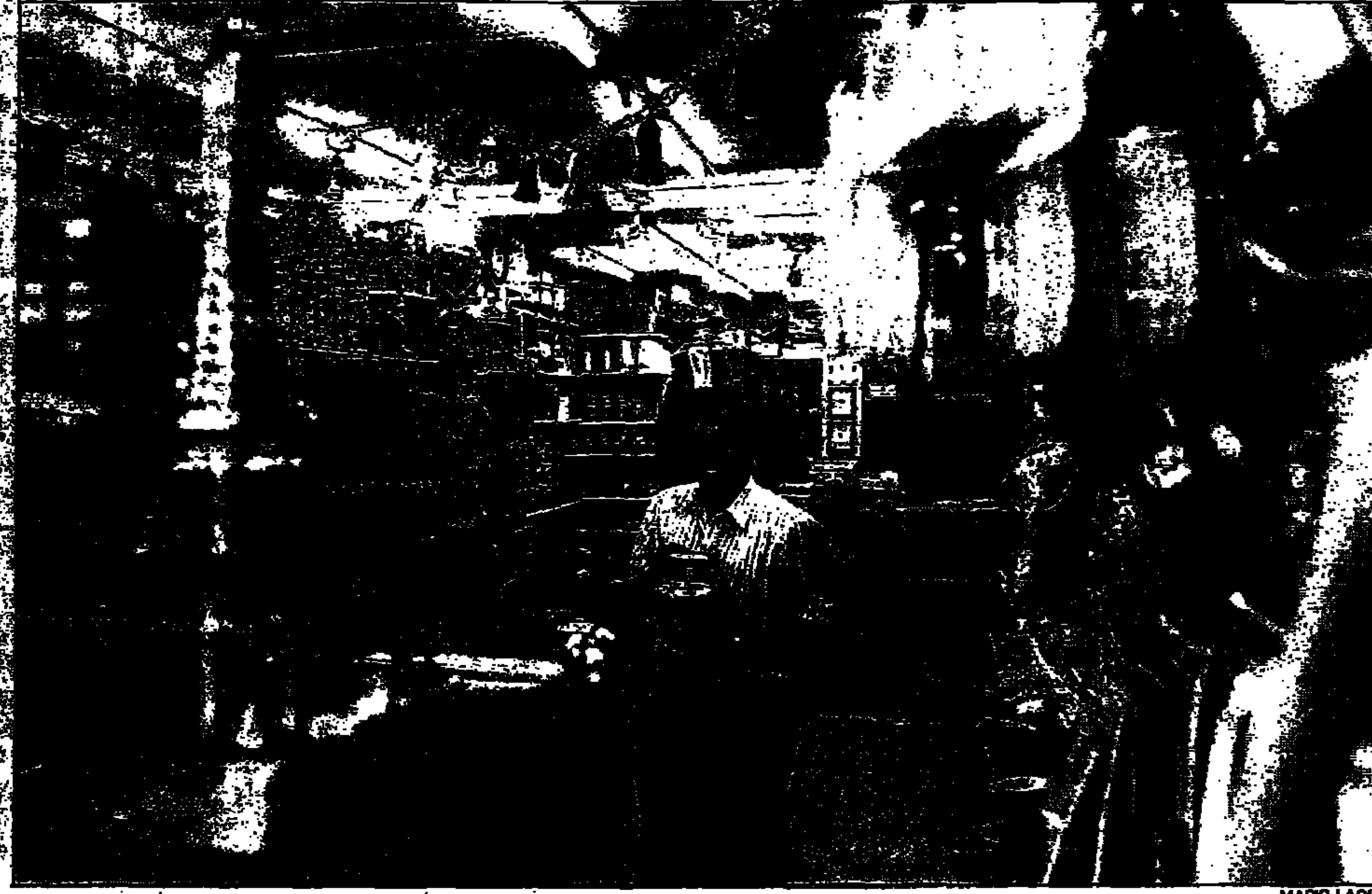
Le patrimoine paléontologique français, jusqu'au 28 mars 1993 au Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier (tél. : 84-47-12-13). Toujours en Franche-Comté et jusqu'au 15 novembre prochain, exposition de dinosaures et reptiles fossiles de France au Musée du château de Montbéliard (tél. : 81-99-23-61). Deux expositions ouvertes tous les jours, sauf le mardi, de 9 heures à 18 heures. Pour les scientifiques, une publication d'accompagnement : *« Plateosaurus et l'histoire des dinosaures. »*

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard.**

هكذا من الأصل

« Little India » à Paris

Comment vit la communauté tamoule installée dans la capitale ? A partir de son centre d'approvisionnement et de rendez-vous, faubourg Saint-Denis, entre la gare du Nord et le boulevard de La Chapelle, enquête sur ces Indiens de Paris.



MARIO LAOS

CE sont les mains du mannequin qui retiennent le regard du passant : jointes du bout des doigts et portées à la hauteur du menton. Elles ouvrent un discours dont nous ne saisissons que l'indianité, comme dans la goutte opalescente posée au milieu du front. Sa silhouette semble disposée là pour démontrer l'incongruité de revêtir tout autre qu'un sari, et comme une invite à venir lui offrir un reflet vivant. Celui qu'appellent chaque jour les vitrines voisines, dispersées sur les cinq cents mètres de faubourg Saint-Denis qui séparent la gare du Nord du boulevard de La Chapelle.

Là, le sentiment d'urgence, la persévérance et le besoin de se rassembler, communs aux peuples déplacés, ont conduit ces dernières années les magasins à changer d'horizon en changeant de mains. Les trottoirs y communient en images, en sons et en senteurs, offrant au quartier une apparence qu'on a déjà cru pouvoir résumer au surnom de « *Little India* » (1). Une petite Inde ? Plus précisément un centre d'approvisionnement et de rendez-vous tamoul. Qui pourrait offrir ce qui manque à ceux qui ont tout perdu, nourriture, vêtement et culture, rien que d'essentiel hors l'essentiel : leur pays, Eelanadu (nom tamoul du Sri-Lanka). Et la réconfortante assurance de n'avoir pas à abandonner plus à l'hospitalité.

Quarante-trois millions au Tamil-Nadu (Etat de Madras) et un million à Bombay, les Tamouls sont près de deux millions (descendants des « autochtones » installés deux siècles avant notre ère) au nord du Sri-Lanka. Le centre de l'île est peuplé par un million d'*« immigrés »* ou *« Indiens »*, selon une discutable appellation *officielle, enrôlés par les Britanni*ques il y a cent cinquante ans pour servir le thé de l'Empire, contingent lourd d'une diaspora qui compte aujourd'hui plus de huit millions de personnes éparpillées sur tous les continents.

Commerçants réputés, mais aussi paysans, pêcheurs, des Tamouls se retrouvent de Fidji à la Malaisie (un million), de l'île Maurice (la moitié de la population) à la Réunion, de Madagascar à l'Afrique de l'Est et du Sud, de la Guadeloupe à la Guyane. Auxquels s'ajoute, depuis qu'ils sont en guerre contre Colombo (2), une nouvelle génération d'exilés sri-lankais, « politiques » cette fois, venus chercher refuge au Proche-Orient, au Canada, en Inde (cent cinquante mille au Tamil-Nadu) et autant en Europe (Royaume-Uni, Allemagne, Suisse et France), doublement victimes des pouvoirs antagonistes, parfois poussés autant que repoussés par eux, car ils leur reverseront, contraints ou non, une partie des résultats de leur travail.

Les premiers arrivent à Paris à la fin des années 70, lors d'une recrudescence des tensions avec *les Cinghalais. Leur flot s'épaissit* après les émeutes anti-tamoules de 1983, pour doubler chacune de ces trois dernières années. Les intellectuels, les techniciens et les employés des débuts sont rejoints aujourd'hui par les plus modestes. Les uns et les autres astreints aux ménages, aux gardiennages et aux cuisines pour vivre, partout où le vocabulaire des gestes supplée la langue. Pour chacun des douze mille réfugiés statutairement reconnus, on compterait trois non officiels.

Paris et sa région abritent également quelques milliers de Tamouls de Madagascar et de Maurice, mais aussi des Français *venus de Réunion, de Guadeloupe* et, surtout, de l'ancien comptoir de Pondichéry. Seule à approcher les Sri-Lankais en nombre, la communauté pondichérienne, large cercle de trente mille personnes où chacun, de près ou de loin, reconnaît son monde – *« Un peu comme si tous les habitants d'Aurillac se retrouvaient en Chine. Pas ceux du Cantal ou d'Auvergne, d'Aurillac seulement »*, insiste un de ses membres, – porte les effectifs tamouls en Ile-de-France à plus de quatre-vingt mille.

Car, pour être séparés depuis deux mille ans, Sri-Lankais et Pondichériens n'en appartiennent pas moins au même peuple dravidien, comme en témoigne leur langue commune, plus visiblement dans sa forme littéraire. *« Le tamoul, qui n'a pratiquement pas varié depuis vingt-trois siècles, est assurément l'une des plus anciennes langues écrites vivantes au monde*, dit M. Moudiappanadin, pondichérien et professeur à Langues O. *Seul comparable au sanskrit – dont il ne dérive pas, – notamment par la richesse d'une littérature trop longtemps sous-estimée en France, il a su, plus que lui, se maintenir jusqu'à nos jours. »*

Clivées plus fortement socialement, suivant le système des castes (la langue traditionnelle restant apanage brahmanique ou acquisition de lettrés), que géographiquement, les formes parlées du tamoul ont sensiblement divergé de l'ancien écrit. Pas au point cependant que le militant *Eelanadu-Paris*, hebdomadaire *« d'informations générales »* de la communauté sri-lankaise en France (avec des éditions allemande et canadienne), n'ait pu en adopter l'expression littéraire, et tirer à cinq mille exemplaires.

Pas au point non plus que Pondichériens et Sri-Lankais ne puissent se comprendre, malgré les chausse-trapes des accents, des rythmes et d'un vocabulaire parfois différent, certains Sri-Lankais s'estimant *« plus purs »* d'utiliser des termes anciens remplacés par l'anglais en Inde. Les réconcilierait, s'il le fallait, tout le cinéma vidéographié de Madras, au parler et plus encore au « chanter » *« standard tamoul »* célébré de part et d'autre du détroit de Palk (3).

Mais alors que l'intégration de réfugiés sri-lankais s'est révélée extrêmement délicate dans l'Inde tamoule, les suspicions policières de Delhi ne la rendant que plus précaire, leur installation à Paris a réveillé les nostalgies des Pondichériens. Avec, chez ceux de la seconde génération, qui, lorsqu'ils comprennent encore la langue de leurs parents, ne la parlent pas forcément, des interrogations sur leur histoire et leurs origines.

Condition de l'insertion économique des premiers arrivants des ex-établissements français dans l'Inde, l'acquisition du français a souvent conduit à la négligence de la langue maternelle. Fonctionnaires pour la plupart, s'ils ont paru parfois passer contrat avec son administration avant qu'avec la France, ils ne s'en sont pas moins engagés dans la voie d'une assimilation sans retour, qui les a conduits, au prétexte de l'avenir, à rejeter les acquisitions du passé.

« C'était trop ou pas assez, commente l'un d'eux, *car nous avons maintenant le sentiment de n'appartenir tout à fait ni à la culture française, ni à la culture tamoule. »* Cet inaccomplissement, cette déchirure parfois, se manifeste souvent dans la distribution des rôles au sein du couple. A l'homme de s'engager pleinement dans le nouveau monde, à la femme de rester dépositaire de l'ancien.

Tandis que l'un, solidement francisé, part au bureau, l'autre demeure à la maison, dans le circuit clos de la tamoulophonie. Elle demeurera gardienne discrète de la conformité à la caste, qui continue d'orienter les choix au moment décisif du mariage, malgré la plongée supposée dans le double bain chrétien et républicain. Elle fera barrage, à l'occasion, aux liaisons extra communautaires, préférant retourner dans l'Inde lointaine chercher une femme « traditionnelle » pour son fils. Comme s'il lui était enjoint de lui faire répéter sa propre expérience.

La seconde génération, plus autonome, souvent brillante, n'a pas *toujours les moyens de résister à* ces pressions, attentive à ce que même les mariages dits « d'amour » ne prennent pas trop *de libertés avec la question de la* caste. Quant à ceux qui, à coups de haute diplomatie, ont su gagner leur indépendance sans distendre les liens familiaux, ils reconnaissent à la tradition un seul territoire inaliénable : la cuisine, rien moins que *« ce qui demeure quand on a oublié tout le reste »*.

En disposant les lourds sacs de riz basmati, base et sommet du repas quotidien, les paniers de légumes, d'herbes et d'épices (gombos, mouringues, courges, curry, coriandre frais, tamarin, cardamome, safran, curcuma) dans les magasins du faubourg Saint-Denis, en se regroupant au débouché des chemins venus des Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, où demeurent la majorité des Pondichériens, les promoteurs spontanés de « Little India » n'ont pas seulement créé un marché, ils ont aussi fourni un terrain d'accueil où sauraient se repérer les égarés, une mémoire active immédiatement accessible à tous les Tamouls.

« Les Sri-Lankais sont plus entreprenants, plus dégourdis, plus aventuriers que nous, commente un Pondichérien. *Cela leur est d'ailleurs indispensable s'ils veulent survivre. La conscience de la précarité de l'existence (je n'en connais aucun qui n'ait eu de victime parmi ses connaissances) renforce leur volonté. En outre, s'ils veulent sortir du dénuement, leurs femmes doivent travailler. Plutôt anglophones, ils se sont rapidement rendu compte de l'intérêt d'une collaboration avec les Pondichériens, bien intégrés, parfaitement francophones, et qui peuvent les aider à éviter de s'enfermer dans un ghetto. On en est arrivé au point où deux communautés qui s'ignoraient totalement commencent à s'apprivoiser. »*

Brutalement arrachés à la culture tamoule, les Sri-Lankais, profondément hindouistes, ont rendu visible aux Pondichériens ce qu'ils étaient en train de perdre. Avec, pour conséquence, un retour perceptible de la religiosité, une restauration ou un renforcement des rites qu'accompagne parfois un regain de superstition. Les christs vishnouisés arborés sur les cassettes des bazars témoignent d'un syncrétisme où l'hindouisme conserve le dernier mot en musique. Les strates d'une société éclatée se reconstituent par fragments, jusque dans la présence des barbiers, qui n'ont pas seulement pour fonction d'offrir un parloir aux hommes, mais aussi d'accomplir la toilette du mort, à ce titre impurs représentants de la caste la plus basse.

Au-delà des obligations du rang, l'aliment essentiel à la survie repose dans les milliers de cassettes vidéo alignées sur les rayons de « Little India ». Madras demeure en effet la plus gigantesque usine à récits chantés et dansés dans des décors de carton-pâte du globe. Une puissance. Poèmes et épopées, digérés à la chaîne, y transforment les archétypes en stéréotypes, mêlant à l'encens des flots d'eau de rose, avec l'obligation absolue de fin heureuse, sanctionnée par un invisible baiser. Ce riz trop léger de l'esprit, aliment quasi unique des loisirs, vaut toutes les privations pour l'achat d'un magnétoscope. Afin qu'au repos Pondichériens, Sri-Lankais ou Mauriciens puissent, chacun chez eux, murmurer, les yeux mi-clos, les mêmes mélodies devant le même film. Afin qu'ils se trouvent pour la première fois rassemblés lorsque le cinéma délègue à Paris ses stars, comme Kushpu, pour faire le plein du Cirque d'hiver en plein été.

La communauté tamoule de Paris reste plurielle, mais les signes de rapprochement se multiplient. Les cours de *bharata natyam*, danse purement religieuse à l'origine, devenue moyen d'affirmer le désir de promotion sociale, et, à ce titre, longtemps réservée à l'élite pondichérienne, voient arriver des fillettes originaires de la Réunion ou du Sri-Lanka. La langue elle-même fait retour chez les enfants de ceux qui l'avaient trop volontiers oubliée ou négligée. La présence de cinquante-deux candidats à l'oral de tamoul du baccalauréat cette année et des débuts plus discrets à l'écrit manifestent une aspiration nouvelle dans l'intégration qui, par-delà les origines, s'adresse à l'ensemble de la troisième génération.

Jean-Louis Perrier

(1) Il existe un regroupement de commerces tamouls moins important entre les métros Château-Rouge et Marcadet-Poissonniers (18e). Le passage Brady (10e) est à dominante pakistanaise.

(2) Une « première guerre » (1983-1989), visant à l'indépendance de la partie à dominante tamoule de l'île, aurait fait 7 000 morts, la « seconde », réouverte en 1990, déjà plus de 8 000 (*le Monde* du 4 juillet 1992).

(3) Détroit séparant le Tamil-Nadu du Sri-Lanka. L'armée indienne en assure le blocus depuis l'assassinat de Rajiv Gandhi, dont sont soupçonnés les indépendantistes du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul).

Albanie : « Plus tard, je serai réfugié »

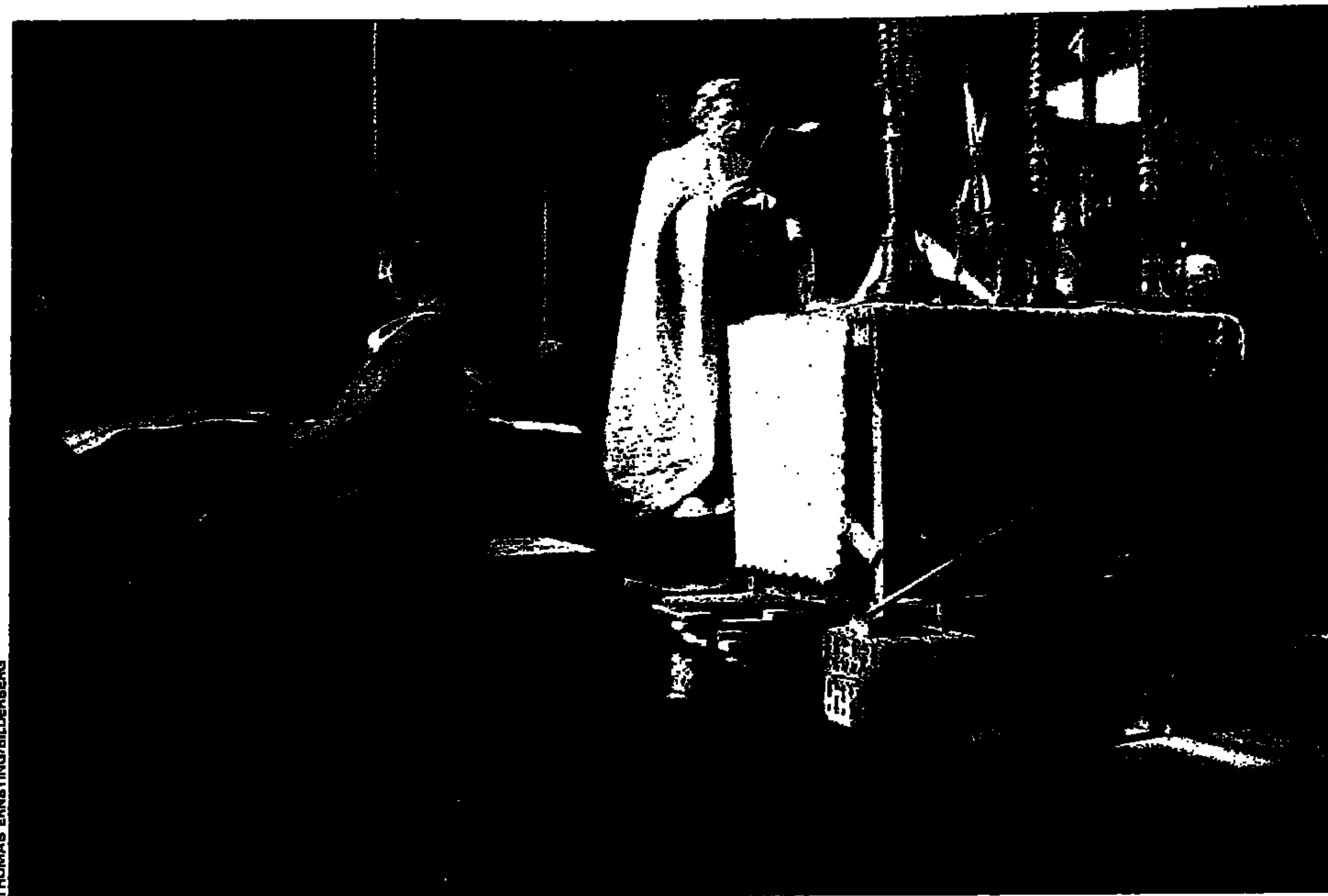
Suite de la page 21

Les églises aussi rouvrent dans le Sud. Les icônes regagnent leurs niches, le prêtre est sorti de prison, *les vieilles tout en noir* débarrassent les chapelles de leurs fauteuils de cinéma (3). Cela aussi, c'est l'Albanie nouvelle. Démocratique et toujours balkanique. Au Nord, on se préoccupe du Kosovo. Au Sud, on vote pour le Parti des droits de l'homme, qui défend la minorité grecque, et l'on peint des graffiti en l'honneur de *« l'Epire du Nord »*, comme l'on dit à Athènes. *« Je ne suis pas albanais. Je suis grec »*, proclame un enfant devant l'église byzantine de Mésopotame.

Et même à Girokastër, le muezzin chante. Girokastër, la ville natale de Kadaré. Et aussi d'Enver Hodja, dont la statue assise sur un trône a été déboulonnée, ce qui semble avoir suffi à la vindicte car la localité est moins abîmée. La « ville de pierre » est forcément décevante, moins extravagante, moins en cascades que ce que le génie de l'écrivain en a fait. *« Tout s'est terni, tout est devenu plus fade »*, dit lui-même Kadaré. Le muezzin, tout jeune, vient d'arriver de Skopje, en Macédoine ex-yougoslave. Son école coranique est encore timide. Le visiteur n'est pas obligé de se déchausser tout à fait et les femmes peuvent entrer sans se couvrir la tête. Mais déjà on croise en Albanie des jeunes filles voilées.

Pas d'adresse, a dit la voix à Tirana, mais *« tout le monde sait où c'est »*. Et chacun peut rencontrer l'écrivain, se promenant au bras de son épouse ou montant dans la Fiat flambant neuve des policiers qui assurent sa sécurité. Il suffit donc de demander son chemin aux passants, *aux piétons qui marchent encore au* milieu des rues en dépit du progrès, car c'est devenu dangereux, les voitures ont fait leur apparition, plus qu'une apparition, une invasion, il en arrive mille par mois. C'est l'autre révolution de l'Albanie nouvelle, l'acquis le plus fascinant aux yeux des habitants, la revanche la plus éclatante qui soit sur le parti qui, seul, était motorisé. Mais tout est à apprendre en même temps, les trottoirs, les klaxons, la conduite, quoique, à 80 dollars les cours à l'auto-école italienne, on se passe de permis sans regret. La capitale ne possède qu'un appareil d'échographie, c'est même le seul pour tout le pays, mais elle a désormais son « marché aux voitures », où les émigrés de retour au pays, millionnaires en six mois, viennent revendre leur *Giuletta* d'énième main. Un marché où des personnages un peu louches proposent des Mercedes subtilisées dans les rues de l'Europe bourgeoise pendant qu'un petit malin essaie de faire passer une R-12 pour une R-5, en vendant le bolide, qui plus est, 1 000 dollars, mais on doit pouvoir l'emporter pour 200, si tant est qu'il veuille bien démarrer.

Kadaré habite là, assure un curieux qui tient à monter aussi. Un immeuble sans porte d'entrée, tout près de l'Hôtel Tirana. Plus qu'un hôtel, le Tirana, un gratte-ciel, l'immeuble le plus haut d'Albanie, avec douze étages, dont trois de fabrication soviétique, six autres chinois, et les derniers faits maison. D'ailleurs, l'eau n'y monte pas, elle ne fait qu'en dégringoler en inondations. Mais qui s'en soucie, de tous ces murs détrempés ? Les femmes de chambre sont assises dans les canapés et elles sont maquillées, c'est la démocratie. Dans le hall du Tirana, ces temps-ci, on croise toutes sortes de visiteurs de l'Est, un eurocrate, un moine suisse, *des militaires italiens en tenue léopard* venus distribuer l'aide alimentaire européenne et une déléguée du CICR excédée, mais les prisonniers politiques, heureusement, ont été libérés et la délégation va fermer. Et dehors, au lieu du silence, le grand silence albanais, on entend un murmure constant, le chuchotement des dollars qui se comptent et s'échangent contre les vieux leks imprimés en Chine et réduits au même état de délabrement que l'ensemble du pays.


THOMAS ERNSTING/BILDERBERG

Les églises rouvrent, les icônes regagnent leurs niches, le prêtre est sorti de prison.

Kadaré habite au deuxième étage, en face d'un terrain vague où devait s'installer le Sheraton, mais le promoteur est en fuite ; c'était un Albanais du Kosovo qui se promenait en Rolls dans Tirana déglinguée et qui a déserté sous la pression d'Interpol. L'écrivain a retrouvé son appartement d'avant. Un bureau de teck, un canapé de style Hôtel Albturist et quatre petites malles écaillées que la police politique avait saisies lors de son départ en 1990 et que la police démocratique lui a restituées après récupération aux archives d'Etat. Rien ne manque, ni les manuscrits, ni les photos, ni même les deux revolvers, un souvenir de famille. Et de pareils scrupules bureaucratiques amusent l'écrivain. *« Ce que c'est strict, le dogmatisme ! »*

L'auteur du *Printemps albanais* est *rentré le 24 septembre. C'est un nou*veau retour, après celui de mai, qui devait être définitif ; chaque retour l'est, mais l'écrivain est trop sollicité pour pouvoir rester. *« Tout le monde a des problèmes. Personne ne me laisse travailler. »* En mai, Ismaïl Kadaré affirmait ne pas trop craindre le grand saut dans la démocratie (4). Par sa longue amitié avec l'Europe, disait-il, l'Albanie y était peut-être même *« mieux préparée »* que les autres pays. On le sent aujourd'hui un peu plus inquiet. Et un peu effrayé par sa responsabilité, comme happé par ses amitiés et sa notoriété. *« C'est un grand paradoxe : moi qui essayais de préserver ma liberté sous la dictature, je risque de la perdre sous la démocratie. En tant qu'écrivain, je dois être plus prudent maintenant. »* A côté de l'entrée, une bougie attend de reconduire le visiteur, prête à l'éclairer. S'il n'a pas d'adresse, Ismaïl Kadaré, dans sa cage d'escalier en béton gris, n'a pas non plus d'électricité.

De notre envoyée spéciale
Corine Lesnes

(3) La religion avait été interdite en 1967. Aujourd'hui, le gouvernement estime que 70 % des 3,2 millions d'Albanais sont musulmans, 12 % catholiques et 18 % *orthodoxes*.

(4) Entretien réalisé par Nicole Zand et José-Alain Fralon (*le Monde* du 7 mai).

Le château

C'EST une histoire kafkaïenne, l'histoire de gens qui n'y étaient pour rien. Peut-être avaient-ils un père ou un frère qui s'étaient plaints qu'ils ne vivaient pas bien, du moins, on les en accusait, on avait des témoins. Ils furent donc déplacés, internés, relégués dans des villages où personne n'avait le droit, ni le courage, de leur parler. Et quand la démocratie fut venue et qu'ils furent libérés, on leur proposa, s'ils ne savaient où aller, de les reloger dans l'immeuble où était, jusque-là, formée l'élite de la dictature qui les pourchassait : l'école du parti.

La plupart des anciens prisonniers politiques n'avaient pas le choix. Ils se sont installés dans cette école construite sous l'occupation italienne, bien contents d'avoir trouvé un morceau de logement à Tirana. Ils sont plusieurs centaines qui occupent les bureaux de l'administration, les entrées, jusqu'aux locaux des compteurs électriques. Chacun a mis son cadenas sur son petit coin de bureau et installé sa machine à coudre ou sa cuisine dans les couloirs carrelés. Les familles bénéficient de l'assistance sociale (environ 60 F par mois, ce qui ne couvre pas le lait pour le bébé, dit une mère). Et pour certaines, une aide dix fois supérieure de Caritas Italie. Sur la façade, personne n'a effacé l'ode aux prolétaires que l'union devait rendre un jour invincibles.

Parmi eux, un homme aux cheveux blancs et au regard perçant, qui s'est installé dans un ancien laboratoire photo. Son nom est Frédéric Tashko. Il est le fils de Koço Tashko, un ancien compagnon d'Enver Hodja, qui fut le premier ambassadeur de l'Albanie communiste en URSS puis vice-ministre des affaires étrangères avant d'être exclu du parti en 1960 pour s'être opposé à la rupture avec Moscou. Frédéric Tashko avait alors dix-huit ans et suivait les cours d'une école d'aviation en URSS. On l'a rappelé. Et interné avec ses deux sœurs et ses parents dans une maison près du village de Ballsh. Après l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, Koço Tashko, alors âgé de soixante-dix ans, a été emprisonné, comme par une sorte de mesure préventive. La famille aussi, et elle a passé dix ans en prison. Plusieurs générations d'écoliers albanais ont entendu parler de Koço Tashko dans les cours d'histoire du parti sans se douter de son sort, sans même d'ailleurs s'interroger.

La vindicte du dictateur ne s'est éteinte qu'avec la mort du dissident en 1984. La police a alors signifié à la famille qu'elle pouvait *« faire une demande pour s'éloigner »*. Comme échappatoire, l'une des sœurs a trouvé à se marier avec un homme âgé de dix-huit ans de plus qu'elle et qui, retraité, n'avait, dit-elle, *« rien à perdre »*. Ne sachant pas où aller, le reste de la famille est resté dans ce qui était devenu la *« maison familiale »*. La mère y vit toujours.

Après le changement de régime, plusieurs membres de familles de victimes sont allés régler leurs comptes avec des policiers et magistrats, en vertu de la *« reprise du sang »*, la vendetta albanaise. Frédéric Tashko, lui, a repris le fardeau de son père dans les locaux et les meubles du parti. Son voisin de cellule est un policier qui a surveillé un temps la famille internée avant de subir à son tour les rigueurs de l'internement lorsque son propre fils a été convaincu de vol. Frédéric Tashko se sent *« oppressé »*, dit-il, et jusqu'à la « névrose ». Mais il est toujours communiste. C'est Enver Hodja qui, selon lui, ne l'était pas.

C. L.

Kadaré et les chaînes de la liberté

Chez lui à Tirana, entretien avec l'écrivain Ismaïl Kadaré.

« Six mois après la formation du premier gouvernement non communiste de l'Albanie, comment jugez-vous la situation ?

– Il est évident qu'il y a beaucoup de problèmes. C'est inquiétant car il y a une sorte de non-compréhension entre le peuple qui veut des changements très rapides et l'administration d'Etat qui essaie de justifier toute cette impasse économique. La situation est un peu tendue. C'est encore toute la pensée qui se tend du côté du négatif et non vers quelque chose de positif ou de constructif. Avec une sorte de plaisir, un peu pervers parfois, on parle jour et nuit des souffrances de la dictature. On oublie qu'il faut vivre. C'est normal. Ceux qui ont vécu dans l'esclavage ne sont pas à l'aise dans la liberté et cherchent une justification à leur longue soumission.

» Mais, qu'ils le veuillent ou non, les Albanais ont ce président. Et qu'il le veuille ou pas, Sali Berisha est le président de tous les Albanais. Les deux côtés doivent comprendre cela. C'est un contrat qu'il ne faut pas briser.

– Comment expliquer ces pensées destructrices ?

– Il y a eu les destructions physiques, brutales, comme casser les magasins. Et certains s'en sont pris aussi aux valeurs culturelles. Ils ont commencé à parler contre les personnages historiques comme Fan Noli (1), qui est peut-être le plus grand personnage albanais du vingtième siècle. Et contre la langue albanaise unifiée. La seule chose vraiment positive pendant la dictature, cela a été l'unification de la langue, qui était divisée en deux dialectes principaux. Ce n'était pas l'affaire du communisme mais un vrai souci des intellectuels. Et Enver Hodja, qui était un grand démagogue et ne songeait qu'à sa gloire, a laissé faire. Et, maintenant, les extrémistes disent qu'il faut casser aussi la langue. Ce sont des gens qui veulent justifier leur lâcheté après avoir été muets pendant des années. Ils pouvaient mettre moins d'enthousiasme dans leurs applaudissements. Jamais ils n'ont troublé la fête.

– A qui faites-vous allusion ?

– A personne en particulier. Il y en a partout, à tous les niveaux. Vous savez, les Albanais, les Balkaniques, aiment beaucoup la gloire. Toutes sortes de salauds, toutes sortes de porte-drapeaux, sortent maintenant pour essayer de trouver de la gloire dans une époque pas du tout glorieuse.

– Les dernières élections locales fin juillet ont été de nouveau remportées par l'ancien Parti communiste.

– Les gens ont voté pour le concret. Parmi les socialistes, il y a beaucoup de personnes bien et qui sont très capables. Les électeurs votent pour le médecin, l'économiste. Et les socialistes sont très riches en cadres. Il ne faut pas mélanger, prendre ce résultat comme une sorte de doute. C'est fini le communisme ici, pour toujours. Les Albanais en sont maintenant convaincus. Mais, en même temps, ils sont assez intelligents pour ne pas échanger le communisme contre le fascisme. Il n'y a pas de cercle vicieux fatal tel que du communisme naisse le fascisme. L'Albanie n'est pas la Roumanie. Je suis très étonné qu'Iliescu puisse de nouveau remporter les élections.

– Est-ce que le facteur religieux peut constituer une menace ?

– Les trois religions s'entendaient bien pendant des siècles. Pour la première fois, des forces politiques, pour des raisons partisanes, essaient de stimuler l'intolérance entre les religions. C'est vraiment un crime. Ajoutez encore ce malheur, ce sera trop pour l'Albanie.

– La situation politique semble un peu confuse. Les fondateurs du Parti démocratique sont divisés, et Gramoz Pashko, l'un de vos amis, qui en a été écarté, vient de fonder une Nouvelle Alliance démocratique. Des journalistes se plaignent de la censure. Et Ramiz Alia vient d'être placé en résidence surveillée.

– Depuis mon arrivée, le 24 septembre, j'ai parlé deux fois avec le président Berisha. Il m'a assuré qu'il n'est pas prêt à faire des concessions à l'aile radicale du parti. Quant à mes amis, j'éprouve une grande tristesse de les voir divisés. Au commencement, tous étaient mes amis, ils le restent. Ils sont dans un malentendu total.

» Notre dictateur était très cruel. Si on parlait contre lui, il était difficile de rester vivant. Avec tous ces amis, nous avons dit des choses horribles directement contre lui. C'était un test pour savoir si l'on était trahi ou pas. Ce ne sont pas des traîtres ni les uns ni les autres. Et maintenant, ils s'accusent de trahison.

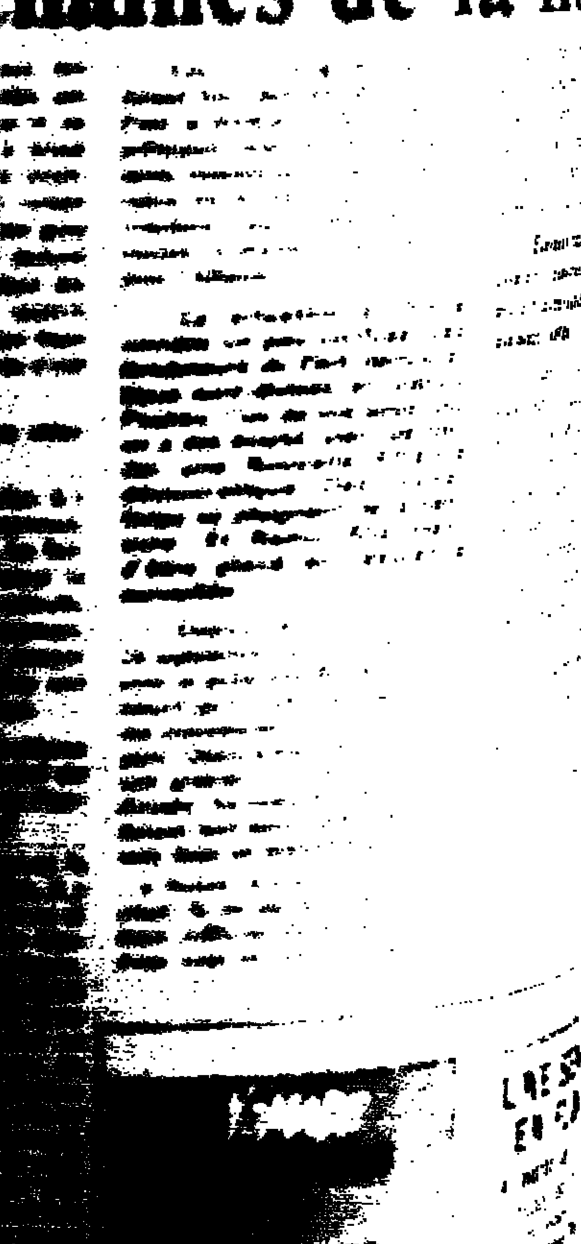
– Beaucoup de gens semblent déçus. Les réformes économiques vont-elles assez vite ?

– Dans le domaine des lois, il manque beaucoup de choses. C'est une sorte de paralysie. On attend les investisseurs étrangers et on n'a pas les lois suffisantes pour organiser leur activité. Et, parfois, le Parlement est occupé à des choses ridicules, comme la chasse, qui pourraient attendre. Le Parlement, j'ai vu ses travaux, j'ai été un peu désespéré. J'attendais un peu plus de sagesse, d'intelligence. »

Propos recueillis par
Corine Lesnes

(1) Ecrivain et chef de l'Etat démocratique albanais en 1924.

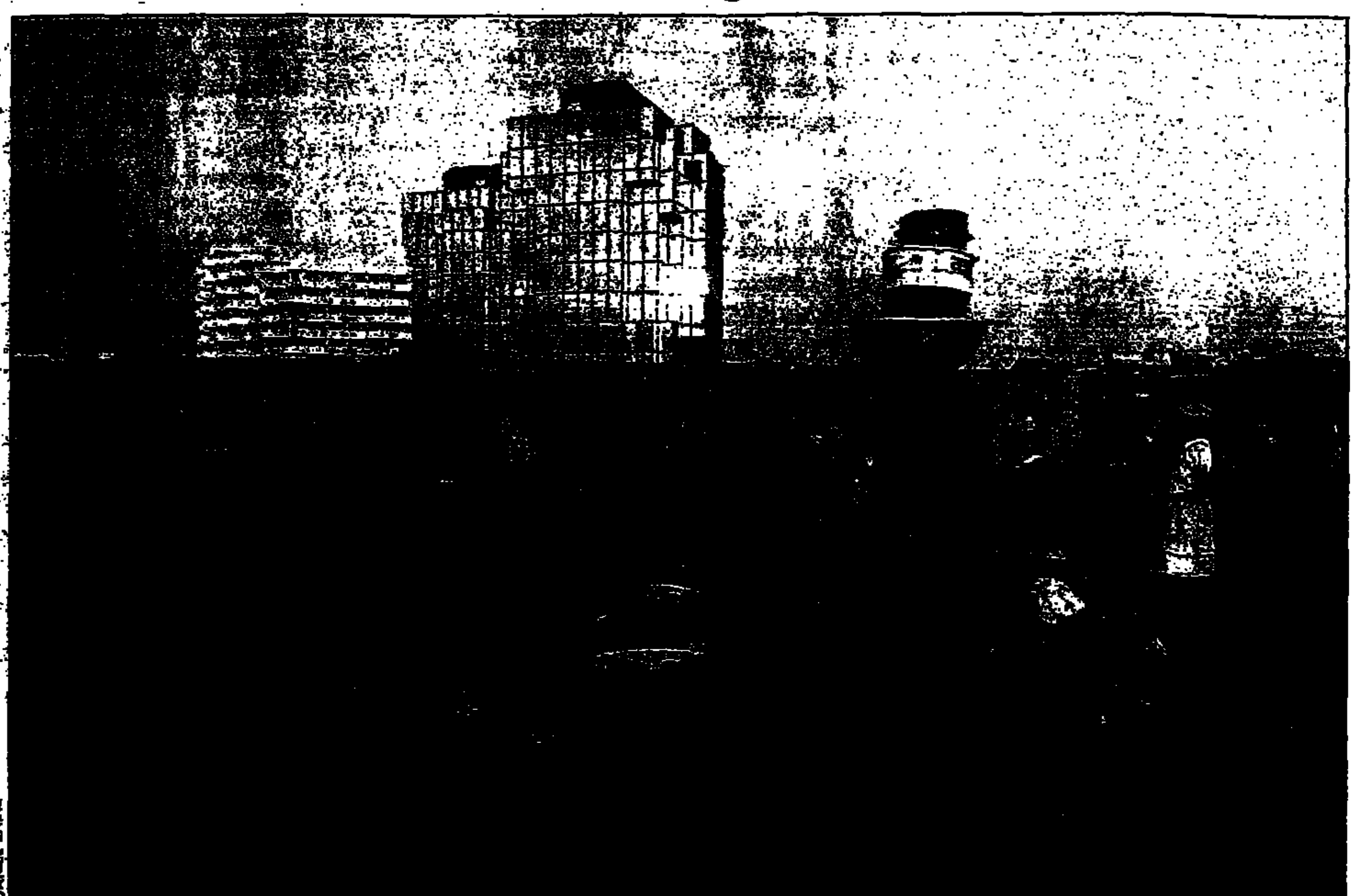




Abidjan

crise au « pays de cocagne »

« *C'est dur aussi au pays de cocagne* », en Côte-d'Ivoire, ce pays qui avait pu sembler bénéficier d'un « miracle » nourri de cacao et de café jusqu'à la chute brutale des cours mondiaux ces dernières années. Abidjan par temps de crise...



DANIEL LAINÉ

« Manhattan », quartier moderne, se dresse avec fierté. Pour la population de la ville, *c'est là que sont les* « grottos », les riches, qui ont profité de l'expansion économique.

« *EN Côte-d'Ivoire, nous avons tous gagné. Merci Félix Houphouët-Boigny* » : depuis la victoire du « vieux » à la dernière élection présidentielle d'octobre 1990, ce slogan est resté placardé dans de nombreux quartiers d'Abidjan, la capitale ivoirienne. Il apparaît encore, inscrit en larges caractères, sur une immense photo où, au milieu d'enfants souriants, le président de la Côte-d'Ivoire est présenté comme le protecteur de sa *« grande famille »*. Mais, trônant au cœur du quartier populaire de Treichville, l'« icône » politique ressemble fort à une provocation.

Treichville est pourtant loin d'être le quartier le plus misérable de l'agglomération abidjanaise (2,3 millions d'habitants). La plupart des habitations y sont en dur et le sol presque partout goudronné. Mais la misère, avec son cortège de paradoxes, s'y dévoile, nue, dans chacune des cages d'escalier nauséabondes qui bordent *les axes ; elle se travestit ensuite* pour se faire oublier dans la chaleur des marchés colorés, surpeuplés, car il est vrai que chacun mange ici à sa faim, dans ce pays *« béni des dieux »* ; elle se déshumanise pourtant aussitôt, à chaque contraste créé par la présence insolente des quelques bâtiments administratifs encore logés ici.

La véritable administration du pouvoir de la Primature – le gouvernement ivoirien – est ailleurs. Il faut continuer l'« autoroute » jusqu'au pont *Général-de-Gaulle* et traverser la lagune. Là, on saisit enfin qu'en Côte-d'Ivoire certains ont assurément *« gagné »*. Entouré aux deux tiers par les grands bassins de la lagune Ebrié, le « Manhattan » du pays du cacao se dresse avec fierté, arrogant. Et sa trentaine de tours ultramodernes n'ont rien à envier aux quartiers luxueux des capitales les plus riches. Bâti à l'heure du « miracle » ivoirien, dans les années 70, le Plateau couvre un parallélépipède de 4 kilomè*tres sur 2*, soit seulement un cinquantième environ de la superficie totale d'Abidjan.

« C'est le quartier des grottos », lance Bakou, un jeune Burkinabé de quinze ans, utilisant le terme réservé ici pour désigner les riches. Et l'appellation est chargée d'une évidente connotation péjorative – l'*argent de la « magouille »* – qui avait inspiré en 1990 une pièce de théâtre jouée à Abidjan et intitulée *En attendant mon grotto* ! Bakou, lui, n'habite pas au Plateau. C'est que l'endroit est *avant tout* le poumon administratif et financier d'Abidjan. Chaque matin, il se gonfle de fonctionnaires – au nombre de 110 000 – et d'hommes d'affaires venus des plus proches banlieues.

Surtout, de plus loin, il magnétise des centaines de milliers de *baragninis* : ceux qui viennent chercher du travail, de l'argent, de l'espoir. Et ils sont de plus en plus nombreux, car la crise économique qui frappe le pays depuis 1987 n'a guère *épargné que* les hauts dignitaires et les hommes d'affaires du cru. Entre 1986 et 1991, le produit intérieur brut nominal du pays a chuté de près de 20 % et le produit national par *habitant est tombé* en 1990 au-dessous du seuil de 740 dollars (3 700 francs), perdant près de 11 % en cinq ans.

Dès l'aube, les Abidjanais arrivent donc au Plateau, entassés dans les bus, agglutinés sur les bateaux qui sillonnent la lagune. Par milliers, ils s'engouffrent également dans les « mille kilos » (camionnettes) et prennent d'assaut les *badjans* (taxis-brousse) qui drainent leurs occupants vers le centre. L'appel matinal du muezzin a ici cédé la place au cri stri*dent du coxer. Juché à l'arrière des* véhicules, il scande les destinations : *« le Plateau »* ! *« Cocody »* ! Marchand moderne de rêves urbains, il sait bien que les arcades de « Manhattan », la crise aidant, parlent plus au cœur des Abidjanais que les vieux génies du village. Deux écrivains de la capitale le notent à leur manière : *« Les Abidjanais considèrent qu'il y a des marabouts qui disent la vérité, surtout ceux qui ne prennent pas beaucoup d'argent* (1) *! »*

Bakou prend tous les jours sa place dans ces flux quotidiens. Né dans la grande banlieue d'Abidjan, à Yopougon, la plus grosse concentration populaire, située à 20 kilomètres au nord du centre-ville, il vient avec ses deux jeunes sœurs – sept et neuf ans – pour vendre des *« rien-du-tout »* au Plateau. Leurs parents sont arrivés il y a quinze ans du Burkina-Faso, comme des millions d'autres. Les Burkinabés représentent environ deux des douze millions d'habitants de la Côte-d'Ivoire. Au total, le pays compte près d'un tiers d'« étrangers » même si, depuis la crise, les flux ont nettement diminué, voire se sont en partie inversés.

C'est que, par-delà les frontières proches, on s'est passé le mot : *« C'est dur aussi au pays de cocagne ! »* La manne du cacao et du café est bel et bien finie. Représentant encore 48 % des exportations du pays en 1990, ces deux produits ont vu fondre leurs cours dans des proportions historiques : en sept ans, le prix du cacao a chuté de 65 % et celui du café de 80 %. Affectant l'ensemble du commerce de la Côte-d'Ivoire – les *volumes sont en baisse régulière*, – l'écart de prix entre les exportations et les importations de la Côte d'Ivoire a évolué très défavorablement : les termes de l'échange se sont détériorés de 50 % entre 1985 et 1990 !

Le grand frère de Bakou, lui, reste la nuit au centre de la ville. *Comme* des centaines d'autres, il est gardien d'immeuble et passe ses nuits sur un siège de fortune à surveiller les allées et venues, et à lutter contre le sommeil. *« Si je m'endors, terminé le travail,* explique-t-il avec un sourire ; *le Toubabou* (le blanc) *va pas s'en faire et il va me daba* (chauffer les fesses) *! »* La crise a considérablement grossi le *secteur des activités* non salariées du fait du manque d'investissements – en baisse de 37 % pour les seules deux dernières années – et du nombre *important des licenciements.* Le secteur « informel » s'est accru, diversifié. A l'est d'Abidjan, sur la route d'Abobo, une immense pelouse borde la route périphérique. Au soleil, des milliers de taches de couleur égaient la pauvreté des environs : des vêtements, des draps sèchent ainsi, trois fois par semaine. Un véritable réseau, constitué de plusieurs familles Doualas – les musulmans, ici considérés comme les « rois » du petit commerce, – passe tous les deux jours dans les quartiers populaires pour ramasser le linge et le laver dans la petite rivière toute proche. Le « pressing » de la capitale, en quelque sorte !

Un peu plus bas, des *dizaines* de femmes vendent dans les rues de gros savons noirs de mauvaise qualité. Une industrie ? Ces Abidjanaises recueillent en fait les dépôts blanchâtres de savon d'huile de palme qui, à la sortie des grandes usines, descendent lentement au sud, vers la mer. Résidus traités, malaxés, fournissant aux pauvres cette version « recyclée » des savons pour *grottos* vendus dans les boutiques du Plateau.

Dès 8 heures du matin, « Manhattan » est déjà envahie. Se faufilant entre les nombreuses voitures de luxe, des milliers de taxis orange sillonnent les deux axes périphériques qui entourent le Plateau.

Embauchés par des Libanais – propriétaires de véritables parcs, – les chauffeurs « courent » après les 40 000 francs CFA (800 francs français) *qu'ils doivent récolter* tous les jours. *« Si tu ramènes pas les 40 000, le patron te décompte : tu peux ainsi finir le mois avec rien du tout, ou juste 5 000 francs CFA »*, explique Kouassi, *un* jeune Ivoirien Baoulé, l'ethnie majoritaire dans le pays, celle de « Son Excellence ».

« Et il te faut payer les yous (policiers et militaires) », ajoute-t-il, amusé. Entre deux et dix fois par jour, selon, les chauffeurs doivent ainsi verser un petit « cadeau » pour continuer à travailler. Une véritable « institution », connue de tous, et qui touche l'ensemble des automobilistes, à l'exception, bien sûr, de ceux qui, dans l'administration, affichent qu'ils sont au-dessus des *yous*.

Boulevard de la République, en plein cœur du Plateau, le marché grouille. Chacun est venu vendre, *qui des tomates*, des pommes de terre, qui des melons, des citrons ou des ananas. Les plus chanceux vendent des produits au kilo, d'autres se promènent, brandissant *trois citrons et un sac de haricots.* Au milieu du marché, les *maquis* (tavernes) improvisés s'animent : l'heure du déjeuner approche. Les femmes ont préparé les trois plats de base des Ivoiriens : le *foutou* (semoule de banane plantin ou d'igname), l'*attiéké* (purée de manioc) et le riz. Chacun de ces plats est vendu en parts copieuses d'environ 100 francs CFA (2 francs).

Parcourant les rues géométriques de « Manhattan », les enfants – 50 % des Ivoiriens ont moins de quinze ans – tentent seuls de vendre des cigarettes ou des noix de coco. Depuis la crise, leur présence ici est plus forte. Et puis n'est-ce pas la rentrée scolaire ? Des étalages de fortune se sont rangés le long du boulevard central. Ils se sont généralisés avec « les temps *difficiles* ». Des adolescents y vendent des cahiers, des livres, des cartables : certains sont neufs, la plupart usagés. Un petit cahier de poche dont les trois premières pages *sont déjà gribouillées peut se* traiter à environ 200 francs CFA (4 francs). Mais attention : *« Approche ton oreille »*, chuchote Zadi, un Bété, la deuxième plus importante *ethnie*, celle de Laurent Gbagbo, leader du Front populaire ivoirien (FPI). Et le prix n'est fixé qu'ainsi, dans le secret de la tractation, au creux de l'orifice auditif. Ne s'agit-il pas d'une *« affaire »* !

Un peu plus loin, sous les arcades, les librairies modernes étalent des vitrines de livres flam*bant neufs. Un ouvrage de géogra*phie du cours moyen (CM) est vendu 1 300 francs CFA, soit l'équivalent de cinquante-deux des petites brochettes de viande ven*dues à côté par les aînés*.

A deux pas, une pharmacie digne du boulevard des Batignolles offre sa collection de potions miracles : la boîte d'Aspegic y est vendue 1 800 francs CFA, le flacon d'antibiotiques 1 620 francs CFA. Là encore, la crise a creusé un fossé social en faisant de la santé un article de luxe : la consommation nationale de médicaments a chuté de 25 % en trois ans !

En allant vers l'ouest, la tour de la « Poste » dresse ses quelque trente étages de verre fumé au-dessus de la lagune. Toute proche, la maigrelette ambassade de France a des airs de maison de gardien de phare. Enfin, presque à l'extrémité nord du Plateau, la cathédrale Saint-Paul présente son immense croix moderne aux lointains quartiers orientaux, comme un rappel au respect. Certains racontent que l'artiste, un italien, – très apprécié par le « Vieux » – a voulu profiler une trompe d'éléphant, symbole de la Côte-d'Ivoire. En face, de l'autre côté de la lagune, le Neuilly abidjanais étale sa luxuriante végétation : c'est Cocody.

Tous les dignitaires locaux y sont installés, de même que l'essentiel de la communauté française. Des villas somptueuses s'y succèdent, bercées par l'atmosphère champêtre des parcs, discrè*tement surveillées par les yous*. Mais ici le racket n'est pas de mise ; le client n'est-il pas roi ? Il s'agit seulement de contrôler les identités, d'autant que depuis janvier le gouvernement exige que tous les *boyorodjans* – celui qui vient de loin, – les non-nationaux, paient une carte de séjour pour 5 000 francs CFA par an (100 francs).

Autour de ce havre de paix et de quiétude, Abidjan s'étale au loin. L'agglomération a grandi dans l'espace au fur et à mesure que la crise économique a perduré dans le *temps. En sept ans, des bidonvilles* proches du Plateau ont été détruits ; les *baragninis* ont été repoussés au loin. Et c'est au loin qu'ils ont reconstruit leurs baraquements de bois. C'est là-bas aussi, au loin, que le *koutourou* (vin de palme) sévit, que la drogue prospère et que le sida touche, selon certains, jusqu'à plus de 20 % des habitants – un préservatif coûte 50 F CFA (1 franc). *« Heureusement qu'il y a l'école française »*, déclare une Française, mère de famille et résidente de Cocody. Pourtant, il reste « Washington ».

Situé en bordure de Cocody, ce bidonville a été baptisé ainsi par ses habitants : le miroir de « Manhattan ». Il sont sans doute plusieurs milliers à vivre ici, dans des cabanes en bois, couvertes de tôles, plantées dans la *terre de latérite.* Au sommet de la falaise qui tombe dans l'eau de la lagune, des affaires sèchent au soleil ; certains enfants jouent, d'autres regardent devant eux. Car seule la vue sur le Plateau est ici imprenable. Dernier défi central face au joyau ivoirien, les habitants de « Washington » iront sans doute bientôt rejoindre ceux d'Adjame, de Yopougon ou d'Abobo. Ils iront « loin », jusqu'à cet autre édifice dont on parle, plus au nord, celui de Yamoussoukro : la gigantesque basilique Notre-Dame-de-la-Paix, l'« éléphant blanc » du régime. De « Washington », en attendant la migration, Mamadou fixe le Plateau. Avec un large sourire, il se retourne et laisse agir l'ironie... pour supporter : *« Ne dites-vous pas, en France, loin des yeux... loin du cœur ? »*

De notre envoyé spécial
Olivier Piot

(1) *Sacrifices dans la ville : le citadin chez le devin en Côte-d'Ivoire* (p. 176), d'Abdou Touré et Yacouba Konaté, Editions Dougar, Abidjan.

هكذا من الاصل

Bridge

nº 1507

LES OLYMPIADES DAMES

Tandis que les Françaises recevaient la médaille de bronze en terminant troisièmes, les Autrichiennes remportaient le titre olympique en battant les Anglaises en finale. Mais la plus jolie donne des rencontres des deux rivales a été jouée au cours d'un match à Pâques en Angleterre.

Le chelem a été joué aux deux tables, mais seule l'Anglaise Liz Mac Gowan l'a réussi, et sa conduite du coup a été si brillante que l'Association des journalistes internationaux lui a décerné le prix de «la donne la mieux jouée de l'année».

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ A 10 3 ♡ D 10 4 ◊ A 6 5 3 ♣ A 5 4		
♠ R D V 8 7 2 ♡ V 8 7 3 ◊ 10 9 ♣ 7		N O E S		♠ 9 6 5 4 ♡ — ◊ D 8 7 4 2 ♣ R D V 9
		♠ — ♡ A R 9 6 5 2 ◊ R V ♣ 10 8 6 3 2		

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud Mac Gowan	Ouest Korus	Nord Penfold	Est Erhart
1 ♡	2 ♠	contre	4 ♠
5 ♣	passe	6 ♡	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Liz Mac Gowan en Sud a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Liz Mac Gowan a coupé l'entame, puis elle a tiré l'As de Cœur sur lequel la fameuse championne Maria Erhart a défaussé un Carreau. Ensuite la déclarante a fait l'impasse au Valet de Cœur, a tiré la Dame de Cœur et l'As de Pique sur lequel elle a jeté le 2 de Trèfle, puis elle a joué le 3 de Carreau pour *le Valet de Carreau* qui a fait la levée. Enfin elle a réalisé ses deux derniers Cœurs en conservant précieusement le Roi de Carreau sec et en défaussant le dernier Pique du mort, tandis que Est subissait *un squeeze d'affranchissement* sur le dernier Cœur (le 2), le mort ayant jeté le 10 de Pique :

♠ 10 ◊ A 6 5 ♣ A 5 (Nord) — ◊ D 8 7 ♣ R D 9 (Est)
♡ 2 ◊ R ♣ 10 8 6 3 (Sud)

Si Est jette le 7 de Carreau, Sud tire le Roi de Carreau, l'As de Trèfle, l'As de Carreau et le 6 de Carreau devenu maître. Est a donc préféré défausser le 9 de Trèfle. Alors on tire l'As et le 5 de Trèfle pour affranchir ses deux derniers Trèfles, le Roi de Carreau servant de reprise...

A l'autre table, Doris Fischer tira le Roi de Carreau après la levée du Valet de Carreau et elle défaussa deux Trèfles sur l'As de Pique et l'As de Carreau, mais elle dut concéder deux Trèfles.

LA CHUTE DU JUNIOR

Les Anglais ont été les grands perdants des récentes Olympiades. Non seulement leur équipe dames a été battue en finale par les Autrichiennes, mais leur équipe open n'a fini que huitième des éliminatoires de son groupe. D'autre part, un mois plus tôt, leur équipe junior avait été seulement quatrième du championnat d'Europe juniors qui avaient lieu à l'Ecole polytechnique de Palaiseau. Or les Anglais avaient remporté le titre mondial junior trois ans plus tôt.

Voici une donne de la finale de 1989 contre les Argentins. Le déclarant anglais chuta une manche à Cœur qu'il aurait dû gagner. Mais la supériorité des Britanniques était alors trop grande pour que cette chute les mette en danger.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ 9 6 5 3 ♡ R D 5 ◊ V 7 6 ♣ 9 5 4		
♠ 8 ♡ V 8 6 ◊ A D 8 5 2 ♣ 10 6 3 2		N O E S		♠ D V 7 4 2 ♡ 4 ◊ R 10 9 3 ♣ A D 7
		♠ A R 10 ♡ A 10 9 7 3 2 ◊ 4 ♣ R V 8		

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Bianchedi	Nord Robson	Est Pejacs	Sud Pottage
–	passe	1 ♠	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Pique sec pour le Valet de Pique d'Est et le Roi de Pique, *comment Pottage, en Sud, aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le style actuel est de soutenir le partenaire même avec une main très faible quand il a surenchéri sur une ouverture adverse. Autrefois Nord n'aurait pas osé dire «3 Cœurs» sur l'intervention à «2 Cœurs».

Philippe Brugnon



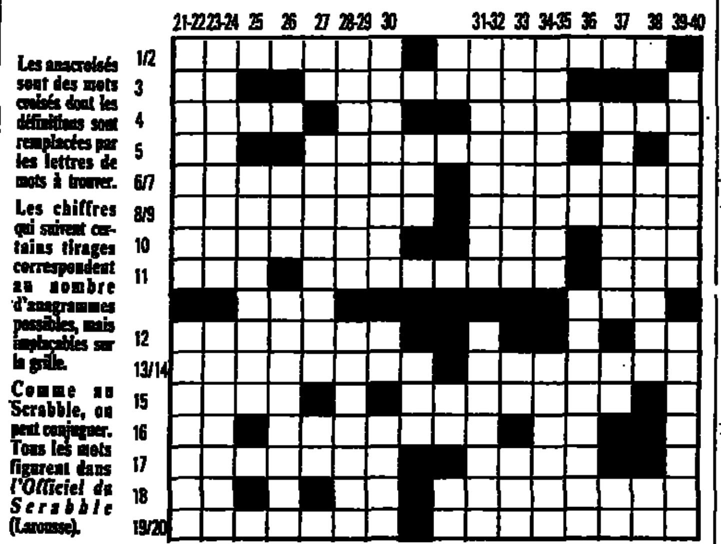
Anacroisés (R)

nº 738

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CDEINOO. – 2. AEEJMST (+ 1). – 3. AAABFLLS. – 4. AEEINRS (+ 7). – 5. DEEGORSU (+ 1). – 6. CIMOOPRT. – 7. EEIMNTT. – 8. AEELOTTU. – 9. ACHINOS (+ 1). – 10. AEEGNNT. – 11. DEEOPSST. – 12. BEILRSU. – 13. EILORRTU. – 14. AEISSSS (+ 1). – 15. EEHIMNO. – 16. EINNOPP. – 17. EEFIMTU. – 18. DEEINSSV (+ 1). – 19. EELNSSU. – 20. AEEENSSS.

VERTICALEMENT

21. ACCEGINO. – 22. ABELSTT (+ 1). – 23. EILOOSST (+ 1). – 24. BEEORSU (+ 1). – 25. EMNORRTU (+ 1). – 26. EHINSTTU. – 27. DEEINORT (+ 1). – 28. ADENOSTT. – 29. DEIILMP. – 30. EEEGILST. – 31. AAALMNRT. – 32. AEEGMST. – 33. ADEELINR. – 34. CEEENSSS. – 35. DEORSU (+ 3). – 36. AIILNNOT. – 37. EINOORT. – 38. IIORRST. – 39. CEEEPST. – 40. AAEEMRS.

SOLUTION DU Nº 737

1. GALVAUDE. – 2. LEVURER. – 3. PROTHESE (TROPHEES). – 4. ELYSEEN. – 5. ADOPTIEN, hérétique (ANTIPODE DEPOINTA DOPAIENT). – 6. ARTHRITE. – 7. REITRES (ETRIERS RETIRES TRIERES). – 8. DIENIQUE (INDIQUEE). – 9. TRITURA. – 10. SINISEE. – 11. COUMAROU, arbre à tonka. – 12. CLAIRET (ARTICLE RECITAL). – 13. TIRERAS (RATIERS...). – 14. NIÇOISE. – 15. CETOGENE. – 16. RAREFIA (FRAIERA). – 17. MAGICIEN. – 18. OSSEINE (EOSINES). – 19. STOLONS. – 20. GUEPARD. – 21. SCENARIO (NECROSAI...). – 22. LIRAIT. – 23. LAYETIER. – 24. ULCERES (RECULES CERULES RECLUSE ECLUSER). – 25. MIOCENE. – 26. APEURAIT. – 27. INQUARTS (RISQUANT TRINQUAS). – 28. DONATEUR (DETOURNA). – 29. DELEATUR (ADULTERE DELATEUR DELUTERA). – 30. ECIMAS. – 31. LEOPARDS (DEPLORAS POLARDES). – 32. CRENAIT (CARIENT...). – 33. TREUILLAT. – 34. VENITIEN. – 35. ASOCIAL (COALISA). – 36. RAINURAS. – 37. RHETIEN, de la Rhétie (HIERENT). – 38. RECOUSUE (COUREUSE SECOUEUR SECOURUE). – 39. THEINE (ETHNIE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1510

Coupe Citroën, Porz, 1992
Blancs : R. Mainka.
Noirs : R. Lau.
Défense sicilienne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	14. f5! (g)	éxf5 (h)
2. Cf3	é6	15. Cd5!! (i)	Fxd5 (j)
3. d4	çxd4	16. éxd5	g6
4. Cxd4	Cç6	17. Fd4	Dd7 (k)
5. Cç3	Dç7	18. Ta-é1 (l)	0-0
6. Fé3	a6	19. Dé3! (m)	Cxd5 (n)
7. Fd3 (a)	Cf6	20. Dh6	Ff6
8. 0-0	Fé7 (b)	21. Fxf5!! (o)	gxf5
9. Rh1 (ç)	d6	22. Té3! (p)	b4 (q)
10. f4	Fd7 (d)	23. Tf-f3! (r)	f4
11. Df3	Tç8	24. Fxf6	Cxf6
12. a4! (é)	b5 (f)	25. Dg5+	Rh7
13. Cxç6	Fxç6	26. Txf4	abandon

NOTES

a) Dans cette «défense Paulsen moderne» (variante Taimanov), le F-R blanc se développe activement en d3, alors que, dans un schéma proche de la «variante de Scheveningue», nous le trouvons le plus souvent en é2.

b) Cette différence peut justement autoriser les Noirs à égaliser par 8..., Cxd4; 9. Fxd4 (9. Dxd4 n'est pas possible), Fç5; 10. Fxç5, Dxç5; 11. Ca4, Dç7; 12. ç4, b6 (Anand-Ljuboevic, Linares, 1991). Une autre possibilité consiste en 8..., Cé5; 9. h3, Fç5; 10. Ca4, Fa7; 11. ç4, d6; 12. Tç1, Cxd3 ou Fd7. Ou encore 8..., Fd6; 9. Rh1, Ff4.

ç) Evitant après 9. f4 le clouage 9..., Fç5.

d) 10..., b5 est dangereux pour les Noirs en raison de la variante connue 11. é5!, dxé5; 12. fxé5, Cxé5; 13. Ff4.

é) Otant aux Noirs tout contre-jeu sur l'aile-D *via* b5.

f) Ce genre de coup affaiblissant l'aile-R est rarement bon et traduit la difficulté des Noirs à trouver un plan sérieux. Après 12..., Cxd4; 13. Fxd4, é5; 14. fxé5, dxé5; 15. Cd5! les Blancs prennent l'avantage comme après 12..., Cxd4; 13. Fxd4, Fç6; 14. a5! On peut cependant comprendre que les Noirs ne veuillent pas subir, après 12..., 0-0, une forte attaque sur l'aile-R commençant par Cd-é2 et g4-g5.

g) Menaçant d'exploiter, après 15. fxé6, fxé6, la faiblesse de la case g6.

h) Sur 14..., é5 les Blancs gagnent du terrain par 15. a5! Les Noirs attendent la suite 15. Dxf5, Dd7!

i) Mais cet élégant Zwischenzug ouvre le jeu au prix d'un sacrifice de pion, une stratégie souvent payante quand le R ennemi n'a pas roqué.

j) Si 15..., fxé4?; 16. Cxç7+. Si 15..., Cxd5; 16. éxd5, Fd7; 17. Fd4. Si 15..., Dd7; 16. Fd4!

k) Les Noirs doivent surveiller continuellement le sacrifice du Fd3 contre le pion de plus doublé des Noirs. Si 17..., 0-0; 18. Fxf5!, gxf5; 19. Dg3+, Rh7; 20. Txf5 avec une attaque irrésistible.

l) Menace 19. Fxf6.

m) Simple et fort : la D blanche se rend en h6 avec gain de temps.

n) Si 19..., Tf-é8; 20. Fxf5!, gxf5; 21. Dg5+, Rh7 (ou 21..., Rf8; 22. Txé7); 22. Txé7!, Dxé7; 23. Fxf6, Df8; 24. Dxh5+, Dh6; 25. Dxf7+ suivi du mat.

o) Le sacrifice tant attendu arrive au bon moment.

p) Menace 23. Tg3+, etc.

q) Si 22..., Cxé3; 23. Fxf6; si 22..., Fxd4; 23. Tg3+; si 22..., f4; 23. Txf4.

r) Menace à nouveau 24. Tg3+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1509
N. MICU (1989)

(Blancs : Rg3, Td1, Fd8, Cé7, Pç3. Noirs : Rç2, Tf7, Cb5.)

1. ç4!, Ca3; 2. Td4, Rç3; 3. Cç6, Tg7+!; 4. Rf4!, Cxç4; 5. Ff6!, Tg2!; 6. Rf3, Td2; 7. Td3+!, Rxd3; 8. Cb4 mat.

Si 1..., Rxd1; 2. çxb5 avec gain.

Si 3..., Cxç4; 4. Txç4+, Rxç4; 5. Cé5+ et 6. Cxf7.

Et non 4. Rf3?, Cxç4; 5. Ff6, Tf7; 6. Txç4+, Rxç4; 7. Cé5+, Rd5; 8. Cxf7, Ré6! nulle.

Si 5..., Tf7; 6. Rg5, Rb3; 7. Txç4 avec gain.

Si 6..., Ta2; 7. Td8+, Rb3; 8. Tb8+, Ra3; 9. Fé7+, Ra4; 10. Tb4+, Ra3; 11. Txç4+.

ÉTUDE Nº 1510
S. OSINIEV (1991)

Blancs (5) : Rd8, Tg4, Fa5, Pf6, h6.
Noirs (4) : Ré6, Té2, Fa7, Pb4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Mots croisés

nº 737

HORIZONTALEMENT

I. Essentiel au casino. – II. Hommes des neiges. Montrât son savoir-faire. – III. Plus appréciée de l'acteur que du public. Précurseur de l'écologie. – IV. Propriétés privées. Fis un mauvais coup. – V. Pronom. On peut lui conseiller de savoir courir. – VI. Pronom. Ne laisse pas démuni. Met en désordre. Préposition. – VII. Tente d'ordonner les canaux. Mettre dans un triste état. – VIII. Passage non protégé. Servit au relieur. Peut gonfler les cœurs. – IX. Ils doivent être plusieurs pour qu'on donne la comédie. Bienvenu sur l'assiette, incongru sur la tête. – X. Mirent en consigne, le plus souvent.

VERTICALEMENT

1. Appelle davantage au oui qu'au non. – 2. Connaissent la manœuvre. Voie à grande circulation. – 3. Ville de batailles. Donne des noix. – 4. Le plus grand est requis pour fignoler. Ne craint pas les vols. – 5. On ne comptait plus sur elles. – 6. Service ancien. Grecque. Voyelles. – 7. Il a été touché. Théologien. – 8. Club. Donnai de nouvelles forces. – 9. Charme. – 10. Vraiment injustes. Note inversée. – 11. On l'a dit rusé. A perdu sa pureté ou a pris du goût, selon l'accent. – 12. Ses habitants disent ainsi. Le puritain le voit partout. – 13. Firent rayonner depuis le centre.

SOLUTION DU Nº 736

Horizontalement

I. Bobby Fischer. – II. Ulule. Rebuté. – III. Résoudra. Mao. – IV. Eu. Usée. Pair. – V. Amusé. Glin. – VI. Ressui. Ite. – VII. Chas. Planton. – VIII. Rue. Intact. – IX. Attablée. Ise. – X. Tiédeur. Crin. – XI. Ensorcellent.

Verticalement

1. Bureaucrate. – 2. Oléum. Hutin. – 3. Bus. Uraètes. – 4. Blouses. Ado. – 5. Yeuses. Aber. – 6. De. SP. Luc. – 7. Irrégulière. – 8. Sea. Liane. – 9. CB. Pi. Nt. CL. – 10. Humanitaire. 11. Etai. Tocsin. – 12. Réorientent.

François Dorlet

Dames

nº 442

CHAMPIONNAT DU MONDE 1992 TOULON
19 septembre-18 octobre

Première en France, le championnat du monde a opposé vingt-quatre maîtres, dont les plus titrés des grands maîtres internationaux (*le Monde* du 10 octobre). Impérial, le Russe Tsjizjow a conservé son titre. L'une des parties les plus tendues, les plus éprouvantes, fut celle où Tsjizjow, *avec les Blancs*, et N'Diaye (Sénégal) nous offrirent, pendant cinq heures et trente-deux minutes, le spectacle d'un duel impitoyable à chaque coup.

Voici deux extraits de ce combat : les trente-quatre premiers temps et les vingt-deux temps de la fin de partie.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. 32-28	18-27	18. 41-37	24-30
2. 38-32 (a)	17-21	19. 35x24	19x30 (i)
3. 31-27	11-17	20. 50-44	14-19
4. 43-38 (b)	21-26	21. 44-40	30-35
5. 49-43	6-11	22. 29-23! (j)	35x44
6. 34-29 (c)	23x34	23. 39x50	9-14
7. 40x29	17-21	24. 43-39	20-24
8. 44-40	20-25 (d)	25. 27-21	16x27
9. 37-31	26x37	26. 31x22 (k)	11-16
10. 42x31	21-26	27. 45-40	14-20 (l)
11. 47-42 (e)	26x37	28. 23x14	20x9
12. 42x31	15-20	29. 37-31	9-14
13. 41-37	19-24 ! (f)	30. 22-17! (m)	12x21
14. 31-26	14-19	31. 26x17	14-19
15. 40-34 (g)	10-14	32. 31-27	13-18
16. 37-31	5-10	33. 17-11! (n)	8-13
17. 46-41	10-15 (h)	34. 11-6	18-23

NOTES

Premier indice de la personnalité de Tsjizjow dans cette fermeture du jeu, qui traduit le refus de simplifier dans cette ouverture classique.

b) Pour certains experts, 4.42-38 constitue une infime faute positionnelle.

c) Première poussée de Tsjizjow, qui sait, quand il le faut, libérer sa rage d'en découdre.

d) Face à un pion blanc en pointe à 29, l'occupation de la case 25 peut recéler en germe une pression sur l'aile droite adverse.

e) Ecartant toute velléité de neutralisation de son aile gauche ou de réduction de sa liberté de mouvement, Tsjizjow montre, là aussi, qu'il n'admet pas la contrainte.

f) Enchaînement du centre droit adverse. Quelle va être la stratégie de Tsjizjow ?

g) Peut-être pour contrer, dans l'immédiat (19-23) 28 × 30 (25 × 23), occupation du centre.

h) Signalé pour les débutants : 17... (13-18), les Blancs gagnent 18. 35-30 (24 × 35) ; 19. 27-21 (16 × 27) ; 20. 31 × 15, rafle quatre pions+.

i) Les Noirs abandonnent la totalité du front central à l'adversaire.

j) Tsjizjow ne «suit jamais le mouvement»; il l'imprime, comme par cette audacieuse et agressive occupation de cette case, en avant-poste du centre.

k) Regain d'agressivité dans ce mouvement que d'aucuns auraient exclu en raison de (12-18). Tsjizjow sait se faire, aussi, imprévisible et... arrogant.

l) Faut-il qu'il le soit pour contraindre le GMI sénégalais à rompre pour se regrouper, geste défensif.

m) Nouvelle illustration parfaite de ces traits où l'imprévisible et l'arrogance frappent à la fois de stupeur et d'admiration.

n) Mêmes remarques pour cette pénétration dans le tric-trac à l'instant où l'attaque 33... (1-6) serait fatale 34. 50-45 (6 × 17) ; 35. 27-22 (18 × 27) ; 36. 32 × 1, dame, +.

Dans cette position, au cinquante-troisième temps, les Noirs jouent 53... (16-21), ouverture d'une fin de partie fabuleuse.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
54. 43-39	15-20	65. 10-5	40-45 (r)
55. 39-33	20-24	66. 29-23	21-26 (s)
56. 34-29	24-30	67. 32-28!! (t)	50x22 (u)
57. 29-23	30-35	68. 4x36	12-17 (v)
58. 23-19 (o)	35-40	69. 36-47! (w)	26-31
59. 18-13	8-12	70. 23-19!	17-22
60. 13-9	40-44	71. 19-14! (x)	22-27
61. 9-4	44-50 (p)	72. 14-9!	45-50
62. 33-29	25-30 (q)	73. 9-3! (y)	50-45
63. 19-14	30-35	74. 3-12! (z)	abandon (aa)
64. 14-10	35-40		

o) Chaque coup, des Blancs comme des Noirs, nécessiterait de profondes et rigoureuses analyses. On peut s'en tenir à une constatation : Tsjizjow développe une stratégie qui repose sur la détermination de promouvoir, dans une première phase, deux pions en dames.

p) Cinq pièces face à cinq pièces ! C'est exceptionnel. L'enfer pour les acteurs, et les délices pour les analystes fébriles devant écran dans une salle voisine.

q) Priorité absolue pour les Noirs : ne pas musarder une seule seconde, mais se doter, au pas de course, d'une seconde dame.

r) Si 65... (40-44), la dame à 4 garde le contrôle de la diagonale 4 à 36 avec menaces de supériorité numérique.

s) Un frisson d'effroi. Que s'est-il passé ?

t) Tsjizjow «Couperet-instantané» tranche, avec une exquise cruauté.

u) Si 67... (50 × 17) ; 68. 23-18 (12 × 23) ; 69. 5 × 11 et les Noirs sont mat. En effet, si 69... (1-7) ; 70. 11 × 2 (45-50) ; 71. 2-11 ! (50-45) ; 72. 6-1 (45-50) ; 73. 11-6 !, +, comme dans un problème !

v) Forcé et nouveau sauvetage, puisque si 68... (45-50) ; 69. 36-22 (50 × 17) ; 70. 23-18 (12 × 23); 71. 5 × 11, etc., +.

w) Interdisant toujours 69... (45-50) ; 70. 47-33 (50 × 19...); 71. 5 × 11, +.

x) 71... (45-50) encore interdit.

y) Troisième dame.

z) Le coup de grâce après cinq heures et trente-deux minutes de tension extrême. Tsjizjow paraît agir avec une telle facilité qu'il fait figure d'incube...

aa) Puisque (45 × 7) ; 5-37 (31 × 42) : 47 × 2, rafle trois pièces, +.

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 440
A. HUGUIN, 1992

Blancs : pions à 17, 26, 31, 34, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 50.

Noirs : pions à 3, 6, 7, 9, 10, 13, 16, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 28, 29.

17-11 ! (6 × 17) 31-27 (22 × 31) 37-32 (28 × 37) 34-30 (25 × 34) 43-39 (34 × 32) 35-30 (24 × 35) 48-43 (37 × 39) 26 × 8 (3 × 12) 44 × 2 !; etc., + spectaculaire à partir de thèmes classiques que l'on retrouve dans ce coup pratique.

Jean Chaze

هكذا من الأصل

Chauds les marrons !

PAR une grâce singulière, le marchand de marrons a survécu, *sur le pavé parisien*, au matelassier, au tondeur de chiens, au repasseur de ciseaux. Et, lorsque octobre revient, on le voit, comme par le passé, s'installer à l'angle des cafés, remuant d'un geste paisible les marrons brûlants sur la tôle percée de trous de son immuable fourneau. Châtaignes et marrons sont les fruits du même arbre : *Castanea sativa*, de la famille des fagacées, originaire du Caucase et implanté en Gaule depuis la nuit des *temps*, constituant dans les pays pauvres et siliceux de montagne d'immenses forêts entretenues. Le fruit nourrissait, et le bois faisait la fortune, si l'on peut dire, de Jacquou-le-Croquant.

Ecobuage, ce mot d'un poème de Saint-John Perse, désigne le brûlis fertilisant que l'on opère au pied des châtaigniers. Cela se passe en Ardèche, ou du moins dans les châtaigneraies qui subsistent encore. Car ce sont de vrais jardins cultivés, comme le rappelle l'écrivain anglais Kenneth White dans ses *Lettres de Gourgounel* (1).

La châtaigne, cela donne soif. Un régal avec un godet de cornas, un saint-joseph ou bien un petit vin du Vivarais. Châtaigne ou marron, l'écolier qui joue avec le fruit du marronnier – *Æsculus hippocastanum* – a déjà fait la différence. La *« châtaigne du cheval »*, ou marron d'Inde, ne se confond pas avec le beau marron de Privas, qui est un fruit à une seule graine, et grâce auquel se maintient à Lamastre, chez *Baratièro* (place Seignobos ; tél. : 75-06-41-50), la tradition du soufflé glacé aux marrons. La châtaigne, elle, procure sous le même péricarpe plusieurs graines. Du marron, l'amande est entière. C'est celle que l'on fait confire. Les Cévennes, l'Ardèche et la Corse sont les terroirs classiques de la châtaigne.

Les bardes locaux ne manquent pas, d'E. de Voguë à J. de Pesquidoux. Il est vrai que Virgile, déjà, par la voix de Tityre, disait à Mélibée : *« Sunt nobis mitia poma castaneae molles et preci copia lactis »* – « Nous aurons de bons fruits, fromages en abondance, et de tendres châtaignes » (2). Proposition honnête s'entend, car le marron est plutôt populaire et bon enfant. Ce sont les plaisirs du pauvre. Fait exception le marron glacé, *comble du luxe et du raffinement*. On connaît sa recette qui date du début du dix-septième siècle. C'est un travail artisanal, nous rappelle Ariane Bruneton (3). Privas en est la capitale, où Clément Faugier eut l'idée de reconvertir un personnel féminin de sériculture en confiserie, à la suite du déclin de la magnanerie. La fameuse crème de marron vient de chez Faugier (4). Cependant, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à la belle vallée de Thueyts, comme aux alentours de Largentière, le parc châtaignier se vide. Faute de main-d'œuvre pour entretenir ce jardin et ramasser le fruit, aussi à cause de la parasitose mycodermique. Le tiers du volume de châtaignes produit en France est ardéchois : 16 000 tonnes en 1990.

Adieu, cependant, soupes, bouillies et pain de châtaignes ; la Corse connaît encore cet art de vivre. En haute cuisine, c'est de Claude Peyrot, le chef-poète du *Vivarois* (192, avenue Victor-Hugo, Paris-16e ; tél. : 45-04-04-31), natif de Saint-Félicien (Ardèche), que l'on attend le miracle. Il se produit naturellement avec le marron qu'il associe à la vanille dans un magnifique dessert. Alain Passard, à *L'Arpège* (84, rue de Varenne, Paris-7e ; tél. : 45-51-20-02), compose une fantaisie *cévenole de marrons* – hommage à Vincent d'Indy ? – en un délicat velouté, en ragoût avec des cèpes parfumés de romarin, ou bien panés – la belle idée ! – comme garniture d'un perdreau de fusil. On imaginerait avec ce plat un saint-julien d'anthologie, par exemple un château-branaire 1982. Chez *Lapérouse* (51, quai des Grands-Augustins, Paris-6e ; tél. : 43-26-68-04), Gabriel Biscay sert une compote de lièvre garnie de marrons, avec une première côtes-de-blaye. Châtaignes et gosiers secs vont très souvent ensemble... Paul Valéry était, avec le philosophe Alain, un des familiers des petits salons de *Lapérouse*, récemment rénovés.

La civilisation de la châtaigne n'est plus qu'un souvenir magnifiquement *évoqué par Kenneth* White. Etre Ardéchois, dit-on, c'est avoir une grande capacité de *survivre dans un pays* splendide autant qu'ingrat, et encore être capable d'*« aller mieux »*, soit de partir le sac à l'épaule sans oublier la maison, basse et trapue, au pied du Mezenc, non loin du lopin de châtaignes, et la bonne cuisine d'autrefois comme chez la mère Moins, du côté de Vernoux, ses bolets, son saucisson et son confit.

Signe des temps, Joël Robuchon, avec la complicité de Patricia Wells, *livre aux ménagères* une rutilante recette de *« confit de châtaignes, noix, fenouil et oignons »* (5) ; autre tradition, solognote celle-là, du *« très bon gâteau de marrons »* (6). A Paris, le marchand de marrons, comme « le Vieux Saltimbanque » de Charles Baudelaire, est toujours là, avec *« les boutiquiers ambulants pour compenser les mauvais temps de l'année »*. Chauds les marrons !

Jean-Claude Ribaut

(1) *Lettres de Gourgounel*, de Kenneth White. Grasset, 1986.

(2) *Bucoliques I*, traduction Paul Valéry, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».

(3) *Châtaignes et marrons*, d'Ariane Bruneton-Governatori. Messidor, 1991.

(4) Clément Faugier, chemin du Logis-du-Roi, 07000 Privas. Tél. : 75-64-07-11.

(5) *Le Meilleur et le Plus Simple de Robuchon* (130 recettes présentées par Patricia Wells). Robert Laffont, 1992.

(6) *Sologne gourmande*, de Marie-Christine et Didier Clément, Albin Michel, 1992.

Semaine gourmande

La Grosse Tartine

On connaît cet excellent restaurant de cuisine « poissonneuse » (et d'une dame d'ARC, Odette Pilmis), avec ses deux salles dont une sous verrière (ouvrante aux beaux jours). Une nouveauté pour la rentrée : la carte-menu, choix d'une dizaine d'entrées, autant de plats et de desserts, café et petits chocolats compris, pour 169 F. Avec d'excellents vins de prix honnêtes eux aussi. Découvrez les sardines en escabèche, le tourin landais, les souris d'agneau aux poivrons et tomates, la tourtière landaise. Foie gras de canard maison. A la carte, compter 200 F à 300 F.

▶ **La Grosse Tartine, 91, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (17e), tél. : 45-74-02-77. T.l.j. Parking porte Maillot. CB - AE - DC.**

L'Orée du Bois

J'ai souvent dit ici combien sont agréables les immenses tables de hors-d'œuvres (poissons, viandes, salades diverses) et de desserts, où l'on peut se servir soi-même selon la « trouvaille », le goût, la découverte inattendue, puis revenir garnir une deuxième, voire une troisième assiette. C'était le plaisant de l'Espace Cardin par exemple, courtisé de tout le show-bizz, et « ambiant » à l'extrême.

Jacques Collard, hôte parfait des lieux, y contribuait grandement. Le voici à présent à *L'Orée du Bois*, dans un cadre encore plus « campagne » qu'aux Champs. Et dans cette maison des salons (pour mariages et autres réceptions au premier étage) il a inspiré une renaissance des restaurants, disons mieux des salles et jardins, en organisant avec l'aide du chef Daniel Feyt des buffets imposants, de savoureuses variations, et bien attrayants. L'on y peut donc, pour 140 F, faire un repas (de plusieurs visites auxdits buffets) complet. Mais on peut aussi, entre la visite « entrées » et la visite « desserts », tester un des quatre ou cinq plats du jour, dont les classiques (blanquette à l'ancienne, cassoulet, pot-au-feu, brandade, etc.). Et cela pour 180 F (plus le vin – honorable bordeaux à 130 F).

C'est dire que, avec l'atmosphère chaleureuse dont Collard et ses amis du spectacle sont auréolés, ce sont de charmants repas, du déjeuner à tard le soir, que vous ferez à *L'Orée du Bois* ressuscitée.

A signaler aussi, les jeudis, vendredis et samedis, dans une salle voisine, des dîners dansants.

▶ **L'Orée du Bois, 1, allée de Longchamp, Paris (16e) ; tél. : 40-67-92-50. Fermé lundi. Voiturier. CB - AE - DC.**

Le Clos Morillons

Philippe Delacourcelle est un cuisinier de recherche, mais qui sait raison garder. On le jugera en se régalant de ses petits-gris et courgettes en *bouillabaisse* d'épices, de la queue de lotte au curry avec un chutney de pommes fruits, de la *canette de Chaland aux calmars et* pieds de veau hachés, de sa joue de bœuf aux macaronis... avant une belle variété de desserts au chocolat. Superbe carte, notamment de vins de Loire. Menus à 195 F et 285 F (ce dernier, vrai découverte, peut être accompagné d'un verre de vin différent pour chaque plat et coûte alors 355 F). A la carte, compter 350 F-400 F.

▶ **Le Clos Morillons, 50, rue des Morillons, 75015 Paris ; tél. : 48-28-04-37. Fermé samedi midi et dimanche. CB.**

Le Diamant rose à La Colle-sur-Loup

J'ai annoncé l'arrivée au « piano » de cette magnifique maison dominant *la mer azuréenne, et en place* de Jacques Maximin, du bon chef Marc Daniel. Outre le plat du jour « tradition » (coq au vin du mardi, brandade du mercredi, canard à l'orange du jeudi, bouillabaisse du vendredi, bourguignon du samedi et pot-au-feu dominical), la carte fait largement appel à ce qui vient de la mer (blinis de tourteau avec oignons frits et huîtres tièdes, turbotin vapeur, beignets de langouste et homard du vivier), mais aussi une *cotriade de queues d'écrevisses, un* pot-au-feu de pigeon au foie gras, de bons desserts et des fromages « chauds ». Très belle cave proposée par Philippe Jury. A la carte, compter 600 F-800 F, avec des menus à 230 F, 350 F et 480 F.

▶ **Le Diamant rose, route de Saint-Paul, 06480 La Colle-sur-Loup. Fermé lundi. CB - AE - DC.**

La Belle Epoque à Châteaufort-en-Yvelines

L'excellent cuisinier qu'est Alain Rayé, exproprié de la rue du Colisée, *s'est découvert l'âme banlieusarde* et a repris cette belle maison (où Michel Peignaud s'était illustré). Décor inchangé mais cuisine bien personnelle d'Alain, des huîtres en nage glacée à la tête de veau Belle-Epoque et aux desserts somptueux (blanc-manger à l'amande amère et mangue fraîche). Et, naturellement, le gibier de saison ! Très grande cave. Accueil *de charme* de Madame. Compter 450 F-600 F.

▶ **La Belle Epoque, 10, place de *la Mairie*, 78117 *Châteaufort*, tél. : 39-56-21-66. Fermé dimanche soir et lundi. CB.**

La Reynière

SANS ◆ VISA

ÉPOQUE

L'homme à la Ferrari

Aujourd'hui, l'homme à l'Hispano roulerait en Ferrari. Mais comment roule-t-on en Ferrari et comment le monde vous voit-il ? Première, deuxième...

OUI, c'était un jeu déraisonnable, et cette voiture, si un terme aussi général peut convenir à une Ferrari, le monstre, plutôt, le carrosse rouge qu'aucune citrouille de conte ne revendiquerait pour progéniture, bref cette autre chose à quatre roues avait vite apporté la preuve de l'incongruité.

Un jeu idiot : conduire une 512 TR, dernier modèle de la marque au cheval cabré, dans une ville en crise. Rouler, frimer dans Paris l'après-midi. Pour rien, pour voir, pour de mauvaises raisons. Pour l'hésitation ou la jubilation des gardiens de la paix, rue de la Paix, pendant l'expérience d'un stationnement négligent en double file; pour se sentir puissant, différent, à l'abri dans la ruche urbaine déprimée. Inconsciemment, pour susciter la grogne sociale, les ricanements, les haussements d'épaules écœurés d'un peuple privé de Ferrari.

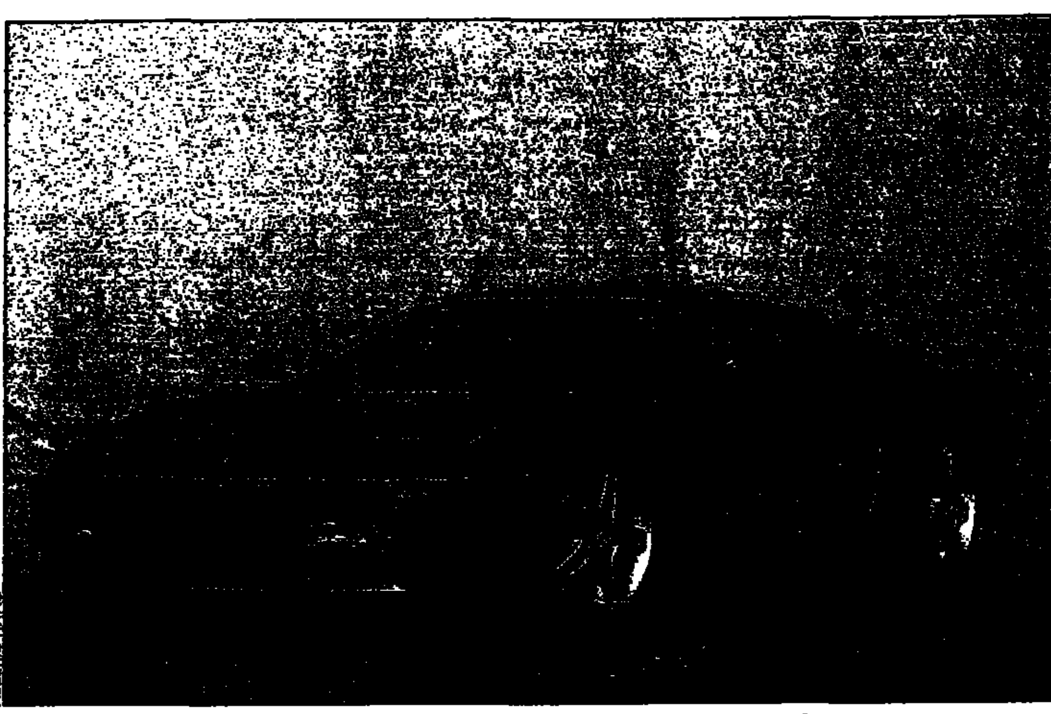
Avec une infinie courtoisie, l'équipe de Ferrari-France avait pourtant prévenu : *« C'est plutôt un second véhicule. De loisir. Au soleil. »* Autant dire un fantasme pour grands espaces. Un rêve d'enfance préservée, une histoire de Petit Prince mécanisé qui se rit des contraintes d'ici-bas. Pas un piège à filles, place Saint-Germain-des-Prés. *Pas un cabas roulant*, pour le marché, ni un car de ramassage scolaire, pour la garderie. Rien qui serve, au fond. *« Allez plutôt faire un peu d'autoroute. »*

Pourquoi ne pas les avoir écoutés ? Dès la première ruelle de Levallois, au sortir du garage, il fallait d'urgence se rappeler les conseils de Ferrari-France. Qu'est ce qu'ils avaient mentionné, à propos du rayon de braquage ? De la dangereuse hauteur des trottoirs ? La 512 TR dégorgeait ses démentes caractéristiques sous la pression de ses milliards de chevaux fous furieux. Ce type, devant, dans sa modeste berline qui freinait trop sec, il avait compris que le bolide était dépourvu de pare-chocs ? Le voyait-il seulement dans son rétroviseur ? 113 centimètres de hauteur, même en rouge, c'était diablement insignifiant, à l'échelle des embouteillages !

Beaucoup trop longue, trop large, trop basse, des amortisseurs de charrette à bras. Et misogyne, avec ça. L'embrayage, pour « fort des Halles », la boîte de vitesses aux cliquetis de crécelle devaient exclure les femmes. *D'ailleurs*, dans cette TR – pour Testarossa, – on n'y montait pas. On y descendait. Genoux relevés. L'habitacle, le poste de pilotage plutôt, était des plus spartiates. Minimum de cadrans, un frein à main, contre la portière, qu'il fallait rebaisser pour s'extirper. Rien de snob, de m'as-tu-vu. Aucune concession, mais alors aucune, au confort moderne. Une bombe maso, et résolument anti-british.

Heureusement, l'interminable ruelle s'était écartée avec bienveillance. Immeubles, trottoirs, voitures et pékins étaient sortis indemnes de la montée des vitesses. Alors, d'où venait cette peur ? Pourquoi une rencontre, qui promettait, commençait-elle si mal ? Le prix d'achat. Au garage, ils avaient lâché l'information sans ostentation. 1 200 000 francs. Ils devaient avoir l'habitude de l'incrédulité dans les regards, ne s'en justifiaient pas. Ils paraissaient sûrs du monstre, et attendaient patiemment votre retour, et votre adhésion de néophyte.

A ce prix, bien évidemment, il fallait fuir la ville, pour s'épargner une permanente comptabilité. A combien le phare embouti ? Le rétroviseur arraché ? Sueurs froides : le jeu consistait à garder cette 512 TR deux journées. Mais où coucher une telle fortune dans Paris ? Les quelques parkings souterrains bien gardés avaient des pentes d'accès trop étroites. Sueurs.



ALBERIC HAAS

La 512 TR, le dernier modèle sorti des usines Ferrari.

Une petite pointe sur l'autoroute, malgré l'obstination des contemporains sans Ferrari à emprunter aussi cette voie rectiligne, allait alléger provisoirement ces tourments. Et, bien sûr, les énigmes du monstre tombaient les unes après les autres. Cette 512 TR n'avait qu'une vocation : offrir à quelques initiés le bonheur fou de composer eux-mêmes leur symphonie de sons, de varier les aigus et les graves d'un moteur qui prenait *toute la place, jusqu'à toucher* votre nuque. Trop basse, mais collée à l'asphalte. Médiocre braqueuse, mais géniale dans les courbes. Trop large, comme un avion, mais c'était un avion. Un rêve, mais un rêve de petit garçon, une histoire d'hommes qui n'avaient pas renoncé à leur querelle avec la vitesse.

Mais le jeu était en ville, et il fallait bien y retourner. Ralentir, redevenir encombrant et pataud. Se garer au coin des boulevards Malesherbes et de Courcelles, c'est-à-dire en bordure de ville, sans audace, parce que les tourments avaient repris, et que ça valait bien un verre. Perdre des yeux l'avion aux ailes inutiles ? Trop risqué. Trouver un bar avec brasserie extérieure était une nécessité, malgré le froid.

L'attroupement mit deux minutes à se former. Bon-enfant et connaisseur. Des jeunes, des vieux, deux gardiens de la paix *admiratifs, avec de la lumière*, rouge, dans les yeux. Où se cacher ? Ils étaient bien quelques-uns à vous avoir vu arriver, remonter sans grâce à la surface. En dix minutes, la présence de la 512 TR contre le trottoir tournait à l'embouteillage. Des passants en oubliaient de traverser à leur tour. Madonna en tenue d'Eve aurait moins perturbé le cours monotone de ce carrefour. La Ferrari valait manif, elle contrevenait à l'ordre public.

Fuir encore, alors, reprendre son exil doré, avant de se débarrasser, au garage, de cette fortune roulante. Opter pour la banlieue, entre la Plaine-Saint-Denis et Clichy, parce que là, au moins, il devait y avoir de l'espace pour se ranger des voitures et des hommes, des terrains vagues anonymes et des gens au travail. S'asseoir, dehors, pour comprendre ce qui, dans ce bolide rouge, pouvait bien réveiller les passions masculines. Elle était belle, c'est vrai, *cette Ferrari sur fond de lèpre* urbaine. Fuselée, tirée au cordeau par Pininfarina. Elle aurait mérité d'être garée devant le Musée d'art moderne. Au repos, c'était une œuvre parfaite.

Les premiers à s'approcher étaient trois jeunes beurs en balade désœuvrée. Ca s'éraflait à coups de clé, une 512 ? Dans ces cas-là, on attaque d'abord le pilote ou le bolide ? Le jeu devenait provocation. Ils s'assirent pourtant, eux aussi, comme à la messe, le souffle coupé. Ils aimaient l'art moderne. Ils avaient les mots de Coluche : *« Ils le vendent, ça ? »* Taire la vérité sur l'affaire du million de francs. Biaiser, tenter de s'en sortir en expliquant que ce n'était qu'un prêt, pour une heure, et bien encombrant. Et que la lutte des classes avait manqué quelques cibles. Peine perdue, l'un d'eux connaissait le prix du monstre, et l'information les rendait heureux. Plus de deux cents fois le SMIC ? Le SMIC, ils ignoraient ce que c'était, mais Ferrari, ils le confiaient, agités, en se coupant la parole, était de leur monde. *« Je te le dis, au début, les Ferrari étaient jaunes ! »*

Deux routiers arrêtaient leur bahut. *« Salut, tu me la ferais ronfler ? »* Exécution, applaudissements des gamins et sifflement entendu du routier. Un employé, au volant d'une petite auto en piteux état : *« Cher, mais ça vaut ça. J'en avais déjà vu une, sur la Côte. »* Plus qu'un attroupement, la 512 provoquait maintenant un événement culturel, dans ce no man's land d'entrepôts en attente des bulldozers. Ils étaient dix, quinze à tutoyer le monstre et son pilote d'un jour, à se raconter des histoires de Ferrari, à défendre les suspensions dures, et la boîte de vitesses centenaire. *« Le petit bruit sur le métal du levier, ça va avec le moteur. »* Evidemment !

Aucun n'était mécano, les gamins de la seconde génération n'avaient jamais trafiqué que des cyclomoteurs, mais ils étaient tous du club, familiers de cette épopée d'huile et de pistons, habitués – par quelle culture ? – de la légende de la marque. Ils ne posséderaient jamais de Ferrari, peut-être même jamais une voiture de simple mortel, mais le cheval cabré d'Italie se rangeait assurément parmi les quelques miracles qui valaient la peine de s'obstiner, ici-bas.

Philippe Boggio

LIVRE

Rome à la table de Rome

Deux chercheurs au CNRS, Nicole Blanc et Anne Nercessian, ont laissé frémir leur savoir sur le feu des fourneaux de *la Cuisine romaine antique*. Très savoureux.

MANGEONS léger, mangeons romain : trois olives le matin, quelques fruits, un quignon de pain et un restant de fromage; même régime à midi en attendant le soir où l'on fait bombance avec des pois chiches et une saucisse achetée chez l'épicier du coin. C'est l'ordinaire plébéien, qui n'aurait que médiocrement *nourri les annales culinaires* de la Rome antique si la classe dirigeante n'avait pris les affaires en main et démontré jusqu'à quelle démesure, et parfois démence, pouvaient être portés chez elle les plaisirs de bouche. Société ogresque contre laquelle la République devait tenter de sévir par la promulgation de lois – les lois somptuaires – qui iront jusqu'à réglementer le nombre de convives et les sommes investies dans les agapes. En vain, car il s'agissait non seulement de s'empiffrer, mais aussi de paraître et de faire connaître l'état de sa fortune au risque de la jouer en deux ou trois banquets. On peut trouver des remèdes contre l'indigestion, plus difficilement contre la fringale et l'appétit de gloire.

Ce degré flamboyant de décadence fut moqué et combattu par tous les esprits sobres ou acides du temps, sans qu'aucun frein ne puisse être mis à ce qui semble avoir été le sport national et le loisir le plus riche d'émotions des personnages installés aux bons gradins de la société. Le *Satiricon* ne passe rien à Trimalcion et a son festin ridicule, mais le parvenu, qui en a vu d'autres, sait que d'autres Trimalcions viendront après lui reprendre le flambeau de ces redoutables et mortelles grandes bouffes, marques de défi éternel et partage affirmé entre ceux qui mangent et ceux qui regarderont toujours les autres manger.

Voilà donc nos Romains étrillés et poncés de frais – on passe aux thermes avant de partir s'allonger à table – prêts à en découdre avec le dîner, la *cena*. Si tous les invités connaissent l'enjeu et les risques pris par le maître de maison, tous savent aussi à quelles mésaventures ils s'exposent en entrant dans la salle à manger et en s'installant sur le *triclinium*, le lit (à trois, puis à huit places), qu'on va leur assigner. Premier moment d'émotion, premier doute ou premiers points gagnés : l'emplacement, qui, selon son rang ou la cote du moment, échoit au mangeur. C'est important pour ces affamés qui savent trop les mauvaises surprises que peuvent réserver certains bouts de table, servis par des grossiers et approvisionnés à la diable, car les mets seront proposés selon un ordre allant *decrescendo*, du plus fin au moins cuisiné, à partir du point rayonnant de la salle à manger. Intraitable, incorruptible, le *nomenclator*, l'huissier, installe ses hôtes. On a revêtu une tunique légère, la *cenatoria*, sorte de Lacoste mi-cuisses avec manches courtes (coloris au choix), ou la *synthesis*, mousseline des grands soirs, pour être à l'aise et se débattre plus souplement dans la mêlée qui va suivre.



LA coutume vient d'Orient. Dîner couché est la marque la plus distinctive et la moins pratique qu'ont trouvée les princes et les bourgeois, les sénateurs et les auteurs à la mode, les fournisseurs aux armées et les généraux de retour des pays chauds pour s'enflammer aux préparations de la vulve de truie farcie ou au foie de poisson – recette dite « en abyme » – longuement travaillé dans d'autres foies au milieu desquels agonise doucement... *un poisson. Subtil. Passant les plats*, tranchant, découpant, sauçant les convives, réparant les dégâts, les serviteurs tentent de pallier l'anarchie qui peu à peu s'est installée sur le champ de bataille. On mange avec les doigts, c'est l'étiquette; de la coupe aux lèvres, le chemin est parfois long.

Des artistes viennent pousser la chansonnette, des poètes se lèvent et déclament; d'un sanglier s'envolent des grives; on jette les os de poulet et les coquilles d'huîtres à même le carrelage – cadeaux offerts à l'âme des morts. Dégâts au sol, ravages en altitude. Sur les lits, enfin unie dans une unique et réconfortante fraternité, l'assemblée réchauffée grogne son contentement et lorgne sur d'autres plaisirs. Les gitons aux yeux de gazelle – achetés à prix d'or pour rouler des hanches en passant les aiguières – commencent à produire leur effet; des cuisses et des seins se dévoilent; des émotions s'expriment. D'autres plats viennent réveiller les ardeurs, du vin requinquer les tristes et relancer la fête. Pourquoi caler ? Dans leurs cages, mâchonnant des restes de chrétiens, les lions songeaient à des jours meilleurs où, dans des zoos moins barbares, on tiendrait davantage compte de leur régime.

TOUTE cette bambocherie avait un saint et patron, un homme qui s'était engagé loin dans la curiosité inventive et perverse de ce monde romain qui ne se débarrassait à coups d'ablutions du goût salé du sang que pour mieux y revenir. Apicius est le personnage que l'Antiquité retient pour ses extravagances culinaires qu'on lui fait mettre en forme dans un ouvrage souvent copié et abondamment enrichi, le *De re coquinaria*. Langues de flamant rose, ragoût de crêtes de coq (prélevées sur l'animal encore vivant), talons de chameau, tétines de truie farcies aux oursins, sont quelques-unes des inventions de ce « chef » riche et dilettante qui préféra en terminer dans ses recherches en lampant, un soir où l'inspiration tardait à venir, une coupe de poison de sa préparation. *« Suprême breuvage, jamais, Apicius,* dira Martial dans l'oraison funèbre, *tu ne te montras plus gourmand. »* Ni si pertinent dans sa sortie, car c'était à l'évidence la seule manière un peu élégante d'échapper à la spirale infernale qui finirait par emporter l'ensemble des mangeurs de l'empire.

Livre très érudit (dont nous n'abordons ici que les chapitres ayant trait aux manières de table), l'ouvrage de Nicole Blanc et d'Anne Nercessian, notons-le, est soutenu dans sa démonstration par une remarquable iconographie mise en page par Pierre-Louis Hardy.

Jean-Pierre Quélin

▶ ***La Cuisine romaine antique*, collection « Le verre et l'assiette ». Editions Glénat, BP 177, 38008 Grenoble Cedex. 398 F.**